TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 671

46 PAGES

— MERCREDI 23 MAI 1979

L'État va signer un contrat d'entreprise avec la Compagnie générale maritime

LIRE PAGE 39



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 58 ris. ; Italie, 500 L ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 41

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Jérusalem et l'« autonomie » palestinienne

Les négociations sur l'avenir de la Cisjordanie et du territoire de Gaza qui débuteront vendredi 25 mai à Beersheba s'annoncent plus difficiles que jamais. En effet, après une réunion orageuse, M. Begin vient d'arrêter définitivement sa position, passant outre aux objections faites sur plusieurs points par les ministres de la défense et des affaires étrangères, MM. Ezer Weizman et Moshe Dayan.

Dans un premier temps, ce plan, qui fixe étroitement les limites du régime d'autonomie et prévoit le maintien d'un contrôle très strict sur les territoires occupés, ne laissera pas de marge de négociation à la délégation israélienne. Contrairement à ce qu'avait annoncé M. Begin, ce texte ne sera toutefois pas publié dans l'immédiat, ni même soumis aux délégations égyptienne et américaine. Il s'agit là de la seule concession, et encore est-elle de pure forme, obtenue par le clan minoritaire des « modérés », ayant à leur tête MM. Weizman et Dayan. En contrepartie, les ministres de la défense et des affaires étrangères, qui avaient une nouvelle fois demandé de se retirer de l'équipe des six négociateurs, ont finalement accepté d'y tenir leur place, au moins à la séance d'ouverture des pourparlers et lors des principales rencontres qui suivront.

M. Weizman avait exprimé ces derniers jours à diverses reprises ses réserves au sujet du projet de M. Begin. A son avis, comme à celui de M. Dayan, qui demeure cependant plus nuancé, la définition d'un plan précis et restrictif avant même le début des négociations constitue une erreur qui risque non seulement de faire échouer les prochains pourparlers, mais aussi de mettre en danger l'ensemble du processus de paix en altérant les relations d'Israël avec ses deux partenaires, l'Egypte et les Etats-Unis.

Sensibles aux exigences diplomatiques, MM. Weizman et Dayan ont fait remarquer que la publication de la position de départ israélienne eût placé le président Sadate dans une situation par trop délicate. Mais, sur le fond, leur opinion n'est pas très éloignée de celle de la majorité de leurs collègues. Ainsi, l'article essentiel du plan de M. Begin, selon lequel l'administration militaire ne sera pas supprimée et restera la « source du pouvoir » des institutions de l'autonomie, a-t-il été adopté à l'unanimité. M. Dayan a même fait préciser que l'actuelle administration militaire ne devrait déléguer que « certains » de ses pouvoirs face aux futures autorités du régime autonome.

De multiples restrictions avaient été récemment apportées au projet d'autonomie, le rendant de moins en moins acceptable par l'Egypte. Or de nouvelles limitations viennent d'être définies à Jérusalem. Ainsi, l'administration palestinienne autonome ne serait-elle pas autorisée à lever d'impôts, à créer une station de radio ou une banque centrale, ni même à déterminer sa politique économique, notamment en matière d'importations et d'exportations. Elle ne pourra émettre ni timbres-poste ni monnaie. L'armée israélienne se réservera le contrôle de 72 500 hectares en Cisjordanie pour y établir des terrains de manœuvres et de nouveaux camps militaires.

Le durcissement de la position de M. Begin au sujet de l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza laisse perplexe. Analysant les motivations du premier ministre israélien, le « Washington Post » affirme que ce dernier « semble vouloir pousser M. Sadate jusqu'à l'extrême limite de sa tolérance politique et le mettre au défit de rompre les négociations ». Ce jeu dangereux a certes été rendu possible par les multiples déclarations du chef de l'Etat égyptien affirmant à qui voulait l'entendre qu'« il n'y aurait jamais de retour en arrière ». Encore faut-il que l'intransigeance de ses partenaires ne le contraigne pas à changer un jour d'opinion.

La tuerie de Bangui

L'ambassadeur de Bokassa Ier à Paris confirme le massacre d'écoliers et constitue un « Front de libération »

Alors que s'achève la conférence franco-africaine de Kigali (Rwanda), au cours de laquelle les participants ont évité, au nom de la non-ingérence, de se prononcer sur les récents massacres d'écoliers par la police de l'empereur Bokassa Ier (le Monde du 15 mai), l'ambassadeur de l'Empire Centrafricain à Paris, M. Sylvestre Bangui, a confirmé ce mardi 22 mai, en fin de matinée, au cours d'une conférence de presse, la réalité des faits. Il a donné sa démission, demandé l'asile politique à la France, et annoncé la constitution d'un « Front de libération ».

A Kigali, où l'on a remarqué lundi que M. Giscard d'Estaing avait évité de serrer la main de l'empereur Bokassa Ier, le président de la République a présenté dans son discours les grandes lignes d'un plan organisant la coopération entre l'Afrique, l'Europe et le monde arabe. M. Giscard d'Estaing entend donner à sa nouvelle initiative la forme soit d'un « document solennel, véritable charte de solidarité », soit d'une « conférence au sommet rassemblant les hauts dirigeants des pays intéressés ». (Lire page 4.)

Le président de la République doit se rendre mercredi à Khartoum, où il soumettra son projet au général Nemeiry, chef de l'Etat soudanais et président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine.

L'ambassadeur de l'Empire Centrafricain a révélé qu'il avait déjà donné sa démission à l'empereur Bokassa Ier mais que, ne recevant aucune réponse, il rendait sa décision effective ce mardi et s'exprimait donc « *en sa qualité de citoyen centrafricain* ». « *J'accuse,* a-t-il dit, *le régime centrafricain d'avoir assassiné ses propres enfants, compromettant ainsi l'avenir du pays. Il faut être sans cœur pour assassiner des enfants qui marchent le bras levé en chantant la renaissance de la République Centrafricaine.* »

Confirmant les informations selon lesquelles l'armée a massacré plusieurs dizaines de jeunes gens le 18 avril dernier à Bangui, l'ambassadeur démissionnaire a demandé à être relevé de son grade de général de corps d'armée : « *Si je devais revêtir l'uniforme après ce que l'armée nationale a fait,* a-t-il dit, *je serais éclaboussé de sang.* » L'ambassadeur a ensuite annoncé la création d'un « *front de libération des Oubanguiens* » (le territoire de l'Empire Centrafricain est l'ancien Oubangui-Chari).

Pour sa part, l'empereur Bokassa Ier a déclaré à Bangui, à l'agence Reuter, avant d'avoir connaissance de la démission de son représentant à Paris, que « *des étudiants marxistes* » avaient tenté de renverser son régime « *sur les ordres d'une puissance étrangère* » et qu'« *il n'était pas en mesure de dire combien sont morts le mois dernier* ». Il a annoncé qu'« *une commission gouvernementale doit faire rapport sur le « nombre d'élèves manquants* ».

La Suède et l'atome

Renoncer au nucléaire remettrait en cause le système social

nous déclare M. Ola Ullsten chef du gouvernement de Stockholm

Après les Britanniques, les Italiens, les Luxembourgeois, les Suédois vont renouveler eux aussi leur Parlement. Le vote n'aura lieu qu'en septembre, mais la campagne électorale est virtuellement ouverte depuis la chute, au mois d'octobre dernier, du cabinet de coalition bourgeoise dirigé par M. Fälldin, auquel a succédé un gouvernement libéral minoritaire présidé par M. Ola Ullsten.

A quarante-sept ans, le premier ministre a gardé l'allure d'un étudiant. C'est en homme que sa tâche passionne que, dans son vaste bureau d'une simplicité toute scandinave, il a répondu aux questions de l'envoyé spécial du « Monde ». Elles ont porté d'abord, bien entendu, sur le problème nucléaire puisque, aussi bien, la Suède est le premier pays où il a provoqué, coup sur coup, la chute de deux gouvernements. Si la Suède renonçait au nucléaire, estime M. Ullsten, son système social serait remis en cause.

« Monsieur le premier ministre, la Suède est le premier pays dans lequel l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire a suscité un débat proprement politique : un référendum doit avoir lieu l'an prochain à ce propos. Quel est votre sentiment sur l'usage de l'énergie nucléaire ? La croyez-vous absolument nécessaire à votre pays ? Jugez-vous possible le recours à des énergies de substitution ?

— Si nous devions renoncer au nucléaire soit parce que nous n'arriverions pas à le maîtriser techniquement, soit parce que le référendum en aurait décidé ainsi, nous nous trouverions aux prises avec une insuffisance de ressources énergétiques et avec un problème financier très sérieux. Nous avons six réacteurs en service, quatre presque terminés et deux en construction. Le coût de chacun est de l'ordre de 3 milliards. Il nous faudrait les arrêter et trouver un moyen de produire l'électricité — 25 % de notre consommation — qui nous ferait alors défaut : soit en construisant des centrales au fuel, soit en utilisant le charbon. Ce que nous n'avons pas fait jusqu'à présent. Enfin, nous aurions à payer le pétrole que nous serions obligés d'importer en plus et qui va coûter de plus en plus cher. Je vous laisse imaginer les effets de tout cela sur notre balance commerciale.

» Nous pourrions certainement survivre sans le nucléaire, mais cela nous coûterait les yeux de la tête, et le système social suédois ne pourrait pas ne pas en être affecté. J'espère donc que nous parviendrons à maîtriser les usages pacifiques de l'énergie nucléaire. Je regrette que l'on n'ait pas fait davantage jusqu'à présent dans cet ordre d'idée, notamment en ce qui concerne les déchets radioactifs.

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 7.)

Les banques centrales stabilisent le dollar

L'or de nouveau en hausse

Les cours de l'or qui avaient fortement monté lundi ont de nouveau progressé mardi. En fin de matinée, l'once de métal précieux s'échangeait ainsi à 265 dollars, contre 262 dollars la veille en clôture. A l'inverse, la devise américaine, qui avait également progressé ces jours derniers, a légèrement fléchi, mardi matin, sur intervention des banques centrales. Le franc français restait discuté, le dollar valait 4,447 francs et le deutschemark 2,318 francs.

« *La forte hausse de l'or que nous constatons échappe maintenant à l'analyse logique.* » Tel est le commentaire que faisait en fin de matinée l'un des spécialistes français du métal précieux, qui n'hésitait pas à parler de « *psychose* ».

L'ampleur du mouvement qui se dessine sur l'or depuis quelque temps laisse, en effet, perplexe. Il est vrai que le monde occidental connaît un regain d'inflation. Vrai encore que le Trésor américain et le F.M.I. ont décidé de réduire leurs ventes. Vrai, enfin, que la situation pétrolière est, par bien des côtés, inquiétante.

De là à ce que les cours du métal précieux gagnent chaque jour 2, voire 3 ou 4 dollars, il y a une marge, qui est cependant quotidiennement franchie. Que la hausse actuelle revête un caractère essentiellement spéculatif, renforcé par la raréfaction des offres, n'est pas douteux. Bon nombre d'opérateurs, qui tiraient un large bénéfice du flottement anarchique des monnaies, ont sans doute décidé de se retourner vers le métal précieux.

Est-ce à dire que le mouvement ne durera pas ? Ce serait beaucoup s'avancer tant il est vrai que le phénomène semble maintenant s'étendre à d'autres métaux précieux (argent, platine, etc.).

Ces dernières années, la hausse de l'or s'était toujours accompagnée d'une baisse du dollar. Il n'en va pas de même cette fois ; c'est l'une des originalités de cette poussée de fièvre. La devise américaine se comporte remarquablement sur les marchés des changes, au point que les banques centrales ont dû intervenir ce mardi pour freiner sa progression.

La bonne tenue du dollar, si elle est de nature à stabiliser le commerce mondial, présente cependant certains inconvénients. Le pétrole est en effet payé en dollars et les factures pétrolières sont renchéries d'autant.

(Lire la suite page 43.)

Quatre lois balayées

por ALAIN DUHAMEL

Les partis politiques français ont perdu leur règle du jeu. Mais ils ne le voient pas, ne l'admettent pas ou n'osent pas en tirer les conséquences. D'où l'impression d'irréalité qu'ils suscitent tous. Ils préfèrent pour l'instant mimer leurs comportements d'antan. Ils croient, ou ils feignent de croire, que la guerre de 1974-1978 continue comme avant, un peu à l'instar de ce soldat japonais qui poursuivait seul contre les Américains, sur son île déserte, une guerre dont il ignorait qu'elle était achevée depuis vingt-cinq ans.

Le P.C., le P.S., l'U.D.F. et le R.P.R. ne remarquent pas, ou ne veulent pas remarquer, que le système politique français est en train de se métamorphoser. Il reposait naguère sur quatre piliers : un parti dominant (le parti gaulliste) et, en corollaire, un quasi-alliage entre l'exécutif et la majorité ; une bipolarisation croissante et, en corollaire, un condominium implicite des gaullistes et des communistes, les uns dominant au pouvoir, les autres dans l'opposition. Or rien de tout cela n'est plus vrai. Les quatre lois ont été balayées l'une après l'autre. Il n'en reste que des vestiges qui font impression, comme ces châteaux forts moyenâgeux perchés en haut des collines. De loin, ils font encore illusion, mais ils ressemblent de plus en plus à des ruines au fur et à mesure que l'on s'en approche.

∴

Le parti gaulliste a cessé d'être le parti dominant de la Ve République. Il en avait jadis tous les attributs : la durée de sa présence au pouvoir ; une nette primauté en voix, encore accentuée en sièges par le mode de scrutin ; une représentation largement majoritaire au gouvernement ; une incontestable prédominance aux postes-clés de l'exécutif, de la haute administration et de l'information ; une idéologie s'identifiant largement avec l'idéologie dominante. Autant de critères désormais caducs. L'U.D.R. puis R.P.R. a perdu successivement la présidence de la République (en 1974), le poste de premier ministre (en 1976) et, en fait, la présidence de l'Assemblée nationale (en 1978). Le R.P.R. reste toujours, formellement, le premier parti de France aux élections législatives. Mais c'est par quelques milliers de voix d'avance seulement sur le parti socialiste. Après avoir compté à son point culminant, plus du tiers des voix, et encore le quart en 1973, le R.P.R. n'en rassemble plus que 22,6 %, comme le P.S., à peine plus que l'U.D.F. Par ailleurs, le prestige intellectuel du gaullisme a, comme toutes les institutions en place, perdu de son lustre après 1968. Depuis la disparition du général de Gaulle, il n'a plus de symbole incontesté. Depuis la disparition de Georges Pompidou, il n'y a plus de privilèges pour les héritiers. Le R.P.R. demeure un parti puissant. Mais il est devenu un parti comme les autres. Il n'y a plus de parti dominant, et l'U.D.F. n'est pas près de le devenir.

(Lire la suite page 9.)

Les Neuf en campagne

● BENELUX : grandes et petites manœuvres

(Lire page 7 le reportage de BERNARD BRIGOULEIX.)

AU JOUR LE JOUR

Gaspis en tout genre

Combien de Gaspis représente la liste de M. Servan-Schreiber aux élections européennes ?

Un dirigeant du parti radical a déploré à la radio cette inutile ponction sur le réservoir de voix flottantes dont dispose le centre gauche, et il est certain que l'accélération dont aura besoin M. Servan-Schreiber pour se remettre en orbite demandera une sérieuse dépense d'énergie électorale, dont le gouvernement de M. Barre se serait sans doute passé.

Et il est vrai que le chef de l'Etat, si économe de ses moyens, en viendra peut-être à se demander si le meilleur économiste de France ne gaspille pas ses talents à diriger la politique du pays.

ROBERT ESCARPIT.

« LA DROLESSE » AU FESTIVAL DE CANNES

L'exemple de Jacques Doillon

Un film comme *la Drôlesse*, de Jacques Doillon, redonne confiance dans le cinéma français et devrait réconforter les jeunes réalisateurs sans argent en butte au mépris général. On peut refuser d'être un metteur en scène à succès et prisonnier des commandes pour dire ce que l'on a envie de dire. On peut travailler en 16 mm pour l'avenir de son art, on peut aborder des thèmes essentiels avec un budget dérisoire. Avec *la Drôlesse*, Jacques Doillon apporte ainsi toutes sortes de preuves.

Il ne s'agit pas de prôner la pauvreté. L'auteur des *Doigts dans la tête* et de *La femme qui pleure* aura bien d'autres choses à démontrer quand on lui donnera d'autres moyens. Simplement, ce qu'il a réalisé là est un parfait exemple de ce que l'on pourrait et devrait voir plus souvent. Nul besoin de sommes astronomiques pour le sujet choisi, mais, à tous les stades de l'écriture et de la réalisation, une logique et un rigueur de chaque caractère, de chaque situation.

Jacques Doillon ne décrit pas ici l'évolution d'une histoire, mais enferme un couple dans un grenier, puis examine minutieusement de quoi est faite cette relation. Ce sont deux marginaux disgracieux aux yeux du monde qui se réchauffent l'un à l'autre, deux êtres que personne n'aime et qui vont s'inventer de la tendresse pour eux deux seulement.

CLAIRE DEVARRIEUX.

(Lire la suite page 22.)

Le Monde

idées

GAUCHE

Derrière les « deux cultures »

par VICTOR LEDUC (*)

LE thème des deux cultures, après avoir été lancé par Michel Rocard au congrès de Nantes du parti socialiste, a encore fait les belles heures du congrès de Metz. Le discours de Michel Rocard à Nantes opposait fortement deux héritages du mouvement socialiste français qui seraient, l'un, étatiste, centraliste, « administratif » pour ne pas dire bureaucratique. l'autre, décentralisateur, libertaire et naturellement autogestionnaire. Sans récuser cette analyse sur le fond, François Mitterrand souhaitait que ces deux cultures ne soient plus opposées mais se mêlent en une harmonieuse synthèse dans la conscience socialiste. D'autres orateurs objectèrent qu'il y avait beaucoup plus de deux cultures au sein du P.S., mais aucun, me semble-t-il, ne contesta les termes mêmes du débat.

Pour bien comprendre ce qu'il y a derrière la discussion sur les deux cultures, il n'est pas inutile de se reporter à l'ouvrage écrit par Pierre Rosanvallon et Patrick Viveret *Pour une nouvelle culture politique* (1). En effet, les auteurs de ce livre, et surtout le second comptent parmi les meilleurs fournisseurs d'idées de Michel Rocard et ils sont bien les inventeurs du thème que celui-ci devait illustrer à Nantes.

Le concept de culture politique qu'ils ont également inventé est déjà intéressant à examiner. Pour nos deux auteurs, il s'agit de désigner un ensemble hétérogène (théories, pratiques, mythes, événements de référence) « *mais qui s'articulent autour d'une représentation dominante du changement social et des supports entre l'Etat et la société* ». Il y a là, disent-ils, quelque chose d'analogue au « sens commun » dont parlait Gramsci ou au système de représentations et d'images que Sorel appelait les mythes.

Ces deux références, bien qu'elles se rapportent à des notions différentes, ont en commun de renvoyer aux éléments les moins élaborés, les moins critiques, de la conscience populaire, subordonnés à la religion en ce qui concerne le sens commun de Gramsci, gratifiés, pour les mythes, de la valeur qu'avait l'intuition bergsonienne aux yeux de Georges Sorel. Le moins que l'on puisse dire est que le concept de culture politique qu'utilisent P. Rosenvallon et Viveret ne recouvre rien de clair, rien d'analysable ni en termes théoriques ou idéologiques, ni en termes de faits sociaux. Expliquer, par exemple, la puissance des partis communistes au sud de l'Europe occidentale par une certaine culture politique, « *par le poids d'un certain nombre de mythes et d'événements de référence* » n'est pas vraiment sérieux. On oublie que le P.C. allemand fut longtemps le plus fort des P.C. occidentaux, que le P.C.F. comme le P.C.I. passèrent par des phases de grande faiblesse.

On gomme toute la réalité des forces sociales et de leur évolution, toute la complexité des rapports politiques. En revanche, le concept de culture politique permet d'éviter les analyses de classe précises et de bricoler une classification fort commode du mouvement ouvrier.

« *Nous utilisons le qualificatif de social-étatique pour désigner une culture politique dominante à gauche dont les pratiques et les représentations convergent vers l'image d'un centre de la société et du changement social qui se trouve être l'Etat.* » A ce niveau de généralité, il est clair que l'on a un fourre-tout politique où l'on peut ranger aussi bien les jacobins de 93 que les guesdistes d'avant 1914, les réformistes que les révolutionnaires, les disciples de Rosa Luxembourg que les émules de Staline, car les objectifs des uns et des autres passent par la conquête du pouvoir central.

L' « expérimentation sociale »

Il est vrai que pour les révolutionnaires autogestionnaires se pose une véritable question : celle de savoir quel rôle jouent les masses avant, pendant et après cette conquête. C'est cela qui les sépare dans leur stratégie comme dans leur concept du parti et du pouvoir à la fois des communistes de type stalinien et des sociaux-démocrates.

Mais cette question est évacuée dans la classification qui nous est proposée et qui permet tous les amalgames. Rosenvallon et Viveret, qui ne se refusent aucune des facilités des « nouveaux philosophes », font du marxisme le principal pilier de la culture « social-étatique », laquelle est porteuse du « germe totalitaire ». Et, si l'on objecte qu'il y a dans le marxisme la plus forte critique de l'Etat et le projet le plus clair de son dépérissement, on répondra que c'est précisément là que gît le danger, car la volonté de réaliser une société sans classes et sans Etat conduit nécessairement au totalitarisme. Ce procès du marxisme n'est pas fondamentalement nouveau. Mais il était généralement le fait de critiques de droite. Ce n'est pas l'un des moindres effets du stalinisme que de leur donner un large crédit à gauche. De ce crédit, Rosenvallon et Viveret usent abondamment. Le P.C. étant, expliquent-ils, le principal agent de la culture « social-étatique », si le P.S. ne veut pas rester « idéologiquement dépendant », il doit refuser cette culture, identifiée au marxisme et incluant, par voie de conséquence, le risque totalitaire.

On saisit peut-être mieux dès lors le sens de l'offensive que mène le courant rocardien et les raisons de l'écho qu'elle rencontre, bien au-delà du P.S., dans un large secteur de l'opinion. Il s'agit d'opérer, dans le mouvement ouvrier, la rupture avec tout ce qui, peu ou prou, se rattache au marxisme. Le projet de renouveler de fond en comble l'identité du P.S. ne peut manquer de susciter l'intérêt dans les milieux les plus divers.

Mais quelle serait cette nouvelle identité ? Elle se caractérise, selon Rosenvallon et Viveret par « *le projet d'une autonomisation croissante des acteurs sociaux et d'une autorégulation poussée aussi loin que possible des systèmes humains* ». Ainsi définissent-ils la nouvelle culture politique « autogestionnaire ». Cette définition ne manque pas de souplesse. Elle fait de l'autogestion une tendance ou une série d'expériences compatibles avec les environnements socio-économiques ou politiques les plus variés. La stratégie qui en résulte ignore, très logiquement, la question de la conquête du pouvoir central. Elle se fonde sur le développement de l'« expérimentation sociale » conduite par des « entrepreneurs sociaux ».

Ce n'est pas que, du côté rocardien, on renonce au pouvoir. On continuera, bien entendu, à y aspirer dans le cadre institutionnel et notamment en ce qui concerne le pouvoir présidentiel. Mais ce qu'il faut souligner, c'est que la question du pouvoir politique est totalement dissociée de la question de l'autogestion comme en est dissociée celle des structures économiques. La rupture avec le marxisme, c'est aussi l'abandon de la liaison autrefois affirmée entre autogestion, pouvoir des travailleurs et socialisation des moyens de production. C'est cet abandon que révèle à l'examen le thème des « deux cultures ».

(*) Membre du bureau politique du P.S.U.

(1) Ed. du Seuil, 1977.

Une théorie de la pratique

par Maurice DUVERGER

LA social-démocratie fait partie de notre patrimoine national d'injures et de nostalgies. Enfer de la gauche et paradis de la droite sur le plan verbal, elle demeure en fait très mal connue de nos compatriotes. Voici que trois livres nous en proposent en même temps des images fort différents. Le premier reste fidèle aux clivages habituels. « *Ah ! si nos socialistes étaient sociaux-démocrates* », soupire-t-on à l'U.D.F. « *Vous voyez bien qu'ils le sont* », clame-t-on au P.C.F. Un petit ouvrage collectif vient rappeler cette position communiste (1). Sa parfaite orthodoxie le rendrait tout à fait reposant et quelque peu lassant si la préface écrite par Marie-Claude Vaillant-Couturier n'y mettait du piment en affirmant que l'« omniprésence » de la social-démocratie allemande autorise à parler de « la main de Bonn ». Le lecteur jugera si l'on peut ajouter « C.Q.F.D. » au terme de cent soixante-quinze pages où la litanie est sans cesse reprise.

Il la rapprochera des articles proposés en mars dernier dans le numéro 41 de la revue *Faire*, qui viennent d'être publiés en livre de poche (2). Sur les rapports des partis et des syndicats, sur les socialismes allemand, anglais et suédois, on peut ainsi comparer les interprétations des deux partenaires de la gauche désunie. Michel Rocard relance la balle dans le camp des communistes. Leurs invectives contre la social-démocratie camoufleraient un meurtre du père. Lénine n'a-t-il pas adopté les idées de Kautsky sur l'organisation du parti et le rôle dominant de l'Etat ? Mais c'est forcer les choses qu'opposer à cette « matrice culturelle commune » un socialisme autogestionnaire échappant du même coup à l'étiquette infamante que le P.C.F. lui colle sur le dos. On admire l'habileté tactique, sans être convaincu. Moins directement engagé, l'article de Jean-Paul Martin sur les rapports du marxisme et de la social-démocratie - suggère des hypothèses stimulantes.

Il constitue une excellente introduction au troisième ouvrage, celui d'Alain Bergounioux et Bernard Manin, *la Social-Démocratie ou le compromis* (3). D'emblée, ses auteurs se placent sur un plan différent des deux livres précédents, qui sont des armes politiques. Eux ne veulent pas juger, mais comprendre. Leur objectif est « *de donner un contenu conceptuel clairement articulé au terme de social-démocratie* », en considérant celle-ci dans son développement, suivant une démarche théorique plutôt qu'historique. La place manque pour décrire ici les étapes de la rencontre difficile entre le socialisme et la démocratie, jalonnées par l'évolution de Marx et surtout d'Engels à l'égard du suffrage universel, le grand combat entre l'orthodoxie et le révisionnisme dans le S.P.D. d'avant 1914, la remarquable critique du bolchevisme par Kautsky, l'apparition des nationalisations et du planisme entre les deux guerres, la marche vers l'état de bien-être.

Le pluralisme intérieur

Au terme de cet acheminement, ont voit que la social-démocratie repose d'abord sur de véritables partis de masses, profondément enracinés dans la classe ouvrière. Aujourd'hui encore, plus de 40 % des adhérents du S.P.D. sont des ouvriers et plus de 30 % sont des employés. En Grande-Bretagne, près de 90 % des membres du Labour sont affiliés collectivement, par l'intermédiaire des syndicats. En Suède, le parti comporte plus de 60 % de syndicalistes. Les social-démocraties se caractérisent encore plus par le quasi-monopole de la représentation des travailleurs, à travers un parti étroitement soudé à une confédération syndicale unique ou très fortement dominante, et lié à une constellation de mutuelles, de coopératives et d'associations diverses. Seuls, les partis communistes présentent ce caractère au même degré, mais seulement dans les pays de l'Est. En Occident, leur développement divise la représentation de la classe ouvrière, dont une fraction notable se reconnaît dans des partis socialistes, malgré tout déportés vers les classes moyennes.

En second lieu, les social-démocraties « *sont des partis conflictuels qui laissent se cristalliser en leur sein des lignes politiques diverses, sans que pour autant leur unité soit jamais rompue* ». Rallié au marxisme à son congrès d'Erfurt, en 1891, le S.P.D. a été confronté au révisionnisme quelques années plus tard. Tout en le condamnant, il n'a pas exclu son promoteur. La querelle Bernstein-Kautsky a rythmé jusqu'en 1914 toute la vie d'un parti qui était alors le phare du socialisme mondial. Dans l'après-guerre, la social-démocratie autrichienne a repris le flambeau. Même les partis moins sensibles aux débats idéologiques, comme le Labour britannique, connaîtront toujours un affrontement plus ou moins vif entre une aile droite modérée et une gauche qui défend le collectivisme, dont la clause IV des statuts fait l'objet final du parti. Si raisonnable qu'il apparaisse, le S.P.D. d'Helmut Schmidt a ses « Jusos », plus ou moins marxistes. Le parti d'Olof Palme a son Meidner, auteur d'un projet de contrôle syndical des entreprises qui pourrait aller loin.

Ce pluralisme intérieur n'est pas une habileté stratégique. Il reflète la diversité de la classe ouvrière, au fur et à mesure de l'évolution des sociétés d'Occident. Il se retrouve plus ou moins au cœur même de chaque travailleur, mieux intégré dans un monde plus vivable, mais rêvant de « changer la vie » malgré tout. Au fur et à mesure qu'ils se constituaient en classe, à travers un parti et un syndicat fortement unis, les travailleurs ont constaté que le suffrage universel et la démocratie leur donnaient des moyens efficaces de transformer leur condition. Ils ont cessé de n'avoir « *rien à perdre que leurs chaînes* ». Alors, la théorie préconçue est entrée en conflit avec la pratique vécue. La classe ouvrière ne s'est pas conformée au modèle imaginé par Marx avant qu'elle ait pu s'organiser en classe. A travers la social-démocratie, elle a édifié elle-même la théorie de sa pratique.

Ce perpétuel compromis intérieur tend vers un compromis extérieur. Le premier a permis aux partis sociaux-démocrates de rester enracinés dans une classe ouvrière dont ils maintenaient l'unité. Le second assure le maintien et le développement de la démocratie en la transformant profondément.

Ces quelques propos n'épuisent pas la richesse d'un livre qui oblige à regarder le socialisme d'un œil neuf et à poser dans toute son ampleur le problème de ses rapports avec la démocratie. Tant que la lutte des classes est conçue comme devant finalement entraîner la destruction de l'une et le règne de l'autre, elle tend nécessairement vers la dictature d'un appareil totalitaire. Tant que cette lutte est niée par la classe dominante, qui cherche ainsi à empêcher l'ascension de la classe dominée vers une position moins inégale, la démocratie reste formelle. En donnant aux travailleurs le moyen de peser efficacement sur le patronat pour établir avec lui des compromis successifs à travers un pluralisme fondé sur une incessante compétition, les partis sociaux-démocrates développent une démocratie réelle. Ajoutons que, en même temps, ils mettent la classe ouvrière dans une situation matérielle et morale, économique et politique, incomparablement plus élevée que celle des travailleurs dans les pays de l'Est, c'est-à-dire plus proche du socialisme.

(1) J.-C. Poulain, G. Streiff, C. Bernas, G. Cornillet, C. Montagny, N. Bourdin. : *la Social-Démocratie au présent*. Ed. Sociales. 175 p.

(2) *Faire : Qu'est-ce que la social-démocratie ?* Coll. « Points », Le Seuil. 122 pages.

(3) A. Bergounioux et B. Manin : *la Social-Démocratie ou le compromis*. Presses universitaires de France, 216 pages.

Nouvelle gauche

par GUY GENNESSEAUX (*)

APRES s'être longtemps installé dans la tempête, le baromètre de l'union de la gauche se trouve aujourd'hui immuablement fixé aux pluies et aux vents. Au milieu de cette longue dépression, le parti communiste, des trois partis qui constituaient l'union de la gauche, est celui qui demeure le plus ferme sur son socle ; il reste et restera le P.C., contrairement aux prévisions de ceux qui ont trop souvent pris leur désir de le voir disparaître pour des réalités.

Le P.S. quant à lui s'enlise, pour le non-initié, dans un long combat confus d'hommes et d'idées ; comme au meilleur temps du radicalisme où il y avait autant de présidents que de militants, il y aura bientôt autant de courants que de responsables... ce qui est somme toute intellectuellement du moins plus réconfortant mais aussi dérisoire pour les non-initiés à la dialectique P.S.

Le M.R.G. a décidé le 28 avril, après avoir comptabilisé laborieusement une série de sauvetages miraculeux lors des élections cantonales, grâce à l'appui du P.S., qu'il n'a pas les moyens de se lancer dans un « mano à mano » avec les autres partis lors de cette élection du Parlement européen.

Cette décision sage pour les uns, catastrophique pour les autres, assure la permanence d'une grave réalité, à savoir que le M.R.G. ne sert plus à rien sinon à sauver quelques personnalités à chaque élection quel qu'en soit le type, quel qu'en soit le thème; quel qu'en soit le mode de scrutin.

Le naufrage du radicalisme est inscrit dans cette perspective rituelle qui débouche éternellement sur l'alliance avec un autre pour sauver les meubles.

Après tout, cela témoigne d'un courant de pensée plus large que pourrait le laisser supposer le résultat des élections, dans la mesure ou l'on se contente des déclarations réatement optimistes de certains dirigeants du M.R.G. qui font de leur parti le cinquième parti de France.

Pour notre part, nous pensons plutôt qu'il s'agit de l'expression plus modeste d'un sauve-qui-peut-général. Là-dessus se greffe parallèlement un problème de générations... le combat pour un idéal fondé sur l'idéologie du radicalisme identifié par Gambetta ou Mendès France n'intéresse plus que les congressistes radicaux.

Pourtant, il existe une aspiration profonde dans ce pays à un changement qui porte en lui-même de « nouvelles responsabilités », ce qui aurait pu se faire si le M.R.G. avait bien voulu constater que l'héritage du radicalisme, loin d'être un cadeau empoisonné, peut être le véhicule d'une démarche patiente et longue, certes conduisant à la redéfinition d'une « nouvelle gauche ». Mais pour ce faire, il aurait fallu avoir le courage de tirer un trait sur les cinq années que nous venons de vivre fidèlement à côté de nos partenaires P.S. et P.C., et regarder l'avenir d'un autre œil que celui des élections cantonales.

Dans ce chaos, l'électeur français, en ne cessant d'apporter, avec une certaine fidélité touchante, son soutien aux deux grands partis de la gauche (probablement avant tout par réaction contre un gouvernement qui ne lui apporte aucune satisfaction) ne leur rend pas service ; il entretient ainsi le mythe que cette gauche, telle qu'elle est actuellement, porte encore en elle-même la dynamique nécessaire aux profonds changements dont le pays a besoin, et Michel Rocard vient, lui aussi, indirectement, d'en subir les conséquences. Les électeurs suivent faute de mieux... ils sanctionnent la droite, très bien ; mais ils pourraient sanctionner aussi la gauche.

Qui est qui ? Qui veut quoi ?

Avec cela le temps des illusions durera encore longtemps. C'est justement le temps de la redistribution des cartes qu'il faut envisager. Voir même changer de jeu.

De la belote qui peut se jouer à deux dans le cadre des élections législatives nous sommes passés au bridge, avec les élections européennes, qui se jouent à quatre. Avec ce nouveau jeu, les quatre grandes familles entament une nouvelle partie, mais on ne voit pas comment se forment les équipes... cela implique-t-il une nouvelle donne de la politique interne ? En tout cas, ce changement de jeu entraîne une grande confusion qui n'est pas de nature à donner au débat d'actualité qui se pose aujourd'hui avec l'Europe la clarté nécessaire pour que les Français se sentent concernés. C'est pourquoi, dans ce contexte éminemment essentiel, il serait temps de jeter les masques et de dire clairement qui est qui, qui veut quoi. Il y a plusieurs méthodes pour jouer au bridge, mais il est interdit d'annoncer une méthode de jeu et de ne pas la respecter.

Les quatre grandes familles assises actuellement à cette table feraient bien de s'inspirer de cette règle.

Pour notre part, nous avons dit clairement qu'il y avait une aspiration profondément européenne dans ce pays, et que ce courant nous pensions, nous voulions l'incarner avec tous ceux qui veulent donner une réponse communautaire aux défis qui sont posés aujourd'hui à la France et à l'Europe par l'ensemble des nations du monde.

C'est paradoxalement à l'intérieur de ce combat européen conscient des nouvelles solidarités qui doivent surgir que la France a le plus de chance de développer son génie et ses intérêts.

Pourquoi redouter la capacité économique de l'Allemagne, la technologie avancée des pays nordiques, la sagesse anglaise, et la France peut justement être la synthèse de tout cela ?

Le nationalisme n'est pas l'isolationnisme. Bien au contraire, que rêver de mieux qu'une France moderne et forte ? Et pourquoi pas la première place dans une Europe très unie ?

Ce courant, nous voulons le capter et il n'a de chance d'être un fleuve important que s'il s'illustre dans le dépassement des clivages de la politique intérieure.

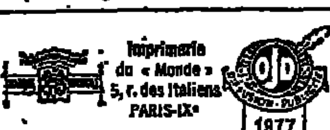
C'est en ce sens que doit être aussi tractée à l'intérieur des partis politiques actuels français, la définition d'une nouvelle gauche où ne sera pas inscrite sur le fronton de son siège : « D'où viens-tu, pour qui as-tu voté aux présidentielles de 1974 », mais, bien au contraire, la formule : « La porte est ouverte à tous les Européens qui veulent inscrire le débat dans un autre registre, à une autre échelle. »

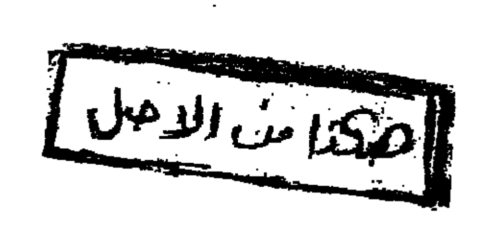
Il faut relever ce défi qu'est l'Europe. Pour ce, nous ne devons pas être des Européens honteux, selon la formule de Robert Fabre ; si nous y parvenons notamment par la participation, à la table des élections européennes, d'une nouvelle équipe, alors le jeu actuel des fausses convictions sera troublé.

Peut-être aurons-nous à nous féliciter de voir ensuite naître cette nouvelle gauche que le pays attend ?

*Délégué général F.D.R.-U.N.E.P., conseiller de Paris.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





Le Monde

étranger

CHINE

La guerre idéologique entre Hanoï et Pékin risque de s'étendre à toute l'Asie du Sud-Est

La victoire vietnamienne contre le Cambodge et l'occupation du pays qui a suivi ont montré qu'un régime manquant de soutien populaire et isolé diplomatiquement n'a guère de chances de résister à un adversaire déterminé. Elles soulèvent aussi une question sur les objectifs que poursuivent les dirigeants d'un Vietnam dont le nationalisme avait bénéficié d'un soutien immense lorsqu'il luttait contre les Etats-Unis et leur régime de Saigon : ce nationalisme, une fois victorieux, ne s'est-il pas senti trop à l'étroit sur son propre sol et ne s'attribue-t-il pas une vocation à l'échelle indochinoise, voire de l'Asie du Sud-Est ? La *« marche vers le sud »*, constante de l'histoire vietnamienne des derniers siècles, ne serait-elle pas en train de reprendre, vers l'ouest cette fois ?

Certains indices sont troublants : ils laissent penser que le renversement du régime khmer rouge de M. Pol Pot aurait été prévu de longue date. La question avait été discutée dès 1970, selon M. Hoang Tung, rédacteur en chef du quotidien du P.C. vietnamien, le *Nhan Dan*, cinq ans avant que les communistes khmers ne parviennent au pouvoir. Les fort succinctes biographies officielles des numéros un et deux du régime provietnamien de Phnom-Penh, le président Heng Samrin et l'« homme fort », M. Pen Sovan, chef de l'armée et d'un P.C.K. *« authentique »*, révèlent qu'ils ont servi comme officiers de l'armée vietnamienne depuis le milieu des années 50 ; le second a pris le maquis contre les Khmers rouges dès 1973, soit plus de quatre ans avant que Hanoï ne décide d'en finir avec M. Pol Pot.

M. Pen Sovan fait fort probablement partie de ces Khmers vietminhs réfugiés à Hanoï après 1954 et parmi lesquels le Vietnam a choisi les cadres d'un P.C., les embryons d'une armée et d'une administration fidèles. Cette structure — mise « en hibernation » en attendant le moment opportun — aurait été constituée alors que Hanoï soutenait officiellement le neutralisme du prince Sihanouk ; elle a continué d'exister — en dépit des efforts des Khmers rouges pour l'éliminer — pendant la guerre du Cambodge, puis pendant les trois ans d'existence du Kampuchéa démocratique, avec lequel le Vietnam entretenait des relations diplomatiques.

La *« libération »* d'une population victime d'atrocités et les incidents de frontière avec le Vietnam ne seraient donc pas les seules raisons de l'attaque vietnamienne, puisqu'ils étaient imprévisibles lorsque Hanoï commença à former « ses » Khmers, il y a vingt-cinq ans. Le Vietnam ne pouvait-il déjà plus tolérer un voisin indépendant, voire hostile, tout comme la Chine n'acceptait pas un Vietnam aligné sur Moscou ? Phnom-Penh refusant, contrairement à Vientiane, une solution pacifique, la guerre ne semblait-elle pas le seul moyen de convaincre les Khmers de *« coopérer dans tous les domaines »* avec Hanoï, qui n'a commencé à dénoncer les méfaits de M. Pol Pot que l'an dernier ?

Le premier échange de prisonniers de guerre entre la Chine et le Vietnam a eu lieu lundi 21 mai à la frontière des deux pays. Cent vingt Vietnamiens, malades ou blessés, ont été libérés en échange de quarante-trois Chinois. De nouvelles conversations devaient avoir lieu mardi pour étudier la libération d'autres prisonniers.

La délégation chinoise aux pourparlers de Hanoï a regagné Pékin lundi. Elle a été reçue par M. Huang Hua, ministre des affaires étrangères. Ce dernier aurait, selon l'A.F.P., déclaré la semaine dernière que son pays s'opposait pour le moment à la réunion d'une conférence internationale sur l'Indochine, comme l'avait proposé le prince Sihanouk.

La situation au Cambodge ne serait pas si claire que le prétendent la propagande et les rares témoins invités à Phnom-Penh sous la supervision d'accompagnateurs vietnamiens. Depuis janvier, les responsables de l'information à Phnom-Penh viennent du ministère vietnamien des affaires étrangères et sont placés sous la direction d'un ancien vice-ministre, M. Ngo Dien ; ce dernier superviserait même des dépêches de l'agence khmère S.P.K., aucun dirigeant du nouveau régime ne parle de langue occidentale et pourtant l'agence S.P.K. émet en français...

De telles pratiques, jointes à la présence d'un corps expéditionnaire vietnamien, ne sont pas pour renforcer la crédibilité du régime de M. Heng Samrin. D'autant que ce dernier est lié au Vietnam par un traité qui légalise la présence des soldats et « conseillers » de Hanoï. Les deux chefs des offensives de 1975 contre Saigon et de décembre-janvier contre Phnom-Penh, le général Van Tien Dung et M. Le Duc Tho, sont responsables de la situation au Cambodge et sont assistés par des membres du politburo du P.C.V., du gouvernement et de la sécurité. On compterait parmi eux les deux frères de M. Tho, MM. Dinh Duc Thien, ministre du pétrole, et Mai Chi Tho, chef de la police de Ho-Chi-Minh-Ville. Selon l'envoyé spécial de l'A.F.P. à Phnom-Penh, en mars, un cadre sur quatre et un soldat sur onze seulement étaient khmers.

Le régime semble par ailleurs devoir faire face à des rivalités internes. L'un de ses chefs, M. Mok Sakun, apparemment en excellente santé il y a quelques semaines, est mort récemment des suites d'une *« longue maladie »*. Radio Phom-Penh a dénoncé le 13 mars la *« concussion »*, les *« vols »*, les *« viols »* et le *« népotisme »* dont sont responsables certains cadres. Selon des reportages télévisés, des milliers de personnes attendent aux portes de Phnom-Penh ou d'autres villes l'autorisation de rentrer chez elles, sous le prétexte que les conditions de vie dans les villes ne sont pas assez bonnes. Pourquoi de telles mesures à l'encontre de gens victimes de M. Pol Pot, s'il n'y a rien à cacher à Phnom-Penh ? D'autant que ces malheureux risquent de souffrir encore plus que les paysans des épidémies et d'une famine qui pourrait faire, avant la prochaine récolte de riz, des milliers de morts qui s'ajouteraient aux victimes de la guerre.

Des troupes laotiennes au Cambodge

Ce sont les soldats vietnamiens qui, avec le soutien soviétique, portent le poids de la guerre contre des maquisards. Ceux-ci, en dépit de revers cuisants, ne peuvent que tirer avantage de la saison des pluies et de la méfiance séculaire des Khmers envers leurs voisins vietnamiens.

Si elle ne suit pas les Khmers rouges, la population ne paraît guère enthousiaste envers les *« libérateurs »*. Comment lui expliquer que le *« mauvais P.C.K. »* de M. Pol Pot a été remplacé par le *« bon P.C.K. »* de M. Pen Sovan, ou que les nouvelles coopératives seront meilleures que les anciennes ? Lui a-t-on demandé si elle voulait passer d'un communisme à un autre ? Si elle est d'accord pour s'engager aux côtés du Vietnam et du Laos dans la lutte contre la Chine ? Certains ne préféreraient-ils pas le prince Sihanouk ? D'autant que bien des Khmers n'ont pas oublié la tentative d'annexion du Cambodge par l'empire d'Annam, il y a cent quarante ans (1).

Au Laos, où stationne un corps expéditionnaire vietnamien de plusieurs dizaines de milliers d'hommes, aux termes d'un traité signé en 1977, la situation n'est pas non plus très bonne ; le déficit alimentaire demeure préoccupant et, malgré des opérations de pacification vietnamiennes, les rébellions n'ont pas été écrasées : *« réactionnaires »*, soutenus de Thaïlande, au Sud, Méos au nord de Vientiane, sous influence chinoise. Le gouvernement n'est pas aussi uni qu'il le le paraît. En septembre, le chef de l'Etat, le prince Souphanouvong, avait critiqué ceux qui voulaient brouiller le Laos avec la Chine ; il visait le Vietnam (*le Monde* du 16 décembre 1978).

Depuis, le Laos s'est officiellement aligné sur Hanoï dans le conflit qui l'oppose à la Chine. Il n'avait guère le choix. Vientiane a, toutefois, pris la précaution, en demandant en mars à Pékin de retirer ses experts et constructeurs de route, de remercier la Chine de son aide passée et d'invoquer une *« situation actuelle difficile et complexe »*. Pékin avait répondu le 28 mars par un article intitulé : *« Que s'est-il passé récemment au Laos ? »*, en affirmant que les Laotiens n'ont plus de liberté de décision et en épargnant les dirigeants de Vientiane.

Les dirigeants laotiens ont-ils accepté de leur plein gré de se priver d'une partie de leurs maigres ressources au profit du Cambodge, et d'y envoyer des unités de leur petite armée, laissant encore plus aux Vietnamiens le soin d'assurer leur sécurité ? Cette dépendance se perçoit aussi sur le plan idéologique : depuis quelques semaines, selon la *Far Eastern Economic Review* de Hongkong, les cadres laotiens doivent expliquer à leur population que ce ne sont pas les Vietnamiens — dont ils voient les soldats régulièrement — qui les menacent, mais des Chinois. Ils doivent aussi faire comprendre aux paysans que l'idéologie chinoise est mauvaise car elle est *« paysanne »* et non *« ouvrière »*, comme celle en honneur à Hanoï. Or il n'y a pratiquement pas d'ouvriers au Laos.

Début avril, le premier ministre, M. Kaysone Phomvihane, que l'on dit très proche de Hanoï, s'est rendu en visite officielle à Bangkok. Il y a conclu un accord qui prévoit la collaboration des deux pays pour écraser les insurrections qui persistent sur leur territoire : *« réactionnaire »* au Laos, *« communiste »* en Thaïlande. Or, jusqu'au début de l'année, les guérillas du P.C. thaïlandais avaient leurs bases arrière au Laos et au Cambdoge. Le renversement de la politique laotienne à l'égard du P.C.T. — prochinois — est directement inspiré par Hanoï, qui, ces dernières semaines, s'est déchaîné contre les mouvements révolutionnaires du Sud-Est asiatique, devenus, depuis sa rupture avec Pékin, des *« groupuscules de terroristes à la solde du maoïsme »*.

Depuis des années, Hanoï a cherché à influencer les P.C. de la région, formant des cadres au Vietnam et les renvoyant ensuite chez eux pour tenter de promouvoir une ligne *« correcte »*. Dès 1975, un responsable vietnamien nous avait affirmé que les P.C. birman et thaïlandais changeraient de ligne dans les années suivantes, et avait manifesté son intérêt pour la situation *« révolutionnaire »* en Malaisie. Aujourd'hui, les maquis thaïlandais, coincés entre l'armée thaïlandaise et les *bodois* vietnamiens qui occupent le Cambodge, craignent que la collusion entre ces deux forces ne parvienne à mettre fin à une résistance qui dure depuis 1965. Hanoï ne leur laisserait donc le choix qu'entre se soumettre ou risquer de disparaître. S'ils se soumettaient, ils bénéficieraient du soutien vietnamien, mais devraient rompre avec Pékin. Dès lors, rien n'empêcherait le Vietnam — appuyé par le Kremlin — de venir au secours d'un *« mouvement populaire »* en butte à la *« répression réactionnaire »* de Bangkok. En Birmanie, le P.C. est lui aussi menacé d'éclatement depuis l'an dernier.

Poussé par des souvenirs historiques et par l'ambition de Moscou, qui bénéficie pour la première fois de points d'appui en Asie du Sud-Est, disposant en Thaïlande de dizaines de milliers de Vietnamiens accusés par Bangkok de jouer le rôle de *« cinquième colonne »*, le Vietnam semble avoir étendu sa politique à la dimension de la région. Voilà qui n'est pas pour rassurer les pays pro-occidentaux regroupés au sein de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (A.S.E.A.N.), formée en 1968, en pleine guerre d'Indochine.

Des observateurs américains remarquent avec ironie que les troupes vietnamiennes qui combattent les Khmers rouges le long de la frontière thaïlandaise se trouvent dans la même position que les troupes américaines qui, en 1970, combattaient le Vietcong le long de la frontière cambodgienne. Pour détruire les *« sanctuaires »*, MM. Kissinger et Nixon avaient décidé de passer la frontière et d'envahir le Cambodge. Le résultat n'avait guère été concluant. Aujour, les Vietnamiens, qui ont déjà mené des opérations en territoire thaïlandais, menacent de tenir la Thaïlande pour *« responsable des conséquences »* si elle continue d'aider les Khmers rouges ou nationalistes. Les stratèges vietnamiens, persuadés de leur invincibilité, ne risquent-ils pas à leur tour de sombrer dans cette *« escalade »* qu'ils dénonçaient *jadis ?*

Il est clair que le nationalisme pris le pas sur l'idéologie et que le socialisme ne sert plus que de maquillage aux intérêts des pays de la région. Comme aux plus beaux jours de l'ère stalinienne, le *« frère »* devenu ennemi est dénoncé comme l'adversaire principal bien plus que l'*« impérialisme »* ou le *« capitalisme »*. *L'internationalisme prolétairen »*, sert de justification au Vietnam pour asseoir sa suzeraineté sur ses voisins, projet qu'un siècle de période coloniale avait fait oublier. Exsangue et famélique, incapable de se reconstruire ou de se développer, dépendant de plus en plus de l'U.R.S.S., le Vietnam ne serait-il pas tenté par l'aventure extérieure, par une fuite en avant faisant oublier à la population les difficultés du jour ou en en faisant porter la seule responsabilité par la Chine, *« ennemi héréditaire »* ? Celle-ci pour sa part, ne veut pas plus qu'il y a mille ou deux mille ans voir un Vietnam puissant menacer la paix à son frontière du Sud, et tente de tirer profit de la crainte qu'inspirent dans la région les dirigeants de Hanoï.

PATRICE DE BEER.

(1) Adhémard Leclère, *Histoire du Cambodge*, Paul Geuthner, 1914, et la thèse de M. David Chandler, *Cambodia before the French : politics in a tributary Kingdom, 1794-1848*, University of Michigan, 1973.

● RECTIFICATIF. — L'album de photographies commenté par Han Suyin et intitulé *la Chine aux mille visages*, dont il a été rendu compte dans *le Monde* du 18 mai, est vendu au prix de 190 F et non 280 F comme il a été écrit par erreur, nous précise son éditeur, Eric Baschet.

Les « enfants gâtés » exagèrent !

De notre correspondant

Pékin. — Chaque régime a ses *« enfants gâtés »*. La Chine n'échappe pas à ce phénomène et *le Quotidien du peuple* lui a consacré, jeudi 17 mai, un commentaire sévère pour les fils et filles de cadres supérieurs qui *« ne songent qu'à leurs loisirs, détestent travailler, vivent dans les privilèges et traînent dans le confort »*.

Sans doute l'influence nocive de Lin Biao et de la *« bande des quatre »* joue-t-elle un rôle dans cette dégénérescence morale, mais l'organe du P.C. met plus particulièrement en cause la responsabilité de parents imbus, semble-t-il, de *« préjugés féodaux »* et pour lesquels il est naturel que *« si le père est noble, les honneurs reviennent aux enfants »*. Les passe-droits aussi, voire les protections nécessaires en cas de délit pour échapper aux rigueurs de la loi. Sur le plan strictement moral, trop de parents haut placés se préoccupent de *« laisser à leurs enfants le maximum d'argent, une maison confortable »*. Peut-on s'étonner dès lors qu'ils *« se laissent aller à la paresse »*, et portent tort ainsi à la réputation du parti ? *« Trop de richesse matérielle affecte souvent la volonté,* observe *le Quotidien du peuple, mieux vaut de plus grandes dichesses spirituelles »*.

Les petits papiers de recommandation

Ce n'est pas la première fois que la conduite des *« enfants de cadres »* préoccupe la presse pékinoise. En décembre, *le Quotidien du peuple* avait évoqué les problèmes d'ordre public qui se posaient dans les ensembles de logements réservés au personnel du comité central et du gouvernement. A telle enseigne que des *« groupes de sécurité »* avaient été constitués dont faisaient partie des ministres et des vice-ministres, ainsi chargés de contrôler un peu le chahut de leur progéniture. On avait aussi rajouté quelques concierges supplémentaires...

Aujourd'hui, cependant, les petits méfaits d'une jeunesse dorée un peu trop bruyante ne sont pas seuls en cause. Les examens d'admission dans les universités auront lieu du 7 au 9 juillet et la période des inscriptions va s'ouvrir. Quel père de famille n'a le souci de voir son fils s'engager sur la voie d'une carrière prometteuse ? Or les places sont rares et il arrive, à en juger par de multiples témoignages, que de petits papiers circulent du haut en bas de la hiérarchie pour recommander tel ou tel candidat à la compréhension des examinateurs. Pour faire un exemple, un jeune homme du Shanxi, dont le père est membre du comité provincial du parti, vient d'être renvoyé de l'université de Pékin où il avait réussi à se faire admettre par la seule grâce de l'autorité paternelle.

Il y a pire, du moins du point de vue des autorités. *Le Quotidien du peuple* annonce que des sanctions seront prises contre les cadres *« qui laissent leurs enfants prendre connaissance des secrets du parti et de l'Etat »*. Chacun sait à Pékin qu'une bonne part des informations les plus inédites dont on pouvait faire la découverte en lisant les *dazibaos* affichés l'hiver dernier sur les murs de la capitale provenaient de jeunes ayant accès aux documents confidentiels qui traînaient sur les bureaux paternels. Fuites tout à fait involontaires. On eut l'impression, sur le moment, qu'elles servaient certains personnages du bureau politique, notamment M. Deng Xiaoping à qui il ne pouvait nuire de voir s'étaler au grand jour des révélations embarrassantes pour ses adversaires. C'était apparemment enfreindre la règle du jeu ; c'est pourquoi les organismes chargés du contrôle de la discipline au sein du parti — dont le patron n'est autre que M. Chen Yun, vice-président du comité central au même titre que M. Deng — sont invités à sanctionner de telles infractions.

ALAIN JACOB.

A travers le monde

Nicaragua

● LA VILLE DE JINOTEGA, à 160 kilomètres au nord de Managua, qui avait été investie dimanche par des guérilleros sandinistes est *« sous le contrôle »* de l'armée, a annoncé lundi 21 mai la garde nationale. D'autres sources font état cependant de la poursuite de violents combats dans les quartiers nord de Jinotega.

Pérou

● L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE a accordé lundi 21 mai le droit de vote aux deux millions d'analphabètes que compte le pays. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● M. SERGUEI LOSSEV a été nommé lundi 21 mai directeur général de l'agence Tass, en remplacement de M. Khatounsev, récemment décédé. Agé de cinquante-deux ans, M. Lossev occupait depuis 1978 les fonctions de premier directeur générale adjoint. Il a longtemps représenté l'agence à l'étranger, notamment aux Etats-Unis et en Israël. Il était devenu en 1972 chef du service étranger et l'année suivante directeur général adjoint. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

● LE MARECHAL TITO, rentré de Moscou le lundi 21 mai, s'est déclaré satisfait de ses entretiens avec M. Brejnev, qui ont favorisé une meilleure compréhension *« des points de vue respectifs faisant l'objet de divergences »*. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

LA CONFÉRENCE DE KIGALI

Organiser la coopération entre l'Afrique, l'Europe et le monde arabe

De notre envoyé spécial

Kigali. — La sixième conférence franco-africaine s'est ouverte, le lundi 21 mai, en présence de vingt-trois délégations (1), sur un incident de coulisses. Au moment même où M. Giscard d'Estaing achevait la lecture de son discours inaugural à la tribune du Centre d'échanges culturels franco-rwandais, une Caravelle décollait de l'aéroport de Kigali, à destination de N'Djamena, avec, à son bord, le général Djogo, vice-président du gouvernement provisoire tchadien, et les douze membres de la délégation qu'il dirigeait. Moins d'une demi-journée après leur arrivée dans la capitale rwandaise, les délégués tchadiens avaient décidé de rentrer chez eux.

Que s'était-il passé ? M. François Ngarukiyinjwali, ministre rwandais des affaires étrangères et de la coopération, a fourni cette version de l'incident : « *On sentait,* a-t-il dit, *qu'il valait mieux qu'il y ait un échange de vues sur le problème tchadien. J'ai été chargé d'informer la délégation tchadienne qu'elle devait attendre que la conférence étudie à huis clos les composantes de la situation. Or, la délégation a considéré qu'il valait mieux qu'elle reparte. Elle n'a pas été chassée. Elle est repartie trop tôt. Je devais lui demander d'être patiente.* »

Une « solidarité rayonnante »

Au cœur de cette affaire, se trouvait le problème de la représentation de la délégation tchadienne. Allait-elle participer au sommet à titre d'observateur ou à part entière ? La question était en suspens depuis quarante-huit heures. Un certain nombre de pays représentés à Kigali jugent, en effet, que la composition du gouvernement de transition de N'Djamena n'est pas conforme aux résolutions des deux conférences de Kano. En conséquence, ils avaient demandé que la délégation de N'Djamena ait seulement le statut d'observateur. Cette question devrait être examinée au fond. Elle aurait fort bien pu être réglée en faveur de la délégation tchadienne. Mais son chef, irrité qu'on puisse mettre en doute la représentativité de son gouvernement, n'a pas attendu la décision de ses pairs et a préféré claquer la porte.

Le geste de mauvaise humeur de la délégation tchadienne passe généralement ici pour une erreur politique. La conférence offrait, en effet, aux délégués de N'Djamena une excellente occasion de se faire connaître et d'exposer leurs points de vue. En quittant Kigali sur un coup de tête, ils se sont privés de cet atout et ont sans doute fait le jeu de leurs plus farouches adversaires : le gouvernement de Tripoli et les partisans du lieutenant-colonel Kamougué, chef de file des « Sudistes » tchadiens.

Cet incident mis à part, la première journée de la conférence de Kigali s'est déroulée sous le signe de la coopération et de la solidarité. Le discours de M. Giscard d'Estaing ne comprenait aucune réelle surprise. Réaffirmant les grandes lignes de la politique africaine de la France, le chef de l'Etat a développé les thèmes qui lui sont chers : priorité au développement, accroissement de l'aide aux investissements et examen des questions de sécurité sous leur angle économique.

Après s'être félicité de voir le dialogue franco-africain « *prendre progressivement la forme d'une solidarité active et rayonnante* », le chef de l'Etat a constaté que « *n'a pas disparu l'action des forces étrangères qui, sous couvert d'idéologie, cherchent à interférer dans les affaires internes des Etats* ». « *Dans ce contexte,* a-t-il poursuivi, *notre réunion d'hommes libres ayant clairement conscience de leur solidarité démontre que seules l'union et la concertation permettent d'avancer sur la voie du progrès... L'ambiance toute pacifique qui est celle de notre dialogue souligne le contraste avec les efforts de tous ceux qui ne songent qu'à multiplier les conflits.* »

A propos du renouvellement de la convention de Lomé, entre la C.E.E. et les Etats associés, il a affirmé qu'à la présidence des Communautés la France « *a accordé une priorité politique à cette négociation* ». « *La coopération multilatérale,* a-t-il ajouté, *ne peut remplacer la coopération bilatérale. Celle-ci a des mérites spécifiques reconnus de tous. Il faut donc veiller à établir l'équilibre entre les moyens consacrés à l'un et à l'autre.* » Après avoir rappelé la décision de la France d'annuler les dettes des huit Etats africains, représentant 1 milliard de francs, le président de la République a annoncé que « *la dotation d'investissements de la coopération sera portée à 1 milliard de francs à partir de 1980, ce qui représente une augmentation de près de 50 %* ».

M. Giscard d'Estaing n'a pas voulu éluder le problème de la sécurité, qui hante tant de dirigeants « *modérés* ». « *La France,* a-t-il dit, *sait bien qu'en dehors de la paix il n'y a pas de possibilité de croissance... Je considère que les aspects de ce problème général de la sécurité qui ne concernent pas les questions militaires débattues dans d'autres enceintes, mais qui ont un rapport direct avec nos préoccupations en matière de développement économique pourraient utilement retenir notre attention.* » Il a souhaité « *associer de plus en plus l'Afrique au grand-œuvre du désarmement* » et proposé d'étudier les moyens de « *limiter les importations massives d'armes* », et a fait allusion « *à la création de zones démilitarisées* ».

Au cours de la première séance de travail, M. René Monory, ministre de l'économie et des finances, a notamment déclaré que la France avait décidé d'accroître de 50 millions de dollars sa contribution au fonds africain de développement. La France augmentera aussi la part de son capital au sein de la Banque africaine de développement (BAD), en la portant à 12 % du total. Du même coup, la France deviendra un administrateur de cet organisme.

Les questions de sécurité

La lecture des rapports de M. Senghor consacrés aux projets du Commonwealth francophone et aux problèmes de sécurité devait constituer deux des temps forts de la journée de mardi. A cet égard, l'un des dirigeants les plus concernés par les problèmes de sécurité collective, M. Omar Bongo, président du Gabon, semble de plus en plus réservé à l'égard du projet de création d'une force interafricaine réunissant les pays « *modérés* ». « *La constitution éventuelle d'une force panafricaine,* a-t-il déclaré lundi, *doit être laissée aux soins de l'O.U.A. Nous avons donné mandat au président Senghor d'étudier les questions de sécurité. Si une force était créée au sein de la conférence franco-africaine, les autres pays ne nous le pardonneraient pas.* » En revanche, M. Bongo n'est pas hostile à la mise sur pied de « *pactes de défense dans le cadre des sous-régions de l'O.U.A., en Afrique centrale, par exemple* ».

Au sujet du projet de « *trialogue* », le chef de l'Etat gabonais a ajouté : « *Il faut que les Arabes comprennent que les pays africains ont rompu avec Israël uniquement par solidarité avec eux. Ils doivent, à leur tour, placer leur argent dans nos pays, et non à Genève ou aux Etats-Unis.* »

En marge de la conférence, l'« *affaire Bokassa* » continue d'alimenter la chronique. Il est de plus en plus douteux que les tragiques événements de Bangui, en avril dernier, soient, d'une façon ou d'une autre, évoqués dans les débats. Tous les chefs d'Etat africains interrogés à ce sujet, s'abritant le plus souvent derrière le paravent de la « *non-ingérence* », semblent, au contraire, vouloir éviter toute discussion sur la situation qui prévaut dans l'empire. La réaction de M. Senghor, présenté comme plus sensible que d'autres à la défense des droits de l'homme, est particulièrement édifiante : « *Il y a de nombreux pays en Europe où les droits de l'homme sont violés,* a-t-il déclaré lundi. *Je ne pense pas que l'empereur ait cherché le massacre d'enfants. Il y a eu probablement des bavures, mais pas de massacre délibéré. Il est temps que l'Europe ait le sens de la mesure.* » Pour sa part, le président Bongo considère qu'il s'agit d'une « *affaire intérieure* » et que l'empereur s'en est « *largement expliqué* ».

Reste l'attitude de la France. Selon l'entourage présidentiel, aucune rencontre n'aura lieu entre l'empereur et M. Giscard d'Estaing.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *Commentant les informations sur le massacre d'écoliers centrafricains,* la commission politique du Parlement européen, réunie à Paris lundi 21 mai, exprime dans un communiqué sa « *profonde préoccupation* » et « *demande que le Parlement européen enquête sur le bien-fondé de ces informations et reconsidère la décision de l'Assemblée consultative A.C.P.-C.E.E. (composée à parité de membres du Parlement européen et de représentants des Etats associés d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) de tenir sa prochaine réunion, cette année dans l'Empire centrafricain* ».

(1) Voir nos éditions d'hier. Les Seychelles, qui devaient participer à la conférence, n'ont pas envoyé de délégation.

Le « trialogue » proposé par la France

Sans toutefois utiliser dans son discours un néologisme qu'il avait forgé lors de sa conférence de presse du 15 février, le président Giscard d'Estaing a expliqué à Kigali ce qu'il entendait par le « trialogue », coopération organisée entre l'Afrique, l'Europe et le monde arabe. Il a déclaré à ce propos :

« *Il est nécessaire, pour l'équilibre du monde de demain, que l'ensemble des pays de l'Europe occidentale, d'Afrique et du Proche-Orient réfléchissent sur les moyens d'associer plus étroitement leur destinée (...) Il existe naturellement déjà de nombreuses manifestations de solidarité entre ces trois régions. Des relations bilatérales particulièrement denses tout d'abord, auxquelles s'ajoutent des relations au niveau multilatéral comme la convention de Lomé, le dialogue euro-arabe et la coopération afro-arabe. Mais elles restent, les unes et les autres, des approches partielles. Les premières sont fragmentaires, les secondes couvrent surtout le secteur économique.*

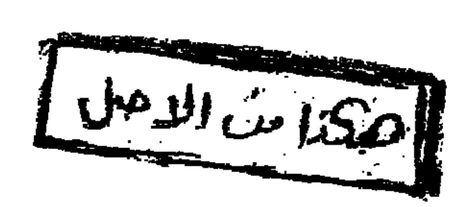
» *Ce que la France a présentement en vue, c'est une approche globale, c'est aussi une approche qui doit s'adresser à des ensembles cohérents d'Etats : l'Europe libérale et démocratique, les gouvernements africains reconnus par l'OUA, le monde arabe tel qu'il se reconnaît à travers la Ligue arabe. Mais il ne s'agit pas, non plus, de réunir des ensembles économiques tels que la C.E.E., l'AELE, l'OPEP ou les diverses organisations interafricaines. Notre proposition est plutôt de rapprocher des ensembles d'Etats, des ensembles humains tels qu'ils se regroupent spontanément eux-mêmes (...)*

» *L'approche que nous envisageons est essentiellement politique, elle pourrait se concrétiser dans une conférence au sommet rassemblant les hauts dirigeants des pays intéressés. Elle pourrait revêtir aussi la forme d'un document solennel, véritable charte de solidarité définissant les règles de conduite des Etats entre eux.*

» *Il est évident que l'organisation d'une rencontre de ce type et la mise au point d'une telle charte se heurteront à la diversité des pays et des intérêts concernés. Pour parvenir au but recherché, il faudra procéder par étapes soigneusement préparées.*

» *Dans un premier temps, et c'est ce qui est actuellement réalisé ici à Kigali, il s'agira d'établir une première prise de contacts avec les divers partenaires africains et arabes. Si ces contacts se révèlent, comme je l'espère, positifs, la France en rendra compte dans un deuxième temps à ses partenaires des Neuf et elle approfondira son initiative. Il va de soi que la réalisation de notre idée sera une tâche complexe et délicate.*

» *Sur le chemin du retour vers Paris, je compte m'en entretenir à Khartoum avec le général Nemeiry, président en exercice de la plus importante des organisations africaines, l'O.U.A. Si donc, vous voulez bien, mes chers collègues, nous apporter vos suggestions, je crois que nous pourrons travailler à développer et à préciser notre projet, cela pour le grand profit d'un ordonnancement paisible et plus équilibré de notre monde contemporain.* »



SUÈDE — Un entretien avec M. Ola Ullsten

(Suite de la première page.)

» Mais nous avons un projet dont je pense qu'il est le plus avancé techniquement qui existe au monde, et qui consiste à les enfouir dans des tunnels, sous les montagnes, sous la protection d'une série de barrières. En fin de compte, je crois qu'aujourd'hui le nucléaire est un problème plus politique que technique. Une chose est de résoudre les problèmes techniques, une autre de convaincre les gens que vous y êtes parvenu.

— Ne croyez-vous pas que cette observation puisse être étendue à beaucoup d'autres aspects du monde contemporain ? Les problèmes économiques, monétaires, etc., sont eux aussi très techniques et il n'est pas facile d'exercer sur eux un contrôle démocratique.

— Bien sûr, le développement technologique pose un défi à la société démocratique. Tout devient de plus en plus complexe et vous ne pouvez plus vous en tenir au type de solutions très simples auxquelles la démocratie nous avait habitués. Il faut de plus en plus de coopération entre ceux qui savent et le pouvoir politique.

Personne n'aime le nucléaire...

— Le référendum a pour objet de soustraire, en quelque sorte, le débat nucléaire à la politique. Cela signifie-t-il que le gouvernement demeurera neutre ?

— Non, nous ne le pouvons pas. Nous devons préciser notre position. L'opinion doit être amplement informée non seulement des risques inhérents à l'utilisation de l'énergie nucléaire mais aussi du coût d'une éventuelle renonciation. Personne n'aime le nucléaire. Je serais ravi si nous pouvions tout simplement dire : débarrassons-nous de ce truc-là. Mais c'est impossible. D'ailleurs, dans le référendum, il ne s'agit pas de dire : nous allons employer l'énergie nucléaire éternellement, ou nous y renonçons pour toujours. En ce qui concerne le gouvernement, nous demandons au peuple suédois d'approuver l'achèvement du programme actuel, avec six réacteurs en service et six en construction.

» Dans la campagne de référendum, il n'y aura pas des gens qui vont dire qu'il convient d'être nucléaire pour toujours et d'autres qui soutiendront le contraire. Des deux côtés on a la volonté de sortir du nucléaire. Personne évidemment ne peut préjuger les décisions du Parlement, mais pour autant que ce gouvernement est concerné, ce que nous allons dire, c'est O.K., achevons ce programme en cours. Cela prendra de trente ans à quarante ans, mais pendant ce temps il est possible que nous parvenions à développer d'autres sources d'énergie.

— L'opinion suédoise a-t-elle évolué ces derniers temps à propos du problème nucléaire ?

— Il y a eu des hauts et des bas. L'incident de Harrisburg a eu un énorme impact, spécialement sur le parti social-démocrate. M. Palme lui-même n'a pas changé d'avis sur le nucléaire, mais maintenant il est en faveur d'un référendum. On nous accuse de combattre en faveur de ce que préconisaient auparavant les sociaux-démocrates, alors qu'eux-mêmes vont demeurer neutres non seulement lors du référendum mais aussi lors des élections législatives de septembre prochain.

— Cela nous amène aux élections. Vous dirigez actuellement un gouvernement minoritaire qui bénéficie de la neutralité bienveillante des sociaux-démocrates. Croyez-vous que cette neutralité, après les élections, pourrait évoluer vers une forme de coopération ?

— Nous n'avons négocié avec eux que sur le problème nucléaire puisque c'était la condition qu'ils mettaient à laisser constituer un gouvernement libéral. Le projet de loi sur l'énergie a leur soutien, comme il a d'ailleurs celui des conservateurs, mais nous n'avons discuté d'aucun projet de coalition.

La lutte contre la bureaucratie

— L'un des aspects les plus frappants de votre programme est votre projet de lutte contre la bureaucratie. La Suède n'étant pas le seul pays à souffrir de ses excès, pouvez-vous dire comment vous la concevez ?

— Nous nous sommes efforcés de faire la distinction entre la bureaucratie tout court et la bureaucratie inutile. C'est de cette dernière que nous voulons nous débarrasser. Je n'aime pas l'idée qu'être libéral signifie qu'on est contre la loi et l'ordre, et contre une bonne administration. Nous en avons besoin. Mais avoir une administration efficace signifie que nous entreprenions un vaste nettoyage de tout ce qui est superflu.

» Nous avons commencé une croisade contre la paperasse inutile. Mais ce n'est qu'un début. Nous avons dit à tous les ministres qu'il fallait qu'ils examinent à fond leurs services, ceux dans lesquels on reçoit beaucoup de réclamations du public contre des réglementations malencontreuses, ceux où se produisent des frictions avec d'autres administrations. Au début, nous avons rencontré beaucoup de résistances, on nous disait que nous ne parviendrions à rien. Mais, maintenant, on enregistre un enthousiasme croissant pour cette entreprise, et nous avons déjà changé les réglementations dans cent soixante-dix cas.

» Il faut continuer, car la bureaucratie nourrit la bureaucratie. Chaque année, lors de chaque session parlementaire, on adopte une série de législations nouvelles qui contiennent des tas de choses qui ne sont pas nécessaires. Ce dont il s'agit, c'est de rendre plus faciles les rapports du public avec les autorités, d'essayer d'éviter de pénaliser les gens à tort. Par exemple, la loi prévoit que si vous traversez une rue quand le feu est rouge pour les piétons, vous devez payer une amende : la police n'en tient aucun compte. Mais pour construire un petit toit au-dessus de la porte de votre maison, vous êtes obligé de demander la permission : cela n'a pas de raison d'être.

» Dans tous les pays, vous trouvez des stupidités de ce genre. Il y a aussi des lois ou des règlements qui peuvent être justifiés, mais qui sont interprétés de manière absurde par tel ou tel service. Il faut apprendre à ces braves gens à se servir de leur cervelle, et à ne pas se contenter de lire les textes servilement. Cette tâche doit être menée à bien, parce que nous avons besoin d'une bureaucratie, et nous avons donc besoin que les gens comprennent son utilité.

— Cela signifie-t-il que vous envisagiez une réduction du nombre des fonctionnaires ?

— Non : les fonctionnaires sont aussi des citoyens, on ne peut les traiter comme des enfants. C'est à eux aussi à montrer le chemin.

— Vous envisagez également une réforme du système fiscal. Celui-ci a beaucoup attiré l'attention à l'étranger, spécialement à l'époque où Igmar Bergman a décidé de quitter la Suède parce qu'il jugeait excessifs les impôts qu'il avait à payer. En quoi consiste cette réforme ?

— Le cas d'Igmar Bergman fournit une bonne illustration d'une situation dans laquelle vous avez des lois qui sont bonnes, mais qui sont interprétées d'une manière stupide. Le projet de réforme vise les taxes dites marginales. Il existe en Suède un système progressif d'impôt sur le revenu. Nous ne combattons pas ce système en soi. Mais ce qui se produit, c'est que, dans le cas où vous touchez certaines ressources supplémentaires — augmentation de salaire, travail annexe, — vous pouvez avoir à payer jusqu'à 75 % ou 80 % de taxes sur ces ressources.

» Ce que nous avons proposé c'est de limiter la taxe sur ces ressources additionnelles. A défaut, il n'y aurait pratiquement aucune incitation pour les gens à gagner de l'argent. L'accepter serait s'exposer au développement de partis de type populiste, ce qui serait fort dangereux pour ce pays. Ou bien encourager les gens à prendre eux-mêmes l'économie en main : ce qui s'est passé déjà dans une large mesure. On a parlé de la Suède comme d'une société « sans recettes », ce qui signifie qu'au lieu d'être payé pour ce que vous faites vous êtes mis en quelque sorte à l'amende — ou bien que vous ne déclarez pas ce que vous gagnez. Le salarié ordinaire, ouvrier ou fonctionnaire, ne peut pas le faire, parce que son revenu est bien connu de l'administration fiscale. Mais si vous gagnez quelque chose en plus, il est relativement aisé de frauder.

» Notre proposition a l'appui des syndicats, mais le vote a été ajourné jusqu'après les élections, à la demande du parti social-démocrate : c'est un des grands problèmes qui se posent à ce pays, et ce sera l'un des enjeux des élections de septembre, avec le nucléaire. Nous ne pouvons pas promettre une diminution générale des impôts, compte tenu des énormes charges qui pèsent sur l'Etat, mais nous pouvons proposer une réforme raisonnable. »

Il nous faut restructurer l'industrie

— Vous avez réussi à maintenir un taux de chômage très bas, mais au prix d'un accroissement considérable des coûts de production. Comment pouvez-vous décrire la situation économique présente de la Suède ?

— Depuis la fin de 1978, les investissements et la productivité se sont accrus, ce qui a eu des effets bénéfiques sur l'emploi. Nous avons gardé le contrôle de l'indice des prix et nous pensons être en mesure d'en faire autant d'ici la fin de cette année et peut-être aussi pour 1980. A court terme, la situation est relativement bonne. Je peux vous dire, par exemple, que notre balance commerciale est passée d'un déficit de 6 milliards de couronnes environ en 1977 à un surplus de même ampleur à présent. Mais pour les années à venir, je prévois des difficultés.

» Nous avons réussi à survivre à la conjoncture très sombre qui a caractérisé 1976, 1977 et une partie de 1978 en empruntant de l'argent pour garder notre standard de vie ; nous avons dévalué la couronne et nous avons eu, à la fin de 1977, un accord salarial couvrant les deux années 1978 et 1979. Les syndicats ont agi de manière très responsable, et ils ont largement contribué à maintenir l'économie suédoise en bonne forme. Mais maintenant, il nous faut honorer les dettes contractées et il n'y a pas place pour une amélioration des salaires et des conditions de vie des Suédois.

» A quoi s'ajoute que, comme beaucoup de pays industrialisés, il nous faut faire face à la concurrence de nouveaux exportateurs dans des secteurs où nous avions des positions très fortes, comme la pâte à papier ou les chantiers navals. Nous avons donc besoin d'une sorte de restructuration de l'industrie suédoise qui requiert beaucoup de compréhension de la part du public : nous ne pouvons pas promettre à chacun qu'il restera là où il est ou qu'il gagnera de plus en plus d'argent. Si nous continuons à subventionner les industries en difficulté pendant un an ou deux encore, cela se terminera par une catastrophe. Nous avons à convaincre les syndicats et les partis de la nécessité de la restructuration. Ce sera l'un des grands problèmes de l'avenir immédiat. En fait, il nous faut parvenir à une beaucoup plus grande coopération entre eux que dans le passé.

— La Suède est le pays développé qui donne le plus pour l'assistance au tiers-monde. Vous avez été vous-même, avant de prendre la tête du gouvernement, ministre du développement. Comment voyez-vous les perspectives du dialogue Nord-Sud ?

— J'espère que la session actuelle de la CNUCED parviendra à un accord sur le projet de fonds commun destiné à stabiliser les prix des matières premières pour les pays en voie de développement, ce qui répond à l'un de leurs besoins principaux. Malheureusement, ce projet n'a qu'une ampleur très modeste. Mais c'est un bon signe que les grands pays s'engagent dans cette voie.

» Nous pouvons prévoir certains progrès parce que les hommes politiques sont en train de comprendre, un peu partout, qu'il existe aujourd'hui une interdépendance entre les peuples riches et les peuples pauvres. Vous ne pouvez plus regarder seulement les peuples pauvres comme des gens qui ont besoin de votre charité. Pour prendre un exemple : nous faisons face actuellement à la concurrence de pays comme Singapour, la Corée du Sud, Hongkong, etc., mais en même temps ils nous offrent des marchés potentiels. L'intérêt des uns rencontre l'intérêt des autres. C'est pourquoi j'ai quelque espoir.

» Il est vrai que nous avons peut-être une approche un peu idéaliste du problème et qu'il ne faut pas trop attendre de l'idéalisme en matière de relations internationales ; mais si les gens commencent à comprendre qu'ils peuvent tirer un avantage du développement des relations avec le tiers-monde, peut-être alors trouverons-nous le stimulant nécessaire. Et cela ne concerne pas seulement l'intérêt commercial, mais aussi la stabilité politique. Alors, bien sûr, cela prendra du temps.

— Comment voyez-vous la situation en Europe ?

— Je la trouve plutôt prometteuse. Il est très remarquable que trois dictatures soient devenues des démocraties au cours des dernières années. La coopération au sein du Marché commun a constitué un événement positif, même si elle s'est un peu ralentie : c'est peut-être pourquoi on a introduit ce nouveau système monétaire, qui me paraît très bon pour la stabilité économique en Europe et qui constitue aussi un pas vers une coopération plus authentique. C'est un peu la même chose que pour le dialogue Nord-Sud. Il faut que vous fassiez quelque chose, même si c'est modeste, sinon vous perdez toute crédibilité. Quant à nous, notre accord avec la C.E.E. nous donne toute satisfaction. Bien que nous ne soyons pas membre du Marché commun, nous sommes tout à fait conscients du fait que nous dépendons, dans une large mesure des pays qui le composent. Nous avons toutes sortes de contacts avec Bruxelles.

— N'envisagez-vous pas que, dans l'avenir, la Suède puisse se joindre à la Communauté ?

— Je ne pense pas que ce soit nécessaire pour nous. Le genre de coopération que nous avons mise au point fonctionne très bien. Il est conforme à l'intérêt de tous que les choses demeurent au sein du Conseil nordique dans l'état où elles sont. Du point de vue de la stabilité politique et militaire, il me semble bien préférable, par exemple, que la Suède ne soit pas entrée dans l'OTAN. La Norvège et le Danemark en font partie, la Finlande est neutre : tout cela crée un équilibre des forces fort utile et auquel il n'y a aucune raison de toucher.

— Quel jugement portez-vous sur les relations franco-suédoises ?

— Elles sont excellentes. Il y a si peu de litiges entre nous que l'on ne pense même pas qu'il puisse y avoir des problèmes. Mais notre ambassadeur à Paris nous dit que nous devrions nous montrer plus actifs en France. L'obstacle, c'est qu'il y ait si peu de Suédois qui parlent français. S'il y en avait davantage, nous aurions peut-être plus de possibilités dans le domaine culturel et économique.

— A l'époque de M. Palme, la Suède avait une politique étrangère très active, marquée notamment par des prises de position très militantes. Le gouvernement actuel semble hésiter davantage à s'engager. Cette impression est-elle justifiée ?

— Peut-être sommes-nous plus prudents dans l'expression. Mais nous suivons le même genre de politique. Nous sommes très actifs aux Nations unies ; nous sommes très actifs dans nos relations avec le tiers-monde. Celui-ci a vivement apprécié l'annulation de nos créances vis-à-vis des pays les plus pauvres. Peut-être avons-nous l'esprit plus pragmatique que le gouvernement Palme, mais il n'y a aucune contradiction, en politique internationale, entre notre orientation générale et celle qui était la sienne. »

Propos recueillis
par ANDRÉ FONTAINE

EUROPE

Espagne

M. Ceausescu est le premier chef d'État communiste reçu à Madrid

De notre correspondant

Madrid. — Le premier chef d'Etat communiste à visiter l'Espagne n'a pas été M. Fidel Castro, comme on pouvait le prévoir il y a quelques mois, mais M. Nicolas Ceausescu. Le président roumain est arrivé lundi 21 mai, à Madrid, pour une visite officielle de quatre jours.

Bucarest a été l'une des premières capitales communistes à établir des relations commerciales et consulaires avec l'Espagne franquiste et la première, en janvier 1977, à échanger des ambassadeurs avec Madrid après la mort du dictateur.

M. Ceausescu abordera vraisemblablement, avec ses interlocuteurs espagnols, les problèmes du désarmement et plus précisément la prochaine conférence sur la sécurité et la coopération européenne qui doit se tenir en 1980 à Madrid. Les deux pays sont d'accords pour éviter que la question des droits de l'homme n'accapare l'attention des délégués, comme ce fut le cas lors de la réunion précédente à Belgrade.

M. Ceausescu ne sera-t-il pas amené à aborder la question de l'éventuelle adhésion de l'Espagne à l'OTAN après le séjour que vient d'effectuer, à Madrid, le secrétaire américain à la défense, M. Harold Brown ? Du côté roumain, on déclare qu'il n'est pas dans l'intention de M. Ceausescu de prendre position sur un tel sujet. — C. V.

Les milieux politiques craignent que les socialistes ne se figent dans une attitude « maximaliste »

De notre correspondant

Madrid. — Les milieux politiques et même économiques sont unanimes à louer la dignité avec laquelle M. Felipe Gonzalez a renoncé, dimanche 20 mai, à la direction du parti socialiste. Mais ils s'inquiètent du « vide de pouvoir » qui s'est créé au sein du principal parti d'opposition ainsi que du radicalisme et de l'immaturité démontrés par la base. Aux yeux d'une bonne partie de la classe politique, en effet, la sagesse recommande que l'Espagne ait son centre de gravité au centre gauche.

Certains journaux rêvent d'un système de type anglais avec un gouvernement contrôlé alternativement par les équivalents espagnols du parti conservateur et du parti travailliste, ce qui épargnerait au pays des traumatismes trop graves. Or de tels calculs seraient déjoués, dit-on, si les socialistes se figeaient dans une attitude « maximaliste » au moment même où le gouvernement Suarez fait alliance avec la droite. M. Rafael Arias-Salgado, secrétaire général de l'Union du centre démocrate et ministre chargé des relations avec le Parlement, a regretté lundi les conséquences que la crise socialiste aura sur l'activité des Cortès (Parlement), surtout en une période où celles-ci doivent débattre des principales lois constitutionnelles, ainsi que des statuts d'autonomie basque et catalane.

Le leader de la droite, M. Fraga Iribarne, n'a pas tari d'éloges non plus pour le comportement « responsable » du dirigeant socialiste. Les réactions les plus surprenantes ont été recueillies par l'agence Europa dans les milieux patronaux. Ceux-ci se disent frappés par la « démocratie interne » que les socialistes ont manifestée lors de leur congrès.

Depuis dimanche, le parti socialiste est dirigé par une commission provisoire que préside M. José Federico de Carjaval, ancien sénateur, et qui est composée de MM. Ramon Rubial, président sortant du parti, José Prat, président du P.S.O.E. « historique », Mme Carmen Garcia, secrétaire sortante à l'administration, et M. Antonio Garcia Duarte, sénateur. La commission s'est réunie dès le lundi 21 mai. On estime qu'elle s'efforcera d'organiser avant les six mois prévus le congrès extraordinaire d'où sortira une nouvelle équipe dirigeante.

Des précisions ont été fournies, lundi, sur le rôle que le président d'honneur du parti, M. Tierno Galvan, a joué dans le dénouement provisoire de la crise. Le nouveau maire de Madrid a pesé de tout son poids en faveur d'une solution de transition. Il a expliqué que si le parti se donnait une direction fidèle aux postulats exprimés pendant le congrès, l'effet serait désastreux dans l'opinion publique. On dirait, a-t-il expliqué, que les « rouges » ont gagné, que le parti est composé d'« irresponsables », et cela inciterait la droite à se rapprocher de l'armée. Auquel cas, a-t-il ajouté, l'hypothèse d'un régime de force ne serait pas exclue.

CHARLES VANHECKE.

Chypre

LES PARTIS CHYPRIOTES GRECS SE DISENT SATISFAITS DE L'ACCORD KYPRIANOU-DENKTASH

Nicosie. — Tous les leaders politiques chypriotes grecs ont salué l'accord entre M. Kyprianou, président de la République de Chypre, et M. Denktash, chef de la communauté chypriote turque, sous l'égide de M. Kurt Waldheim (*le Monde* du 22 mai).

Un certain scepticisme est cependant exprimé par l'homme qui a été longtemps le principal négociateur grec chypriote dans les conversations intercommunautaires, notamment à Vienne en 1977. Il s'agit de M. Glafcos Clérides, chef du Rassemblement démocratique.

M. Clérides a déploré que l'accord intervenu ne porte ni sur la question territoriale ni sur la participation de chaque communauté au gouvernement.

En revanche, les dirigeants des partis de gauche qui soutiennent M. Kyprianou n'ont pas émis de réserves.

Allemagne fédérale

Mme Renger, candidate S.P.D. à la présidence de la République

M. Egon, secrétaire général du parti social-démocrate (S.P.D.), a annoncé mardi matin 22 mai, que Mme Anne-Marie Renger (cinquante-neuf ans), vice-présidente du Bundestag, a accepté d'être la candidate du S.P.D. aux élections présidentielles.

Mme Renger sera opposée mercredi au candidat de la démocratie-chrétienne (C.D.U.-C.S.U.), M. Karl Carstens (soixante-quatre ans), devant le congrès fédéral qui se réunira à Bonn. La C.D.U.-C.S.U. dispose de la majorité absolue dans cette assemblée.

De notre correspondant

Bonn. — A vingt-quatre heures de l'élection du président de la République, la coalition gouvernementale se trouve, selon l'expression populaire, « *sans parapluie sous l'averse politique* ». La dernière manœuvre des sociaux-démocrates et des libéraux pour prévenir l'accession à la tête de l'Etat du candidat chrétien-démocrate, M. Carstens, avait été d'offrir leur soutien au physicien-philosophe M. Carl-Friedrich von Weizsäcker. Celui-ci a toutefois refusé, lundi 21 mai, de se prêter à ce jeu qui ne lui a pas paru suffisamment honorable et qui, de plus, ne garantissait nullement la victoire (*le Monde* du 23 mai).

Ayant, à la fin de la semaine dernière, demandé deux jours de réflexion, M. von Weizsäcker a en fin de compte déçu les espérances des stratèges du S.P.D. et du F.D.P. qui comptaient opposer au candidat chrétien-démocrate un homme se situant au-dessus des partis. Avec une franchise remarquable, le professeur pressenti par la coalition gouvernementale a expliqué qu'il n'entendait pas devenir l'instrument d'une compétition partisane.

Pour que M. von Weizsäcker ait eu une chance d'être élu, il aurait fallu qu'au moins quatorze représentants chrétiens-démocrates désertent leur propre camp. Tel était le calcul des dirigeants du S.P.D. et du F.D.P. qui comptaient sur des « trahisons » de ce genre pour prévenir la victoire de M. Carstens.

Le physicien-philosophe n'a pas voulu de cela. Aux offres de la coalition gouvernementale, il a répondu qu'en dépit de bien des réserves il accepterait, certes, d'être candidat à la présidence, mais seulement si une grande majorité de l'Assemblée fédérale se prononçait en sa faveur.

Le président du S.P.D., M. Brandt, et le chef libéral, M. Genscher, ont tenté alors une nouvelle démarche dont ils savaient sans aucun doute qu'elle n'aboutirait pas. Ils ont publiquement exhorté les chrétiens-démocrates à laisser tomber leur propre candidat afin d'assurer la victoire de l'homme providentiel découvert à la dernière minute. La réponse fut négative.

J. W.

Tchécoslovaquie

La visite de M. Kossyguine sera consacrée aux problèmes économiques bilatéraux

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Les questions de la coopération commerciale et économique devraient être au centre des conversations en Tchécoslovaquie de M. Kossyguine, dont l'arrivée à Prague était attendue ce mardi 22 mai.

La visite du chef du gouvernement soviétique a été préparée par une série de contacts entre experts. A la fin du mois d'avril, la dix-neuvième session de la commission mixte soviéto-tchécoslovaque s'est tenue à Prague en présence de M. Katouchev, vice-premier ministre, chargé des relations avec les pays membres du Comecon. Ses travaux semblent avoir été consacrés particulièrement à l'étude de la coopération à long terme. Auparavant, M. Léopold Ler, le ministre des finances tchécoslovaque, s'était rendu à Moscou pour discuter, selon la formule officielle, de questions « *concernant la gestion et le financement de l'économie nationale* ».

Pauvre en produits énergétiques de base, la Tchécoslovaquie est extrêmement dépendante de l'U.R.S.S. pour son approvisionnement en la matière. Comme elle se flatte, en outre, de pratiquer une politique financière « *victorienne* » (c'est-à-dire de grande rigueur), elle doit aussi se tourner vers l'U.R.S.S. et non vers les pays occidentaux pour obtenir en ce domaine l'aide dont elle a malgré tout besoin.

Les échanges commerciaux bilatéraux se sont élevés l'an dernier à 5,5 milliards de roubles (1 rouble = 6,6 F). Les deux tiers des exportations tchécoslovaques sont fournis par des biens d'équipement ; à l'inverse, les deux tiers des importations tchèques en provenance de l'U.R.S.S. sont composés par des carburants, des matières premières et des produits chimiques.

Or, en ce domaine, des tiraillements sont sensibles ces dernières années, depuis que l'U.R.S.S. ne se montre guère disposée à augmenter ses ventes de pétrole en fonction des demandes toujours croissantes de ses partenaires. Ainsi, les livraisons de pétrole soviétiques se sont élevées l'an dernier à 18 millions de tonnes. Par rapport, par exemple, à 1976, la progression est lente, puisque, à l'époque, elles dépassaient déjà 17 millions de tonnes, et, dès ce moment, elles ne couvraient pas l'ensemble des besoins de la Tchécoslovaquie, dont les importations totales étaient supérieures à 18 millions de tonnes.

Le fait que les livraisons de pétrole soviétique soient restées en-deçà des espoirs de la partie tchécoslovaque ainsi que certaines difficultés dans le domaine de la production des machines expliquent peut-être que les échanges bilatéraux n'augmenteront pas en 1979 avec l'ampleur initialement envisagée.

MANUEL LUCBERT.

PROCHE-ORIENT

Iran

Téhéran et Washington cherchent à ne pas envenimer leurs relations

Des manifestations se sont déroulées dans plusieurs villes d'Iran pour protester contre une résolution adoptée par le Sénat américain, condamnant les exécutions sommaires. Au cours d'une conférence de presse tenue le lundi 21 mai, M. Ibrahim Yazdi, ministre iranien des affaires étrangères, a fait remarquer que le Sénat « avait observé le silence quand nos jeunes se faisaient assassiner » sous le régime du chah et ne s'était ému des activités des tribunaux révolutionnaires qu'après l'exécution d'un homme d'affaires juif, M. Habib Elghanian. Cependant, le chef de la diplomatie iranienne a adopté un ton relativement modéré pour mettre hors de cause le gouvernement américain, qu'il a distingué du Sénat. A Téhéran comme à Washington, on chercherait à ne pas envenimer les rapports entre les deux pays.

De notre correspondant

Washington. — Les Etats-Unis ont beau ressembler à un « *serpent blessé* », comme l'a dit l'ayatollah Khomeiny, ils n'en sont pas moins obligés d'avaler des couleuvres. La réaction du département d'Etat, lundi 21 mai, aux attaques de Téhéran et à la demande iranienne d'ajourner la prise de fonction du nouvel ambassadeur américain, M. Cutler, a été volontairement modérée, à la limite de la complaisance, ont dit certains. Le porte-parole est allé jusqu'à souhaiter « *bonne chance* » au gouvernement iranien dans l'accomplissement de ses tâches, qu'il a présentées de la manière la plus favorable possible : « *Nous soutenons les objectifs de liberté, de justice et de mise en place d'institutions démocratiques qui sont ceux de la révolution iranienne* a-t-il dit. *Il ne sera pas facile de les atteindre, mais nous souhaitons bonne chance au gouvernement* ». Quant aux relations entre ce gouvernement et Washington, le porte-parole a reconnu qu'elles sont compliquées par le soutien jadis accordé au chah, mais il a émis le vœu que « *le passé soit relégué derrière nous* ».

L'indulgence avait été notoire ces derniers mois. Alors que la presse et le Congrès critiquaient très vivement les exécutions en Iran, la Maison Blanche et le département d'Etat avaient certes parfois exprimé leurs « *regrets* » — ce fut le cas notamment pour la mise à mort de M. Hoveyda, en faveur duquel M. Carter était intervenu personnellement — mais en cherchant toujours à limiter les dégâts. Le fait que l'Iran reste un fournisseur important de pétrole malgré la baisse de sa production est bien entendu un facteur digne de considération en ces temps de pénurie, mais l'on est aussi bien obligé de tenir compte, au niveau politique, de l'extrême susceptibilité de l'ayatollah Khomeiny. Toutes les déclarations évitent la moindre critique personnelle à son endroit. C'est avec lui en effet qu'il faut traiter, dans la mesure où M. Bazargan et son gouvernement n'ont pas été en mesure de consolider leur position, comme on le souhaitait ici.

Un autre facteur, qui a décidé les officiels à modérer leurs réactions après le dernier incident, a été la mise au point faite lundi à Téhéran par M. Yazdi. Le ministre iranien des affaires étrangères a tendu plusieurs « perches » en prenant soin de distinguer entre le gouvernement, le Congrès et le peuple américains, en souhaitant que les relations ne s'enveniment pas davantage et en laissant les Etats-Unis déterminer, par leur réponse, la gravité des suites éventuelles de l'incident.

Accueillir le chah ?

Dans les milieux officiels, ici, on n'est pas loin de penser que les « *attaches américaines* » de M. Yazdi et d'autres personnalités proches du dirigeant religieux de Qom, notamment MM. Amir Entezam et Sadex Ghotbzadeh, sont à la fois un atout et une faiblesse : ils savent mieux de quoi ils parlent, mais leur besoin de se défaire des étiquettes d'« *agents américains* » qui leur sont parfois accolées les oblige à la surenchère nationaliste.

Ces arguments ne suffisent évidemment pas à convaincre le Congrès, dont les dirigeants se sont réjouis, lundi, de voir leur résolution de jeudi dernier prise tant au sérieux à Téhéran. Le texte de la Chambre haute était passé pratiquement inaperçu ici. Il n'engageait en aucune façon l'administration et se bornait à exprimer « *l'horreur* » des sénateurs devant les exécutions sommaires. Il avait été adopté en un quart d'heure et sans aucune opposition, les seules interventions étant celles de sénateurs désireux de se faire inscrire comme « *co-parrains* » de la résolution.

Les réactions de Téhéran ont été aggravées par divers facteurs : l'initiateur de la motion était le sénateur Javits, un des représentants les plus écoutés de la minorité juive au Congrès, dont l'épouse avait eu des relations d'affaires avec la compagnie Iran Air, du temps du chah. En outre, l'indignation des sénateurs avait été tout particulièrement avivée par l'exécution d'Habib Elghanian, l'homme d'affaires juif accusé de « *collusion avec Israël* ». Enfin, le texte dénonçait explicitement l'appel au meurtre lancé contre le chah et certains membres de sa famille par le tribunal révolutionnaire de Téhéran, appel que M. Byrd, leader de la majorité démocrate au Sénat, avait jugé « *aussi vil et inhumain qu'irréfléchi* ». La conjugaison de tous ces facteurs explique que l'initiative du sénateur Javits ait « *touché un nerf sensible* » à Téhéran, comme l'a dit lundi M. Baker, chef des républicains de la Chambre haute.

Cette nouvelle détérioration des relations avec le régime iranien pourrait aussi durcir la pression exercée sur le gouvernement pour l'amener à offrir un exil au chah. M. Kissinger a appelé dimanche les Etats-Unis, au cours d'un discours à Chicago, à acquitter la « *dette d'honneur* » qu'ils ont contractée envers l'ancien souverain, « *un ami de l'Amérique pendant trente ans* ». L'ancien secrétaire d'Etat, qui est soutenu par de nombreux congressistes, a admis que l'objection principale du gouvernement à tout geste en faveur du chah (la crainte de représailles contre les citoyens américains en Iran) est « *valable* », mais non suffisante. Il ne resterait d'ailleurs plus que quatre cents citoyens des Etats-Unis dans le pays, contre plus de quarante mille l'an dernier.

MICHEL TATU.

« L'ARABIE SAOUDITE N'EST PAS DISPOSÉE A PAYER LES CHASSEURS AMÉRICAINS F-5 COMMANDÉS PAR L'ÉGYPTE » déclare à Rabat le prince Sultan

Le roi Khaled d'Arabie Saoudite, en visite officielle depuis samedi 19 mai au Maroc, a eu dimanche un premier entretien avec le roi Hassan II.

Les conversations se sont poursuivies lundi entre les délégations des deux pays.

Le ministre marocain des affaires étrangères, M. M'Hamed Boucetta, a indiqué à la presse que les entretiens avaient porté sur la coopération bilatérale et sur la coordination de la politique des deux pays pour l'application des résolutions adoptées contre l'Egypte par les conférences de Bagdad et de Fès.

De son côté, le prince Sultan Ben Abdel Aziz, ministre de la défense et de l'aviation, a déclaré lundi à la presse que son pays n'était pas disposé à payer les chasseurs F-5 que les Etats-Unis ont promis de livrer à l'Egypte. Le prince a précisé que son pays « *n'a d'ailleurs jamais pris d'engagement pour régler la facture de ces avions ni auprès du Caire ni auprès de Washington* ». « *Toute discussion sur cette affaire est prématurée* », a-t-il ajouté.

A propos du Sahara occidental, le prince a affirmé que son pays suit « *avec une grande préoccupation* » une crise « *qui n'a pas de raison d'être entre pays frères et voisins* ». Il a laissé entendre que Ryad allait entreprendre des démarches auprès des pays concernés « *pour le règlement définitif de ce problème* ». — (*A.F.P., Reuter.*)

AMÉRIQUES

États-Unis

Relance du débat sur la peine de mort

De notre correspondante

New-York. — L'exécution de John Spenkelink et de Willie Darden, qui devrait avoir lieu, mercredi matin 23 mai, à la prison de Tallahassee, en Floride, relance le débat sur la peine de mort aux Etats-Unis.

Spenkelink, un Blanc de trente ans, est accusé d'avoir tué, le 4 février 1973, dans un motel de Tallahassee, Joseph Syzmankiewicz avec lequel il voyageait. Willie Darden, un Noir de quarante-cinq ans, a été condamné pour l'assassinat du propriétaire d'un magasin de meubles de Lakeland (Floride) qu'il voulait cambrioler. Par quatre fois, les avocats de Spenkelink ont fait appel devant la Cour suprême, qui a rejeté leur requête. Un cinquième appel est en cours.

Si Spenkelink et Darden sont exécutés, ce seront les premières peines de mort appliquées aux Etats-Unis depuis qu'un peloton d'exécution mit fin, en janvier 1977, dans l'Utah, à la longue résistance de Gary Gilmore à toute procédure d'appel ou de grâce pouvant retarder ou éviter l'issue fatale.

La peine de mort est encore appliquée dans trente-cinq Etats et les prisons américaines contiendraient cinq cents condamnés à la peine capitale. C'est la Floride qui détient une sorte de record en la matière avec cent trente-deux condamnés à la chaise électrique, dont une femme. Aucune exécution n'a eu lieu dans l'Etat depuis 1964. 60 % des condamnés à mort qui attendent actuellement dans leur cellule le verdict final des juges se trouvent dans les six Etats du « vieux Sud » : Alabama, Floride, Georgie, Mississippi, Louisiane et Texas.

Le mouvement pour l'abolition de la peine de mort est décidé à faire des cas Spenkeling et Darden des exemples. Les militants pour les droits civiques font valoir que la plupart des condamnés à mort appartiennent aux minorités, ethniques ou non, les plus défavorisées du pays. Ils soutiennent aussi que la peine capitale est le plus souvent prononcée pour le meurtre d'un Blanc que pour celui d'un Noir.

Depuis dimanche, des manifestations ont lieu à Tallahassee pour demander la grâce des deux condamnés. La mère de Spenkelink, qui a soixante-dix-sept ans, est présente.

A la prison de Holman (Alabama), un autre condamné à mort attend son exécution : John Evans, un Blanc de vingt-neuf ans, accusé d'avoir assassiné un courtier de Mobile. Son complice, Wayne Ritter, qu'il a connu en prison, où il était détenu pour une série de cambriolages antérieurs au meurtre de sa victime, a fait appel de la sentence. Mais Evans a déclaré, au cours d'un procès qui a fait beaucoup de bruit, qu'il préférait la mort à la prison perpétuelle. Il devait être exécuté la semaine dernière, mais sa mère a obtenu un sursis de la Cour suprême.

Malgré un arrêt ambigu rendu par la Cour suprême en 1972 déclarant la peine de mort telle qu'elle était prononcée et appliquée dans différents Etats « *cruelle et capricieuse* », sa suppression continue de rencontrer de nombreux obstacles. Comme dans la plupart des pays industrialisés, l'opinion américaine, effrayée par la vague de criminalité, lui est en majorité favorable : en septembre 1978, un sondage Gallup a révélé que 62 % des Américains souhaitaient le maintien de la peine capitale. En 1966, un sondage du même institut avait donné gagnants les opposants à la « chaise ».

NICOLE BERNHEIM.

El Salvador

LE COMMANDO QUI OCCUPE L'AMBASSADE DE FRANCE REFUSE L'OFFRE DE QUITTER LE PAYS

(De notre envoyé spécial.)

San-Salvador. — Les neuf militants du Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.), qui occupent depuis le 11 mai l'ambassade du Venezuela, sont toujours retranchés à l'intérieur de l'édifice après la spectaculaire évasion de leurs otages (« le Monde » du 22 mai). L'eau et l'électricité ont été coupées dans le bâtiment encerclé par d'importantes forces militaires. Les négociations se poursuivent pour déterminer la forme de l'évacuation des lieux par le B.P.R.

A l'ambassade de France, l'épreuve continue pour les six otages retenus depuis le 4 mai par un autre commando du B.P.R. Les négociations entre représentants du gouvernement français et membres du Bloc se poursuivent à un rythme accéléré ; un rapprochement paraît se dessiner entre les positions des deux parties. Tout comme à l'ambassade du Venezuela, le problème le plus délicat semble être la manière de mettre fin à l'occupation.

Tant les négociateurs français que vénézuéliens ont fait valoir aux occupants des deux ambassades que seul l'octroi de l'asile politique dans un pays étranger pourrait effectivement garantir leur sauvegarde. Le gouvernement d'El Salvador a accepté de délivrer les sauf-conduits, mais les membres des deux commandos ne veulent pas quitter le pays.

Une solution a été envisagée : les occupants des ambassades quitteraient les lieux dans un véhicule appartenant à la Croix-Rouge ou à tout autre organisme dont l'intervention serait accepté, sans être suivis par les forces de sécurité, avant de se perdre dans un endroit quelconque de la capitale. Mais une telle formule suppose une nouvelle négociation avec le gouvernement salvadorien, qui n'a jusqu'ici accepté la délivrance de sauf-conduits que dans la mesure où les membres du B.P.R. quitteraient le pays. — T. M.



Le Monde **le débat européen**

Les Neuf en campagne

BENELUX : GRANDES ET PETITES MANŒUVRES

De notre envoyé spécial BERNARD BRIGOULEIX

Bruxelles. — La Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg ont au moins une caractéristique commune : les élections européennes ne semblent guère passionner la population. Situation apparemment paradoxale de la part de trois pays qui, en s'unissant pour former le Benelux (et à plus forte raison, pour deux d'entre eux, la très étroite union monétaire belgo-luxembourgeoise), pourraient, à bon droit, se prévaloir du titre de précurseur en matière de contruction européenne. Très peu d'affiches à La Haye ou Amsterdam, davantage à Bruxelles ou à Luxembourg, mais d'une banalité décourageante, à peu près toutes rédigées sur le thème : « Avec nous, pour l'Europe. » Peu de débats dans la presse, encore moins d'échos dans les conversations. Pour qui arrive de Paris, les oreilles encore pleines des éclats polémiques que suscite chez nous l'échéance du 10 juin, c'est une surprise de taille : si l'on ne s'intéresse pas à l'Europe dans les capitales du Vieux Continent, où s'y intéressera-t-on ?

Le paradoxe n'est qu'apparent. Ce n'est pas de l'Europe que se désintéressent les électeurs du Benelux, c'est du scrutin de juin. Encore est-il probablement abusif de dire que, faute de s'entre-déchirer, ils ne portent aucune attention au vote qu'ils auront à émettre dans quelques jours. Mais c'est justement l'ancienneté et la solidité de leurs convictions européennes, et surtout leur quasi-unanimité sur ces questions, qui ôtent d'avance tout objet à une controverse sur la nature et la portée des institutions communautaires.

En France, et aussi dans d'autres pays de la C.E.E., la consultation prend peu ou prou l'allure d'un référendum indirect sur la Communauté et ses organismes — en particulier politiques. Dans les trois pays du Benelux, chacun s'apprête à voter pour son parti habituel. Un scrutin de plus ? La belle affaire.

La belle affaire pour la classe politique, oui. Voilà au moins des gens qui, eux, prennent terriblement au sérieux l'échéance du 10 juin. Mais peut-être pas pour les nobles motifs qu'ils mettent en avant dans leurs slogans passe-partout et interchangeables. Non, certes, que la plupart des dirigeants des différents partis belges, néerlandais et luxembourgeois n'éprouvent de longue date une sympathie profonde pour la construction européenne, à laquelle plusieurs d'entre eux ont personnellement attaché leur nom... et leur image de marque. Mais à Bruxelles comme à La Haye ou à Luxembourg, on découvre très vite, sous la phraséologie européiste, quelques solides arrière-pensées de politique intérieure. Comme si, même dans les pays où l'idée européenne semble la mieux ancrée et la moins contestée, il n'était décidément pas facile d'oublier les querelles intestines et de *« dépouiller le vieil homme »*.

Belgique : une occasion de se compter

C'est particulièrement flagrant en Belgique, où l'interminable querelle linguistique pourrait bien réussir à envahir même les élections européennes. Celles-ci vont être considérées, par une partie au moins des hommes politiques — et des citoyens, — comme un véritable recensement permettant aux deux principales communautés, francophone et néerlandophone, de se compter. Du mois à Bruxelles, où la dernière opération de ce genre remonte à 1961. Depuis cette date, les Flamands ont demandé et obtenu qu'aucun recensement linguistique ne soit plus effectué dans la capitale, qui doit, à leurs yeux, rester celle de tous les Belges sans distinction. Il est probable que le nombre des néerlandophones a encore décru dans l'ensemble de l'agglomération bruxelloise, en vertu du phénomène dit de la *« tache d'huile »*, qui provoque la lente invasion des communes limitrophes (souvent à majorité flamande) par des Bruxellois francophones.

Or, à Bruxelles, les électeurs pourront voter soit pour des candidats francophones, soit pour des candidats néerlandophones. Ailleurs, cette faculté ne leur a pas été laissée : en Flandre, ils ne pourront élire que des députés flamands, et en Wallonie que des députés wallons. Mais dans la capitale, officiellement bilingue, il sera évidemment très instructif de mesurer la part de chaque électorat, et les résultats seront évidemment l'objet, dans les semaines suivant le scrutin, d'innombrables commentaires et polémiques. D'ores et déjà, les Flamands font observer qu'ils n'auront qu'un député pour 445 000 habitants contre un pour 367 000 chez les Wallons...

Tout cela serait encore relativement simple si M. Tindemans ne tentait ce que les dirigeants du Front démocratique des francophones (bruxellois) considèrent comme une opération personnelle visant à fausser les résultats du *« recensement de fait »* que constitueront les élections européennes. L'ancien premier ministre compte en effet sur sa forte popularité personnelle pour gagner aux sociaux-chrétiens flamands (C.V.P.), dont il conduit la liste, de nombreux suffrages bruxellois francophones. Il est d'ailleurs probable qu'il en eût gagné aussi en Wallonie si sa liste avait pu y briguer les votes des électeurs.

Quant aux libéraux, conduits très classiquement par leur président, ils ont placé en seconde position sur leur liste francophone M. Jean Rey, qui fut l'un des premiers présidents de la Commission de Bruxelles et reste une des grandes figures de la construction européenne. Mais, là encore, la politique politicienne n'est pas absente : une des ambitions qu'on leur prête est en fait de prouver, à l'occasion du scrutin de juin, qu'ils n'ont pas été balayés par les grandes formations, sociaux-chrétiens au centre et à droite, socialistes à gauche et F.D.F. chez les francophones de la capitale.

Tout parti tente évidemment de recueillir un maximum de voix, mais, pour les libéraux, chaque suffrage gagné ou perdu pèsera lourd. C'est peut-être aussi pour cette raison qu'ils ont fait appel, comme « troisième de liste », à une vedette de la télévision belge, M. Luc Beyer. Ce dernier, très populaire, obtiendra-t-il dans les isoloirs autant de succès que sur le petit écran ? Ardent admirateur de de Gaulle (il a poussé la ferveur jusqu'à se marier à Colombey-les-Deux-Eglises), il mène en tout cas tambour battant la campagne de son parti, qu'il a inaugurée avec — gaullisme oblige — un « Appel de Bastogne ». On veut croire que seules les rigueurs du calendrier électoral l'ont empêché de le lancer le 18 juin...

Ce recours à une personnalité de la télévision n'est pas le monopole des libéraux, puisque figure sur la liste socialiste Mlle Arlette Vincent, qui présente une émission très populaire, le samedi, à une heure de grande écoute, le « Jardin extraordinaire ». Cette recherche de « vedettes » connues jusqu'à présent pour d'autres raisons que leur engagement politique traduit la volonté des états-majors de secouer un peu l'apathie relative du corps électoral. Mais elle achève aussi de « déseuropéaniser » un débat qui, en Belgique, n'a de toute façon que trop tendance à demeurer strictement national.

Pays-Bas : la revanche des socialistes ?

En va-t-il autrement chez le voisin néerlandais ? On serait d'abord tenté de répondre par la négative. Aux Pays-Bas aussi, l'impression domine que le scrutin servira d'abord à régler quelques comptes sur le plan intérieur. En particulier, les socialistes espèrent bien devancer la liste des chrétiens-démocrates, conduite par M. Cornélis Berkhouwer, vice-président de l'Assemblée des Communautés européennes sortante : ils prendraient ainsi une revanche sur M. Van Agt et ses amis, qui leur ont succédé au pouvoir après les élections générales et une très longue période d'incertitude. Mettant, lui aussi, en avant ses « vedettes » — mais celles-ci uniquement politiques, — le parti socialiste a placé en tête de sa liste M. Gérard Vondeling, président de l'Assemblée nationale, et en seconde position la présidente du parti, Mme Van Den Heuvel.

Outre ces deux grandes listes, huit autres formations présentent des candidats aux élections européennes aux Pays-Bas. Certaines n'ont guère de chances d'atteindre le seuil de 4 % des suffrages nécessaire pour obtenir un élu dans ce système de représentation strictement proportionnelle. Mais pour plusieurs d'entre elles, il s'agit surtout de compter leurs partisans et de tirer d'un relatif succès éventuel de nouveaux arguments pour rassembler autour d'elles le courant de pensée dont elles se réclament. C'est le cas, par exemple, des communistes, qui mènent une campagne très dynamique ; des « socialistes pacifistes », qui voudraient jouer, au sein de l'extrême gauche, un rôle fédérateur, un peu comme le P.S.U. a longuement rêvé de le faire en France ; ou encore du parti radical, sorte de dissidence de gauche de la démocratie chrétienne, et qui lorgne du côté des écologistes...

Pourtant, malgré ces implications intérieures, le débat provoqué au sein de la classe politique par l'échéance électorale n'oublie pas totalement ce qui devrait constituer son principal objet : l'Europe. Le mérite en revient principalement à l'aile gauche du parti socialiste, en particulier à l'organisation de jeunesse du P.S., où une contestation assez vive de l'« *Europe capitaliste* » s'est fait jour.

Cette remise en cause, qui a conduit les jeunes socialistes à ne pas participer à la campagne, a probablement aussi pour origine quelques considérations de politique intérieure : ils ne souhaitent pas laisser aux communistes et à l'extrême gauche le monopole de certaines condamnations et d'un langage contestataire qui sont toujours bien perçus parmi une frange de l'électorat jeune. Mais elle a obligé les aînés des partis, et par ricochet leurs rivaux chrétiens-démocrates, à préciser leurs positions sur la nature de l'Europe qu'il s'agit d'édifier et sur le contenu concret des institutions.

Encore la question des pouvoirs de la future Assemblée n'est-elle guère évoquée à La Haye. Le Parlement néerlandais tient nombre de ses pouvoirs d'un droit beaucoup plus coutumier qu'écrit, un peu comme en Grande-Bretagne, et les querelles d'ordre juridique sur l'extension éventuelle des prérogatives de l'Assemblée de Strasbourg paraissent à beaucoup de Néerlandais relever d'un pesant formalisme. *« Chez nous, il n'y a aucun fétichisme juridique, et nous sommes bien décidés à réagir au coup par coup »*, explique un dirigeant du parti socialiste.

On se renvoie de part et d'autre, sans trop de conviction, l'épouvantail allemand, qui aura décidément beaucoup servi un peu partout au cours de cette campagne : *« Voter Van Agt, c'est voter pour Franz-Josef Strauss »*, assure-t-on à gauche ; *« Voter socialiste, c'est voter Schmidt »*, réplique-t-on à droite. Assez mollement, et sans paraître y croire beaucoup, comme si l'on sentait que le vrai débat sur les institutions européennes est heureusement ailleurs que dans ces anathèmes et ces procès d'intention.

Il reste que, pendant longtemps, la plupart des hommes politiques des Pays-Bas se sont montrés, plus ou moins discrètement, favorables à une certaine supra-nationalité. En outre, l'absence d'une « grande » politique étrangère les a conduits tout naturellement à faire de la construction européenne leur champ d'action privilégié. D'autant plus que la Communauté n'était pas dissociée, dans leur analyse et dans leur cœur, de l'atlantisme le plus fidèle. Depuis que M. Luns a quitté les affaires étrangères, cet état d'esprit a probablement un peu régressé. Mais il reste très répandu chez les dirigeants des deux principaux partis néerlandais, ce qui alimente la campagne que l'extrême gauche mène contre l'OTAN à la faveur des élections européennes.

Il est en outre un problème technique sur lequel les Néerlandais s'interrogent beaucoup, celui du cumul des mandats parlementaires national et européen. Ce cumul n'est nullement interdit par la loi ; mais son éventualité est assez sévèrement jugée par l'opinion. Chrétiens-démocrates et libéraux ont déjà fait savoir qu'ils abandonneraient leur mandat national s'ils étaient élus en juin : quelques socialistes ont fait de même, avec, semble-t-il plus de réticence.

Luxembourg : un double scrutin

Quant aux Luxembourgeois, il serait vraiment difficile de leur reprocher de confondre scrutin national et élections européennes: le 10 juin ils auront précisément à élire à la fois leur propre Parlement et leurs représentants à l'Assemblée des Communautés. Les élections intérieures devaient avoir lieu le 3 juin, mais il est apparu plus opportun à tous les partis de ne pas convoquer deux dimanches de suite des électeurs qui risquaient fort de bouder le second scrutin. Ce qui fait que chaque formation fait campagne sur les deux registres à la fois, et qu'on ne sait jamais très bien si l'on est en train de parler de l'Europe ou bien du Grand-Duché.

« Il y a une politisation extrême du scrutin européen, explique M. Goebbels, l'un des jeunes dirigeants du parti socialiste, *mais c'est par le biais du scrutin local. Cette situation a au moins le mérite de nous obliger à apporter des réponses précises, de type vraiment électoral, à des questions sur l'Europe, auxquelles il est d'habitude répondu par quelques banalités vagues et généreuses. »* Quelles réponses, et à quelles questions ? Celle qui revient le plus souvent dans les réunions — modestes — organisées par les partis est : *« Quel bénéfice concret avons-nous retiré de la Communauté européenne ? »*

A ce genre d'interrogation, les candidats répondent en général que le fameux « plan Davignon », qui a provoqué ailleurs de sérieux remous, constitue pour le Luxembourg un apport très important de la Communauté. *« La restructuration de notre sidérurgie, dans la perspective de ce plan, a commencé et se poursuit sans drame*, dit encore M. Goebbels. *Nous avons pu réduire les effectifs d'un bon tiers sans que le chômage dépasse jamais 0,7 % de la population active. Nous n'aurions probablement pas pu y parvenir sans le Marché commun, malgré le bon climat de chez nous. »*

Au Luxembourg, il n'est pas question d'interdire le cumul des mandats : la classe politique n'est pas assez nombreuse pour se le permettre. Mais, bien qu'il n'y ait que six sièges à pourvoir, chaque liste comporte douze noms. Certains des candidats européens ont, en effet, de bonnes chances d'être élus aux deux Assemblées, puis d'accéder à des fonctions gouvernementales après le scrutin national du 10 juin, que M. Thorn conserve sa courte majorité de coalition socialiste et libérale ou que les chrétiens-sociaux reviennent au pouvoir.

Il a donc fallu prévoir pour chaque siège à pourvoir un suppléant éventuel, ce qui a d'ailleurs permis, en doublant l'effectif des listes, de mieux tenir compte de la répartition régionale des candidats, car la taille du Grand-Duché ne l'empêche pas de compter quatre régions bien distinctes : Luxembourg même, le Sud industriel, le Nord agricole et l'Est viticole. Ce dernier ne redoute absolument pas la concurrence des vins du sud de l'Europe en cas d'élargissement de la Communauté, car ses productions sont très différentes et consommées, pour l'essentiel, sur place et dans le reste du Benelux.

Quant à M. Thorn, il ne se met pas particulièrement en avant dans la campagne pour les élections européennes : *« Il ne s'agit pas pour lui de se tromper d'objectif*, explique un de ses fidèles. *La question la plus importante pour lui, dans l'immédiat, c'est de rester premier ministre. Les chrétiens-sociaux vont lui mener la vie dure dans les semaines qui viennent. De toute façon, en tant que chef du gouvernement luxembourgeois, il a acquis une image européenne très supérieure à ce que pouvait lui laisser espérer la taille de notre petit pays. Alors... »*

Un souci pour tous les partis : comme les listes ne sont pas bloquées, à l'inverse de ce qui se passe en France, on redoute dans les états-majors que les électeurs ne recourent systématiquement au panachage, déjouant consignes de vote et pronostics. Au pays du pragmatisme bon enfant, nombre d'entre eux pourraient, en effet, être tentés de se constituer une liste « sur mesure »... D'autant plus qu'ils auront le choix : le Luxembourg est le seul pays de la Communauté où il y ait plus de listes (huit) que de sièges à pourvoir !

BERNARD BRIGOULEIX.

LE DÉBAT EUROPÉEN

A Antenne 2 et Europe 1

M. Mitterrand : le traité de Rome n'est pas encore appliqué comme il faut

Mme Veil : nous n'avons aucune raison de faire des complexes à l'égard de l'Allemagne

S'il peut sembler souhaitable de briser de temps en temps le rythme des débats « façon catch à quatre » où sont réunis les chefs de file des « grandes listes » aux élections européennes, le cloisonnement — à quelques dizaines de mètres de distance — de deux des protagonistes, atténue singulièrement l'intérêt d'un spectacle politique qui, en France, à tort ou à raison, prend toujours la dimension d'une confrontation nationale.

Il est vrai que l'Europe, pour une fois vraiment européenne, y a sans doute gagné en sérénité. Ce fut en tout cas l'opinion de M. François Mitterrand, qu'il exprima ainsi :

« Cela ne m'est pas encore arrivé de parler de l'Europe depuis le début de la campagne. » Débarrassé de *« ces rencontres spectaculaires où on assène des demi-vérités et peut-être aussi des mensonges »*, le premier secrétaire du P.S. a donc choisi de définir l'*« exacte position du parti socialiste »*. Il le fit en quelques mots : *« Le P.S. est le seul qui présente une liste qui soit une liste européenne, c'est-à-dire pour la construction de l'Europe, et une liste de gauche. »*

L'Europe aujourd'hui ? Elle n'est, pour M. Mitterrand, qu'une *« perpétuelle bataille d'intérêts qui n'est dominée par aucune grande perspective, tandis que plusieurs des grands pays de l'Europe tirent à hue et à dia, selon les idées qu'ils se font de leur sécurité, de leurs échanges commerciaux, de la crise économique, des inégalités sociales. Tout cela fait que le traité de Rome n'est pas encore appliqué comme il faut »*.

Elle est, cette Europe, de toute façon bien éloignée d'une Europe de la concertation, notamment en matière d'énergie et de pétrole : *« Il faut absolument que les neuf pays de l'Europe aient une diplomatie commune au regard des pays producteurs pour tenter, dans la crise énorme qui aujourd'hui les frappe, d'harmoniser leurs démarches. »* Et ce qui est valable pour l'énergie l'est aussi pour la santé, le transport, l'aéronautique, etc., *« ce qui n'implique pas de renoncement à la souveraineté »*. Seuls les problèmes de défense échappent à une entreprise communautaire : *« Il n'est pas concevable que l'Europe des Neuf dispose d'une défense commune, qui serait atomique, en raison de la situation particulière de l'Allemagne. L'armement atomique de l'Allemagne pourrait signifier un cas de guerre avec l'Union soviétique. »*

L'Europe socialiste se fera avec qui ? Helmut Schmidt est-il de droite ou de gauche ? Question simpliste, répondra M. Mitterrand. *« je sais bien que toute la propagande officielle tend à faire confondre dans l'esprit des Français la social-démocratie, notamment allemande, avec la droite française. M. Schmidt est naturellement de gauche. Les social-démocraties d'Europe et les socialistes vont tous dans le sens de la réduction des inégalités sociales. Les partis de droite ou les partis conservateurs vont toujours dans l'autre sens et aggravent les inégalités. Tel est le cas des partis conservateurs représentés par la liste Veil et la liste Chirac »*. Relevant *« le refus de construction européenne »* du P.C.F. et la *« volonté supranationale »* du P.C.I. d'Enrico Berlinguer, M. Mitterrand ajouta : *« Ou bien le P.C. aidera les socialistes à la conquête du pouvoir politique, ou bien il restera dans son coin et il nuira aux travailleurs. »*

Désireuse, elle aussi, d'éclairer les Français sur l'Europe, Mme Veil releva tout d'abord les *« contradictions tout à fait extraordinaires »* de M. Mitterrand et nota les *« positions divergentes »* des socialistes entre eux aussi bien que *« par rapport aux groupes qu'ils vont rejoindre »*.

Hostile à l'extension des pouvoirs de l'Assemblée, le ministre de la santé et de la famille estima malgré tout que celle-ci sera *« renforcée »* par *« cette légitimité, cette force démocratique qui lui vient du suffrage universel »*. Après avoir noté que M. Barre était un premier ministre *« responsable »*, qu'il serait *« paradoxal »* qu'il ne puisse s'exprimer durant la campagne électorale et que la liste présentée par M. Servan-Schreiber ne la gênait nullement parce que la démarche du président du parti radical illustrait *« l'exercice de la démocratie »*, Mme Veil déclara notamment, à propos de la peine de mort : *« Je ne suis pas sûre que ce soit une question très européenne. A titre personnel, je ne suis pas favorable à la peine de mort, parce que, quelles que soient les circonstances les plus épouvantables, la société ne peut s'arroger un tel droit. »*

Le ministre indiqua ensuite qu'elle partageait *« très largement »* le point de vue de M. Mitterrand en ce qui concerne la défense de l'Europe, mais que le problème de l'indépendance et de la liberté de la France par rapport aux Etats-Unis et à l'U.R.S.S. *« n'est pas, pour l'instant, dans le débat »*. Affirmant que s'il n'y avait pas eu la construction européenne *« l'écart se serait encore plus aggravé »* entre les régions riches et les régions pauvres de l'Europe, Mme Veil précisa

« Le fait de se réunir permet à tous les Européens de profiter du système. Pour l'hégémonie allemande, ajouta-t-elle, *je n'ai aucune crainte. Nous n'avons aucune raison de faire des complexes vis-à-vis de l'Allemagne. »*

Abordant ensuite la question des relations et des divergences entre les deux listes de la majorité, elle estima qu'il s'agissait *« uniquement de querelles sur les hommes qui sont appelés à mettre en œuvre la politique. Dans ce cas-là, c'est un procès d'intention qui n'a aucune raison d'être »*. *« Totalement d'accord »* avec les propos de M. Debré sur le rôle des représentants de la France à l'Assemblée européenne, elle indiqua en conclusion que, à l'issue du 10 juin, il ne s'agirait pas du tout d'additionner les voix des différentes listes au sein de l'Assemblée parlementaire européenne, cela parce qu'il n'y a *« aucune majorité à rechercher »*.

Invités tous deux à donner leur sentiment sur une possible suppression de la barre des 5 % en deçà de laquelle les « petites listes » ne peuvent espérer avoir de représentant à l'Assemblée de Strasbourg, Mme Veil déclara : *« Je ne peux prendre aucun engagement. Le Parlement français a voté cette loi, et aucun parti politique n'a voté contre. Que les parlementaires prennent maintenant leurs responsabilités ! »* Pour sa part, M. François Mitterrand se déclara « prêt » à voter une telle suppression si celle-ci était proposée. — L. Z.

« LA LETTRE DE L'UNITÉ » S'EN PREND AU « MATIN »

La Lettre de l'Unité (lundi 21 mai), organe du P.S., écrit, sous la signature de son rédacteur en chef, M. Georges Fillioud, député de la Drôme :

« Pourquoi s'étonner que la droite se serve de ceux qui la servent... Les patrons de la télé, Hersant, leurs copains et leurs coquins sont là pour ça. Mais c'est plus, et c'est trop, lorsque Perdriel s'en mêle. Qui se mêlait jusque-là de mêler sa voix à celle des socialistes. Et qui, en tout cas, cherchait leur oreille. Mais voilà qu'il a fabriqué un sondage pour lui faire dire ce que l'Elysée attendait. On devait en rêver au « château ». Et on doit maintenant en sourire. Car, quand même, on ne peut pas y croire que la politique du P.S. s'élabore dans ce genre d'officine. On sait d'ailleurs très bien là-haut ce que valent les marchands de papier. Puisqu'on les paie. »

[N.D.L.R. — Il s'agit du sondage publié par « le Matin dimanche » sous le titre « 52 % des socialistes préfèrent l'U.D.F. au P.C. ».

SONDEZ, SONDEZ...

Sonder, c'est chercher à connaître les intentions. Mais l'intention ne suffit pas à créer le délit, comme on l'apprend en première année de droit. Il y faut à tout le moins un commencement d'action.

D'où vient, dans ces conditions, que l'on puisse juger du comportement d'électeurs socialistes qui seraient, au dire d'un sondage, favorables au président de la République ? D'où vient que Mme Veil, sur un ton gourmand, et M. Marchais, d'une voix menaçante, y trouvent l'une et l'autre la preuve d'un ralliement ?

Cela vient du fait que l'on tient désormais pour une information ce qui n'est encore qu'un procès d'intention.

FRANÇOIS SIMON.

La polémique sur la campagne à la télévision

TF1 propose un mini-droit de réponse aux déclarations de M. Barre

Avant l'entretien télévisé prévu avec M. Barre, mardi 22 mai, à 20 h 30 sur TF 1, par Jean-Louis Guillaud, président de cette chaîne, a donné les précisions suivantes :

« Depuis que le débat politique s'est engagé sur l'élection européenne, TF 1 a rendu compte équitablement des prises de position des principales formations et suscité des débats ou des déclarations de personnalités.

» Depuis que le premier ministre a pris position en faveur d'une des listes, ses déclarations à ce propos ont été portées au compte de cette liste. Après l'émission de mardi soir, et si M. Barre intervient de nouveau dans le débat européen, TF 1 offrira aux porte-parole des trois autres listes importantes un temps d'antenne équivalent qui leur permettra de s'exprimer à leur tour dans des conditions comparables d'horaires et de durée. Ces déclarations supplémentaires prendront place dans les journaux télévisés de 20 heures de mercredi, jeudi et vendredi, la campagne officielle s'ouvrant, rappelons-le, samedi 26 mai.

» Par ailleurs le conseil d'administration de TF 1 a voulu que soit donné un temps de parole appréciable aux représentants des listes diverses et cela sans attendre qu'elles soient officiellement déposées. Il faut rappeler que c'est le législateur qui a établi la disparité d'accès aux ondes en réservant pour la campagne officielle la majeure partie du temps de parole aux formations représentées à l'Assemblée nationale et au Sénat.

» Enfin, au lendemain des élections européennes, le conseil d'administration de TF 1 établira et rendra public un bilan des interventions des diverses personnalités politiques dans les journaux et émissions d'information. On pourra alors constater que, en toute responsabilité, TF 1 aura su assurer honnêtement et librement sa mission d'information, en continuant à mériter la confiance de son public. »

« L'HUMANITÉ » : matraquage

L'Humanité du 22 mai commente ce communiqué en ces termes :

« Par quel tour de passe-passe M. Guillaud détermine-t-il à quel moment le principal soutien, avec M. Giscard d'Estaing, de la liste U.D.F. parle de l'Europe... ou d'autre chose ? (...)

» D'ores et déjà les chiffres parlent. Entre le 24 avril et le 18 mai, dans le seul journal de TF 1 de 20 heures, l'U.D.F. a exposé, à vingt-neuf reprises, sa politique, durant quarante-deux minutes, dont trente-deux pour M. Giscard d'Estaing (sans compter le discours d'Hoerdt) et six pour son premier ministre. Le R.P.R. est intervenu neuf fois pour quatre minutes, le P.S. six fois pour six minutes trente secondes et le parti communiste cinq fois pour deux minutes quinze secondes. Voilà la réalité du matraquage qu'on veut aujourd'hui masquer, tant il est voyant. »

LES PAYSANS DANS LA CAMPAGNE

« Et si on parlait des hommes »

Sur Antenne 2 à 13 heures, sur France-Inter à 19 h. 15, les paysans sont entrés dans la campagne électorale lundi 21 mai. Le débat d'Antenne 2 réunissait MM. Maffre-Baugé pour le P.C., Mouchel pour le R.P.R., Thareau pour le P.S. et Debatisse pour l'U.D.F. Plutôt technique, il a tourné autour du bilan du Marché commun et des conséquences de l'élargissement de neuf à douze. A la radio, où M. Sutra avait remplacé M. Thareau et M. Buchou pris le siège de M. Mouchel, le clivage gauche-droite entre les jugements négatifs et positifs que portent sur l'Europe les différentes familles politiques paysannes s'est quelque peu estompé pour laisser place à une étrange conversation ponctuée de *« mon cher Georges »* (Sutra), *« Je te remercie Emmanuel »* (Maffre-Baugé). Tous se tutoient et s'estiment.

Certes, d'entrée de jeu, Georges Sutra attaque sec, accusant Michel Debatisse d'avoir bradé l'agriculture française. Celui-ci réagit en déclarant que la balance commerciale agro-alimentaire de l'Europe est excédentaire. Mais comme on s'accuse depuis plusieurs minutes à coups de milliards de ceci et de cela, l'auditeur ne sait plus très bien ce que ces chiffres signifient (1). Alors « Emmanuel » intervient : *« Et si on parlait un peu des hommes. »* Puis M. Hubert Buchou, moins entraîné visiblement que les trois autres aux joutes oratoires, nuance le propos : l'Europe allait bien jusqu'en 1974 ; avec l'entrée de la Grande-Bretagne, la crise et ses effets pervers, le train a déraillé. *« On a plaqué des schémas économiques sur l'Europe des hommes. »*

Trois contre un

Insensiblement un climat de connivence s'établit entre les représentants des listes P.C., P.S. et R.P.R., face à l'homme de l'U.D.F. Et M. Maffre-Baugé constate qu'ils sont tous les trois des représentants de l'agriculture méditerranéenne que *« l'Europe des margoulins, la supranationalité de l'argent et l'élargissement ont condamnée à mort »*. Le débat n'est plus technique. On a presque oublié les montants compensatoires monétaires quand, à propos de la règle de l'unanimité, M. Hubert Buchou, pour expliquer sa nécessité, lance : *« Qui veut encore d'une politique agricole commune ? La grande-Bretagne, on connaît sa position ; l'Allemagne, ce n'est pas son problème ; les Pays-Bas peuvent s'en passer ; reste l'Italie peut-être, et la France. »* C'est le constat lucide qui fait que si ces paysans en campagne électorale ont des sensibilités politiques différentes, le ton de leur empoignade montre qu'ils ont en réalité, au-delà d'une formation commune, quelque chose à défendre qui leur appartient en commun. — J. G.

(1) En 1977, le taux de couverture des importations agro-alimentaires de l'Europe par les exportations était de 32,8 %.

VU

Petit débat, petite Europe... (bis)

L'Europe, toujours l'Europe. On reprend les mêmes, les quatre grands, les Marchais, les Chirac, les Veil, les Mitterrand, et on recommence. Pour la troisième fois, les voilà qui s'affrontent ou se succèdent à l'antenne. On ne sait vraiment plus comment nous les présenter. On a tout essayé. Et d'abord de les disposer, rappelez-vous, sur le plateau d'Antenne 2 comme des santons dans leur niche : quatre politiciens français face à trois journalistes étrangers. Match inégal arbitré par deux meneurs de jeu juchés sur des chaires de cathédrale. Clou du spectacle : à droite de nos écrans, une main impatiente, impérative, celle de M. Elkabbach tentant de fermer le clapet d'un confrère du Times, *un impertinent assez culotté pour vouloir contredire l'un de nos hommes politiques.*

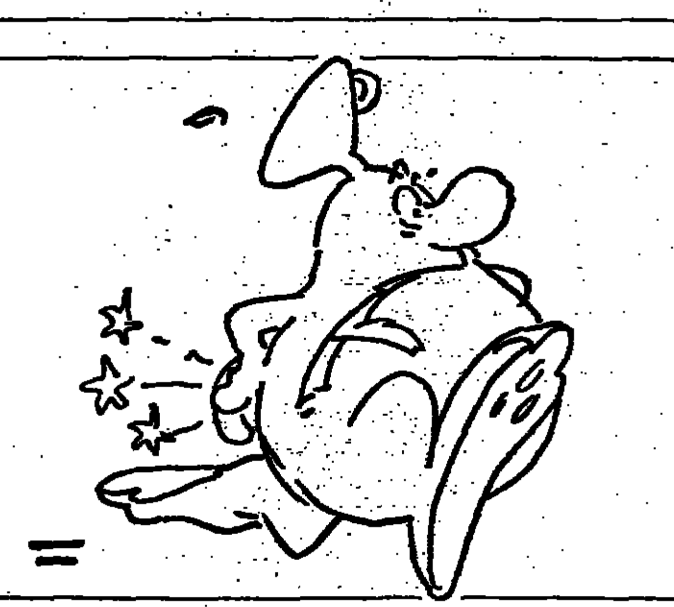
Rien à redouter de semblable la semaine dernière du côté de TF 1 et de R.T.L. Pris en sandwich entre leurs quatre invités, MM. Bernadac et Baloud se sont tenus bien tranquilles. Le suspense avait duré jusqu'au bout. Viendrait, viendrait pas. M. Mitterrand était là. Violente attaque à trois, justifiée, attendue, contre la propagande massive, éhontée, à laquelle se livre depuis quelque temps le gouvernement, interruption surprise d'un représentant d'une petite liste... on ne s'est pas ennuyé, sinon vers la fin en passant aux choses sérieuses.

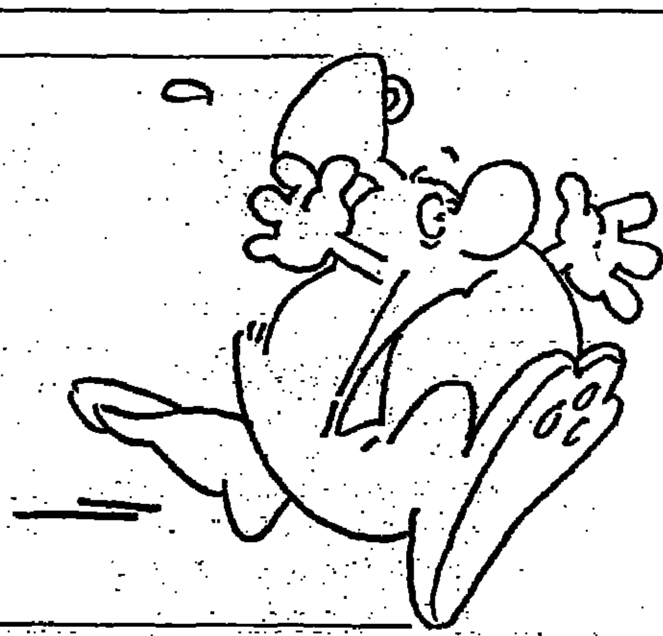
Lundi soir, nouvelle formule mise au point par Antenne 2 et Europe 1. Plus aucun contact entre les adversaires. On les débite en tranches entourées de papier cellophane. En attendant, demain mercredi, MM. Chirac et Marchais, voici M. Mitterrand et Mme Veil. Pas en tête à tête, non, à la queue-leu-leu. Quarante minutes chacun. A commencer, ainsi en a décidé le tirage au sort, par le premier secrétaire du P.S. Il avait visiblement préparé son affaire et n'allait pas se laisser démonter par les questions des quatre représentants de la presse parqués en face de lui dans des boxes. Très à l'aise, très satisfait de la formule, celle du monologue — qui ne le serait à sa place ? — M. Mitterrand écartait d'un geste souverain et d'une voix impérieuse toute remarque à ses yeux intempestive d'un : « Enfin, M. Mougeotte, vous savez très bien », *ou d'un :* « M. Duhamel, je suis navré de vous entendre déclarer une chose pareille », *prononcé sur le ton sans réplique du :* « Je vous en prie, pas ça, pas vous, pas à moi. »

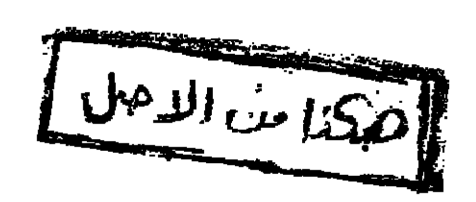
Ce qu'il avait à dire — beaucoup de bien de M. Schmidt et de la social-démocratie allemande, parti ouvrier, parti frère, victime d'une détestable propagande visant à la confondre avec la droite — était assez neuf, assez frappant pour qu'on l'écoute sans souhaiter l'interrompre. Sinon, tout de même, pour lui demander, mais ça, naturellement, personne n'a osé, comment le CERES s'accommodait d'une prise de position aussi contraire à ses propres convictions.

Pauvre Mme Simone Veil : elle n'a ni la même autorité ni la même expérience.. Encouragée par Jean-Pierre Elkabbach à répondre aux attaques de son adversaire sur la disparité de sa liste, à peine avait-elle ouvert la bouche qu'on la priait de la boucler : on n'allait pas consacrer quarante minutes à son droit de réponse. Elle, timide : vous m'avez demandé de le faire... Lui : ne discutons pas, parlons d'autre chose. Qu'allait-elle faire à Strasbourg ? S'occuper du voltage des bigoudis chauffants et des tondeuses à gazon. Imaginez la tête de M. Chirac si on s'était permis pareille impertinence à son endroit. Mme Veil, elle, a encaissé, sereine. Les bigoudis, les petites choses de la vie, avaient leur importance... Et c'était parti dans le pinaillage ennuyeux d'un rase-mottes sans surprise. Du déjà vu, du déjà entendu. Rien de tranché sur le ronron habituel, sinon l'attitude de ses interlocuteurs, trop contents de pouvoir faire enfin à bon compte, s'agissant d'une femme, la preuve de leur indépendance d'esprit, sinon aussi son calme à elle, sa dignité, sa tolérance.

CLAUDE SARRAUTE.







LE DÉBAT EUROPÉEN

La «campagne d'explication» du premier ministre

M. BARRE : rien ne peut se faire si la réconciliation franco-allemande est remise en question

Si M. Jacques Chirac avait été invité à assister à la deuxième réunion en province de la «campagne d'explication» de M. Raymond Barre, il aurait reçu un coup au cœur en entrant, lundi soir 21 mai, dans le hall des expositions d'Annecy où celle-ci a eu lieu. Derrière la tribune officielle, en effet, les organisateurs de la tournée du premier ministre avaient placé le même slogan qu'à Toulon, le jeudi 17 mai : «Continuons l'Europe !», mais en y ajoutant cette fois trois portraits : celui de Valéry Giscard d'Estaing... et ceux du général de Gaulle et de Georges Pompidou. Ce triple parrainage photographique étant bien entendu destiné à illustrer de la façon la plus suggestive la volonté de M. Raymond Barre d'affirmer la continuité gaullienne de la politique européenne du chef de l'État et du gouvernement. N'en déplaise au président du R.P.R.

Le premier ministre a vivement dénié à M. Chirac le droit d'estimer que M. Giscard d'Estaing pratique en l'occurrence «un détournement d'héritage».

A plusieurs reprises M. Barre a répondu aux arguments présentés par les gaullistes, notamment par M. Michel Debré, en leur reprochant surtout de «réveiller» dans l'électorat la «méfiance» à l'égard de l'Allemagne fédérale.

Les six parlementaires de la Haute-Savoie, qui appartiennent tous à l'U.D.F., MM. Jean Brocard, Georges Planta, Claude Birraux, députés, Raymond Bouvier, Charles Bosson et Bernard Pellarin, sénateurs, avaient pris place à la tribune officielle, auprès du premier ministre, ainsi que deux colistiers de Mme Simone Veil, M. Jacques Golliet, maire de Thones, seul élu du département figurant parmi les candidats de la liste soutenue par l'U.D.F., et M. Robert Delorozoy, président de l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie, qui ont pris tous deux la parole au cours de la réunion.

De notre envoyé spécial

Annecy. — Affirmant le plus sérieusement du monde — comme il l'avait déjà fait à Toulon — que ses déplacements en province ne doivent pas être assimilés à une campagne électorale, M. Raymond Barre s'est réjoui que son meeting d'Annecy se déroule sous les portraits du général de Gaulle, de Georges Pompidou et de M. Giscard d'Estaing, «*les trois présidents de la République qui ont, le premier permis à la France de jouer son rôle dans le Marché commun naissant et qui a contribué à la mise en place de l'union douanière et de la politique agricole commune, le second qui, au sommet de La Haye, en 1969, a compris que l'avenir de la Communauté se jouerait sur les problèmes économiques et monétaires et a fait accepter les grandes idées de l'union économique et monétaire de la Communauté, le troisième parce que dans les périls mondiaux actuels il a entrepris de renforcer l'organisation de cette Communauté, de telle sorte qu'elle puisse avancer vers la confédération européenne sous l'égide du Conseil européen.*»

Le premier ministre a ajouté à l'adresse de M. Chirac : «*J'ai eu l'honneur de servir les deux premiers présidents de la Vᵉ République, j'ai l'honneur d'être le premier ministre du troisième, et je n'admettrai pas de laisser dire qu'il y a dans la politique actuellement menée ce que d'aucuns ont appelé un détournement d'héritage.*»

Le premier ministre a aussi reproché aux partis de l'opposition et au R.P.R. de vouloir transformer le scrutin en «*un jugement sur la politique européenne de la France*» et de se livrer à «*une attaque systématique contre la politique menée par le président de la République et le gouvernement au service de ce que certains appellent l'Europe molle et d'autres, l'Europe mollusque*». «*En écoutant toutes les déclarations qui sont faites, on s'aperçoit rapidement que leurs auteurs ne pensent guère à l'Europe,* a ajouté M. Barre. *Ils ont autre chose en tête, et, pour les plus notables de ces protagonistes, ils n'ont pas en tête le 10 juin 1979, mais 1981.*»

A cette confusion, le premier ministre a opposé les deux grandes idées du gouvernement : «*Préserver ce qui a été acquis depuis vingt ans*» et «*faire progresser l'union européenne*».

La première se résume à cinq objectifs : maintenir l'union douanière, défendre la politique agricole commune, développer l'union économique et monétaire, accentuer l'aide aux pays en voie de développement, étendre la coopération politique entre les pays membres de la Communauté, afin qu'ils s'expriment d'«*une seule voix*».

La seconde doit répondre à trois préoccupations : intensifier l'organisation économique et sociale de la Communauté, élargir celle-ci à l'Espagne et au Portugal, organiser l'Europe sur un mode confédéral.

«Pas question de vendre la France à l'encan»

En conclusion M. Barre a répliqué à ceux qui estiment, chez les gaullistes et les communistes, que la vision giscardienne de la construction européenne voue la France à la domination de l'Allemagne fédérale : «*Il n'est pas question de vendre la France à l'encan, de l'abandonner ou de procéder à une quelconque inféodation de la France.*

» *On entend des voix qui réveillent la méfiance à l'égard de l'Allemagne fédérale. Rien ne peut se faire si la réconciliation franco-allemande est remise en question, si l'entente franco-allemande n'existe pas (...). Ne laissons pas se réveiller en France ces craintes à l'égard de notre voisin. Elles expriment un complexe d'infériorité que la France n'a pas à avoir (...). Tout le monde sait que si de nouveau une rupture, la méfiance et la haine intervenaient entre la France et la République fédérale d'Allemagne, alors notre vieux continent s'écroulerait, même si nous ne nous faisions pas la guerre. Il s'écroulerait parce que se créerait un climat de méfiance qui susciterait à nouveau toutes les manœuvres et toutes les pressions des superpuissances (...).*»

M. Barre poursuivra sa campagne électorale en province en se rendant, le lundi 28 mai, à Autun (Saône-et-Loire).

ALAIN ROLLAT.

Quatre lois balayées

(Suite de la première page.)

Du coup, bien sûr, la nature des liens de l'exécutif et de sa majorité parlementaire s'est modifiée du tout au tout. La solidarité inconditionnelle a, pour le R.P.R., laissé place à une indépendance ombrageuse et tumultueuse. Le R.P.R. reste dans la majorité. Mais il n'est plus le parti du président. Il n'est plus le parti légitimiste. Ceux de ses compagnons qui siègent au conseil des ministres y sont en minorité, et à titre personnel. Bref, le R.P.R. a perdu son droit d'aînesse, mais conquis sa liberté. Il tend de ce fait, tout naturellement, comme jadis les républicains indépendants sous le règne du gaullisme, à batailler pour les droits des députés et à privilégier une interprétation moins présidentialiste de la Constitution. D'où la floraison d'épisodes inhabituels et parfois pittoresques : séances agitées au Palais-Bourbon, session extraordinaire à la demande des députés, commissions d'enquête, psychodrames de couloirs. Là non plus, l'U.D.F. n'est pas, ou pas encore, de taille à remplacer le bouclier gaulliste.

Troisième pilier à son tour rongé et entamé jusqu'à en devenir vacillant : la bipolarisation. De 1962 au septennat actuel, la mécanique du «fait majoritaire» a peu à peu imposé sa loi aux partis politiques. A gauche, l'union avait progressé à pas de géant, malgré des hauts et des bas. Après l'adoption du programme commun de 1972, les élections législatives de 1973 avaient été unitaires, les élections présidentielles de 1974 avaient été unitaires, les élections cantonales de 1976 et municipales de 1977 avaient été unitaires, malgré les polémiques qui avaient surgi. C'était l'apogée, c'est maintenant le reflux. Depuis 1977, le mythe unitaire de l'union de la gauche n'a cessé d'être atteint. La rupture de septembre 1977, l'échec de mars 1978, l'annonce par Georges Marchais d'une candidature communiste aux élections présidentielles de 1981, les controverses inépuisables n'ont cessé d'aigrir le climat. L'approche des élections européennes a fourni une occasion et un sujet de choix. Le vingt-troisième congrès du P.C. a été rien moins qu'aimable vis-à-vis des socialistes. La social-démocratie européenne y a été âprement dénoncée ; François Mitterrand y a été maltraité ; le P.S. y a été chargé de tous les péchés du monde. Georges Marchais, maître absolu à bord du P.C., a fixé comme objectif prioritaire le rééquilibrage de la gauche. Si les sondages se confirment, la polémique redoublera donc le 11 juin au matin, à moins que ce ne soit dès le 10 juin au soir. Nul ne peut douter que la «qualité de l'union» soit inversement proportionnelle à l'avance du P.S. sur le P.C. Voilà donc l'un des deux pôles de la bipolarisation sérieusement ébréché.

L'autre ne se porte pas mieux. Jusqu'à ces dernières années, la conjugaison du mode de scrutin, de la primauté présidentielle et de l'union de la gauche avait aspiré, brigade après brigade, les troupes centristes dans la majorité. Le mouvement s'est achevé avec l'entrée des ministres réformateurs dans le gouvernement de Jacques Chirac au lendemain des élections de 1974. La majorité a, ce jour-là, conquis ses frontières actuelles. Il n'avait plus d'entre-deux. La fusion était achevée.

Mais la décomposition a aussitôt commencé. Le pluralisme organisé n'a jamais existé. La situation du gaullisme, la naissance de l'U.D.F., les rivalités de personnes, ont vite transformé l'alliance en bataille au couteau. La concurrence est même devenue une lutte d'une âpreté et parfois d'une férocité spectaculaire, d'autant plus que l'enjeu clandestin mais principal reste la conservation ou la reconquête de l'Elysée. Il y a désormais deux familles dans la majorité, deux chefs, mais une seule souveraineté, celle que confère la présidence de la République. Dès lors, le cousinage ressemble plus aux relations de famille selon Mauriac ou Hervé Bazin que selon la comtesse de Ségur. Les fissures de ce pôle-là aussi s'élargissent tous les jours. C'est l'irrésistible ascension du «chaque parti pour soi». La logique proportionnaliste menace la logique majoritaire.

∴

La remontée des centres — un P.S. ressuscité, une U.D.F. rassemblée — a déjà fait éclater le vieux condominium gaullo-communiste. A la bipolarisation traditionnelle — le gaullisme régnant sur la France et le P.C. sur l'opposition — se substitue un match à quatre, dont la campagne européenne sert à la fois de révélateur et d'accélérateur. Aux divisions de la gauche répondent les dissensions de la majorité. Dans l'opposition, la concurrence l'emporte sur la solidarité, dans la majorité, elle la menace chaque jour davantage.

Cette destruction progressive de la règle du jeu a ses limites. Pour le moment du moins, la primauté présidentielle se perpétue ; les institutions gaulliennes entretiennent la concentration du pouvoir et la stabilité ; elles constituent la force de dissuasion suprême contre une rupture franche des deux familles de la majorité. De même, la logique politique de la Vᵉ République refoule impitoyablement les petites formations et les sensibilités qui se situent en marge des quatre grandes familles.

Mais il n'empêche : pendant vingt ans, un système politique relativement cohérent, contraignant et fermé s'est imposé. Aujourd'hui, un système plus ouvert, plus neuf et plus incertain tend à le remplacer. Il entraîne, pour chacun des quatre grands partis, une crise d'alliance, d'identité et de croissance. La mise en place de ce paysage encore trouble ne fait que commencer.

ALAIN DUHAMEL.











LE DÉBAT EUROPÉEN

RÉPONDANT AUX DÉMARCHES D'EUROPE-ÉCOLOGIE

Une centaine de députés se déclarent favorables à une modification des conditions de candidature aux élections

Les animateurs d'Europe-Ecologie ont créé, à l'automne dernier, un Comité pour l'égalité électorale, destiné à attirer l'attention des parlementaires sur le caractère *« censitaire »* du système électoral français, qui met à la charge du candidat l'impression du matériel de vote (bulletins, circulaires et affiches apposées sur les panneaux réglementaires). Ces frais sont remboursés aux candidats ou aux listes ayant obtenu 5 % des suffrages et les imprimeurs acceptent, généralement, d'attendre ce remboursement lorsque leur client est assuré d'atteindre le nombre de suffrages requis. Les candidats qui se présentent pour la première fois sont au contraire obligés, dans la plupart des cas, de payer « comptant ».

Cette inégalité de traitement est déjà grave lorsqu'il s'agit d'élections municipales, cantonales ou législatives, mais elle devient insupportable lors d'une élection nationale. Pour le scrutin européen, les dépenses incompressibles que doit assumer chaque liste s'élèvent à plus de 3 millions de francs. Selon le parti radical, qui a fait un calcul précis, ces frais se montent à 2 514 000 francs pour les bulletins de vote (impression et transport), 1 112 000 francs pour les professions de foi (circulaires adressées aux électeurs avec un bulletin de vote), 140 000 francs pour les affiches.

A cela s'ajoute une caution de 100 000 francs.

Le régime en vigueur dans les autres pays de la Communauté est très différent. Dans la plupart des pays, il est demandé aux candidats de faire la preuve de leur audience en recueillant un nombre variable de signatures, ce qui assure la prise en charge des frais électoraux par l'Etat. Les frais de la campagne sont remboursés en fonction des suffrages obtenus. En Irlande et aux Pays-Bas, la condition requise pour la présentation d'une liste est le versement d'une caution remboursable.

Le système français pénalise durement les courants non représentés au Parlement quant à leur possibilité de participer à une élection. Comme le dit Mme Laure Schneiter, l'un des animateurs d'Europe-Ecologie, responsable du Comité contre l'inégalité électorale, les dispositions en vigueur empêchent l'émergence de nouveaux courants d'idées sur la scène électorale. Les partis et les parlementaires interrogés par Europe-Ecologie se sont tous déclarés favorables à une réforme de la loi, sauf le parti républicain et l'Union pour la démocratie française. Une centaine de députés (1), dont le groupe communiste dans son entier, se sont engagés à soutenir l'action du Comité pour l'égalité électorale. Europe-Ecologie a l'intention, d'autre part, d'élaborer, dans les mois qui viennent, des propositions relatives au financement des partis politiques.

(1) Il s'agit de MM. Laurent Fabius, Michel Rocard, Maurice Masquère et Jean-Pierre Chevènement (P.S.) ; Jean-Michel Baylet et Michel Crépeau (M.R.G.) ; Robert Ballanger et l'ensemble du groupe communiste ; Bernard Stasi et Georges Mesmin (U.D.F.-C.D.S.) ; Bertrand de Malgret (U.D.F.-P.R.) ; Adrien Zeller (app. U.D.F.) ; Claude Roux et Jean-Pierre Delalande (R.P.R.) ; Philippe Malaud et Mme Florence d'Harcourt (non-inscrits). Deux sénateurs, MM. Jean Desmarets (CNIP) et Jean Béranger (Gauche dém.) ont également signé.

● RECTIFICATIF. — La liste des candidats d'Europe-Ecologie, publiée par *le Monde* du 22 mai, était incomplète : nous avons omis de mentionner, au quarante-septième rang, M. Michel Moreau, quarante-six ans, enseignant, candidat au titre de Jura-Nature.

L'UNION ROYALISTE DE BRETAGNE ET VENDÉE SOUTIENT LA LISTE DE M. MICHEL DE SAINT-PIERRE

(De notre correspondant.)

La Roche-sur-Yon. — Malgré la pluie et le vent, cinq cents personnes environ ont participé, dimanche 20 mai, au château des Essarts (Vendée), au rassemblement organisé par l'Union royaliste de Bretagne et Vendée militaires (U.R.B.V.M.) et le journal *Ouest-Tradition*.

L'absence des têtes d'affiche habituelles, MM. Gustave Thibon, Michel de Saint-Pierre ou Jean-François Chiappe, a rendu un peu monotone cette journée placée sous le signe de la tradition. Dans son allocution, M. de Beauregard, président du comité directeur de l'Action française, a défini son mouvement comme étant le *« fer de lance de la contre-révolution »*. M. Philippe Le Grand, professeur de lettres, principal animateur de l'U.R.B.V.M., a violemment pris à partie *« la droite révolutionnaire pan-germanique et anti-chrétienne »* et a prôné son *« élimination »*.

Il a indiqué qu'il soutiendra, aux élections européennes, la liste conduite par M. Michel de Saint-Pierre.

Un dissident soviétique, M. Vladimir Roubakov, a pris également la parole pour dénoncer le *« totalitarisme soviétique »*.

Un visiteur qui avait déployé un poster du comte de Paris a été prié de l'ôter. Aux Essarts, en effet, on se veut avant tout de droite, avant d'être royaliste et on semble reprocher au comte de Paris d'être royaliste avant d'être de droite. La Nouvelle Action royaliste (N.A.R.), qui soutient le comte de Paris, avait d'ailleurs exprimé sa *« totale désolidarisation avec cette réunion prétendue royaliste, passéiste et déformatrice de l'image de la monarchie »*.

H. L.

● *M. Bertrand Renouvin*, membre du comité directeur de la Nouvelle Action royaliste (N.A.R.), qui participait dimanche 20 mai à Argentolles (Haute-Marne), à un rassemblement organisé par son mouvement, a invité les royalistes à voter pour le P.C.F. ou le R.P.R. à l'élection européenne. Il a notamment déclaré : *« Nous appelons à voter soit pour les candidats du P.C., soit pour ceux du R.P.R., sans enthousiasme mais parce que ces partis défendent sensiblement les mêmes idées que nous en matière de souveraineté nationale. Nous sommes sûrs qu'au Parlement européen les députés de ces deux formations politiques s'opposeront à tous débordements de souveraineté. Nous ne voulons être ni de droite ni de gauche et ces consignes de vote le prouvent bien. »*

APRÈS L'INITIATIVE DE M. SERVAN-SCHREIBER

Mécontentement à l'U.D.F. et remous au parti radical

La décision de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber et de Mme Françoise Giroud de présenter une liste de candidats aux élections européennes suscite un net mécontentement à la direction de l'U.D.F. et des remous au sein du parti radical.

Les responsables de l'Union pour la démocratie française affectent de ne pas s'inquiéter des conséquences de cette initiative sur le résultat qu'obtiendra le 10 juin la liste conduite par Mme Simone Veil. En revanche, ils constatent qu'un coup a été porté à la cohésion de l'Union. C'est pourquoi la lettre quotidienne du mouvement évoque les « mesures disciplinaires » qui devront être prises, notamment à l'égard de M. Servan-Schreiber. Celui-ci, à l'inverse de Mme Françoise Giroud, n'avait pas encore fait connaître officiellement à ses pairs, lundi, sa démission des instances dirigeantes. Son attitude est stigmatisée et considérée comme une « aventure personnelle inspirée par le dépit ».

Au parti radical, on faisait état mardi des réactions de désapprobation émanant de plusieurs dizaines de responsables départementaux. Une réunion du bureau national du parti était réclamée par une vingtaine des trente membres de cette instance. Il paraissait possible qu'elle ait lieu mercredi. Gênés par l'initiative de leur président, les dirigeants radicaux — et notamment M. Bariani — n'en observent pas moins une certaine prudence, conscients qu'ils sont de la revanche que constituerait pour M. Servan-Schreiber son élection à l'Assemblée européenne. Seul, pour l'instant, M. Prouteau, candidat d'ores et déjà déclaré à la succession, dénonce publiquement l'attitude de M. Servan-Schreiber. — N.-J. B.

Le président du parti radical : c'est bien mon différend avec M. Barre qui a provoqué la rupture avec l'U.D.F.

A la suite des articles que nous avons consacrés, dans le Monde *du mardi 22 mai, à la constitution de sa liste, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber nous a adressé la lettre suivante.*

Vous invoquez, comme l'une des raisons de cette décision, une certaine hostilité personnelle, et circonstancielle, à l'égard de M. Raymond Barre. C'est très loin de la vérité des faits qui ont marqué ces deux dernières années et de notre objectif d'aujourd'hui.

1. Mon différend avec M. Raymond Barre sur le chômage est bien ce qui a provoqué, le mois dernier, la rupture avec l'U.D.F. Cela est exact.

Ayant remis à nos partenaires une étude complète sur la manière dont les Français pouvaient, dans une Europe plénière, unie, réelle, retrouver le plein emploi (comme au Japon, comme aux Etats-Unis, comme en Allemagne, comme en Suède, etc.), malgré la chute inévitable et régulière des emplois industriels, je me suis heurté, une fois de plus, et sur ce point capital, à l'hostilité du chef du gouvernement. Mme Simone Veil, tête de liste U.D.F., l'a d'ailleurs confirmé publiquement à Vitré, il y a trois jours. C'est un désaccord fondamental.

2. Ce différent est de longue date, je dois le rappeler. C'est, il y a deux ans, en avril 1977, que j'ai quitté publiquement la « mission de réforme » que le président de la République m'avait confiée auprès de lui-même et du premier ministre. Motif : l'emploi.

Je citerai simplement ma lettre, rendue publique, du 27 avril 1977 : « *A la suite de l'exposé par le premier ministre de son programme d'action sur l'emploi, et particulièrement l'emploi des jeunes, je dois tirer la conclusion de ce qui apparaît comme une grave insuffisance du disposition gouvernemental face au xaspirations légitimes des Français et particulièrement de la jeunesse.* »

Machine 7

On sait ce qu'il est advenu du chômage depuis... C'est bien une longue, et grave, divergence qui n'a cessé de m'écarter de la politique du pouvoir.

3. Néanmoins, j'ai continué à déployer tous les efforts possibles pour faire prendre conscience, aux plus hauts responsables, du caractère intolérable du chômage français, dont le rythme d'aggravation est le plus élevé d'Europe, et de proposer des mesures précises vers les « emplois de nouvelle nature » qui ont rétabli, dans tant de pays, malgré la crise générale, la capacité d'offrir le droit au travail.

C'est sur ce thème essentiel que j'ai créé — seul ce jour-là l'UDF en février 1978, quelques semaines avant les élections législatives.

Mais, de nouveau, rien n'est venu traduire cette volonté, si nécessaire, dans l'action politique, depuis avril 1978.

4. Au moment où approchait, enfin, au début de cette année, l'échéance de l'élection européenne, et sans me décourager, au contraire, j'ai réuni pendant sept semaines une équipe d'économistes et de sociologues, au fait des expériences extérieures pour démontrer, dans une étude de dix-huit pages, que les Français peuvent, eux aussi, viser le plein-emploi. A la condition, bien sûr, de ne mettre aucune limite, tacticienne, ou de fétichisme juridique, à l'unification vraie de l'Europe, pour bâtir ainsi le large marché intérieur qui doit libérer les ressources et les investissements nécessaires.

La démonstration en a été apportée. Et les responsables de l'U.D.F. qui étaient autour de la table avec moi, au début du mois dernier (les 9, 10 et 11 avril) en ont tous convenu. Parmi eux, des experts aussi qualifiés que MM. René Monory et Jean-Pierre Fourcade.

Au nom de quoi, je vous le demande, refuser ce que l'Europe, la vraie, peut nous apporter de plus précieux : le droit au travail pour tous ?

Sur ce point, nous ne pouvions céder devant les calculs, ou les mythes, qui n'ont rien à voir avec la vie concrète des Français.

5. Pour conclure, je dois rendre hommage à M. Barre pour sa franchise. Interrogé, il y a quinze jours, sur l'Europe et l'emploi, il n'a pas caché sa conviction : « *Vous me demandez*, dit-il, *ce que j'attends de l'élection européenne pour le gouvernement et pour la France. Je n'en attends rien. La responsabilité de la politique contre l'inflation et contre le chômage est éminemment nationale. Ne l'attendons point de l'Europe.* »

Tout est clair. Au nom d'une certaine religion d'Etat, qui est bien dans le fil du gaullisme depuis vingt ans, on se refuse à saisir la chance, unique, que représente une Europe pépinière (et non pas bridée par un traité fané) pour le redressement, dans notre pays, d'une situation de l'emploi, si fragile pour tous et si désastreuse pour la jeunesse.

On oppose une sorte de fantôme sacré de l'Histoire, à la vie concrète des hommes et des femmes d'aujourd'hui. Quelle responsabilité !

Telle est la raison première de notre action : il faut accepter, il faut construire, sans réserve, l'Europe pour que vivent les Français ; ceux d'aujourd'hui, et ceux de demain.

Ainsi la cinquième liste « Emploi - Egalité - Europe » n'a-t-elle aucunement comme raison d'être de gêner tout ou tel calcul électoral, comme vous le laissez parfois entendre dans votre article, mais exclusivement de permettre aux Français, qui attendent de l'Europe un avenir moins incertain, de savoir sur quelle espérance concrète peuvent se porter leurs suffrages.

LA LETTRE DE DÉMISSION DE Mme GIROUD

Voici le texte de la lettre par laquelle Mme Françoise Giroud a fait connaître le 16 mai à M. Jean Lecanuet sa démission de son poste de vice-présidente de l'U.D.F.

« *Monsieur le président et cher Jean,*

» *En prenant publiquement ses distances à l'égard de l'U.D.F., le président de la République a levé les scrupules que j'avais à en quitter la vice-présidence.*

» *Rien ne m'oblige plus, moralement, à demeurer parmi les responsables officiels d'un mouvement que ses choix tactiques entraînent trop loin des convictions auxquelles je suis attachée pour qu'il me reste l'espoir de les voir, un jour, prises en considération par ses instances.*

» *Je regretterai ces réunions du jeudi qui furent toujours amicales, sinon utiles.*

» *C'est évidemment au parti radical qu'il appartiendra de désigner mon remplaçant. J'avise donc, par le même courrier, son président de ma décision.*

» *Je vous prie de me croire, cher président, fidèlement vôtre, au-delà de ces péripéties.* »

Dans sa réponse, datée du lendemain, M. Lecanuet écrivait notamment : « *Je vous remercie d'avoir avisé le parti radical de votre décision, pour lui permettre de pourvoir à votre remplacement.*

» *Ainsi sera maintenue, au-delà des choix personnels, la cohésion de l'U.D.F., plus nécessaire que jamais, au moment où elle est la seule force politique qui apporte son entier concours à la politique européenne définie par le président de la République.* »

L'U.D.F. : des aventures solitaires inspirées par le dépit

L'éditorial de la lettre d'information quotidienne de l'U.D.F., rédigé par M. Michel Pinton, délégué général de la formation, rapproche, mardi matin 22 mai, l'initiative de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber et Mme Françoise Giroud, d'une part, et, d'autre part, celle de M. Jacques Médecin (maire U.D.F. de Nice), candidat sur la liste de M. Philippe Malaud. On lit notamment dans cet éditorial : « *Ces initiatives sont assez facilement explicables. Elles sont inspirées d'abord par l'amertume et le dépit qu'a fait naître* [chez ces trois personnalités] *la constitution de notre liste. Ensuite, semble-t-il, par des motivations plus politiques. A croire ces divers dissidents, la liste soutenue par l'U.D.F. et conduite par Simone Veil ne livrerait pas assez l'avenir de la France à un pouvoir européen. En clair, on lui reproche, à l'inverse de ce que disent Jacques Chirac et Michel Debré, de ne pas être supranationale. Ce qui est vrai, et illustre, une fois de plus, qu'elle est la liste du juste milieu, celle du bon sens et de la raison, la liste du rassemblement de tous ceux qui refusent les extrêmes.*

» *Ces initiatives contraignent l'U.D.F. à des mesures disciplinaires. Jean-Jacques Servan-Schreiber s'est engagé dans une voie qui ne lui permet plus de participer aux instances dirigeantes de l'U.D.F. De même, Jacques Médecin va devoir abandonner ses responsabilités au sein de l'Union-U.D.F. des Alpes-Maritimes. Françoise Giroud, elle, a choisi, avant même que ne soit rendue publique la liste de J.-J. S.-S., de présenter sa démission de vice-présidente de l'U.D.F. (...)*

» *L'U.D.F. plus unie et cohérente que jamais : c'est en définitive la seule vérité qui tienne. Les dissidences marginales de J.-J. S.-S. et de Jacques Médecin sont des aventures solitaires, dont la portée est limitée à ce que représentent leurs auteurs. (...) Alors, passons notre chemin...* »

● M. JACQUES BLANC, secrétaire général du parti républicain : « *Une liste de plus, pourquoi pas ? Après tout, si les quatre-vingt-un candidats de Jean-Jacques Servan-Schreiber apportent un ton nouveau au grand débat européen, la France ne peut que s'en féliciter. Je me pose seulement la question de savoir si l'annonce — relativement tardive — de cette liste par l'auteur du* Défi américain *ne reflète pas plutôt l'image d'un dépit européen. (...)*

● M. JACQUES CHIRAC, questionné à Toulouse, lundi soir 21 mai, sur la décision du président du parti radical, a déclaré : « *Nous sommes heureusement en régime démocratique, et chacun a le droit de se présenter à une élection quelle qu'elle soit. Cela dit, la liste de M. Servan-Schreiber et celle de M. Philippe Malaud, eh bien, cela fait trois listes U.D.F. !* »

● M. MAX LEJEUNE, président du Mouvement démocrate socialiste de France : « *La prétendue cinquième liste que M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a présentée n'est en fait que la dixième ou la douzième. Une telle décision ne saurait à l'évidence ébranler la conviction des démocrates socialistes dans leur volonté de soutien à la liste de Simone Veil.* »

● LE MOUVEMENT DES RADICAUX DE GAUCHE a précisé, lundi 21 mai : « *Le M.R.G. est engagé totalement dans l'élection européenne du 10 juin sur la liste socialiste. (...) Aucun représentant d'une autre liste ne peut par conséquent se prévaloir de lui. L'utilisation de l'étiquette M.R.G. par certains candidats de la liste conduite par l'ancien député de Meurthe-et-Moselle relève donc de la malhonnêteté à l'égard des électrices et des électeurs français.* »

● M. GEORGES SARRE, membre du comité directeur du P.S. : « *Alors que l'U.D.F. orthodoxe déguise toujours son choix fondamental en faveur d'une France au service de l'impérialisme américain, J.-J. S.-S. défend sans nuance l'Europe supranationale. C'est clair. Sa liste ne fait pas recette, puisqu'elle ne regroupe que des laissés-pour-compte.* »

LE « PRINTEMPS DE L'EUROPE SOCIALISTE »

Le parti socialiste organise vendredi soir 25 mai, à partir de 21 h. 30, dans les jardins du Trocadero, une grande manifestation intitulée Printemps de l'Europe socialiste. Le London Symphony Orchestra interprétera, sous la direction du chef israélien Gabriel Shmura, « la Symphonie fantastique », de Berlioz. Ce concert sera suivi d'allocutions de MM. Willy Brandt et François Mitterrand et d'un message filmé de M. Léopold Sedar Senghor. Deux chorales, le Cercle des mandolinistes (Luxembourg) et l'Alexandra Choir (Grande-Bretagne), chanteront ensuite « l'Internationale ». La manifestation se terminera par des feux d'artifice et des jeux de laser (entrée gratuite).

M. BARIANI : ni polémique ni excommunication.

M. Didier Bariani, secrétaire général du parti radical, nous a déclaré mardi matin 22 mai : « *Il ne s'agit en aucun cas d'entamer une polémique. Il ne s'agit pas non plus de prononcer d'excommunication ni de jeter d'anathème à l'encontre de quiconque. Il s'agit simplement de ne laisser planer aucune ambiguïté sur la nature des décisions prises par le comité directeur du parti radical lors de ses réunions des 7 et 26 avril. Décisions qui étaient, dans les deux cas, la participation à la liste conduite par Simone Veil. Décisions confirmées malgré les difficultés apparues pour les radicaux pendant la constitution de cette liste.*

» *Tout doit être mis en œuvre pour préserver l'unité du parti.*

» *Tout débat sur les conditions de convocation du prochain congrès — qui sont de l'autorité du comité directeur — et tout débat sur les candidatures à la présidence doivent être reportés au lendemain des élections européennes. Les radicaux présents sur la liste de Simone Veil, et d'une manière générale tous les radicaux, défendront en priorité pendant cette campagne leur message « le plein emploi par l'Europe.* »

● *M. Jean-Pierre Prouteau*, secrétaire d'Etat, membre du bureau du pati radical, a estimé « regrettable », mardi matin 22 mai au micro de France-Inter, la constitution de la liste conduite par M. Servan-Schreiber. Il a notamment déclaré : « *M. Servan-Schreiber est un champion du marketing, il sait amuser la galerie et tente un coup de poker pour sauver sa présidence du parti radical* ».

صكنا من الأهل

Un banquier à votre service et une banque libre-service.

Nous pensons qu'on ne remplacera jamais l'homme. Au CIC nous avons voulu redécouvrir l'homme derrière le banquier. Celui qui écoute. Celui qui parle. Celui qui conseille.

Pour conseiller vraiment, il faut avoir du temps. Au CIC nous nous efforçons de trouver tout le temps nécessaire pour prendre en compte votre problème personnel.

Mais pour vos besoins courants, nous voulons vous simplifier la vie. Nous sommes convaincus que nous pouvons rendre certaines opérations bancaires plus rapides, plus automatiques: moins de démarches, de paperasses et donc de pertes de temps. Par exemple, les distributeurs automatiques de billets du groupe CIC dans Paris, nous voulons qu'ils vous rendent service, le soir "après l'heure" et le week-end aussi.
Nous avons mis au point un système de contrôle permanent. Chaque panne sera détectée pour qu'ils fonctionnent quand vous en avez le plus besoin.

CIC

C'est notre manière de construire la banque de demain, la banque libre-service.

LE DÉBAT EUROPÉEN

Les quatre-vingt-un candidats de la liste DIFE s'engagent à « rester égaux et unis »

« Si l'on avait cru les sondages, M. Poher serait président de la République, M. d'Ornano, maire de Paris et M. Mitterrand, premier ministre. » Par cette rétrospective, M. Jacques Chirac a voulu montrer lundi 21 mai au cours d'une conférence de presse à Paris qu'il n'avait *« pas le moral atteint »* par les sondages qui lui sont actuellement défavorables. Présentant la liste de Défense des intérêts de la France en Europe (DIFE) dans son ordre définitif, le maire de Paris a mis ses membres en garde contre *« les actions tendant à les décourager »*. Il a ainsi mis en cause les média, et notamment la télévision, ainsi que la publication des sondages qui ainsi utilisés sont *« un moyen d'influencer l'opinion et de violer les consciences »*. Il a aussi ironisé sur leurs résultats disparates.

Il a invité les membres de sa liste à mener une campagne active et lui-même présidera à Paris, le samedi 2 juin, une « grande manifestation populaire » sur les terrains du parc des sports de Bagatelle où il espère accueillir *« trente à quarante mille personnes »*.

M. Chirac a surtout insisté sur le caractère « contradictoire » des arguments utilisés contre sa liste par les partisans de *« la liste gouvernementale conduite par Mme Veil »*. Il a déclaré en effet : *« On dit que l'on est d'accord sur tout avec nous, qu'il n'y a pas de différence avec les gaullistes et dans le même temps on nous présente comme des anti-européens. »*

Dénonçant cette « ambiguïté », il a conseillé à ses auditeurs de rappeler que ce n'était pas eux qui avaient transformé l'élection européenne en un événement de politique intérieure puisque le R.P.R. avait proposé de la repousser jusqu'au rétablissement de la situation économique. Il a indiqué également que le chef de l'Etat avait toujours caressé le projet de « rééquilibrer » la majorité par un apport du parti socialiste et une élimination du R.P.R.

Relayé par M. Michel Debré, le maire de Paris a affirmé que seule sa liste est *« catégoriquement »* opposée à toute extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne. Il a souligné aussi que l'Allemagne et la Grande-Bretagne, *« alignées sur les Etats-Unis, étaient prêtes à certains abandons de souveraineté »*. De plus, il a insisté sur la « cohésion » du groupe des quatre-vingt-un de la liste DIFE, qui serait attestée non seulement par l'existence d'un groupe autonome où siégeraient tous ses élus à Strasbourg, mais aussi par la réunion, au moins une fois par mois, de tous ses membres afin d'orienter l'attitude de ceux qui siégeront à l'Assemblée.

Une déclaration commune

Les candidats de la liste DIFE ont adopté la déclaration suivante :

« Nous nous sommes engagés dans le combat pour la France.

» Nous nous sommes engagés à défendre les intérêts de la France et des Français.

» C'est pourquoi nous nous sommes réunis et décidons :

» — De constituer un groupe permanent chargé de veiller à l'organisation d'une Europe réaliste et indépendante.

» — D'abolir, quel que soit notre rang sur la liste, tous nos privilèges de mandat pour assurer ensemble la défense des intérêts des Français.

» — De tout faire, à égalité de droits, de charges et de devoirs, pour assurer la défense de l'intérêt supérieur du pays, des Français de toutes professions, de toutes conditions sociales et de toutes les régions de France métropolitaine et d'outre-mer.

» Pendant les cinq ans de notre mandat, nous resterons égaux et unis pour défendre les intérêts de la France en Europe. »

Le Comité national de soutien

Le Comité national pour le soutien à la liste DIFE est présidé par M. Maurice Schumann, de l'Académie française, vice-président du Sénat et ancien ministre des affaires étrangères. La vice-présidente en est Mme Colette Bécourt-Foch, petite-fille du maréchal Foch, et le secrétaire général, M. Philippe Dechartre, secrétaire général du Mouvement pour le socialisme par la participation.

Parmi les soixante-dix-sept membres de la première liste de ce comité de soutien figurent notamment douze présidents de conseil général : MM. d'Andigné (Orne), Baumel (Hauts-de-Seine), Debat (Corrèze), Dubosco (Pyrénées-Atlantiques), Gauthier (Maine-et-Loire), Le Douarec (Ille-et-Vilaine), Maurice (Martinique), Neuwirth (Loire), Poncelet (Vosges), Raynal (Cantal), de Rocca-Serra (Corse-du-Sud), Voisin (Indre-et-Loire) ; quatre présidents de conseil régional : MM. Giraud (Ile-de-France), Hardy (Poitou-Charentes), Messmer (Lorraine), Sourdille (Champagne-Ardenne) et Halff, président du comité économique et social de Lorraine. Figurent également treize compagnons de la Libération ; deux anciens membres du Conseil constitutionnel, MM. Léon Noël et Marcel Waline ; quatre anciens ambassadeurs, l'amiral Flohic, ancien aide de camp du général de Gaulle ; onze anciens ministres, dont M. Yves Guéna, député de Dordogne. Parmi les personnalités, on trouve encore M. Jean Dutourd, de l'Académie française, Pierre Dux, de l'Institut, le général Gallois, MM. Dabezies, conseiller de Paris (apparenté socialiste) et Galy-Dejean, qui ont appartenu naguère au Mouvement des démocrates de M. Jobert, Pierre Mazeaud, ancien ministre, alpiniste, Guy Drut et Alain Mimoun, champions olympiques, Patrice Dominguez, champion de France de Tennis, ainsi que plusieurs professeurs d'université.

★ **Siège du comité de soutien : 6, pl. du Palais-Bourbon, 75007 Paris.**

● *M. Dominique Gallet*, président du club « Gaullisme et prospective » et ancien secrétaire général de l'Union des gaullistes de progrès, apporte son soutien à la liste DIFE, *« qui constitue le seul espoir de voir défendues les thèses gaullistes à l'Assemblée européenne »*. Il affirme aussi : *« Les gaullistes d'opposition ne peuvent se disqualifier en préconisant l'abstention. Ils doivent dépasser les ressentiments issus des combats d'hier. »*

A Toulouse

M. Chirac dénonce le revirement de M. Baudis, maire de la ville

De notre correspondant régional

Toulouse. — Venu lundi 21 mai à Toulouse, M. Jacques Chirac a réussi, quinze jours après le passage de Mme Simone Veil, à doubler le score réalisé par le ministre de la santé. Plus de six mille personnes réunies dans le vaste hall du Palais des expositions ont, en effet, acclamé le président du R.P.R. dans une ambiance de fête languedocienne, où la croix occitane et le bonnet phrygien s'unissaient sur fond de drapeaux tricolores.

M. Jacques Chirac a tenu à s'expliquer sur ce que l'on appelle à Toulouse l'affaire Baudis. Le maire de la ville (ancien député apparenté P.R.) avait été officieusement inscrit sur la liste de M. Chirac. Trois jours plus tard, M. Pierre Baudis était officiellement candidat à la neuvième place sur la liste de Mme Simone Veil. Le président du R.P.R. a affirmé : *« Le 30 mars dernier, à 16 h. 30, M. Pierre Baudis est venu me rendre visite à l'Hôtel de Ville de Paris pour me demander la sixième place sur ma liste. Il a aussi insisté pour obtenir la vice-présidence du groupe des 81. Je demandai à réfléchir, et j'ai rendu ma réponse affirmative le 4 avril. M. Baudis m'a remercié en prenant l'engagement d'honneur de m'aider désormais dans ma mission. J'ai été le premier surpris lorsque j'ai vu son nom sur la liste de Mme Veil.*

» Nous avons été dans l'impossibilité de le joindre au téléphone. Je l'ai finalement eu au bout du fil et lui ai dit qu'il ne fallait pas, à titre de prime, qu'il se considère toujours comme mon ami, qu'il avait perdu mon estime et qu'il ne pourrait plus compter sur notre soutien, que dorénavant nous déterminerions notre action à Toulouse exclusivement en fonction de l'intérêt de ce que nous estimerions être l'intérêt de la ville. A l'avenir, il ne pourra plus compter sur l'appui du R.P.R. »

Ce contentieux ayant été liquidé sous les huées de l'assistance, M. Jacques Chirac a alors abordé le problème de la prochaine consultation européenne.

Entouré des trois seuls députés R.P.R. de la région, MM. Godfrain (Aveyron), Louis Donnadieu (Tarn) et Jean Bonhomme (Tarn-et-Garonne), le chef de file de la liste DIFE a dit des sondages d'opinion qui lui sont défavorables : *« En France, il faut être particulièrement méfiant dans ces opérations truquées dont on sait très bien qui en tire les ficelles. »*

M. Chirac a enfin abordé les problèmes de l'avenir de la région Midi-Pyrénées par l'éventualité d'un élargissement de la Communauté vers la Méditerranée : *« Le Marché commun devient une passoire*, a-t-il répété. *Y admettre nos amis et voisins espagnols, qui viennent enfin et heureusement d'établir la démocratie, c'est accepter que leur pays, qui jouit d'une fiscalité particulière, exempte de T.V.A., et dont la jeune industrie devient dangereusement compétitive grâce à son expansion, soit demain un concurrent direct pour le Midi de la France. C'est aussi accepter que leurs 800 000 chômeurs pèsent lourdement sur nous, puisque les portes des Pyrénées ouvertes, ce n'est pas aux Danois ni aux Irlandais qu'ils iront demander du travail, mais aux Français. »*

LÉO PALACIO.

POLITIQUE

APRÈS LE XXIII[e] CONGRÈS

Des militants communistes demandent au P.C.F. de répudier toute attitude « diplomatique » envers les pays de l'Est

Les militants communistes qui avaient critiqué, avant le vingt-troisième congrès du P.C.F., l'orientation prise par leur parti, s'interrogent sur la signification des changements intervenus à la direction. Mme Hélène Parmelin souligne, dans *le Nouvel Observateur*, que le départ de M. Roland Leroy du secrétariat du comité central ne signifie nullement que *« la ligne entrouverte l'a emporté sur la ligne dure »*. Elle résume le congrès en ces termes : *« Cap à l'Est, en réduisant la vitesse d'un « nœud » verbal, union de la gauche sans gauche, barre en avant toute sur les élections européennes. »*

MM. Serge Lewisch et Yves Roucaute, membres de l'U.E.C. de Paris-I, estiment, pour leur part, que *« les récents événements internes à la direction du P.C. démontrent l'existence de potentialités pouvant déboucher, à moyen terme, sur des changements réels : démocratisation interne, retour à une politique d'union de la gauche et critique sans complaisance des dictatures qui discréditent l'idéal du socialisme »*. Selon MM. Lewisch et Roucaute, la phrase de M. Georges Marchais, déclarant qu'il aurait accepté, s'ils le lui avaient demandé, de recevoir les militants qui avaient transmis au congrès un message de la Charte 77, doit être prise en considération comme un *« pas en avant positif éventuel »*.

Plusieurs militants, qui avaient marqué leur désaccord avec l'attitude du P.C.F. et de sa presse envers les pays de l'Est, mais qui ne souhaitaient pas prendre position publiquement avant le congrès, le font maintenant. Il s'agit de Mme Yolande Burstzein, de MM. Jean-Philippe Chimot et Georges Labica, et de Mmes Martine Vebersfeld et France Vernier, dont nous publions ci-dessous la déclaration.

∴

« Un certain nombre de militants communistes, dont nous sommes, avaient déjà réagi devant le fait que l'Humanité *avait passé une importante publicité de la revue* la Vie tchécoslovaque, *alors que notre journal restait incroyablement silencieux sur maints aspects de cette vie tchécoslovaque, et en particulier sur la répression des délits d'opinion (Charte des 77, condamnations, etc.). Ceci, malgré la condamnation par notre parti de l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968, malgré nos prises de position contre toute mesure administrative se substituant au combat des idées, contre toute confusion entre parti et Etat.*

» Depuis :

» Notre silence s'aggrave ;

» Alors même que se tient notre congrès, où une délégation du parti communiste tchèque est officiellement accueillie, le tribunal de Prague 6 annule, le 10 mai, le sursis de Sabata et prolonge sa peine, tandis que l'Humanité *reste silencieuse sur ces faits et ne publie même pas le message adressé à notre congrès par les militants de la Charte 77, laissant ce soin au* Monde.

» Dès lors, notre souci de ne pas « peser de l'extérieur » sur la discussion et le déroulement du congrès, alors que nous défendions dans les instances régulières de notre parti les positions qu'entraînait le vingt-deuxième congrès — concernant l'analyse du « socialisme existant », notre conception du socialisme inséparable de la démocratie, l'internationalisme — ne saurait plus nous imposer le silence. Il est urgent que notre parti décide de donner, dans sa presse et ses organisations, une information complète aux militants communistes français, prenne une position claire, et, en particulier, réponde au message adressé à notre congrès par la Charte 77.

» Faute de quoi la formule du « bilan globalement positif », retenue après nombre de critiques et de discussions dans le parti, pourrait trop aisément être interprétée comme un aval à des pratiques contre lesquelles nous nous sommes prononcés : elle apparaîtrait comme une manière de faire passer pour des « bavures » les atteintes aux libertés, conçues comme des « accidents » dans une marche sûre vers le socialisme achevé, voire comme le critère même de sa réalité, et non comme les indices révélateurs d'erreurs évitables.

» Ce n'est donc pas au nom de la « démocratie » dans l'abstrait, ni de notre « image de marque » ou de notre « crédibilité », encore moins d'une conception vague des « droits de l'homme » — utilisable aussi bien par l'impérialisme — que nous demandons à notre parti d'affirmer une position nette et conforme à ses choix fondamentaux ; toute attitude « diplomatique » d'Etat à Etat tendant à confondre les luttes des forces révolutionnaires, et en premier lieu celles des communistes, avec la politique des Etats des pays socialistes, nous paraît porter un coup grave à la cause pour laquelle nous luttons, en France et dans le monde... »

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

La résistible ascension de Roland Leroy

Les commentaires de la presse hebdomadaire relatifs à l'éviction de M. Roland Leroy du « gouvernement » du P.C.F. sont d'autant plus abondants que l'événement a surpris. L'idée le plus communément admise était en effet que le vingt-troisième congrès du parti communiste devait au contraire marquer le succès de la ligne incarnée par le directeur de *L'HUMANITE*.

Pour Georges Mamy, du *NOUVEL OBSERVATEUR*, deux données paraissent s'être rencontrées *« qui ont permis à Georges Marchais de tenter un grand chelem inattendu »*. Il écrit : *« 1) Roland Leroy a commis l'erreur, semble-t-il, d'aller jusqu'à dire, ou faire dire, que la signature du programme commun avait été une erreur et même que le vingt-deuxième congrès était allé « trop loin ». Mais critiquer le congrès du « socialisme aux couleurs de la France » et de l'abandon de la dictature du prolétariat, cela revenait à mettre en cause Marchais en personne, lequel devait réagir aussitôt pour rétablir son autorité.*

» 2) Les conférences fédérales, surtout celles du week-end des 28 et 29 avril, ainsi que les rapports des secrétaires fédéraux — ces « préfets » du parti — sont venus apporter à Marchais la quasi-certitude que le vent avait tourné. »

Toutefois, estime Georges Mamy, le secrétaire général a pris un risque : celui de *« rafler toutes les cartes avant le scrutin européen »*. Si cette élection devait être défavorable au P.C.F., *« sa neuve autorité pourrait en souffrir. »*

De son côté Michèle Cotta, dans *LE POINT*, souligne que l'éviction de M. Roland Leroy ne signifie pas pour autant que M. Marchais *« vire à droite »*. Elle ajoute que, *« allant trop loin dans la dénonciation du programme commun désigné comme une « erreur historique »*, M. Leroy a suscité *« en réaction l'alliance contre lui de tous ceux — dont Marchais, Plissonnier, etc. — qui se sentaient du même coup directement condamnés. »*

Elle cite une confidence du secrétaire général du P.C.F. selon laquelle : *« Il y avait bien deux tendances contradictoires au sein du P.C. ; les uns voulaient refaire purement et simplement le programme commun, les autres mettre une croix sur le parti socialiste. »*

Michèle Cotta conclut : *« Personne ne savait à ce moment que Roland Leroy était ainsi désigné comme appartenant à la seconde catégorie. »*

Pour Albert du Roy et Jacques Roure, de *L'EXPRESS*, le vingt-troisième congrès a donc fait du P.C.F. le *« parti de Georges Marchais »*. Ils précisent : *« Deux ans après le début du processus de détraquage de l'Union de la gauche, un an après l'échec des législatives, Marchais a pu éviter de rendre des comptes à ceux qui réclamaient une explication complète sur le revirement du P.C. Mieux : la « ligne Marchais » d'aujourd'hui est si floue que personne ne peut deviner quelle sera l'attitude du P.C. dans les années à venir. »*

M. Marchais paraît avoir *« tous les pouvoirs »*, renchérit André Lesueur dans *VALEURS ACTUELLES*, en posant la question de savoir s'il faut désormais *« attendre de nouveaux infléchissements politiques »* de la part du P.C.F.

Faute d'*« informations précises »*, relève François Fontvieille-Alquier dans *TEMOIGNAGE CHRETIEN*, *« on est réduit aux conjonctures »*. Il se risque pourtant à une conclusion en forme de souhait : *« L'union avec les socialistes reste donc une nécessité arithmétique, si grand soit le souci de réaliser un « rééquilibrage » qui, on l'a quelque peu oublié, dépend du corps électoral et de lui seul... Le tout est de savoir dans combien de temps la véritable union se refera, et s'il faudra attendre des mois ou des années. »*

L'union au sommet reste, en effet, pour le P.C.F. le seul moyen *« d'accéder un jour au gouvernement »*, selon Jean-Louis Champenois qui, dans *LUTTE OUVRIERE*, bulletin de l'organisation trotskiste du même nom, ajoute que c'est là *« son unique ambition »*. Dans ces conditions, *« ligne Marchais ou ligne Leroy, les dirigeants du P.C.F. sont de toute façon d'accord pour qu'il y ait « le plus vite possible des ministres communistes » dans un gouvernement bourgeois »*.

Qu'en pensent les principaux intéressés, partenaires d'hier aujourd'hui mis à mal ? Guy Perrimond, dans *L'UNITE*, hebdomadaire du P.S. ne tranche pas : *« un bilan globalement négatif... positif »*, écrit-il. Guy Perrimond relève que *« pour le peuple de gauche, ça aurait pu être mieux »* et ironise sur la *« belle leçon de fonctionnement démocratique »*, administrée par les dirigeants communistes à leurs militants.

L'ascension de M. Roland Leroy s'est à tout le moins révélée résistible. — J.-M. C.

Le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale se prononce pour le financement des campagnes électorales

M. Robert Ballanger, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, a répondu le jeudi 17 mai à la lettre que le premier ministre avait envoyée aux présidents des groupes, au sujet des deux projets de loi concernant le cumul des mandats et le financement par l'Etat des partis politiques (*le Monde* du 5 mai). M. Ballanger indique tout d'abord que la lettre de M. Barre *« ne saurait constituer une véritable concertation dans le respect des droits de l'opposition »*.

Concernant la limitation du cumul des mandats, le président du groupe communiste écrit notamment : *« Ce problème ne saurait être traité séparément de la décentralisation effective des pouvoirs et de la participation élargie des Français à la vie publique. »* Notant que celles-ci se heurtent à des obstacles qui tiennent *« au caractère autoritaire et personnalisé du pouvoir à tous les niveaux et au système électoral majoritaire, qui donne une prime aux notables déjà en place »*, M. Ballanger rappelle que le P.C. se prononce pour *« l'instauration de la représentation proportionnelle à toutes les élections, dont l'élection des conseils régionaux au suffrage universel »*.

Sur le second point, le président du groupe communiste note que *« le financement des partis par le budget de l'Etat ne peut aller qu'à l'encontre de leur indépendance »*. Relevant que le critère d'attribution serait la représentation parlementaire, M. Ballanger écrit : *« Il ne s'agirait pas seulement de perpétuer une injustice, mais de l'aggraver dès lors que le contrôle ne pourrait être neutre, mais aurait forcément un caractère politique, bureaucratique, attentatoire à l'indépendance des partis. Nous pensons qu'il est de la responsabilité exclusive des adhérents et des sympathisants de chaque formation d'assurer son financement et son contrôle. »*

Il ajoute : *« Qu'un parti reçoive une aide financière en provenance de l'étranger constitue une atteinte extrêmement grave au principe de la démocratie. Il s'agit là d'une pratique absolument inadmissible. »* Notant que le premier ministre envisage l'interdiction d'une telle aide, il indique : *« C'est vous-même qui posez le problème, monsieur le premier ministre. Serait-ce à dire qu'un tel financement, d'un ou plusieurs partis politiques français par l'étranger, existe aujourd'hui ? »*

M. Ballanger observe enfin qu'il est *« indispensable de mettre à la disposition de tous les candidats, pour toutes les élections, des fonds suffisants pour leur permettre de s'adresser au corps électoral »*. Ces fonds, précise-t-il, *« doivent bien entendu être contrôlés »*.

NOMINATIONS DE SOUS-PRÉFETS

M. Claude Silberzahn, sous-préfet de Grasse, est nommé secrétaire général de la Seine-Maritime.

M. René Vial, sous-préfet de Brive, est nommé sous-préfet de Grasse.

M. Léon Saint-Prix, sous-préfet de Morlaix (Finistère), est chargé des fonctions de sous-préfet de Brive.

Mme Monique Colin, administrateur civil, est nommé sous-préfet, chargé de mission auprès du préfet du Val-de-Marne.

● *Un groupe d'étude sur les problèmes du tourisme et des loisirs* vient de se constituer au Sénat. Il a recueilli soixante-cinq adhésions et compte des représentants de toutes les tendances politiques. *Président* : M. Pierre Vallon (Un. cent., Rhône). *Vice-présidents* : MM. Charles Alliès (P.S., Hérault), Rémi Herment (C.N.I.P., Meuse), Bernard Hugo (P.C., Yvelines), Louis Le Montagner (Un. cent., Morbihan), Jean Mercier (Gauche dém., M.R.G., Rhône) et Daniel Millaud (Un. cent., Polynésie). *Rapporteur général* : M. Francis Palmero (Un. cent., Alpes-Maritimes).

● *La revue* Elles voient rouge *réalisée par des mili-* son premier numéro, une assemblée-débat, ouverte aux femmes communistes et non communistes, afin de discuter de la place des femmes dans les luttes politiques. Cette assemblée aura lieu le 28 mai, à 19 heures, au Centre international protestant, 8, villa du Parc-Montsouris, Paris 14[e]. *réunion, cette année, dans l'Empire Centrafricain »*.

Le report du débat sur la fiscalité locale

M. Sudreau : les parlementaires se sont couchés

Constatant que certains saluent le retrait de l'ordre du jour du projet aménageant la fiscalité directe locale comme *« une victoire de l'Assemblée nationale sur le gouvernement »*, M. Pierre Sudreau, député (app. U.D.F.) du Loir-et-Cher, considère pour sa part le report de ce débat comme *« une atteinte au sérieux et à la dignité du Parlement. »*

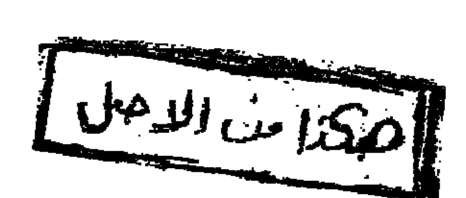
L'ancien président du comité chargé de préparer la réponse de l'entreprise insiste sur trois points :

« 1) *La taxe professionnelle, instaurée en juillet 1975, est très critiquée, et avec raison, par tous les milieux politiques et économiques. Pourquoi donc retarder de plusieurs semaines, sinon de plusieurs mois, la discussion destinée à améliorer le système fiscal existant ?*

» 2) *Une commission spéciale, rassemblant des élus de toutes tendances et présidée par M. Aurillac (R.P.R.), a travaillé avec acharnement depuis de nombreux mois pour tenter de clarifier le maquis fiscal et d'alléger notamment la pression de la taxe professionnelle sur les entreprises.* Issu de ses débats, le *rapport de M. Voisin (apparenté R.P.R.) représente un travail considérable et, sur de nombreux points, remarquable. Sa conclusion, évidente, est que, quelles que soient les dispositions prises, ces dernières ne pourront entrer en application avant 1982. Le ministre du budget, M. Maurice Papon, l'a confirmé à plusieurs reprises. Pourquoi donc perdre un temps précieux et risquer de reporter à 1983, et peut-être au delà, l'amélioration de la taxe professionnelle ?*

» 3) *Les élections européennes sont un mauvais prétexte. En réalité, certains milieux professionnels, manifestement mal informés, ont engagé une campagne contre les travaux de la commission et de trop nombreux élus se sont laissé influencer. Je laisse à d'autres le soin de juger les dirigeants R.P.R. qui ont subitement désavoué les efforts du président Aurillac (R.P.R.), du rapporteur Voisin (apparenté R.P.R.) et du ministre Papon (R.P.R.).* »

Et M. Sudreau conclut : *« Les entreprises françaises risquent ainsi de supporter pendant longtemps encore le mauvais système actuel de la taxe professionnelle. L'Assemblée nationale s'est couchée. Elle a perdu une occasion d'affirmer sa liberté d'allure face aux pressions extérieures. Bref, sa dignité. Elle en a pourtant besoin, car elle n'a jamais connu, depuis les débuts de la V[e] République, une session aussi médiocre. »*



Le Monde

société

LE XVe CONGRÈS INTERNATIONAL DU NOTARIAT LATIN

L'entreprise et le droit

M. Raymond Barre, premier ministre, a présidé, lundi 21 mai, la séance d'ouverture du quinzième congrès international du notariat latin, réuni jusqu'au 26 mai au Palais des congrès, porte Maillot, à Paris. L'Union internationale du notariat latin (U.I.N.L.) regroupe les pays qui ont en commun une tradition latine du droit — par opposition au droit coutumier (common law) *des pays anglo-saxons. Près de quatre mille personnes venant de plus de quarante pays d'Europe et d'Amérique latine participent à ce congrès, qui a pour thème : « L'entreprise et le droit ».*

Les notaires veulent défendre un notariat *« où le notaire est à la fois officier public et exerce une profession libérale »*. Ils craignent par-dessus tout ce qui pourrait ressembler à une fonctionnarisation, à un système où ils n'auraient plus qu'un rôle d'authentificateurs des actes de droit privé. Cette conception est tout à fait celle du gouvernement, leur a assuré le premier ministre, précisant que les limitations imposées, *« loin d'asservir la profession, visent au contraire à lui permettre de mieux jouer son rôle, en rejetant toutes les tentations de l'étatisation et de la bureaucratie »*.

En choisissant l'entreprise comme thème de leur congrès, les notaires latins ont souhaité faire comprendre aux milieux économiques qu'ils n'étaient pas indifférents aux préoccupations de l'entreprise, qu'ils ne seraient pas absents et souhaitaient jouer un rôle, rôle qui doit être de plus en plus important, a confirmé M. Barre. *« Vous intervenez automatiquement dans la création, la transformation, la transmission des entreprises,* a dit le ministre, *c'est-à-dire à l'occasion des actes les plus importants de leur existence. » « C'est du succès ou de l'échec de nos entreprises,* a-t-il ajouté, *que dépendront, dans une large mesure, le succès ou l'échec de nos sociétés face aux problèmes qu'elles doivent affronter. »*

Après avoir rappelé les efforts faits par son gouvernement pour que les entreprises retrouvent équilibre et prospérité, M. Barre a évoqué ce paradoxe de l'entreprise qui *« naît, vit et meurt dans un environnement marqué par le droit »*, alors qu'elle *« n'est pas une réalité juridique dans la quasi totalité des législations, le droit de l'entreprise n'existant pas »*. L'entreprise est, en fait, enserrée dans un enchevêtrement de réglementations variées, nationales et internationales *« complexes, touffues, incertaines »*. Si, dans les Etats de droit, les règles juridiques sont essentielles, garantes de sécurité et d'équité, *« le législateur,* selon M. Barre, *a toutefois le devoir de veiller à ce que le droit ne devienne pas, pour les entreprises, un carcan qui tue l'esprit d'entreprise »*.

C'est pourquoi le gouvernement s'est engagé dans une action de longue haleine en vue de mettre à jour le droit des sociétés. *« Un récent exemple en est l'ensemble législatif tendant à modifier le droit des entreprises en difficulté »* (*le Monde* des 22-23-24 et daté 25-26 mars). Au milieu de tous les problèmes que connaissent, particulièrement en temps de crise, les entreprises, le notaire est, estime le premier ministre, un personnage indispensable *« ambivalent, au carrefour du service public et de l'initiative individuelle, au confluent du monde du droit et de l'économie, au point de rencontre entre l'administration et l'administré »*.

C'est donc en incitant les notaires à s'adapter et à évoluer *« dans un effort commun de réflexion, de lucidité et d'imagination »* que M. Barre a conclu son intervention.

Avant lui, MM. Jean Chaine, vice-président de l'U.I.N.L., et Pierre Delommez, président du conseil supérieur du notariat français avaient eux aussi expliqué l'importance du notaire, garant de l'individuel, *« dans une société qui se collectivise ». « Trois éléments majeurs conditionnent la confiance du client envers son notaire,* a indiqué M. Delommez : *secret professionnel, indépendance d'esprit, garantie financière (...) cette garantie du secret est inestimable de nos jours, comme aussi cette liberté, cette indépendance d'esprit que le notariat a su préserver toujours, au fil des siècles et des régimes, mais dans le respect inébranlable de la loi. »*

Ces qualités, ainsi que la tradition de compétence du notariat, doivent inciter l'entreprise à lui faire confiance. Le notaire doit donc *« mieux connaître les besoins en services juridiques des entreprises,* a conclu M. Delommez, *et mieux satisfaire ces besoins en dégageant notamment les enseignements nécessaires et les propositions concrètes pour l'évolution à opérer »*.

JOSYANE SAVIGNEAU.

L'ancien P.-D.G. de Geep-Industries comparaît devant la cour d'appel de Paris

M. Paul Chaslin, ancien président-directeur général de Geep-Industries — importante entreprise de constructions scolaires et universitaires mise en liquidation de biens le 5 juillet 1975, — comparaît depuis lundi 21 mai devant la neuvième chambre de la cour d'appel de Paris, que préside M. Roland Defontaine. M. Chaslin avait été condamné à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis par la onzième chambre correctionnelle le 17 mars 1978 et avait immédiatement fait appel de cette décision (le Monde *daté 19-20 mars 1978). M. Chaslin a toujours refusé de voir enfermer sa création, sa vie, dans un dossier qui, selon lui, comptabilise les infractions sans tenir compte de ce qui s'est réellement passé. A ses yeux, ce procès est beaucoup plus qu'une affaire financière, c'est celui de son échec, d'* « une vie broyée », *dit-il en contenant avec peine son émotion.*

A cet échec, M. Chaslin ne peut supporter que s'ajoute le soupçon. « Il faut que je sois lavé de tout cela », *répète-t-il.*

« Paul Chaslin, *avait dit M. Michel Rocard, venu témoigner devant la onzième chambre correctionnelle,* est un homme qui croit que la droiture de l'intention est communicable et doit provoquer en retour la droiture de l'interlocuteur. » (Le Monde *du 7 janvier 1978.) Comme il l'avait fait voilà un an et demi, M. Chaslin va se battre sans relâche, sur chaque détail, pendant les trois audiences prévues pour son procès, pour faire reconnaître que sa sincérité modifie les faits bruts, pour persuader la cour que c'est dans la vie — qui a conduit Geep de la réussite à la mort, par une prospérité fragile — et non dans un dossier mort que se trouve la vérité de l'affaire.*

Les vérités de M. Paul Chaslin

Devant la cour d'appel, ce Breton têtu et passionné plaide que son dossier était mal bâti, et demande que les experts révisent leurs conclusions avec de nouveaux éléments. Avec une conviction dévorante, il conteste un point capital, celui de la date de cessation de paiement de Geep-Industries, que M. Louis Gondre, président de la onzième chambre, avait fait remonter au 10 avril 1970. M. Chaslin veut la situer plus d'un an plus tard, le 11 mai 1971, date à laquelle les banques suspendent leur concours. La chose est d'importance, car, pour M. Gondre, le temps qui sépare les deux dates devient *« une période critique »*, au cours de laquelle tous les efforts de M. Paul Chaslin pour redresser la situation, notamment une émission d'obligations, revêtaient automatiquement un caractère suspect. Pour l'appelant, le tribunal a mal interprété un échange de correspondance entre deux services de la Banque de France relatifs à la situation de Geep-Industries.

En second lieu, M. Paul Chaslin va plaider que, pour rédiger leurs conclusions, les experts se sont appuyés sur des documents gravement oblitérés, notamment un audit de la firme spécialisée Price-Waterhouse, qui, en réalité, n'était pas le brouillon du rapport définitif, lequel était beaucoup plus favorable à Geep-Industries. De plus, les commissaires aux comptes auraient fait des réserves non explicites, ce qui aurait affecté le raisonnement des experts.

L'un d'entre eux, au moins, paraît prêt à le reconnaître, appuyé par l'un des collaborateurs de Price-Waterhouse.

« Où est passé le fric ? »

Allant plus loin, M. Paul Chaslin fait le procès des administrateurs judiciaires qui, selon lui, ont fait durer la procédure de 1971 à 1974, l'insuffisance d'actif de Geep-Industries passant entre ces deux dates de 10 millions à 135 millions de francs, alors que le chantier était arrêté. Au cours des débats précédents, cette majoration avait inspiré ce cri du cœur à l'un des témoins de moralité de M. Paul Chaslin, M. Paul Delouvrier : « *Où est passé le fric ?* ». Pour l'appelant, cette mise en cause de l'administration judiciaire prend tout son sel au moment où cette profession va être profondément réorganisée par voie législative.

Au-delà de ces arguments juridiques, le fondateur et animateur de Geep-Industries va se battre une fois de plus pour défendre un honneur qu'il ne veut pas voir entamer. L'histoire douloureuse de Geep-Industries ne vient-elle pas de faire l'objet d'un opuscule du Centre de recherches en gestion de l'Ecole polytechnique, financé par le plan construction ? L'auteur y analyse le cas des constructions scolaires, vu au travers de cette histoire, et y relève l'accroissement démesuré du coût du financement du fonds de roulement face à des prix de marchés quasiment bloqués. Dans son effort pour parvenir à une révision, M. Paul Chaslin a obtenu derechef le concours des amis de Geep, regroupés au sein de l'AGIR (1), qui se porte partie civile à ses côtés.

FRANÇOIS RENARD.

(1) Association des anciens et des amis de Geep et Geep-Industries, pour la défense de son renom (A.G.I.R.), 36, rue du Bois-d'Enfer, 91330 Yerres.

FAITS ET JUGEMENTS

Dix mois de prison ferme pour un cafetier meurtrier.

Un cafetier de Glen (Loiret), M. Gilbert Dal Bosco, âgé de cinquante ans, a été condamné, vendredi 18 mai, à dix mois d'emprisonnement ferme et cinquante mois avec sursis par la cour d'assises du Loiret, pour le meurtre d'un consommateur, M. Amar Oudni, ressortissant français d'origine algérienne. A quarante-huit heures d'intervalle, M. Dal Bosco avait commis deux agressions contre deux travailleurs immigrés. Le 10 janvier 1977, il avait décroché son fusil de chasse et blessé sérieusement un premier consommateur de nationalité marocaine, puis il était allé se constituer prisonnier. Il avait été remis en liberté dès le lendemain. Le 12 janvier, un commerçant de Briare, M. Oudni, pénétrait dans l'établissement en compagnie de trois autres ouvriers maghrébins. Se croyant menacé, M. Dal Bosco se saisissait d'une autre carabine achetée le jour même et faisait feu à deux reprises sur M. Oudni, qui s'écroulait mortellement blessé. Incarcéré, M. Dal Bosco était remis en liberté après trente-cinq jours d'emprisonnement. Le 15 novembre 1978, le tribunal correctionnel de Montargis avait condamné à un an de prison avec sursis M. Dal Bosco pour la première agression.

Devant la cour d'assises, la défense a plaidé la légitime défense, un pistolet d'alarme ayant été découvert sous le corps de la victime, mais les témoins de la scène, les amis du cafetier comme ceux de M. Oudni, n'ont jamais vu ce dernier en faire usage.

Au moment des faits, une pétition signée par une cinquantaine de commerçants et adressée aux pouvoirs publics avait circulé à Glen, se plaignant de la présence des travailleurs immigrés employés alors à la construction de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly, dont certains faisaient régner, selon les tenanciers de bars de la ville, *« une psychose de peur »*. — *(Corresp.)*

Les « obligations » des avocats : la chancellerie répond au R.P.R.

Le garde des sceaux n'a jamais *« invité les avocats à respecter l'obligation de réserve »* lors du congrès de la Confédération syndicale des avocats, à Perpignan, le 11 mai. Cette mise au point intervient après la publication d'un communiqué de la « commission justice » du R.P.R., qui se disait « étonnée » par les propos du garde des sceaux (*le Monde* du 18 mai). Le texte ajoutait que *« la mission des avocats est de protéger l'individu contre l'arbitraire (...) et qu'elle n'est limitée que par le respect dû aux institutions »*.

Le communiqué de la chancellerie précise que M. Alain Peyrefitte *« n'a jamais songé à imposer aux avocats une obligation nouvelle »*. Il a simplement rappelé que la liberté d'expression dont jouissent ceux qui exercent les droits de la défense *« suppose le respect réciproque que se doivent magistrats et avocats »*.

Condamnation confirmée pour le mathématicien Alexandre Grothendieck.

La cour d'appel de Montpellier vient de confirmer la condamnation à 1 000 F d'amende avec sursis prononcée, le 16 février, par le tribunal correctionnel de Montpellier, à l'encontre de M. Alexandre Grothendieck, professeur à l'université des sciences et techniques du Languedoc et mathématicien de réputation mondiale. Il était poursuivi pour avoir hébergé, pendant plusieurs semaines, un moine bouddhiste japonais qui se trouvait en situation irrégulière à l'égard des lois françaises sur les étrangers. (*le Monde* des 15 février et 2 mars 1978).

La cour n'a pas suivi l'avocat de M. Grothendieck, Me François Roux, qui avait demandé la relaxe et insisté sur le fait que l'ordonnance du 2 novembre 1945, en vertu de laquelle était poursuivi son client, avait été prise dans des circonstances très particulières contre les criminels nazis, et qu'elle ne pouvait s'appliquer à ce cas. — *(Corresp.)*

● *Une peine de quatre années d'emprisonnement* a été requise lundi 21 mai par M. Jean-Pierre Marchi, procureur de la République devant la trente et unième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, contre M. Fernand Legros, accusé d'avoir vendu en 1964, trente-deux tableaux apocryphes à un milliardaire texan (*le Monde* du 16 mai). Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public a demandé au tribunal de *« punir sévèrement »* M. Legros *« pour assainir le marché de l'art »*.

M. Marchi a demandé que les deux experts qui avaient authentifié les œuvres vendues au Texas, MM. André Pacitti et Maurice Malingue, soient condamnés à un an de prison avec sursis et 10 000 francs d'amende.

● *Un fonctionnaire corrompu est écroué.* — M. Serge Poli, quarante-sept ans, fonctionnaire de la préfecture des Bouches-du-Rhône, a été inculpé d'escroquerie et écroué à la prison des Baumettes. En poste à la Maison de l'étranger, rue Antoine-Zattara, à Marseille, et chargé des procédures concernant les immigrés, M. Poli « rendait service » moyennant une contribution de l'intéressé variant de 200 à 500 francs. Il promettait, en échange, d'accélérer les formalités. Cette pratique, qui durait depuis plus d'un an aurait fait des dizaines de victimes. — *(Corresp.)*

APRÈS L'ATTENTAT DU FOYER MÉDICIS

Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF, 19, rue de Téhéran, 75008 Paris. Tél. : 563-17-28) communique :

« A la demande du CRIF, un collectif d'avocats représentant des victimes de l'attentat du Foyer de Médicis s'est constitué partie civile chez M. le juge Hanoteau, juge d'instruction, chargé du dossier. Toutes les victimes de l'attentat peuvent pour la défense de leurs intérêts s'adresser au CRIF, qui les mettra en rapport avec l'un des avocats. »

ÉDUCATION

L'Europe des jeunes à Dijon

Dijon. — A trois semaines des élections européennes, l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) a profité d'une réunion à Dijon de son conseil d'administration pour mener une grande opération de relations publiques. Dans la somptueuse salle des Etats de la mairie de Dijon, lundi 21 mai, les deux coprésidents du conseil d'administration de l'OFAJ — Mme Antje Huber, ministre fédéral de la jeunesse, de la famille et de la santé (Allemagne fédérale), et M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs — ont répondu aux questions posées par des lycéens français et un groupe d'Allemands de l'association de jeunesse d'un syndicat de fonctionnaires.

L'OFAJ a diffusé, à cette occasion, une étude sur l'image que les élèves français se font de l'Allemagne (« Ce que je sais sur l'Allemagne ») et a saisi l'occasion pour faire visiter quelques établissements de Dijon où l'allemand est enseigné dès les classes maternelles et primaires.

C'est une classe modèle : les enfants marchent en pantoufles sur un parquet brillant comme un sou neuf. Et pourtant, ce ne sont plus des bambins : élèves de cours moyen deuxième année (CM 2), au groupe scolaire des Grésilles, à Dijon. Ils vont entrer au collège l'an prochain. Mais leur institutrice allemande, Mme Lang, sait inculquer à ses élèves — en même temps que le maniement de la langue — les bons principes de la propreté germanique.

Il faut dire que Mme Lang travaille en fait « sur du velours », car elle n'enseigne l'allemand qu'aux volontaires des classes primaires, à raison de quatre ou cinq séquences de quarante-cinq minutes par semaine. Et elle dispose d'un local approprié, ce qui n'est pas le cas de ses quelque quatre-vingts collègues travaillant en France (1).

Avec deux classes de cours moyen deuxième année dédoublées — dix-sept élèves — Mme Lang a fait un groupe capable aussi bien de parler, chanter, réciter et jouer la comédie... en allemand. Rien qu'en allemand. On joue la scène de l'épicerie, on se livre à un duo téléphonique, on improvise une recette de cuisine, bref on « vit » la langue allemande. Le recours à une langue étrangère ne fait que donner du piquant aux jeux éducatifs tels qu'on les pratique dans toutes les écoles.

« *La ligne mélodique est authentique* », constate en connaisseur l'inspecteur d'académie, M. Marc Huser, chargé de la coordination nationale du programme d'échanges d'instituteurs français et allemands. « *Bien sûr*, ajoute-t-il, *ils font des fautes de grammaire, mais cela ne les arrête pas.* » De fait, les élèves communiquent avec une remarquable aisance et beaucoup d'entrain. Ils ne s'embarrassent pas encore des règles qu'ils ignorent. Jamais l'institutrice ne donne d'explication grammaticale, syntaxique ou idiomatique. Elle fait seulement reprendre l'expression fautive.

L'allemand en pantoufles

De notre envoyé spécial

Des privilégiés, les écoliers des Grésilles ? Sans doute, mais le privilège est facultatif. Ainsi, sur une classe de C.M. 2 de vingt et un élèves, neuf ont refusé de faire de l'allemand. Pendant les séquences de langue, ils perfectionnent leur français avec leur institutrice en titre.

Sur les dix-sept élèves qui, l'an dernier, avaient suivi les cours de Mme Lang, seize ont naturellement choisi l'allemand comme première langue en entrant en sixième. Un seul a opté pour l'anglais, « *à cause de ses parents* ».

Dans un autre établissement de Dijon, l'école de la Trémouille, les proportions sont un peu différentes cette année : sur les trente-deux élèves de la classe de C.M. 2 initiée à l'allemand — non dédoublée faute de place, — cinq élèves ont choisi l'anglais pour première langue. C'est encore un résultat très honorable si l'on songe que près de 82 % des écoliers français choisissent — ou *se laissent diriger* — vers l'anglais en classe de sixième.

L'expérience est-elle concluante en aval ? Au lycée expérimental de Montchapet, à Dijon, qui a des classes « bilingues » (2) de la sixième à la terminale, on se montre prudent. « *Ceux qui n'avaient pas fait d'allemand dans le primaire ont vite fait de rattraper les autres* », observe la directrice. Mais cette observation doit être nuancée. Les élèves qui sont déjà bilingues à leur entrée en sixième ont naturellement un effet d'entraînement sur les autres. Ce sont donc bien les bilingues qui « tirent » la classe.

D'autre part, l'administration du lycée de Montchapet s'arrange pour aiguiller les meilleurs éléments vers les classes « bilingues », ce qui explique la rapide remise à niveau des « novices ». Par « meilleurs éléments », il faut entendre ceux que l'on orientera en seconde C (mathématiques) ou D (sciences de la nature) — B (sciences économiques) à la rigueur. « *Nous cherchons à faire des scientifiques parlant une langue* », précise la directrice. Un « C » bilingue, n'est-ce pas le profil rêvé par nos ministres ?

Au collège d'Epirey à Dijon, jumelé à une école de Mayence baptisée « Canonicus Kir » (le chanoine Kir, ancien maire de Dijon), les effets de l'allemand enseigné dès la maternelle paraissent tout à fait probants. Dans telle classe de cinquième, par exemple, les élèves parlent si bien l'allemand que les observateurs venus d'Outre-Rhin s'extasient : « *Si nos élèves parlaient aussi bien le français, ce serait merveilleux !* » Il faut dire que, selon l'expression chère à M. Pelletier, secrétaire d'Etat à l'éducation, on y « *met le paquet* » : sept ou huit heures de langue par semaine — le double de la « ration » normale — avec une institutrice et une assistante allemandes. Ces collégiens-là se sentent incontestablement privilégiés — même si leur horaire hebdomadaire est un peu plus chargé. « *C'est un drame s'il faut enlever un élève de la section bilingue* », note un professeur. Est-il si fréquent que des collégiens « en redemandent » ?

ROGER CANS.

(1) Depuis dix ans officiellement, la France et l'Allemagne fédérale échangent, chaque année, quatre-vingts à quatre-vingt-dix instituteurs (et surtout institutrices), payés par leur gouvernement respectif pour enseigner leur propre langue dans les classes maternelles et primaires. Quelque trente mille enfants bénéficient de cet enseignement dans les deux pays. En France, ces cours d'allemand sont dispensés notamment à Aix-en-Provence, Bordeaux, Caen, Dijon, Epinal, Nevers, Pau, Versailles, Vesoul, et profitent à environ treize mille enfants. En Allemagne, cette initiation précoce n'empêche pas les élèves d'aborder l'étude de l'anglais dès l'entrée dans le secondaire (1 % choisissent le français première langue, contre 15 % en France qui choisissent l'allemand), à cause du numerus clausus pratiqué dans les universités allemandes : pour augmenter leurs chances, les lycéens allemands évitent les disciplines réputées difficiles, et notamment le français...

(2) L'appellation « classe bilingue » est officiellement réservée aux établissements où tout l'enseignement est dispensé en deux langues. Il s'agit, ici, de classes où l'horaire de langue est plus important que dans l'emploi du temps normal.

« GERMANY »

« Les Allemands sont très méchants, mais pas tous » (10 ans). « L'Allemagne a beaucoup de frontières » (13 ans). « A part les nazis, je pense que les Allemands sont sympa » (13 ans). « Allemands = touristes » (16 ans). « L'Allemagne est pour moi l'Amérique de l'Europe » (élève de terminale).

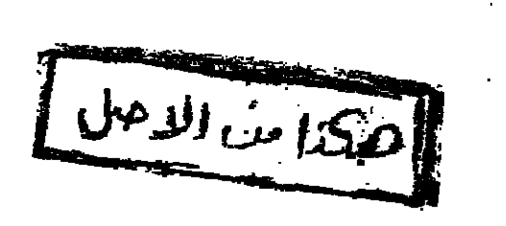
Telles sont, parmi beaucoup d'autres, les réflexions qu'inspire l'Allemagne aux jeunes Français d'aujourd'hui. L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) a demandé à 11 237 élèves français (âgés de 9 à 21 ans) de mettre par écrit leurs impressions sur l'Allemagne et les Allemands. Les résultats de cette enquête, menée entre mars et juin 1978, viennent d'être publiés par l'OFAJ sous le titre : « Ce que je sais sur l'Allemagne. » On n'y trouve point de pourcentages ni de statistiques, mais seulement des réflexions spontanées, livrées brutes.

Naturellement, on retrouve les vieux clichés (« pommes de terre, bière et choucroute », « le Rhin et la Forêt noire ») et aussi de plus récents (« la première chose qui vient à l'esprit, c'est les SS, les boches, les fritz, Hitler »), ainsi que des jugements péremptoires (« d'abord, je n'aime pas les Allemands »).

Mais on découvre aussi que, pour les lycéens français d'aujourd'hui, l'Allemagne peut être « le pays d'Andreas Baader » et celui où « il y a des distributeurs automatiques de préservatifs ». Certains ont bien vu que « la Forêt noire est plus propre que les Vosges » et que « les Allemands ont de nombreuses piscines et savent tous nager ». Plusieurs même les soupçonnent d'être « géniaux » et pensent que « sans perdre la guerre, ils auraient marché sur la Lune dès 1950 ».

L'Allemagne « américaine » transparaît à tous les détours de phrase, comme cette réflexion d'une fille de douze ans : « Quand on envoie une lettre en Allemagne, on écrit : Germany »...

● *La FEN ne fera pas grève le 8 juin*, date pour laquelle les fonctionnaires F.O. ont déposé un préavis de grève. La FEN déclare vouloir mener jusqu'au bout les négociations sur les salaires ouvertes dans la fonction publique le 18 mai. Mais, en cas d'échec, les enseignants « *mettraient tout en œuvre* » pour rechercher l'unité d'action des fonctionnaires.



RELIGION

DANS L'INTENTION DE CRÉER UN COLLECTIF

Des prêtres lancent un appel contre toute forme d'oppression dans la société et dans l'Église

Quatre-vingt-sept prêtres français lancent un appel à tous leurs collègues, les invitant à se rassembler pour prendre leur part dans les luttes des opprimés tout en restant fidèles aux tâches qu'ils ont reçu mission de remplir le jour de leur ordination.

Pour la majeure partie, ces prêtres exercent un ministère reconnu, notamment la responsabilité d'une paroisse. Les autres sont écartés de toute fonction officielle, soit parce qu'ils sont mariés, soit parce qu'ils sont marginaux. Plusieurs sont des religieux ; les prêtres séculiers appartiennent à plus de trente diocèses. Pour la plupart, ils sont déjà entrés depuis longtemps dans les luttes syndicales ou politiques.

On reconnaîtra parmi eux nombre d'anciens membres du Mouvement du 3 novembre, dit « Echanges et dialogue », créé à l'automne 1968, et spontanément dissous le 1er mars 1975.

Voici le texte intégral de la déclaration proposée à la signature de leurs collègues :

« L'un des axes sur lesquels se déroule l'histoire du clergé français au cours des dernières décennies est défini par l'entrée des prêtres, en nombre croissant d'année en année, dans les luttes il y a longtemps déclenchées par le peuple de ce pays contre toute forme d'oppression de l'homme par l'homme.

» Si l'on parcourt cette histoire, prenant par exemple pour point de départ le 3 septembre 1939, jour de la déclaration de la seconde guerre mondiale, il apparaît que, déjà, durant cette guerre, des séminaristes requis par le Service du travail obligatoire rejoignent les rangs des réfractaires, des prêtres combattent dans la Résistance contre les forces allemandes d'occupation.

» La première génération des prêtres-ouvriers, avant la fin des années 40, se trouve déjà au cœur de la lutte des classes.

» Des prêtres, dans le cadre des partis et des organisations politiques, dans le cadre des comités nés au sein de l'armée, s'opposent à la guerre d'Algérie, d'autres apportent leur soutien au Front de libération nationale algérien.

» Au fil des années, des prêtres s'aperçoivent qu'œuvrer pour la liberté de tous suppose qu'ils œuvrent aussi pour la leur.

» Le cessez-le-feu conclu en Algérie le 19 mars 1962, d'autres prêtres — hier encore officiers, soldats, en Afrique du Nord, revenus dans leurs diocèses, ayant, là-bas, compris la nature de classe de l'Etat, portant dès lors un nouveau regard sur l'Eglise — s'en aperçoivent à leur tour.

» Les uns et les autres, s'ils ont conquis leur liberté dans le domaine de l'action politique, dès lors qu'ils se percevraient asservis en d'autres domaines, les domaines du travail et de l'amour humain, notamment, seront contraints de l'y conquérir aussi.

» Des centaines de prêtres, ayant de manières diverses participé aux événement de mai et de juin 1968, s'organisent, le 3 novembre 1968, dans un collectif national, le Mouvement du 3 novembre, Echanges et Dialogue, qui, jusqu'au 1er mars 1975, jour où il a prononcé sa propre dissolution, s'est efforcé, dans le cadre de l'Eglise, de leur procurer les moyens d'obéir à cet impératif.

» D'autres prêtres, du reste beaucoup plus nombreux que les premiers, au cours des mêmes années, inventent seuls, vers la même cohérence, leur propre route.

» La seconde génération des prêtres ouvriers, enfin, se trouve aujourd'hui, concernant la lutte des classes, sur les mêmes positions que la première.

» Des prêtres, demeurés dans l'état clérical, œuvrant à leur place, par la proclamation de l'Evangile et la célébration des sacrements, pour la libération de la Cité, s'interrogent cependant, en grand nombre, sur le bien-fondé de leur absence des luttes concrètes qui s'y déroulent.

» De l'Italie au Pays basque, des Etats-Unis d'Amérique du Nord au Vietnam, de la Palestine à l'Amérique latine, le même déplacement des prêtres vers les luttes des peuples de leurs pays est depuis des années manifeste, s'exprimant différemment selon les régions.

» Le nombre des prêtres français qui se déplacent ainsi est si élevé que l'appareil ecclésiastique a fait et entretient le black-out sur une grande partie des statistiques dont il dispose à leur sujet. Julien Potel, prêtre de la Mission de France, note pourtant dans son livre *les Prêtres séculiers en France, Evolution de 1965 à 1975*, Editions du Centurion, 1977, page 35, qu'il n'est pas exagéré d'affirmer qu'au 31 décembre 1975 les prêtres séculiers et réguliers résidant en France qui « ont quitté le clergé » sont au nombre de quatre mille cinq cents à cinq mille. Or une proportion très importante des prêtres dont l'histoire est présentée ici figure toujours sur les *Ordos administratifs* des diocèses. On peut donc avancer, sans se départir de la plus grande prudence, que ces prêtres, aujourd'hui, dans ce pays, sont au nombre de sept mille à huit mille.

» Nombre de ces prêtres-là ont été exclus de toute fonction sacerdotale. Il en a été ainsi, par exemple, des prêtres-ouvriers qui ont refusé de céder, le 1er mars 1954, à l'ultimatum du pape Pie XII les sommant de renoncer ce jour-là au travail.

» Il en est ainsi des prêtres, quels qu'ils soient, qui se sont mariés.

» Si leurs noms, au contraire, restent inscrits sur les annuaires diocésains, ils n'en sont pas moins, à de rares exceptions près, refoulés dans les marges de l'Eglise.

» Or la plupart de ces prêtres refusent de réduire leur histoire à leur seul projet séculier. Ils prétendent rester fidèles à la mission qui leur a été confiée, le jour de leur ordination, de présenter l'Evangile et de célébrer, dans la communion de l'Eglise, les sacrements.

Les objectifs

» Les soussignés sont prêtres de l'Eglise. Son histoire est la leur. Ils sont, pour la plupart, à des titres divers, entrés dans le processus qui vient d'être, dans ses grandes lignes, décrit. S'ils n'y sont pas entrés, ils tiennent du moins son enjeu — l'entrée des prêtres dans les luttes des peuples — pour décisif. Il leur revient, pensent-ils, en ce qui les concerne, d'œuvrer pour que ce processus progresse de façon correcte vers son terme.

» Il convient donc qu'ils dénoncent publiquement ensemble une répression désastreuse pour l'Eglise et pour la cité, qu'ils s'y opposent de toutes leurs forces, qu'ils se procurent au demeurant par leurs propres moyens ce que l'appareil de l'Eglise leur refuse.

» Créer un collectif leur apparaît dès lors nécessaire :

» — Pour que soit établie entre eux une communication permanente ;

» — Pour que, par des réunions régulières de critique réciproque sur leur vie, par des sessions consacrées à la réflexion théologique, par des rendez-vous consacrés à la prière, soient renforcés en chacun service du peuple et service de Dieu ;

» — Pour que soit recueillie, dans les domaines théologique, lithurgique, spirituel, leur expérience collective propre ;

» — Pour que leurs relations avec leurs frères dans la foi, évêques, prêtres et laïcs, organisés ou non, sortent du cadre strictement individuel dans lequel elles se nouent aujourd'hui pour entrer aussi dans un cadre collectif ;

» — Pour que leurs relations avec les Eglises membres du Conseil œcuménique des Eglises soient de même façon transformés ;

» — Pour que soient dès à présent mis en œuvre les dossiers qui devraient être versés au débat lors de la table ronde qui pourrait, les temps venus, dans le respect de l'histoire de chacun, réunir leurs porte-parole et ceux de l'épiscopat ;

» — Pour que, sans attendre, soient publiquement exposées les raisons de leur combat, contredits les points de vue de leurs adversaires, pour qu'ils puissent, en outre, chaque fois qu'ils le jugeront à propos, en tout domaine, dans l'Eglise, faire entendre leur voix ;

» — Pour qu'ils puissent, enfin, si engagés soient-ils comme citoyens, dans les luttes politiques, chaque fois qu'ils le jugeront à propos, intervenir ensemble, comme prêtres, dans ces luttes, appuyer notamment, selon leurs moyens, les classes et les peuples opprimés.

» Les prêtres soussignés, ayant pris conseil de leurs amis, laïcs chrétiens s'efforçant sur leur terrain de servir le peuple, non-chrétiens révolutionnaires soucieux de la conversion de l'Eglise, notamment prenant acte de leur appui, décident donc de créer un tel collectif.

» Ils décident de se répartir les tâches qui viennent d'être définies et de les remplir, de se donner aujourd'hui un secrétariat, de procurer à ce secrétariat les moyens financiers de son fonctionnement, de tenir, dès que les conditions de sa convocation seront à leurs yeux remplies, une première assemblée.

» S'ils sont mariés, leurs épouses ont leur place dans ce collectif. »

SIGNATAIRES DE L'APPEL

Jean Abeloos (Orléans), Michel Akermann (Clermont-Ferrand), André Allemant (Avignon), Louis Audoubert (Toulouse), Jean-Marie Barberot (Avignon), André Bellot (Poitiers), Roger Benot (Poitiers), Christian Berol (Avignon), Jean Billeau (Poitiers), Pierre Bire (Poitiers), Paul Bolteux (Besançon), Guy Bonneau (La Rochelle), Hubert Bonnin (Poitiers), Yves Burdelot (Coutances), Grégoire Cambourian (Viviers), Pierre Cantier (Perpignan), Jean Cardonnel (Montpellier), Pierre Casellas (Perpignan), Charles Casset (Annecy), Hervé Chaigne (Paris), Louis Chapuy (Saint-Etienne), Pierre Clavel (Clermont-Ferrand), Jacques Cordonnier (Clermont-Ferrand), André Cormier (Tours).

Jean Dallet (Paris), Robert Davezies (Paris), Marius Daurès (Carcassonne), Jacques Decensière (Poitiers), Claude Deffuant (Carcassonne), Claude Degaraby (Clermont-Ferrand), Damien Delaire (Clermont-Ferrand), Hubert Donnini (Nice), Bernard Douat (Tarbes), Adrien Duchosal (Tarentaise), Léon Dujardin (Pontoise), Maurice Dumont (Besançon), Albert Enjalbert (Paris), Edmond Fesselet (Besançon), Michel Foussier (Poitiers), Maurice Pradier (Clermont-Ferrand), Jean-Marie Fradon (La Rochelle), Pierre de Givenchy (Orléans), Jean Godard (Paris), Stéphane Gondol (Nice), Jean-Paul Grelet (Nice), Jean-Claude Guilbert (Poitiers), Jacques Guilloy (Amiens), Simon Guinchard (Besançon), René Hamm (Corbeil), Paul Houdebine (Créteil).

André Isémein (Grenoble), Jean Ladevie (Clermont-Ferrand), Jean Lajonchère (Clermont-Ferrand), André Laudouze (Paris), Gérard Lauret (Paris), Antoine Le Bars (Saint-Brieuc), André Lampérière (Bayeux), René Lenoir (Montpellier), Michel Lepage (Orléans), Augustin Le Ray (Beauvais), Marcel Lesage (Rennes), Michel Ligonnière (Poitiers), Guy Luzsenszky (Saint-Brieuc), Georges Mamdy (Besançon), Michel Maridat (Clermont-Ferrand), Joseph Morin (Lyon), Charles Noiray (Clermont-Ferrand), Jean-Pierre Norguet (Orléans), Jacques Poiré (Paris), Jean-Paul Poyen (Dijon), Michel Prévost (Clermont-Ferrand), Jean Raguénès (Besançon), Jean Rambaud (Poitiers), Louis Revel (Chambéry), Jean Rossini (Perpignan), François Roussel (Perpignan), Jean-Pierre Roy (Poitiers), Jean-Charles Seillan (Toulouse), Georges Sourlau (Poitiers), Alex Stra (Ajaccio), Marcel Suzanne (Tours), Louis Tignon (Poitiers), Roger Toulza (Perpignan), Louis Tronchon (Saint-Etienne), Bernard Tschaën (Paris), Michel Valton (Clermont-Ferrand), Gérard Voyer (Poitiers).

Les signatures peuvent être envoyées avant le 15 juillet à leur secrétariat provisoire : Robert Davezies et Jean Lajonchère, presbytère, Malintrat, 63510 Aulnat, téléphone : 16 (73) 88-21-22.

Le collectif sera alors créé et la déclaration accompagnée de ces signatures publiée.

Les contributions financières pourront être envoyées à Pierre Cantier, 11, rue San-Gil, 66000 Perpignan.

NUCLÉAIRE

UN ATELIER DE VITRIFICATION DE DÉCHETS RADIOACTIFS VA ÊTRE CONSTRUIT EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE SELON UN PROCÉDÉ FRANÇAIS

Un accord franco-allemand de coopération va permettre la construction au centre nucléaire de Karlsruhe d'un atelier pilote de vitrification des déchets à forte radioactivité. Dénommé Hova, cet atelier pilote sera lié à l'unité actuelle de retraitement qui équipe le centre nucléaire de Karlsruhe et qui permet de retraiter 25 tonnes par an d'oxyde d'uranium ayant servi de combustible dans les centrales de la filière à « eau légère ». La vitrification consiste à enfermer dans un verre chimiquement inerte et particulièrement insoluble les déchets restants après qu'on a retiré du combustible usagé, au cours du retraitement, l'uranium qui n'a pas subi de fission dans le réacteur et le plutonium qui s'y est formé.

L'accord a été signé, lundi 21 mai à Paris, entre la société allemande G.W.K. (Gesellschaft zur Wiederaufarbeitung von Kernbrennstoffen) et la Société générale pour les techniques nouvelles, filiale du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.). La technique de vitrification utilisée est étudiée depuis vingt ans au centre de Marcoule du C.E.A., où un atelier fonctionne de manière satisfaisante depuis juin 1978.

● *Précisions sur l'arrêt de l'extraction d'uranium de la mine de Saint-Priest-la-Prugne (Loire).* — Après l'annonce de cet arrêt au 31 décembre 1980, la direction précise que cette fermeture est due à l'« épuisement complet du gisement » et que les employés seront replacés dans d'autres installation de la COGEMA.



JEAN-PAUL II NOMME L'ARCHEVÊQUE DE TURIN A LA TÊTE DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE ITALIENNE

Jean-Paul II a nommé, le 19 mai, Mgr Anastasio Alberto Ballestrero, qui est archevêque de Turin, président de la conférence épiscopale italienne. Le pape a annoncé lui-même cette nomination en clôturant la seizième assemblée générale des évêques. C'est lui qui a autorisé cette année la première exposition publique depuis quarante-cinq ans du saint suaire, ainsi que les analyse scientifiques de la relique.

[Né en 1913 à Gênes et ordonné à l'âge de vingt-trois ans, Mgr Ballestrero est entré chez les carmes déchaussés, ordre dont il fut le supérieur général pendant douze ans. Nommé archevêque de Bari en 1973, puis archevêque de Turin en 1977, Mgr Ballestrero est considéré comme un théologien respecté et un fin diplomate. Il est l'auteur de plusieurs livres de spiritualité, dont un sur le mouvement des Focolari intitulé *Chemin pour une vie nouvelle*, paru en France aux Editions de la Nouvelle-Cité.]

SEMAINE DU SÉPHARADISME EN ESPAGNE

La section européenne de la Fédération sépharadie mondiale (1) organise une rencontre en Espagne, à Madrid et à Tolède, du 23 au 27 mai 1979, sur le thème : « Renouveau du sépharadisme ». Cinq siècles après l'expulsion des Juifs d'Espagne, il est significatif que cette rencontre se déroule sur les lieux où le sépharadisme a pris ses sources. Le sépharadisme, courant judaïque oriental, s'est développé surtout dans les pays d'islam.

Réunissant l'ensemble des fédérations européennes, cette rencontre est ouverte à tous. Elle permettra de faire le point sur l'histoire du sépharadisme, son rôle actuel et son devenir (sur les plans culturel, politique et religieux), à un moment où les relations entre l'Orient et l'Occident semblent traverser une nouvelle crise.

(1) La Fédération sépharadie de France, 15, rue Georges-Bizet, 75116 Paris, tél. 720-21-96 et 720-22-14. Maître Charles Haddad, 73, La Canebière, Marseille (13), tél. 39-11-42.

RELIGION

L'héritage spirituel du Père Justin Popovitch

« Il y a eu des hommes justes, amis de Dieu et inspirés de son Esprit. On les appelle prophètes... Ils n'employaient, pour établir la vérité, ni les disputes ni les raisonnements subtils. » Voilà les propos que tint au futur martyr du Christ Justin le Philosophe, le vieillard que la Providence lui envoya dans l'aube d'un matin palestinien. Il n'est pas interdit d'en faire, à dix-neuf siècles de distance, l'épitaphe de l'archimandrite serbe Justin Popovitch, qui vient de mourir, âgé de quatre-vingt-cinq ans, au monastère de Tchélié, près de Valjevo, en Serbie.

Philosophe, nul ne le fut plus que lui en ce siècle savant. A bon droit, on peut lui appliquer l'éloge que Marc-Aurèle décerna aux sages du Portique : « *Chez eux, les dogmes vivent.* » La vérité vivante des dogmes orthodoxes, c'est toute sa vie en effet qui l'a chantée, depuis ses études universitaires en Angleterre, ses années d'enseignement à la faculté de théologie de Belgrade, puis sa longue retraite au monastère de Tchélié, dans ce vallon vert dont seuls un Ivo Andritch ou un Jean Orieux, fils de contrées si éloignées et pourtant si semblables, pourraient dire la sereine beauté. Ses œuvres multiples, de sa *Dogmatique*, où tout parle le langage des Pères, aux douze tomes de ses *Vies de saints* pleines du suc évangélique et à de si nombreux messages, portent le cachet de la vie intérieure, de la clarté théologique et de la poésie.

Le visage du Père Justin avait les traits des deux icônes illustrant la vie du philosophe martyr au sixième volume de son grand ménologe (1). La fermeté du confesseur tenant le tome de vérité, telle que l'a représentée le Père Stamatis, ne fait que voiler ou plutôt révéler la douceur et l'âme de feu de l'homme de prière saisies par l'iconographe Melnikov.

Où le Père Justin puisait-il cette lumière ? Dans le dogme du Dieu-homme qui était son héritage, sa pensée, son enseignement. Ses livres en font foi, le dogme de Chalcédoine éclairait sa vision du monde, de l'homme et des choses. La théanthropie assume, relève et transfigure la création, elle l'accomplit en plénitude. Elle est la clé de l'Evangile, l'alpha et l'oméga, le message à jamais nouveau, la simplicité limpide. La *Dogmatique* du Père Justin est baignée de cette conviction. C'est ce qui lui permettait d'éviter les « disputes » et les « raisonnements subtils ». Comme François Mauriac a pu l'écrire en conclusion de sa biographie de sainte Marguerite de Cortone, « *l'Eglise de la scolastique s'agenouille devant les sublimes fous de la Croix, et par là nous reconnaissons qu'elle est la véritable Eglise, l'Eglise de Jésus-Christ, l'Eglise de la Vierge l'Eglise des saints* ».

Dès lors, les syllogismes et les catégories d'une science rebelle au baptême sont caducs et abolis. C'est ce qui fait chez le Père Justin l'extraordinaire force d'écrits qui sont toute fraîcheur. La sève scripturaire et patristique en irrigue constamment la pensée, tel un large fleuve ; loin des confusions mondaines et des références livresques, l'Esprit semble y redire sans cesse : « *Voici que je fais toutes choses nouvelles.* »

L'ecclésiologie et la piété du Père Justin portent le même cachet. L'union parfaite des deux natures dans l'unique personne divine du Christ donne la clé de l'unicité de son unique épouse, l'Eglise. Cette limpidité supprime d'emblée compromis et polémiques. Mais que fait l'homme sur cette terre, parmi tous les mondes de Dieu ? Il adore se sanctifie, se déifie et retrouve la ressemblance perdue avec le Père, rétablie par la croix du Fils, actualisée et incorporée dans l'Esprit. Aussi le Père Justin ne sépare jamais le dogme de la vie en Christ qui en est la fleur : « *L'orthodoxie, ce sont les saints mystères et les saintes vertus* », aimait-il à répéter. Trinité, force de l'Eglise, cœur de sa liturgie et âme des fidèles qui y communient, fait l'unité et la richesse de sa théologie. Chacune de ses réalisations ouvre sur la sainteté. Ainsi, « *chaque saint est le Christ répété* ». On saisit dès lors le lien étroit voulu par le théologien et l'ascète entre l'exposition tremblante des dogmes saints et leur floraison dans les vies des saints. Le Père Justin n'invente pas une spiritualité coupée de ses origines liturgiques. Le Christ se fait nôtre dans le mystère de la liturgie. La piété est inséparable du dogme, et la spiritualité en exprime l'éclat. C'est en célébrant chaque jour, dans l'Eglise de la communauté dont il était l'aumônier, que le Père Justin faisait fructifier le « bon dépôt ».

La marque du génie

Voilà qui dit son style, celui de son être chaleureux et cultivé mais aussi de ses écrits, trésor de la langue serbe qu'il a élevée au rang d'idiome liturgique d'une intense poésie. Pour chacun de ses visiteurs, comme pour l'hôte que je fus, le Père Justin était avant tout un accueil, une joie, un enthousiasme. Stupéfiant par sa connaissance de la physique nucléaire comme de l'épigraphie médiévale, il vous demandait à brûle-pourpoint si Victor Hugo était toujours aussi lu en France. Il en savourait les visions cosmiques puis brusquement entreprenait l'exégèse d'un passage de Goethe, vu à la lumière des Pères.

Ses conclusions, ses allusions, ses digressions, révélaient plus que de vastes lectures. Elles étaient la marque même du génie, ancré en Christ. Il avait tout instauré en lui, jusqu'au style même de ses écrits. Non seulement poète mais créateur authentique d'un vocabulaire théologique précis et magnifique, il savait revêtir d'une extraordinaire beauté chacune de ses phrases. Sa qualité primordiale est la simplicité. Styliste exigeant, il parvenait au dépouillement de la pensée, du verbe et de l'écriture. Continuant dans la voie du philosophe et prince-évêque Niegoch, il apprenait à ses lecteurs à regarder les étoiles où le grand Monténégrin voyait le miroir de Celui qui les a allumées.

Enfin, le Père Justin avait un souci très vif de l'œuvre missionnaire incombant à l'orthodoxie. Nul ne s'est plus intéressé à l'évangélisation du Japon et de l'Afrique noire que cet ascète que l'on croyait reclus. Nul ne prenait mieux la parole pour rappeler haut et fort l'existence modeste mais réelle, d'une orthodoxie vivant hors de son terroir historique, qu'elle soit le fait de nombreux émigrés ou de convertis, comme en Amérique, où il était docteur *honoris causa* de l'institut Saint-Vladimir.

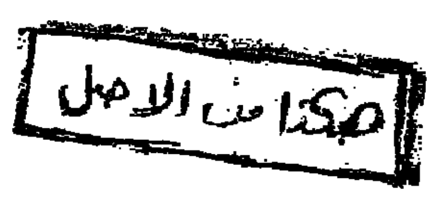
Voilà pourquoi l'accueil qu'il réservait, par exemple, à des Français devenus orthodoxes était si chaleureux. On sait la joie de sa rencontre avec le Père Placide Déseille et ses moines. Les fils spirituels du Père Justin, très liés à l'Athos, la partageaient pleinement. C'était d'ailleurs l'accomplissement d'une vieille tradition d'amitié entre Serbes et Français. Au monument de granit que le roi Alexandre avait dédié à l'entente entre les deux peuples, au cœur de la forteresse de Kalemegdan, sur les hauteurs de Belgrade, le Père Justin avait ajouté la « pierre d'angle » dont parle l'évangéliste.

L'intérêt qu'il portait à la renaissance russe participait du même esprit. Ce beau vieillard était l'héritier de ces hiérarques serbes, de Nicodème Milash aux patriarches Varnava et Gavrilo, déporté à Dachau, dont l'amour pour la Russie leur permit d'insuffler à leur Eglise les forces du renouveau. A leur image, le Père Justin, qui avait intitulé son premier ouvrage *Dostoïevski et l'Europe*, mentionnait depuis des années le nom d'Alexandre Soljenitsyne à chaque liturgie. Aussi la stature de ce témoin que demeure le Père Justin prend-elle sa dimension dans le rayonnement de cet autre « philosophe du Saint-Esprit », selon l'expression macarienne, que fut le Chrysostome serbe, l'évêque orateur, poète et prophète Nikolaï Velimirovitch, lui aussi victime des nazis et qui écrivait, en 1940, à la veille de l'holocauste que son peuple s'apprêtait alors à offrir à Dieu : « *L'orthodoxie vaincra, mais non sans souffrances ni martyrs. Elle vaincra, non par le feu et le glaive, mais par la lumière de la vérité et la douceur de l'esprit.* »

Le chant du Père Justin, né le jour de l'Annonciation, n'est-ce pas le choral du veilleur de l'orthodoxie ? N'annonce-t-il pas cette « relève du matin » prédite par André Malraux et incarnée par Soljenitsyne ?

JEAN BESSE.

(1) Calendrier martyrologe de l'Eglise grecque.



Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Le paranormal? Voyons...

par JEAN-CLAUDE PECKER (*)

Un Comité français pour l'étude des phénomènes paranormaux vient de se créer (« le Monde » daté 13-14 mai (1). M. Jean-Claude Pecker, président de ce comité, expose ici quelques-unes des raisons qui ont amené des scientifiques à mettre leurs compétences au service de l'étude de phénomènes inexpliqués auxquels certains, à tort ou à raison, donnent le qualificatif de « paranormaux ».

QUEL rêve que de prendre en défaut l'impitoyable logique des lois naturelles ! C'est une sorte de libération vis-à-vis du réel, et nos contemporains, pris dans les engrenages quotidiens, en ont besoin, croient en avoir besoin plutôt... Ce qui est « paranormal » leur apporte des espoirs, des songes ; c'est l'espérance d'une survie ; c'est une chance de guérison de ceci ou cela, jugé incurable par la science officielle... Et aussi, quel ennui de voir les pommes tomber, toujours, et s'écraser sur le sol dur : la lévitation est un conte merveilleux, qui s'apparente aux tapis volants des *Mille et Une Nuits*... Si l'on reste conscient de ce que les phénomènes paranormaux ne sont qu'une simple projection des phantasmes humains dans le monde réel, on perd cette occasion de se rassurer, dont on a si souvent besoin...

Bien différente est l'attitude des hommes et femmes de science. Loin de chercher à construire un univers à la mesure de leurs rêves, ils se contentent d'observer la nature, d'en dégager les lois, d'essayer de comprendre, c'est-à-dire de donner une description logique, cohérente, de l'ensemble de ces phénomènes. Et pour eux, c'est la beauté de la structure logique de ces lois qui satisfait leurs aspirations. C'est souvent difficile, souvent irritant ; on ne comprend pas toujours tel ou tel phénomène physique tout de suite, dès qu'il est observé ; on ne le ramène pas tout de suite à des lois générales ; entre les observations si précises de Michelson et l'épanouissement des théories d'Einstein, il a fallu beaucoup de temps et d'efforts, et beaucoup d'inquiétude aussi en face des faits qui mettaient du temps à s'harmoniser avec la logique de notre esprit. Toujours plus de temps... Einstein a passé les trente dernières années de sa vie à tenter de réconcilier la relativité générale et la théorie des quanta. Plus de vingt ans après sa mort, on progresse vers la théorie dont il rêvait, durement, péniblement, et la solution n'est pas encore en vue.

Séduction magique

Nous vivons dans un monde riche et multiple, illuminé des découvertes que la science accumule. Connaissance de l'univers astronomique, connaissance des processus physiques, connaissance des phénomènes de la vie, connaissance des mécanismes de la pensée... Mais, en vérité, rien n'est simple. S'il a fallu à des générations de chercheurs une culture toujours plus diversifiée, une analyse critique toujours plus serrée, plus fine, des faits du monde sensible, le fossé entre la connaissance bien comprise et l'affirmation gratuite d'une vérité, par ceux qui pensent savoir, est de jour en jour plus large, plus difficile à franchir. Plus rapides sont les progrès, moins lucides sont ses spectateurs. Or l'actualité presse, le spectaculaire pousse, et la littérature foisonne (tout comme les émissions de radio ou de télévision), qui traite, plus ou moins bien, de ce monde splendide dans lequel nous vivons, auquel nous appartenons.

La science, le mot de science couvre de son prestige les informations les plus extravagantes. Mais où est en vérité la science ? Si l'on n'explique pas, il n'y a plus guère de différence entre la science et la magie. Elle en prend les reflets brillants et trompeurs, et le mystère est un élément de séduction. Par un glissement symétrique, la magie, l'illusionnisme, se parent des respectables apparences de la science. On accepte sans mal de ne rien comprendre... L'autorité que confère une large diffusion semble suffisante. Telle chose est ; tel phénomène a des témoins ; cela est assez. Pourquoi perdre un temps précieux à se poser des questions, voire à y répondre ?...

Toute une mentalité bizarre se crée donc autour de ce que l'on pare de l'adjectif scientifique. Quelle différence entre la science, la fausse science, la science-fiction, la fiction ? Comment séparer le vrai du probable, le probable du possible, le très peu probable du presque impossible, et le vécu du rêvé ? Toute une mentalité, prête à accepter les constructions imaginaires les plus bizarres au même degré que le voyage sur Jupiter... Tout se truque, sur un écran, tout et rien. Le savant devient mage, capable de maîtriser les forces innombrables qui nous entourent ; et le savant de la B.D., ou le magicien au manteau de nuit, appartiennent à une même famille, terrible, menaçante, capable à son gré, et sans explication, de déchaîner les pires foudres, et d'apporter les paradis les plus merveilleux.

Le paranormal est souvent spectaculaire : barres de fer tordues par la seule force de la pensée, lévitation, opérations à mains nues, sans cicatrices ni ouverture... Les scientifiques se méfient. Ils auraient tort de se taire. Il leur faut élaborer des protocoles expérimentaux destinés à établir la vérité de tels ou tels faits, et souvent de compléter cette vérité par l'examen des circonstances. « *Il est vrai que des corps plus lourds que l'air peuvent ne pas tomber...* » Bien sûr... Encore faut-il préciser que le mouvement de ces corps est commandé, entièrement, par un certain nombre de conditions (milieu ambiant, vitesse initiale, etc.) nécessaires, et qui permettront, dans certains cas, de ramener au normal ce qu'un certain camouflage des conditions de l'expérience peut faire apparaître comme paranormal.

Il n'y a pas de dogme en science, pas de vérité définitive, pas de certitude absolue. Mais il y a des forces connues, des conditions mesurées, des situations définitives qui permettent tel phénomène, ou qui interdisent tel autre. Des vérifications précises, dans un passé récent, ont tourné à la confusion des tordeurs de fer, astucieux illusionnistes, ou des chirurgiens à mains nues, utilisateurs habiles de la crédulité des patients.

La psychologie joue, bien sûr, un rôle ; si ce n'est pas toujours une science achevée, mais bien plus souvent une science qui se cherche, elle connaît le rôle des placebos (sans nécessairement expliquer le mécanisme mental qui y est sensible), elle connaît celui des hallucinations, elle sait ce que tout observateur, qui se croit objectif, peut ajouter de subjectivité à une observation déterminée (souvent même tellement de subjectivité que l'objet de l'observation en devient méconnaissable !). Elle connaît aussi les astuces des illusionnistes qui savent comment exploiter le relâchement de l'attention des témoins...

Or un grand nombre des membres de cette communauté scientifique voient fleurir parfois avec étonnement des informations étranges, des solutions révélées, sans explication, sans effort. Ils déplorent des erreurs dans lesquelles ils voient trop souvent tomber leurs contemporains. L'opinion s'alarme, parfois à juste titre, de constater que les hommes de science, dont la caution est un ingrédient nécessaire de l'information, rejettent ce que l'on appelle le paranormal avec un mépris non justifié, refusent même parfois de discuter, faute de temps à consacrer à des questions qui leur paraissent faussées dès le départ.

Bien des raisons militent en faveur d'une prise en considération sérieuse de ce qui est en passe de devenir un phénomène de masse. Il est important de se préoccuper des phénomènes étranges, dits paranormaux, avec des méthodes scientifiques, car il n'est pas indifférent de laisser le public croire également à l'information scientifique et à l'escroquerie délibérée.

Il y a en effet une attitude lourde de conséquences politiques. Certains ont si peur d'être accusés de ne suivre que les consignes de la science dite « officielle » qu'ils accordent souvent une importance hors de propos à des témoignages non contrôlés, à des interprétations tendancieuses, mettant en quelque sorte sur le même pied erreur et vérité, par un étrange souci de justice peut-être, mais trop fréquemment par goût du sensationnel, et pour flatter l'appétit d'un public trop avide, prêt à accepter une certaine dose de mystère, pourvu qu'il soit habilement camouflé derrière un vocabulaire prétendu scientifique.

Cela conduit à diffuser un certain mépris de la science dite « officielle », car les scientifiques sont alors accusés de ne pas s'occuper de ce qui est vraiment important ; et ce mépris de la science dite « officielle », devenant phénomène de masse, ne peut pas être sans conséquences politiques, c'est-à-dire sans conséquences pour la politique officielle de la science !

C'est dans cet esprit que s'est récemment créé le comité français pour l'étude des phénomènes paranormaux. Ce comité travaillera lentement, mais sans mépris pour les témoins des faits paranormaux, en essayant de les comprendre et de mettre au point sérieusement des expériences objectives sans critiques. S'il y a eu tromperie ou simplement (c'est heureusement plus fréquent) erreur, ils le diront. Parfois ils admettront la véracité de tel ou tel fait : ils s'efforceront alors de le comprendre avec les lois connues de la physique, de la chimie, de la biologie, etc., au lieu de recourir aux « phénomènes psy » et aux explications irrationnelles. Quand ils ne pourront pas comprendre, ils le diront et n'en sauteront pas pour autant à des conclusions hâtives contre lesquelles ils tenteront de mettre en garde le public.

Il paraît essentiel à de nombreux hommes de science de se préoccuper de cet état de passivité, voire de dégénérescence, face à l'information qui se dit scientifique. Il est important de se préoccuper des phénomènes étrangers, dits paranormaux, avec des méthodes scientifiques, et d'exiger du spectateur un renoncement à son attitude passive. Il importe évidemment d'expliquer, lorsqu'on sait ; mais, lorsqu'on ne sait pas, il importe de montrer que l'établissement des faits, dans le prétoire de la science, a des exigences.

La science, l'espoir, la peur, sont associés... Et n'a-t-on pas raison, en vérité, dès lors que le mage devient savant ou que le savant devient mage d'avoir peur des extravagances que l'on devine d'un côté, associées à la puissance de l'autre ? La grande peur de connaître s'installe et paralyse. Les hommes, spectateurs télépassifs, s'en remettent à leurs peurs... Et la connaissance du monde réel est bien loin.

Ce n'est pourtant pas exclusivement aux troubles mystères des rêves déguisés qu'il convient d'associer une idée poétique... La poésie de notre univers se trouve bien plutôt dans sa superbe réalité, dans la logique admirable de ses mécanismes, dans l'unité de ses interprétations. Modestement, les quelques scientifiques et journalistes associés dans cette entreprise ne se contenteront pas d'un effort démystificateur ; ils essaieront de contribuer à ce que le monde qui nous entoure nous apparaisse d'autant plus beau que nous le connaissons mieux...

(1) C.F.E.P.P., c/o Société française de physique, 33, rue Croulebarbe, 75013 Paris.

(*) Membre de l'Académie des sciences, professeur au Collège de France, titulaire de la chaire d'astrophysique théorique.

PRÉCISION

Les meilleurs journaux sont souvent sensibles au désir de mettre l'accent sur les « événements paranormaux »... « le Monde » lui-même laisse, inconsciemment sans doute, percer un aspect du problème. Dans notre communiqué de presse, nous évoquions le fait que les médias exposent au public des « phénomènes étonnants ». Là est tronquée, par « le Monde » daté 13-14 mai, la citation de notre communiqué, laissant l'impression que nous, scientifiques, cautionnons précisément le caractère « étonnant » ou « paranormal » des phénomènes décrits... Or, nous expliquons ensuite (et cette explication était nécessaire, on en conviendra !) que les exposés se démarquent de la science officielle, mais se recommandent de la science en invoquant certaines cautions scientifiques...

J.-C. P.

En toute logique

Un chiffre et des lettres

Problème N° 147

IKHAQ RQJJQ CJTKL QIXIJ QIKCQ CXBQA QKJWD HQNXC TXVDQ AQXVK KAADC IQUHQ CCXKC SQUQH TCXKC SWQHQ CSDCB QXIFA KJDJK CQHJX IDCIQ LQCSQ XJJHQ XCQCJ KCRHX CTQAU Q.

Ici, un texte français a été codé d'une manière très simple : chaque lettre a été décalée d'une même quantité dans l'ordre alphabétique. Mais une certaine particularité du langage utilisé rend le décryptement plus difficile qu'il ne devrait l'être. Quelle est cette particularité ?

Quel est ce texte ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

Solution du problème N° 146

Démontrons que le triangle APQ est isocèle, par ses côtés égaux AP et AQ.

Remarquons que les angles QDC et BCA sont égaux, leurs côtés étant perpendiculaires deux à deux. De même, ABC égale BEP. Donc les triangles DCQ et CAB sont égaux, ainsi que BPE et CAB. On en déduit que QC = AB et BP = CA.

Or ACQ = 90° + QDC + ABC et les triangles ACQ et ABP sont égaux, ce qui entraîne que AP = AQ.

PIERRE BERLOQUIN.

Cartes et mappemondes à la Bibliothèque nationale

Une promenade de dix siècles à la découverte de la Terre

Huit ans après avoir montré une partie de ses trésors, le département des cartes et plans de la Bibliothèque nationale présente à nouveau quelques merveilles de ses collections, ainsi que quelques objets, beaux ou curieux, prêtés par diverses institutions et par un particulier. En 1971, l'exposition « La Terre et son image » coïncidait avec le cent cinquantième anniversaire de la Société de géographie (« le Monde » du 1er décembre 1971). Cette année, le cent cinquantième anniversaire du département des cartes et plans (et aussi le deux cent cinquantième anniversaire de la naissance de Bougainville) sert de prétexte pour emmener les visiteurs « A la découverte de la Terre », une promenade de dix siècles.

Les deux plus anciennes représentations de la Terre sont très schématiques. Au neuvième et au dixième siècle, ni Bède le Vénérable, ni Isidore de Séville n'avaient le souci de donner au monde connu les formes de la réalité. Mais dès le onzième siècle apparaît chez Macrobe la notion de zones climatiques symétriques : la bande équatoriale de la mappemonde est qualifiée d'inhabitable. De même, les deux zones polaires, qui sont trop froides pour les hommes. Quant aux deux zones tempérées, leurs occupants n'ont jamais eu et n'auront jamais de relations puisqu'ils sont séparés par une région torride infranchissable. Et donc, seuls les habitants de la zone tempérée boréale descendent d'Adam. Ceux de la zone australe, les Antipodes, sont d'une espèce différente et inconnue...

La plupart des cartes médiévales n'ont guère de ressemblance avec les silhouettes des continents qui nous sont familières. Mais, petit à petit, les formes se précisent, même si un océan circulaire entoure fréquemment la masse des terres émergées, même si le Paradis y figure en bonne place, même si les cartes sont chargées de motifs fabuleux ou symboliques, de références à la tradition biblique et aux souvenirs antiques, qui se superposent à la toponymie, le tout sans souci des proportions et des distances relatives.

Dès le treizième siècle, la Méditerranée prend forme, comme le font le golfe Persique et l'Arabie, grâce aux géographes arabes.

Et, au seizième siècle, les grands voyages sont à l'origine des progrès fabuleusement rapides des connaissances sur la Terre. En 1492, le globe de Martin Behaim étire encore l'Eurasie sur 230° de longitude et réduit donc à 130° la place attribuée à l'Atlantique, simple mer intérieure, puisque l'Amérique et le Pacifique sont encore inconnus. Dix ou douze ans plus tard, l'Afrique est bien dessinée, les Antilles, le Brésil, la Birmanie, sont déjà reconnaissables. On a calculé qu'en quelque cent cinquante ans, à partir de 1434, les navigateurs portugais ont levé — à eux seuls, plus de 60 000 kilomètres de côtes.

Mythe et fantaisie

Si le tracé des côtes est vite dessiné, la connaissance de l'intérieur des continents reste longtemps du domaine du mythe ou de la fantaisie : le fleuve Sénégal traverse à peu près toute l'Afrique d'est en ouest, un gigantesque lac parsemé de grandes îles occupe la prairie canadienne. Pourtant l'Atlas russien dressé sur ordre de Pierre le Grand et publié en 1745 donne une représentation tout à fait remarquable de la Sibérie jusqu'à l'Océan arctique. De même, la Chine, la Tartarie chinoise et le Tibet, dessinés en 1734, d'après des documents établis par les jésuites, par le sieur d'Anville, géographe ordinaire du roi, sont d'une grande précision. Notons que le méticuleux d'Anville n'a jamais voyagé, pas même en France.

En revanche, on ne peut dire de René Caillié qu'il fut un géographe en chambre. Les croquis au lavis faits à Tombouctou en 1828 (la vue générale de la ville, la façade de la grande mosquée, une négresse et son enfant) sont charmants et ne laissent rien voir des difficultés et des dangers du voyage.

Bien évidemment, les cartes ont vite servi aux opérations militaires. Etre géographe du roi pouvait alors être dangereux. C'est ainsi que le sieur de Beaulieu perdit le bras droit à Philippsburg (1644)... et dessina ensuite — et aussi bien — de la main gauche.

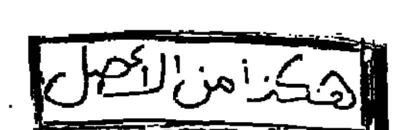
C'est au dix-huitième siècle que la Terre fut mesurée pour la première fois. Il fallait résoudre une question qui agitait avec passion le monde des savants : notre globe avait-il la forme d'un oignon, d'une poire ou d'une datte ? Ce fut l'oignon qui l'emporta, grâce aux mesures faites en Laponie et au Pérou avec la toise du Châtelet (1 949 mm).

A la même époque fut entreprise la triangulation générale de la France, un travail colossal qui avait pourtant été amorcé entre 1683 et 1718. On peut voir, en effet, une « *carte fort curieuse de la méridienne de l'observatoire de Paris* », haute de plus de 5 mètres, où le méridien a été tracé, par triangulation, des environs de Dunkerque au mont Canigou.

Très tôt les voyageurs ont compris l'utilité des cartes : dès le seizième siècle sont apparus des livres et des mappemondes de petites dimensions, faciles à emporter, où les cartes étaient complétées par des commentaires géographiques, descriptifs ou historiques. Quant aux jeux géographiques — dérivés des dames, du jeu de l'oie, découpés en puzzles, — on en trouve trace en France dès le dix-septième siècle. Et pourtant, le Français a toujours la réputation d'ignorer la géographie...

YVONNE REBEYROL.

★ Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Ouverte tous les jours jusqu'au 13 juillet, de 11 heures à 18 heures. Entrée, 6 francs. Pour les groupes scolaires, universitaires ou culturels de vingt personnes au maximum, prendre rendez-vous par écrit ou par téléphone (261-82-83, poste 314).



Les progrès de la paléopathologie

Il y a huit mille ans, nous avions toutes nos dents

La syphilis et la tuberculose osseuse étaient extrêmement rares aux temps préhistoriques. Il en était de même pour le cancer. L'homme ne connaissait pas la carie dentaire : il y a huit mille ans, nous avions toutes nos dents. De là à prétendre que la civilisation a engendré des fléaux, il n'y a qu'un pas, vite franchi par les inconditionnels de la « vie naturelle ». A cette vision idyllique du passé manque toutefois une précision : la durée de vie n'excédait pas trente-cinq à quarante ans, l'homme préhistorique ne faisait pas de vieux os.

Comment sait-on tout cela ? Précisément grâce à des os très anciens, uniques et rares matériaux subsistant, que scrutent les chercheurs de la paléopathologie. Cette science relativement neuve ne dispose encore que d'éléments statistiques trop rares, et ses affirmations, limitées à des points précis, restent prudentes. Mais science neuve, surtout pour un public nouveau. Il y a dix ans à peine on ne s'intéressait guère aux travaux des spécialistes internationaux. Aujourd'hui, l'un d'eux, Mme Marie-Antoinette de Lumley (1), peut constater une extension considérable de cet intérêt naguère discret. Des chaires se créent, des revues surgissent — notamment aux Etats-Unis — et la France, traditionnellement attachée à toute recherche dans le domaine de la préhistoire, est largement présente.

Quand de vieux documents donnent de nouvelles informations

DES motivations diverses enrichissent l'intérêt croissant pour la paléopathologie. Les triomphantes certitudes du dix-neuvième siècle ont fait place à une quête où l'avenir est moins sûr de lui. L'homme se penche sur son passé, en se demandant parfois s'il n'a pas oublié quelque chose en route. A côté de ces pulsions, beaucoup se tournent davantage vers cette science depuis qu'elle enregistre des résultats plus solides, grâce à des moyens nouveaux comme le microscope à balayage.

Les leçons de la paléopathologie ne sont pas nécessairement « utilisables » dans l'immédiat. Elle n'a pratiquement pas d'intérêt pour un diagnostic sur un sujet vivant, qui offre, bien entendu, infiniment plus d'éléments pour des examens. Recherche dès lors gratuite, sans « débouchés » ? Mme de Lumley fait plus que l'admettre. Recherche fondamentale pour la connaissance de l'homme, la paléopathologie humaine — celle des animaux n'éveille pas la même curiosité — n'a pas besoin d'autre justification. Connaître la chronologie des maladies, le moment et les circonstances de leur apparition, dater et situer leur propagation, c'est ouvrir des fenêtres sur l'un des aspects de l'aventure humaine. Pouvoir diagnostiquer sur une « pièce rare » une maladie de Kahler ou un méningiome — tumeur bénigne qui évoluait alors, faute d'intervention curative, jusqu'à la mort — est « très excitant » en soi pour le chercheur, mais c'est surtout une information nouvelle. Ainsi, par exemple, l'étude des traumatismes a bousculé bien des idées reçues sur le mode de vie des hommes préhistoriques. Il faut ainsi renoncer à l'image des premiers *Homo sapiens* menant, avant tout, une vie de guerriers. *« Leur pathologie n'est pas marquée par une traumatologie autre que celle des accidents de leur vie courante »* (2). Notre époque, d'ailleurs, favorise tout aussi largement — moto, voiture, ski, etc. — de tels accidents. Mieux, des traces de lésions, notamment sur des vertèbres d'un homme qui a vécu dans l'abri de Cro-Magnon, témoignent d'un mode de vie *« relativement sédentaire et de l'utilisation fréquente de la position assise »*. Outre la fréquence de lésions vertébrales dégénératives qui attestent cette vie sédentaire et « tranquille », la survie de nombre de traumatisés — les fractures apparaissent sinon réduites du moins consolidées — implique une véritable assistance de l'entourage sans laquelle le blessé, livré à lui-même, aurait succombé. De même, les traces fréquentes de trépanation prouvent non seulement l'existence, à l'époque chalcolitique, d'une « chirurgie crânienne empirique », mais de rapports sociaux élaborés où apparaît la notion de « colloque singulier » entre le patient et le « médecin ».

Si les résultats obtenus ne permettent pas toujours de construire des hypothèses sur la vie des hommes primitifs, on a pu dresser déjà de véritables tableaux des maladies identifiées. Une constante s'en dégage : *« Les manifestations pathologiques réellement constatées ne diffèrent en rien de celles de notre temps. »* La disparition ou l'apparition de certains maladies relève surtout de l'intervention des thérapeutiques et de la modification des conditions de vie. Encore y a-t-il des correctifs. Ainsi les rhumatismes, et notamment la spondylose — affectant le rachis — qu'on croyait un produit « moderne » de notre civilisation, ont-ils été fréquemment retrouvés aux âges les plus anciens.

Parmi d'autres, l'aventure de l'évolution de la denture sollicite les imaginations. Cette carie dentaire, ignorée du temps des chasseurs, apparaît seulement avec la sédentarisation, l'agriculture, les céréales... ; elle s'aggrave de nos jours avec la surconsommation du sucre. De plus, la troisième molaire (la dent de sagesse) ne cesse pas de régresser ; aujourd'hui, elle peut ne pas avoir la place de se développer ou elle est absente de nombreuses mâchoires, alors que chez l'homme préhistorique elle était très développée.

Au-delà de ces constatations, les chercheurs se gardent bien d'interpréter leurs résultats pour en tirer des conclusions sur l'évolution de la dentition future (vingt-huit dents un jour ?) ou conforter la « mode du temps » pour des nourritures plus naturelles. Plus leurs « remarques » sont fondées, plus elles sont prudentes. Il n'empêche : les moyens nouveaux d'investigation leur permettent d'interroger autrement — et dans un autre esprit — les stocks de documents osseux, dont on pensait naguère avoir tiré toute l'information possible. C'est précisément ce que font des chercheurs comme Mme de Lumley, qui fouille non seulement les « tiroirs » de tous les musées de Provence mais aussi les sites de cette région particulièrement riche en habitats primitifs — témoin ce campement de chasseurs d'éléphants installés près de Nice voici quatre cent mille ans (3).

JEAN RAMBAUD.

(1) Docteur en médecine, maître de recherche au C.N.R.S., laboratoire d'anthropologie de l'université d'Aix-Marseille-II.

(2) *La Préhistoire française*, t. 1, Editions C.N.R.S., Paris.

(3) *Terra Amata*, Musée de préhistoire, 25, boulevard Carnot, 06300 Nice.

Du paléolithique au néolithique des diagnostics de plus en plus précis

Deux études de Mme Marie-Antoinette de Lumley et de M. Jean Dastugue (1) présentent « *les maladies des hommes préhistoriques* » actuellement répertoriées en France. D'emblée, les auteurs précisent qu'au travers des cas étudiés, ces maladies révèlent une pathologie bien peu différente de celle d'aujourd'hui. Leur évolution est rarement stoppée par une intervention humaine. Les fameuses trépanations — peut-être rituelles dans certains cas et de techniques différentes selon les régions — entraînent parfois des infections dont témoignent des lésions osseuses postérieures à l'opération. C'est précisément à partir de lésions secondaires — hormis dans les cas de maladies purement osseuses — que sont établis les diagnostics.

● *Du paléolithique inférieur*, on ne connaît que deux cas : l'arrachage (traumatique) d'une prémolaire, très antérieur à la mort du sujet (l'alvéole s'est comblée), et un méningiome qui fut fatal à un enfant de neuf ans environ. Le développement de cette tumeur bénigne logée sous la calotte crânienne est aujourd'hui interrompu par une intervention chirurgicale banale.

● *Au paléolithique moyen*, les vestiges osseux étant plus nombreux, les lésions observées sont plus variées : déformations et anomalies congénitales, fractures, arthroses, ostéomyélites souvent consécutives à des fièvres infectieuses. Les traumatismes ne paraissent pas plus fréquents que de nos jours, et déjà apparaît la maladie dégénérative du rachis (cervicarthrose), qui témoigne d'une position assise fréquente.

● *Au paléolithique supérieur*, on retrouve la même pathologie, en particulier la cervicarthrose. De nombreuses lésions au crâne, au fémur, à la mandibule, d'un sujet du Cro-Magnon permettent d'identifier une infection, l'actinomyose, provoquée par des graminées parasitées. On note une luxation de l'épaule qui, en l'absence de toute réduction, dut entraîner une grave infirmité. Sur une jeune femme, on a observé deux petites dents en surnombre et aussi des traces de lésion infectieuse qui font supposer une septicémie mortelle.

● *Au mésolithique*, seulement, apparaît la carie dentaire. Les différentes formes de rhumatisme sont nombreuses et la relative fréquence d'une inflammation des vertèbres (spondylose) confirme que nos civilisations contemporaines ne l'ont pas engendrée. En revanche, toujours pas de traces de tuberculose osseuse. Une mention spéciale est faite pour une blessure par flèche : la reconstitution du trajet de la pointe de silex fixée dans les vertèbres thoraciques a permis de conclure à une mort instantanée par atteinte de l'aorte thoracique. Au chapitre des fractures, aucune d'entre elles, curieusement, n'affecte le bras, la cuisse ou la jambe. Seul l'avant-bras est atteint. C'est là une indication précieuse pour des recherches sur le mode de vie de ces populations. D'autre part, on ne sait toujours rien d'une éventuelle intervention humaine pour tenter de réduire la fracture : les pièces retrouvées sont consolidées « *de travers* ».

● *Au néolithique*, le matériel osseux est beaucoup plus important. Les caractères relevés antérieurement sont confirmés. Les maladies de nos ancêtres se révèlent semblables aux nôtres dans leur traduction anatomique. « *Il n'y a pas de pathologie spécifiquement préhistorique.* » On note toutefois l'absence de lésions syphilitiques et la quasi-inexistence de tumeurs malignes. (Le diagnostic d'une maladie de Kalher, tumeurs qui laissent des lésions secondaires sur les os plats, est un événement très rare et donc considérable pour le chercheur.) On retrouve les maladies congénitales et de croissance, fréquentes au niveau de la hanche et des membres, les traumatismes (relativement rares) avec fractures et luxations, les maladies infectieuses dont la tuberculose, les maladies dégénératives avec les arthroses affectant souvent la colonne vertébrale. Les caries sont maintenant plus fréquentes.

L'abondance même des documents osseux du néolithique fait qu'en dépit de l'intérêt nouveau pour la paléopathologie, les chercheurs, encore peu nombreux, n'ont pas pu exploiter la totalité des pièces.

On notera que des luxations traumatiques, dont les paléontologistes affirmaient naguère qu'elles ne pouvaient pas être diagnostiquées, sont maintenant mises en évidence. C'est l'un des exemples qui incitent au réexamen de squelettes examinés antérieurement avec des moyens plus faibles et un esprit moins exigeant. De même, le réexamen de collections déjà exploitées a permis d'identifier des maladies du sang — la sphérocytose en particulier — qui ont un retentissement osseux. Les progrès sont également considérables quant à la connaissance des « thérapeutiques » : la trépanation du crâne n'est plus mise en doute par les paléopathologistes. Trois cas où l'on a trouvé un second orifice jouxtant la première trépanation donnent à conclure que le « chirurgien » aurait cherché à voir « scientifiquement » après la mort ce qui s'était passé dans le crâne de son opéré. — J. R.

(1) In *la Préhistoire française*, tome 1, Editions C.N.R.S., Paris, 1976.



Le cent cinquantenaire de Lamarck

L'université de Picardie entame la célébration du cent cinquantième anniversaire de la mort de Jean-Baptiste de Monet, chevalier de Lamarck, le grand naturaliste, né à Bazentin (Somme) le 1er août 1744, mort à Paris le 18 décembre 1829.

● Jusqu'au 10 juin, exposition Lamarck au musée de Picardie, à Amiens.

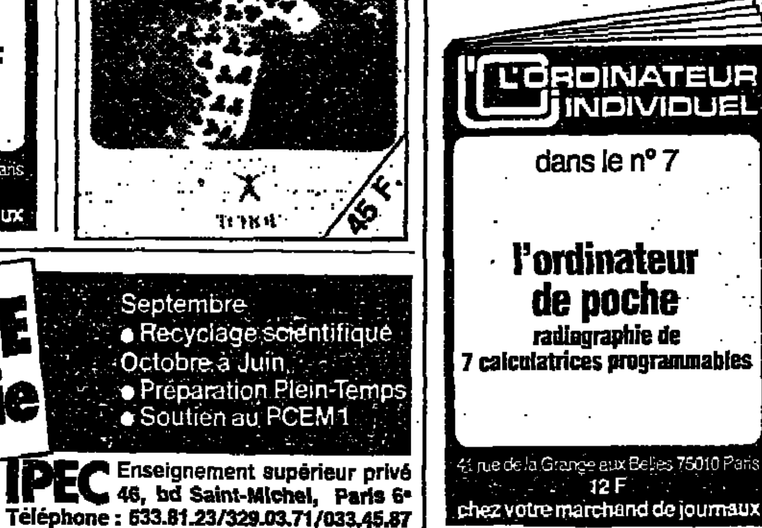
● Le 27 mai, une excursion botanique « au pays de Lamarck » dans les vallées de l'Ancre et de la Somme. Départ : place de l'Eglise, à Bapaume, à 9 h. 45.

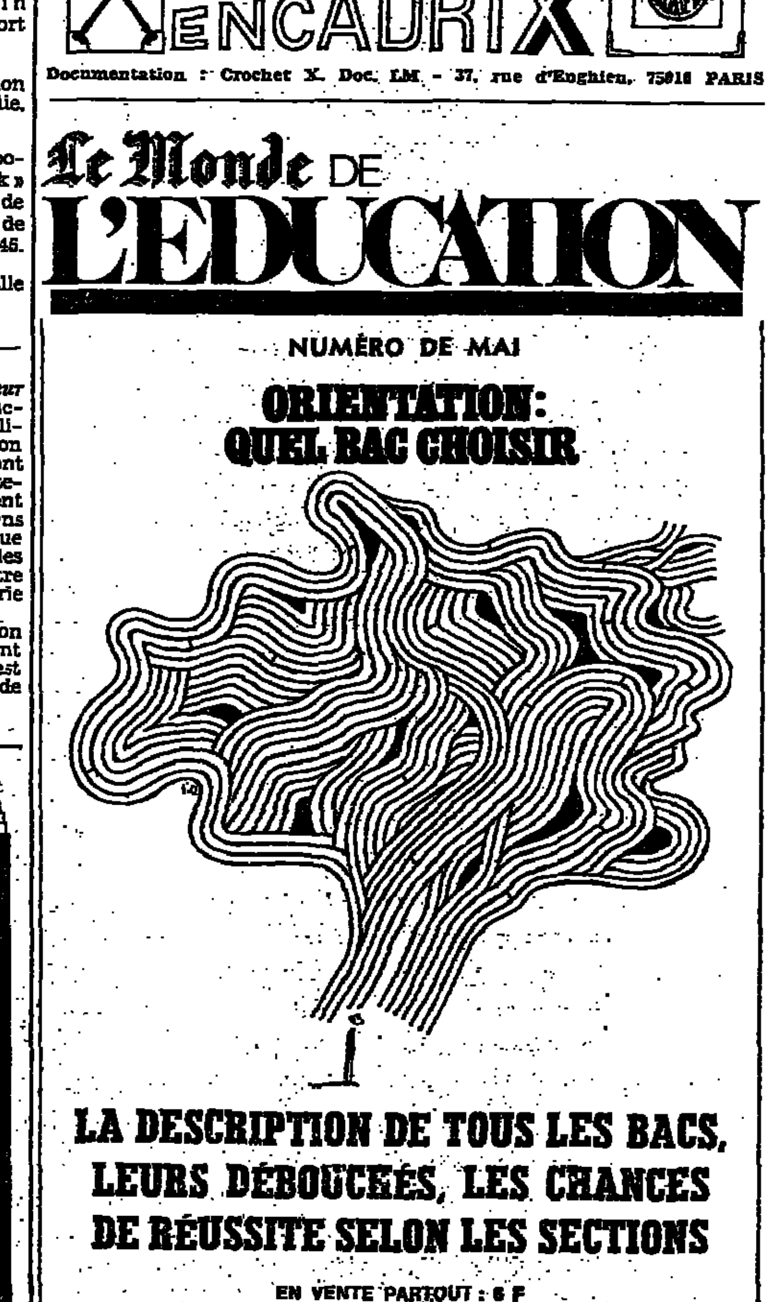
● Des conférences, salle Dewailly, à Amiens.

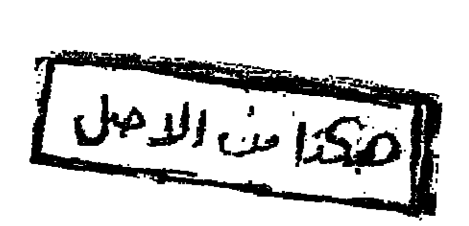
● *Le premier étage du lanceur européen Ariane* a subi avec succès un premier essai de qualification lundi 21 mai à Vernon (Eure). Les quatre moteurs ont fonctionné pendant cent trente-neuf secondes, jusqu'à épuisement du combustible. Les techniciens sont satisfaits de la bonne tenue du matériau qui revêt les cols des tuyères et qui avait dû être changé après une première série d'essais.

Un second essai de qualification aura lieu au mois d'octobre, avant le premier tir réel d'Ariane qui est prévu pour le début du mois de novembre à Kourou (Guyane).









AU CONGRÈS EUROPÉEN DE CHIRURGIE

L'exploit technique... et son coût

Les transplantations d'organes, l'utilisation du microscope pour certaines interventions, l'exclusion provisoire d'un organe du corps humain et sa réintégration ultérieure, le cœur artificiel encore au stade expérimental et sur lequel travaillent plusieurs équipes, les progrès de l'anesthésiologie et de la réanimation ouvrent de nouvelles perspectives à la chirurgie et au chirurgien. Ce dernier doit s'adapter : il n'est plus un homme isolé sur lequel repose toute la responsabilité d'une intervention, mais fait partie d'une équipe qui prend globalement le malade en charge. La collectivité pourra-t-elle assurer le coût d'une telle évolution tous azimuts ou devra-t-elle faire des choix ?

Tous ces sujets ont été abordés au XIe congrès européen du Collège international de chirurgie, présidé par le professeur Georges Cerbonnet, qui s'est réuni à Paris du 13 au 17 mai devant plus de mille deux cents participants venus de tous les points du globe.

La microchirurgie, qui s'est développée tout d'abord en ophtalmologie et en oto-rhino-laryngologie, autorise l'intervention sur des structures anatomiques extrêmement fines. La possibilité de suturer de petits vaisseaux et des nerfs périphériques a permis de réaliser de nombreuses réimplantations de doigts, puis d'autres organes accidentellement amputés (cuir chevelu, oreille, verge, bras, jambe, etc.) et d'entreprendre aussi des interventions visant à revasculariser le cerveau. Toutes ces interventions spectaculaires nécessitent une grande expérience et un plateau technique sophistiqué, mais la microchirurgie se « démocratise » et le chirurgien généraliste commence à utiliser cette technique pour des interventions plus simples.

La chirurgie extra-corporelle, qui consiste à intervenir sur un organe extrait du corps dans lequel on le réimplante ensuite, permet, en particulier sur le rein, le traitement de lésions qui aurait été impossible sur un organe enfoui au fond de sa cavité.

La transplantation d'organes est devenue une intervention de routine, et certaines équipes réalisent régulièrement des greffes du cœur et du foie. La transplantation du pancréas pour remédier à certains diabètes est l'objet d'un regain d'intérêt, mais elle n'est encore réservée qu'à certains cas bien précis.

Mais l'utilisation et la généralisation de ces techniques ne seraient-elles pas freinées voire rendues impossibles par leurs coûts élevés ? Pour répondre à cette question, une table ronde présidée par le professeur Jolly (Assistance publique de Paris) a réuni des économistes de la santé et des chirurgiens. Mais l'intérêt de ces derniers pour le prix de leurs actes et pour la santé en général semble encore limité si l'on en juge par la faible participation à cette « table ronde », alors que toute l'évolution de la chirurgie sera désormais étroitement liée à son coût, et que des choix souvent délicats devront être faits.

Dans l'industrie, a dit Mme Mahnoni d'Intignano (économiste), la diminution du prix de revient et l'augmentation de la valeur d'un produit, donc de son prix de vente, sont deux indicateurs qui permettent d'apprécier l'intérêt d'une nouvelle technique. Pour la santé, il n'y a pas d'indicateurs aussi précis. Pour les « techniques mineures », une nouveauté peut être comparée aux méthodes en vigueur si les effets sont les mêmes en fonction de certains critères : diminution de la douleur, augmentation du confort du malade, de la qualité de la vie, accélération du retour à la vie socio-professionnelle, diminution du coût de l'hospitalisation. Il existe donc, ici, des critères de choix qui permettent d'adopter ou de rejeter une nouvelle technique.

Mais pour les techniques qui autorisent un abord de la maladie complètement nouveau et engagent l'éthique et la morale, un choix rationnel n'est plus possible, il devient politique. Faut-il implanter un cœur artificiel à quelqu'un ou augmenter les crédits de la prévention des maladies cardio-vasculaire ? Faut-il donner la priorité au développement technique d'un petit nombre de centres de pointe, ou tenter d'harmoniser géographiquement et socialement l'équipement technique du pays, s'est interrogée Mme Mahnoni d'Intignano.

La réponse n'est pas toujours dans les chiffres, et le docteur Jean-François Lacronique (assistant en économie de la santé) a exposé les résultats aberrants d'une étude américaine. L'ablation de l'utérus et ses conséquences chez une femme de quarante ans entraîneraient statistiquement une perte d'espérance de vie de 8,23 jours, alors que la non-intervention et les complications liées à la présence de cet organe (une grossesse par exemple) porteraient à 21,9 jours cette perte d'espérance de vie. Ce qui justifierait les interventions de complaisance...

1 929 F PAR JOUR

Entre 1965 et 1973, le nombre de « lettres clés » (tarification) effectuées par journée dans les hôpitaux publics a augmenté de 123 % pour les actes chirurgicaux. Les prix de journée à l'Assistance publique de Paris ont été, en 1978, de 802 francs en chirurgie spécialisée, 1 147 francs en neurochirurgie, et de 1 929 francs en service hautement spécialisé. Pour 48 %, les lits en chirurgie se trouvent dans le secteur privé, qui ne représente pourtant que 37 % de la totalité des lits hospitaliers français.

Un travail en équipe

La chirurgie de demain, c'est aussi une meilleure coordination entre les différentes disciplines. En cancérologie, « *une collaboration systématique des chirurgiens et des cancérologues médicaux*, estime le professeur Israël (cancérologue à l'hôpital de Bobigny), *pourrait améliorer certains résultats dès aujourd'hui* ». Mais l'évolution la plus frappante est certainement l'apparition d'un réel travail en équipe. La décision d'une intervention ne revient plus seulement au chirurgien. L'anesthésiste-réanimateur qui apprécie l'état général et la résistance du malade intervient dans cette décision. Et la « table ronde » sur « la chirurgie des inopérables » a montré l'importance du progrès qu'ont permis l'anesthésiologie et les soins post-opératoires. « *Le chirurgien*, a déclaré le professeur Périssat (chirurgien), *a perdu son splendide isolement et a gagné le travail en équipe qui lui ouvre un champ plus vaste. Le monologue du chirurgien doit disparaître.* »

Dr PHILIPPE LEDUC.

BIBLIOGRAPHIE

■ **L'ATHEROSCLEROSE, des docteurs Jean Cottet et Robert Cristol. PUF. Collection « Que sais-je ? », 127 p., 10 F.**

Une monographie qui présente clairement l'importance et la place qu'occupe l'athérosclérose dans la pathologie cardiovasculaire.

La notion de risque, c'est-à-dire l'âge, le sexe, les troubles du taux des lipides sanguins, l'hypertension artérielle, le tabagisme, la goutte et l'obésité, est bien démontrée, ainsi que la possibilité d'une réelle attitude préventive dont les prémices commencent à être bien connus.

L'Assemblée nationale examine le projet de réforme des études médicales

Le projet de loi relatif aux études médicales est présenté à l'Assemblée nationale ce mardi 22 mai. Il comporte trois objectifs principaux (*le Monde* du 7 février 1979) :

● *Le renforcement de la sélection des étudiants*, justifié, selon les auteurs du projet, par les impératifs de la démographie médicale et les capacités de formation. Le nombre des médecins formés devrait être limité, chaque année, à 6 000 (4 000 généralistes et 2 000 spécialistes).

● *L'institution d'un résidanat* de deux ans pour les généralistes, ce qui porterait à huit ans la durée de formation de ces praticiens. Ce résidanat associerait des fonctions hospitalières rémunérées pendant lesquelles les étudiants pourraient prendre des initiatives de diagnostic et de soins, une formation théorique et des stages chez les praticiens qui voudraient bien les accueillir. Ces derniers, qui devraient exercer depuis au moins trois ans en clientèle privée, ne percevraient aucune rémunération.

● *L'accès unique aux spécialités* par la création d'un internat seul qualifiant et la suppression des certificats d'études spéciales. Le concours de l'internat serait ouvert à tous, contrairement à ce qui avait été proposé initialement. Il se situerait au terme du deuxième cycle d'études médicales, soit après dix ans de faculté. La durée moyenne de formation de ces futurs spécialistes ou médecins hospitaliers serait de quatre ans, mais pourrait toutefois varier de trois à cinq ans selon les disciplines. Cependant, des médecins généralistes ayant exercé au moins cinq ans auraient la possibilité de préparer une spécialité, dans le cadre d'un enseignement spécial. Un quota de postes en surnombre du contingent normal offert aux internes serait réservé à leur intention.

Si le texte est voté, la réforme n'entrerait totalement en application qu'en 1983 et ne concernerait donc que les étudiants actuellement en première année d'études.

Lors de la présentation de ce projet, la contestation a été plus ou moins vive selon les différents groupes intéressés (*le Monde* du 4 avril 1979). La conférence des doyens regrette la suppression de la pré-sélection au concours de l'internat, ce qui maintiendrait une disparité fâcheuse entre l'enseignement dispensé sous la responsabilité des facultés et les conférences privées d'internat.

Loin de constituer une révolution, indique pour sa part le secrétaire général de la Confédération des syndicats médicaux français, le docteur Gérard Blès, le projet de réforme porte uniquement sur le troisième cycle et ne concerne nullement les premier et second cycles, ni l'organisation des carrières hospitalo-universitaires. Il se félicite, cependant, de l'instauration d'un cycle spécifique de formation du généraliste, ce qui est important pour leur revalorisation.

Les griefs des étudiants concernent principalement la réduction envisagée du nombre de médecins formés chaque année, qui ne reposerait, d'après eux, sur aucune étude sérieuse de démographie médicale et qui ne prend pas en compte leur volonté d'exercer une « médecine lente » et de consacrer plus de temps à la prévention et à leur formation permanente. Et, enfin, nombreux sont les étudiants qui estiment que le projet ne permettrait pas une réelle revalorisation de la médecine générale.

● *Une vingtaine d'étudiants en médecine* ont déployé lundi 21 mai, à 18 heures, une banderole entre les tours de Notre-Dame-de-Paris pour manifester leur désapprobation à l'égard du projet de réforme des études médicales, qui doit être examiné.

AUJOURD'HUI...

1. Internat des C.H.U. (quatre ans) ; 2. Internat de psychiatrie (quatre ans) ; 3. Certificats d'études spéciales (C.E.S.) pour toutes les spécialités de l'internat des C.H.U. sauf la chirurgie) ;	Médecine de spécialité
4. Stage interne (un an). N.-B. : Les généralistes, après leur stage interne, et les spécialistes, parallèlement aux C.E.S., peuvent faire l'internat des régions sanitaires (hôpitaux généraux d'une durée de trois ans, qui leur permet d'acquérir une formation pratique) ;	Médecine générale

...DEMAIN (selon le projet)

1. Internat seul qualifiant pour toutes les spécialités sauf la médecine du travail et la médecine légale (quatre ans, sauf pour la chirurgie : cinq ans) ;	Médecine de spécialité
2. Résidanat (deux ans).	Médecine générale

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur du royaume hachémite de Jordanie et Mme Masri ont donné une réception le lundi 21 mai 1979, au Pavillon d'Armenonville.

Naissances

— Mme M.-H. DELORME, à Paris. M. et Mme François-Xavier DELORME, et Virginie, ont la grande joie de faire part de la naissance

d'Estelle.

Grenoble, le 16 mai 1979.

— Le docteur et Mme Marcel HOMMEL ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Matthieu-Samuel.

13, rue Mathurin-Régnier, 75015 Paris.

— Jérôme HOUDART, Isabelle, née Minoret, et Ambroise, ont la joie d'annoncer la naissance de

Charles.

Saint-Maur, le 16 mai 1979.
8, rue du Gouverneur-Général-Bingler, 94100 Saint-Maur.

— M. et Mme Pierre Mauget ont la joie d'annoncer la naissance de leurs petits-fils

François,

chez Marie-Françoise et Bernard GALDIN.
Paris, le 6 avril 1979,

et Michalis,

chez Martine et Minas LAGOUDAKIS.
Athènes, le 14 avril 1979.
Trésorerie générale d'Indre-et-Loire, 94, boulevard Béranger, 37000 Tours.

— Geneviève et René MOUCHOTTE ont la joie d'annoncer la naissance de

Guillaume.

Marseille, le 21 avril 1979.

— Hervé de MONTS DE SAVASSE, Nicole, née Lapeyronie, et Pierre-Henri, ont la joie de vous faire part de la naissance de

Marie-Edmée.

Le 14 mai 1979.
Bordeaux.

— M. et Mme Jacques SZERER sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

David.

Le 7 mai 1979.
47, avenue du Docteur-Arnold-Netter, 75012 Paris.

Décès

— M. et Mme Robert Blum et leurs enfants,
Mme Alfred Soussy et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger BLUM,

survenu le 12 mai 1979, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.
Il n'y a pas eu d'obsèques, le défunt ayant fait don de son corps à la Faculté de médecine.
37 bis, rue du Sentier - 75002 Paris.
5, rue Médicis - 75006 Paris.

— Nantes
Mme Yves Bouchaud,
M. et Mme Christian Bouchaud,
M. et Mme Jean-Pierre Cunaud,
M. et Mme Virgilio de Lemos,
M. et Mme Joël Bouchaud,
M. et Mme Jean-Marc Ducoudray,
M. et Mme Didier Anizon,
M. et Mme Patrick Bouchaud,
M. et Mme Eric Bouchaud,
les familles Bouchaud, Romefort, de Ruy-Diaz et Benoist-Gironière ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Yves BOUCHAUD,

survenu le 16 mai dans sa quatre-vingt unième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 19 mai, à Nantes, en l'église Saint-Donatien.
44000 Nantes, 125, rue de Coulmiers.

— Les amis de

Mme Ernest BRÉANT,

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu le 15 mai 1979, à l'âge de cent un ans, en son domicile, 12, rue du Pélican, à Châteaubriant.
Ses obsèques ont eu lieu le 17 mai.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. André CHEVROLLIER,

survenu le 18 mai à l'âge de soixante-trois ans.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame-de-Clignancourt (place Jules-Joffrin, Paris-18e) mercredi 23 mai, à 16 heures.
De la part de :
Mme André Chevrollier, son épouse,
M. et Mme René Foucault et leurs fils, ses enfants et petits-enfants.
85, rue du Mont-Cenis - 75018 Paris.

— Alain et Monique Deschamps,
Raymond et Nicole Faguer,
Philippe et Marie-Christine Daudy,
ses enfants,
Francis, Isabelle et Denis Deschamps,
Charles et Ariane de Bourbon-Busset,
Antoine et Martine Castaing,
Bernard et Rita, Sylvie et Daniel Faguer,
Florence, Isabelle, Mathilde et Clément Daudy,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

gouverneur Hubert DESCHAMPS,

survenu le 19 mai 1979 en son domicile, 30, rue Jacob, à Paris, à l'âge de soixante-dix-huit ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Germain-des-Prés, le mercredi 23 mai, à 8 h. 30.
L'inhumation aura lieu à Antibes le vendredi 25 mai à 11 h. 30.
Une pieuse pensée est demandée à ceux qui sont restés fidèles au souvenir de son épouse,

Paule DESCHAMPS,

décédée le 1er mai 1978.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs, ni couronnes.
50, rue Jacob, Paris (6e).
(*Le Monde* du 22 mai.)

— Mme André Dumez, son épouse,
M. et Mme Pierre Willems et leurs enfants,
M. et Mme Pham Nhu Dinh et leurs enfants,
M. et Mme Raphaël Dumez et leurs enfants,
M. Bruno Dumez et ses enfants,
M. et Mme Philippe Dumez et leurs enfants,
M. Louis Dumez et ses enfants,
Mlle Colette Dumez,
M. et Mme Daniel Babinsky et leur fils, ses enfants et petits-enfants,
Mme Marie-Louise Dumez en religion Sœur Marie-Louise, sa sœur,
M. et Mme Jacques Bonnet et leurs enfants, ses cousins,
Ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. André-Marie DUMEZ,
Ingénieur E.H.E.I.,

survenu le 12 mai 1979, à l'âge de soixante et onze ans, muni des Sacrements de l'Eglise.
Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité le mardi 15 mai 1979, en l'église d'Eragny-sur-Epte - 60146.

— M. et Mme Gilbert Paradis et leurs enfants,
Mme Joël Sibileau et ses enfants,
M. et Mme André Gadaud,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Cécile GADAUD,
née CONIL,

à Paris, le 18 mai 1979.
L'inhumation a eu lieu à Tourtoirac (Dordogne), le 21 mai.
Une messe sera célébrée à Paris le 9 juin, à 9 h. 45, en l'église Saint-Pierre de Montrouge.
Cet avis tient lieu de faire-part.
28, avenue Désiré-Deshors - 16310 Sainte-Adresse.
85, avenue Bosquet, 75007 Paris.
89, rue de Grenelle, 75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre HUBERSON,

survenu à Athènes le 3 mai.
De la part de :
Mme Pierre Huberson, née Ghislaine Lecomte,
Et des familles Huberson, Lecomte, Rhein, Thireau et Vincendon.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

— Le conseil d'administration et le personnel des établissements Julien Isidore — Le Maillot Nautic — ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques ISIDORE,
administrateur,

survenu à Paris, le 19 mai 1979.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité.
5, rue Jules-Vallès, Paris (11e).

— Le 14 mai 1979 s'est subitement endormie dans la paix du Seigneur à Montevideo

Marie-Magdeleine de MAISTRE,
épouse de Rostislaw DONN.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 23 mai à 10 h. 30 dans la cathédrale Saint-Alexandre-Nevsky, 14, rue Daru, Paris-8e.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Grosrouvre (Yvelines).
De la part de :
M. Rostislaw Donn, son époux,
Nathalie, Alexis, Wladimir et Philippe Donn, ses enfants,
La baronne de Maistre,
Mme Vsevolod Donn,
Le baron et la baronne Henri de Maistre,
M. et Mme Patrice O'Murphy,
M. et Mme Jean Petit,
Le docteur André de Nesnera et Madame,
Ses frères et sœurs.
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, place Jussieu, Paris-5e.

— Nous apprenons le décès, survenu le 18 mai, à Carantec (Finistère) du

contre-amiral Francis MARIE,

dont les obsèques ont eu lieu le 21 mai, à 16 heures, en l'église de Carantec.

[Né le 27 avril 1919 à Morlaix (Finistère), le contre-amiral Francis Marie était ancien élève de l'Ecole navale. Il fut, en 1967, commandant du croiseur lance-missiles « Colbert », puis nommé, en 1969, chef d'état-major de l'escadre de la Méditerranée. En 1970, il devient commandant de la marine au Havre et, en 1973, expert auprès de la commission de la défense de l'Assemblée nationale. Nommé au grade de contre-amiral en 1974, Francis Marie avait participé à la campagne de France, et servi en Afrique du Nord et en Indochine. Il était comandeur de l'ordre national du Mérite, croix de guerre 39-45 avec palmes, crox de guerre des T.O.E.]

— Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui

Mme Frédéric PASTEAU,
née Marie-Thérèse LESGUILLIER,

décédée le 20 mai 1979.
La cérémonie religieuse sera célébrée le 23 mai 1979 à 14 heures, à Notre-Dame-de-Nazareth, 349, rue Lecourbe, à Paris (15e), sa paroisse.
De la part de :
M. Frédéric Pasteau, notaire honoraire, son mari,
Georges, Maurice, Alain, Jean-Pierre, Marie-France et Hubert, ses enfants,
Claire, Hervé, Brigitte, Gilles, François, Blandine, Christel, Serge, Anne-Sophie, Jérôme, Olivier, Eric, Antoine, ses petits-enfants,
Ses gendre et belles-filles,
M. le chanoine Albert Pasteau,
Mme Lesguillier née Detroye,
MM. et MMmes Pierre, Jules-Marie et Bertrand Lesguillier.
197, rue de Lourmel, 75015 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Marie SIBOULET,

De la part :
Docteur Jean Siboulet,
Mme Aliette Siboulet, née Dumas,
Ludovic, Gaëlle, Bernard, Marie-Catherine,
Ses enfants et petits-enfants.
31, rue de l'Université, 75007 Paris.

— Mme Henri Thibault, née Josette David,
M. et Mme Claude Rabourdin et leurs enfants,
M. l'abbé Jean-Louis Thibault,
M. François Thibault,
M. le docteur et Mme Michel Thibault et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Thibault et leurs enfants,
M. et Mme Christian Thibault et leurs enfants,
M. et Mme Jacques David, leurs enfants et petits-enfants,
font part du décès survenu subitement le 17 mai 1979 en Californie (E.-U.), dans sa soixante-dix-neuvième année du

docteur Henri THIBAULT.

Les obsèques auront lieu le vendredi 25 mai, à 15 h. 45, en l'église Saint-Germain à Saint-Germain-en-Laye.
Ni fleurs ni couronnes. Les personnes désirant faire un don pourront l'adresser à « Aide à toute détresse », 107, avenue du Général-Leclerc - 95480 Pierrelaye - C.C.P. : ATD 13.551.80 C Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
15, rue de Noailles - 78100 Saint-Germain-en-Laye.

— Mme Katy Zerapha,
M. et Mme Jean-Claude Zerapha,
M. et Mme Christian Bataille et leurs enfants,
M. et Mme Marc Bougeard et leur fille,
Mme V. Rivière,
Mlle Roberta Bradshaw, ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges ZERAPHA,
Croix de guerre 1914-1918,
Croix de guerre 1939-1945,
Médaille de la résistance,
Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire,
Président d'honneur de la Société française des papiers peints,
Vice-président de la Ligue internationale contre l'antisémitisme et le racisme,

survenu le 21 mai 1979 à son domicile dans sa quatre-vingt-douzième année.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Balagny-sur-Thérain, le mercredi 23 mai 1979, à 16 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le président Pierre-Bloch et le Comité Central de la L.I.C.A. ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges ZERAPHA,
vice-président de la L.I.C.A.,
membre fondateur,
officier de la Légion d'honneur,
rosette de la Résistance,
croix de Guerre.

Les obsèques auront lieu le mercredi 23 mai, à 16 eures, au cimetière de Balagny-sur-Thérain (60760).

Remerciements

— Mme Pierre Viansson-Ponté et sa fille, très émues par les nombreux témoignages de sympathie qu'elles ont reçus à l'occasion du décès de

Pierre VIANSSON-PONTÉ,

remercient tous ceux qui, par leur présence, leurs messages, leur amitié, leurs prières, ont contribué à atténuer leur immense peine.

— La Fondation pour la recherche médicale remercie chaleureusement les nombreux donateurs qui lui ont généreusement adressé leur contribution à la création du

CENTRE DE LUTTE CONTRE LA DOULEUR

qui portera le nom de

Pierre VIANSSON-PONTÉ.

Elles les tiendra personnellement informés de sa réalisation.

Communications diverses

Bernard-Henri LEVY dédicacera son ouvrage, « le Testament de Dieu » le mercredi 23 mai, à partir de 16 h., à la Librairie des Sciences politiques, 30, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.
10, rue de Lisbonne, 75008 Paris.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-IV, samedi 26 mai, à 14 heures, amphithéâtre est, M. Gilbert Krebs : « Jeunesse et société en Allemagne au début du XXe siècle. Naissance et développement de la Jugendbewegung avant 1914 ».





SPORTS

HANDBALL

Une nouvelle conception de la compétition

En décidant l'application d'une nouvelle formule de championnat à partir de la saison 1980-1981, l'assemblée générale de la Fédération française de handball (F.F.H.B.) réunie à Paris samedi 19 et dimanche 20 mai, a adopté une position susceptible de modifier à plus ou moins court terme la politique fédérale qui insistait jusqu'à présent sur la valeur éducative du sport.

Depuis quelques mois, en effet, bon nombre de techniciens et de joueurs rendaient les conditions actuelles (deux poules de dix équipes en première division, puis demi-finale et finale) responsables des déboires internationaux des équipes de France, et estimaient que seul un changement rapide pouvait amener de sensibles progrès. Une autre tendance, animée par MM. Nelson Paillou, président de la F.F.H.B., défenseur inconditionnel de l'amateurisme, et Jean-Pierre Lacoux, ancien directeur technique national, considérait que *« même si le statu quo n'est pas satisfaisant, il convient de mesurer les dangers d'une modification de structures »*.

En fait, seule la nécessité absolue de faire progresser le niveau du jeu était admise par tous. Dans ce but, la commission sportive, présidée par M. Maurice Krier, fut, en 1978, chargée d'étudier les aménagements capables de réunir l'unanimité. Présentée samedi 19 mai, la proposition d'organiser au niveau de l'élite deux groupes de huit équipes, puis une deuxième phase, sous forme de poule de classement et, enfin, une finale, a pourtant soulevé de vives polémiques parmi l'assemblée. Certains reprochaient au projet sa présentation *« à la sauvette »*, d'autres craignaient que le handball franchisse un pas décisif vers la poule unique ; à l'inverse, quelques-uns refusaient ce qu'ils appelaient une solution intermédiaire. Bref, c'est dans un climat houleux que les ligues ont voté. Par 2 082 suffrages contre 1 748 et 1 045 abstentions, la restructuration était adoptée. Non sans que ses adversaires, brûlant leurs dernières cartouches, n'aient essayé de faire annuler le scrutin. En pure perte.

Toutefois, devant cet important mouvement de contestation, même ceux qui souhaitaient la réforme ne pouvaient être pleinement satisfaits. *« Il est absurde de faire gérer par les représentants des petits clubs les destinées de l'élite,* s'indignait le directeur technique national, M. Jean-Michel Germain. *En tout cas, le résultat de cette consultation est révélateur des médiocres aspirations des membres de l'assemblée générale. »*

Il n'en demeure pas moins que pour préparer les Jeux olympiques de Los Angeles en 1984, M. Jean-Michel Germain, présentement hostile à la poule unique faute de nombreuses équipes de valeur, va disposer de l'outil de travail qu'il réclamait à cor et à cri. Mais pour beaucoup, il ne s'agit que d'une étape : *« Durant nos travaux, nous avons toujours eu une arrière-pensée favorable à la poule unique »*, expliquait, par exemple, Maurice Krier.

Il est permis d'en douter. M. Nelson Paillou, qui se félicite volontiers d'avoir vu depuis sa première élection en 1964 les effectifs de la F.F.H.B. passer de dix-huit mille à cent quarante mille sept cent trente-quatre aux dernières statistiques, vient en effet, de subir sa première défaite et son règne touche à sa fin ! Toutefois, la faible majorité qui s'est dégagée prouve tout simplement que les craintes du président Paillou quant à l'avenir du handball en France, dans sa vocation éducative, sont très partagées.

JEAN-MARIE SAFRA.

TENNIS

A Roland-Garros

CONNORS ENGAGÉ McENROE FORFAIT

L'Américain Jimmy Connors, actuel numéro 2 mondial au classement de l'Association des tennismen professionnels (A.T.P.), a fait parvenir, le lundi 21 mai, son engagement pour le tournoi de Roland-Garros, dont le tirage au sort sera effectué le mercredi 23 mai et qui débutera le lundi 28 mai. L'Américain boycottait les championnats d'internationaux de France depuis 1975 pour protester contre l'interdiction qui lui avait été signifiée en 1974 de participer au tournoi. Cette année-là, la Fédération française de tennis et son président, M. Philippe Chatrier, lui reprochaient de s'être engagé dans le championnat américain des intervilles.

Les organisateurs de Roland-Garros, qui pouvaient dès lors espérer présenter tous les meilleurs joueurs mondiaux, ont dû déchanter quelques heures plus tard. L'Américain John McEnroe, classé numéro 3 par l'A.T.P., a dû déclarer forfait car la blessure aux adducteurs contractée la semaine précédente à Tokyo lui impose de cesser toute activité durant quinze jours. D'autre part, un léger doute subsiste sur la participation des Suédois Bjorn Borg, le numéro un mondial. Victime d'une élongation, le 17 mai, au tournoi de Hambourg, où il avait dû abandonner, Borg ne s'est pas entraîné depuis. Il sera à Paris le 23 ou le 24 mai pour faire un test et faire connaître sa décision.

AUTOMOBILISME

LE GRAND PRIX DE SUÈDE DE NOUVEAU ANNULÉ

Annulé le 15 mai, rétabli le 18, le Grand Prix de Suède automobile de formule 1 a été de nouveau annulé le 21 mai, cette fois par la Fédération internationale du sport automobile (FISA). Les deux premières décisions avaient été prises par les Suédois. D'abord contraints de renoncer à l'organisation de leur épreuve, faute de disposer des moyens financiers nécessaires, ils avaient trouvé, trois jours plus tard, deux bailleurs de fonds pour couvrir l'éventuel déficit. Tout semblait être rentré dans l'ordre et la FOCA (Formula One Constructor Association) avait donné son accord.

La décision de la FISA d'annuler le Grand Prix de Suède, alors que tous les problèmes d'intendance étaient réglés, est en réalité à verser au passif de la querelle qui oppose en permanence (« le Monde » du 11 mai) la FISA à la FOCA, chacune des parties essayant d'imposer son autorité à l'autre. Même si la FISA fait état de « raisons sérieuses » — garanties éventuellement insuffisantes, organisations des voyages et des séjours des équipes de courses perturbées par plusieurs annonces contradictoires, etc., — il semble bien que la FISA ait sauté sur l'occasion de bien montrer à la FOCA que le pouvoir de décision appartenait toujours aux autorités sportives internationales. — P. J.

TIR

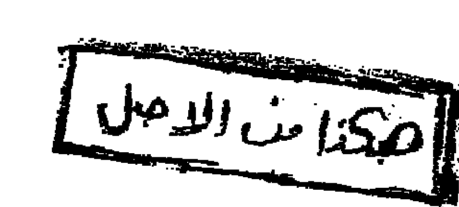
DOUBLÉ FRANÇAIS A MADRID

Le Grand Prix d'Europe de tir aux plateaux, véritable concours pré-olympique, vient de se dérouler à Madrid et a confirmé l'excellente forme des tireurs français :

— Au skeet, victoire du jeune espoir tricolore Bruno Rossetti (198/200) devant le Soviétique Tcherkassow, l'Américain Dryke, récent vainqueur du Grand Prix de France, et le Polonais Gallikowski, champion du monde et médaillé olympique. Jeannel (197/200), Penot (197/200), Mangin (194/200) et Lafranchi (189/200), permettent à la France d'enlever la médaille d'or devant l'U.R.S.S. et l'Italie ;

— A la fosse, doublé tricolore avec Bernard Blondeau (198/200) et Michel Carrega (197/200). Avec Demarle et Moine (192/200), la France prend la médaille d'argent, à un point de l'U.R.S.S. (médaille d'or), mais devant l'Italie (médaille de bronze).





SPORTS

POINTS DE VUE — LES TOURNÉES DES SUD-AFRICAINS EN FRANCE

Les raisons d'un entêtement

par ALBERT FERRASSE (*)

DANS l'article qu'a publié *le Monde* du 9 mai sous le titre « L'entêtement de M. Albert Ferrasse », M. François Janin s'étonne donc de mon entêtement, l'assimile à de la provocation et le désapprouve. Qu'il me soit permis d'exposer, sans aucun esprit de polémique, les raisons de cet entêtement, puisque entêtement il y a.

Nous pensons, à la Fédération française de rugby, que notre approche du problème de l'apartheid est la plus réaliste et la plus efficace. Nous estimons que nous luttons mieux contre la ségrégation raciale en exigeant, quand nous allons en Afrique du Sud, que, au nombre des matches proposés, figurent des matches avec une équipe de joueurs noirs ou métis pour les tests. C'est ce que nous avons obtenu lors de la tournée de 1975. C'était la première fois qu'avaient lieu dans ce pays des rencontres multiraciales en rugby. L'événement eut un profond retentissement parmi les populations blanche, noir, métisse, asiatique, d'Afrique du Sud. Nous avons conscience d'avoir ainsi enfoncé un coin dans l'apartheid, du moins sur le plan du sport, le seul sur lequel, en tant que Fédération française de rugby, il nous incombe d'agir.

C'est au cours de cette tournée en 1975 que nous avons invité les Sud-Africains à effectuer chez nous une tournée en automne 1979 et, dans le même esprit, nous leur avons demandé de venir avec une équipe multiraciale. Condition *sine qua non* acceptée sans l'ombre d'une hésitation. Ce qui donne tout de même à penser que, dans le domaine du rugby au moins, le problème de l'apartheid, qui n'est certes pas résolu, a évolué dans le sens que nous souhaitons tous.

Bonne conscience

A ce propos, je me permettrai de faire observer que nous ne reconnaissons à personne le monopole de l'antiracisme ou de la lutte contre l'apartheid. Des associations font campagne à leur façon contre la ségrégation raciale. Il en est d'autres qui conduisent le même combat de manière différente. L'action que nous menons, à la Fédération française de rugby, passe par d'autres voies, mais ces voies vont dans le même sens et nous estimons qu'elles sont les plus propres à aider ceux qui se battent sur place contre l'apartheid, dans le domaine du rugby sud-africain. Dans cette démarche nous avons bonne conscience.

Telle est la première raison de mon entêtement : Je m'entête aussi parce que, dans cette affaire, certains se sont complus et se complaisent encore à tout mélanger, le sport, la politique, les idéologies, avec des desseins qui ne sont peut-être pas tous très nobles. Nous pensons, à la Fédération française de rugby, qu'il est grand temps et qu'il est éminemment souhaitable, dans l'intérêt du sport, pour que se multiplient toujours les libres contacts entre sportifs, de tenir le sport, autant que faire se peut et avec détermination, à l'écart des affrontements politiques et des guerres idéologiques. Naïveté ? Attitude désuète ? Combat d'arrière-garde ? Donquichottisme ? Les mépris ne font pas défaut. On peut nous railler : ce qui nous réconforte, c'est que nous ne sommes pas seuls dans ce combat puisque le Comité national olympique et sportif français, dans sa résolution du 24 avril, a demandé lui aussi, et solennellement, que le sport, enfin, ne soit plus soumis aux ingérences politiques et qu'il ne soit plus en jeu dans les querelles idéologiques. C'est à l'unanimité que le conseil d'administration du C.N.O.S.F., en dépit des pressions que l'on sait, a voté cette résolution (1).

Voilà une deuxième raison de notre entêtement. Et en voici une autre : nous n'aimons pas, à la Fédération française de rugby, les menaces, le chantage, sous quelque forme que ce soit. Si la tournée des Springboks a lieu, la France sera exclue des Jeux de Moscou, annonce une éminente personnalité soviétique au nom du Comité d'organisation des Jeux olympiques de Moscou. Si la tournée des Springboks a lieu, la France sera chassée du Mouvement olympique international, fait aussitôt savoir le C.I.O. presque pris de vitesse. On se rétracte ensuite quelque peu, on nuance le propos, mais la menace est lancée, reprise, amplifiée. Et ça continue : si la tournée des Springboks a lieu, les pays d'Afrique noire boycotteront Moscou et les Jeux. Coup fatal à l'olympisme. La France n'a pas le droit de laisser faire ça... il faut interdire cette tournée.

Chantage

Si cela n'est pas du chantage, si cela n'est pas de la menace, avouez que c'est assez bien imité. L'on sonne donc l'hallali contre le rugby, contre la tournée, lors du déjeuner de l'Académie des sports. Nous estimons, nous, tout cela injuste, inexact, plus ou moins téléguidé, minable. Comment n'y trouverions-nous pas une raison de plus de nous entêter à défendre ce que nous tenons pour le droit, pour une juste cause ? En outre il apparaît, dans toute cette affaire, que le rugby fait l'objet d'une discrimination, comme François Janin l'a souligné en le déplorant, dans un de ses précédents articles. On condamne la Fédération française de rugby, on condamne la tournée des Springboks, on l'interdit, mais on ferme les yeux sur tout le reste. Tous les autres contacts qui existent, en France ou ailleurs, avec des Sud-Africains, dans divers domaines, sans importance ! Ignorés. Personne ne s'en préoccupe guère, ni ministres, ni C.I.O., ni C.O.J.O., ni mouvements anti-apartheid. Seul, le rugby... C'est trop d'honneur. Mais c'est aussi une raison supplémentaire de notre entêtement.

Et pour couronner le tout voilà que, *ultima ratio*, l'on brandit la foudre : le ministre de tutelle ne se gênera pas pour retirer à la Fédération française de rugby, si elle n'obtempère pas, l'habilitation dont elle bénéficie comme toutes les fédérations unisport. Mais nous voulons croire qu'il passera encore quelques ballons sous les mêlées avant que notre fédération soit ainsi mise au ban du sport français.

« Une bonne partie de l'opinion publique applaudirait cette décision », écrit François Janin. Nous pensons, nous, qu'une non moins bonne partie de la même opinion publique serait d'un avis contraire. Et cette opinion publique aussi mérite de notre part un peu d'entêtement.

(*) Président de la Fédération française de rugby.

(1) N.D.L.R. — Ce texte a été approuvé à l'unanimité moins deux voix pour le paragraphe 3 concernant l'intervention du C.I.O. (« le Monde » du 26 avril).

Gary Player et l'apartheid

par ANTOINE BOUILLON (*)

APRES avoir lu dans *le Monde* le bon compte rendu de la conférence de presse que j'ai tenue avec les membres de notre comité de Lyon, le 8 mai dernier, concernant la participation de Gary Player et de dix-sept autres Sud-Africains au tournoi de golf de Villette-d'Anthon, j'ai été fort surpris de lire dans votre édition du 15 mai un commentaire désobligeant à l'égard de notre action sur cette affaire. (...) Il y est dit que Gary Player est victime d'une campagne « regrettable », alors qu'il « a toujours soutenu et aidé les golfeurs noirs à s'aligner dans les grands tournois internationaux », et l'on rappelle son aide à M. Vincent Chabalala. Plusieurs remarques s'imposent à ce sujet.

Premièrement, en toute autre circonstance, une telle attitude serait qualifiée, proprement, de paternalisme. La façon dont Gary Player, qui a une réputation à sauvegarder, sinon à sauver, se donne publiquement bonne conscience, ne nous intéresse pas, et il est invraisemblable qu'elle puisse servir effectivement à masquer ses états de service auprès du gouvernement de l'apartheid.

Deuxièmement, un tel comportement est à replacer, comme tout le reste, dans le contexte global du système de l'apartheid dans les sports sud-africains et les autres domaines de la vie en Afrique du Sud. Si Gary Player est aussi opposé qu'il le dit à l'apartheid, pourquoi donc, au lieu de favoriser financièrement tel ou tel joueur noir affilié aux fédérations raciales, ne soutient-il pas les joueurs des fédérations non raciales ? C'est-à-dire ces gens, pour la plupart de « couleur », qui estiment que le sport doit, chez eux comme ailleurs, n'être basé que sur ses propres critères et non sur la couleur de la peau, et qui, de ce fait, se trouvent depuis de très nombreuses années en butte à la répression du gouvernement blanc et interdits de contact au niveau international.

Troisièmement, si Player finance ainsi des joueurs qui acceptent le système d'apartheid dans le sport, c'est qu'il fait partie d'un comité progouvernemental qui a justement cette vocation : il s'agit du Committee for Fairness in Sport, financé par des businessmen proches du régime tel Max Louis Luyt, le magnat des engrais sud-africains, impliqué au premier chef dans le « scandale de l'information », MM. Dick Goss, Wilf Isaacs, etc., et Gary Player. Ce comité créé en 1973 a pour but de faire de la propagande en faveur du régime, en faisant accroire dans le monde que l'apartheid n'existerait plus dans le sport sud-africain, puisque des joueurs noirs pourraient jouer avec des blancs dans des compétitions internationales. (Il « oublie » de préciser qu'il leur faut pour cela des permis spéciaux les autorisant à jouer sur des terrains pour Blancs et avec des Blancs !)

(Je vous rappelle à ce propos qu'il existe en Afrique du Sud cinq cent quatre-vingt-huit clubs de golf pour Blancs, qui possèdent presque tous leur propre terrain, et seulement cinq terrains pour les Noirs.)

En réalité, cette affaire montre précisément comment Gary Player est un bon agent de la propagande sud-africaine qui arrive à faire passer pour une attitude anti-apartheid un comportement programmé au plus haut niveau gouvernemental.

Je ne voudrais pas terminer sans vous rappeler que Gary Player a lui-même reconnu son implication dans le scandale de l'information, puisqu'il a touché plusieurs milliers de dollars (la presse sud-africaine a parlé de 35 000 dollars) pour faire venir en Afrique du Sud des hommes d'affaires américains, afin de combattre les campagnes en faveur du retrait des investissements américains d'Afrique du Sud. Il n'est pas superflu de souligner que, peu de temps auparavant, Gary Player s'était déclaré *« choqué »* par ce scandale !

Ajoutons qu'il a été décoré deux fois déjà de la médaille State President Sport attribuée par le président de la République au sportif qui a rendu de grands services à sa patrie. En matière sud-africaine, une telle décoration a un sens politique évident, et l'on imagine mal des opposants la recevoir !

(*) Membre du secrétariat national du Mouvement anti-apartheid C.A.O.



Le Monde

culture

Musique

Kagel à Gennevilliers

Comme les hirondelles, Mauricio Kagel revient chaque année avec les beaux jours. A lui seul il ne fait pas le printemps, mais presque, puisque, après la tournée de l'Ensemble intercontemporain qui l'a mené à travers la France, conduisant ses propres œuvres, il sera pour trois soirs l'hôte de la salle Favart (29, 30 et 31 mai) puis des Rencontres de La Rochelle (du 2 au 8 juillet) où seront créées de nouvelles œuvres à côté d'œuvres plus anciennes : entre-temps, au Théâtre de la Ville, on pourra aller entendre Variété *(du 19 au 23 juin), spectacle de prestidigitation dont la musique n'est nullement accessoire.*

Comme il l'a déjà fait avec plus ou moins de succès lors de tournées précédentes, l'Ensemble intercontemporain avait fait précéder ses concerts en province d'un travail de sensibilisation confié cette fois à un jeune compositeur, Marc Monnet, ancien élève de Kagel, qui, depuis mars, est allé travailler régulièrement avec trois groupes d'élèves du conservatoire de Lyon et un du conservatoire de Gennevilliers. Il s'agissait d'approcher par la pratique Ludwig Van, *l'une des deux œuvres programmées, ce qui est certainement la méthode la plus fructueuse — quoiqu'elle reste par nature limitée au petit nombre des participants.*

Il n'importe. Vendredi soir, à Gennevilliers, au centre musical Edgar-Varese, la salle était pleine et le public visiblement conquis par un programme extrêmement sérieux, sinon austère, excluant tout élément visuel puisqu'il s'agissait non pas du film Ludwig Van, *mais de la version de concert et de* 1898, *vaste symphonie de chambre en deux parties.*

La division de 1898 *en deux parties n'est pas fortuite : commandée par Deutsche Grammophon pour réaliser un disque anniversaire, la symphonie comporte, au beau milieu d'un accord tenu, cette suspension désespérante, qui brise impitoyablement les adagios dans les enregistrements 78 tours, mais ne rompt pas le charme, tant il est vrai que la sensibilité s'adapte « malgré tout »; par là même Kagel attire l'attention sur la plus précieuse qualité de l'esprit : la faculté de synthèse.*

Outre une partie très discrète de percussions, l'œuvre tout entière est écrite à deux voix réelles que les musiciens se répartissent librement, en principe, lors des répétitions (mais Kagel avait fixé préalablement la version de l'ensemble Intercontemporain) ; cela produit des doublures à l'unisson ou à l'octave qui brouillent si efficacement les choses que l'oreille en déroute se révèle incapable de suivre clairement la polyphonie la plus simple du monde : un contrepoint à deux voix.. Ici Kagel nous montre implicitement les limites de nos facultés de synthèse…

La dénaturation du son

Son idée de départ était pourtant moins perverse, il voulait seulement retrouver cette instabilité acoustique caractéristique des premiers enregistrements, qui n'empêchaient pas pourtant de reconnaître la musique. Pour mieux mettre en évidence cette instabilité, Kagel choisit d'ailleurs en plusieurs endroits certaines formules stéréotypées de la musique classique : alternance, à la main gauche du piano, d'une note et de sa quarte inférieure (tonique-dominante) dans un mouvement quasi marcia, *ou la fameuse basse d'Alberti qui accompagne indifféremment toutes les sonatines de Clementi ou de Diabelli. Au-delà de l'ironie, il y a, dans la succession inexorable de ces accords parfaits, des variations perpétuelles qui s'opposent à tout sentiment néotonal.*

Composée en 1970 pour fêter le bicentenaire de la naissance de Beethoven, Ludwig Van *est aussi une œuvre anniversaire. Elle est écrite sur une ou deux portées seulement, que les musiciens se répartissent librement ; mais la musique n'est pas imprimée comme une partition ordinaire ; ce sont des photographies, réalisées dans une pièce entièrement tendue, murs et meubles, de partitions du maître de Bonn. Collée sur des objets photographiés, la musique est ainsi déformée et l'exécution doit rendre compte de ces déformations : plus le texte est illisible par exemple, plus la dénaturation du son instrumental doit s'approcher de l'extrême, mais l'inverse est aussi possible. Les tempos originaux ne doivent pas être respectés de manière à ce que l'aspect « transcription » soit plus évident encore que le souvenir de l'original.*

L'intention n'est nullement parodique. Il s'agit bien plutôt d'utiliser les déformations comme un révélateur, de la même façon qu'un portrait-charge met d'abord en valeur les forces vives d'un visage alors que l'art du peintre académique consiste à masquer les petites difformités et aboutit parfois à une dénaturation complète. La différence entre Ludwig Van *et la plupart des interprétations beethovéniennes ordinaires se situe exactement là.*

Mauricio Kagel dirigeait lui-même les musiciens de l'Ensemble intercontemporain, cela ajoutait sans doute encore à la qualité tout à fait exceptionnelle de l'exécution ; mais c'est d'interprétation plutôt qu'il fallait parler car c'est bien de seize solistes qu'il s'agit, dont chaque intervention doit être contrôlée de l'intérieur et ressentie comme nécessaire.

GÉRARD CONDÉ.

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

CHANT. — *Femmes*, premiers prix : Lamija Sable, Jacqueline Mayeur, Meral Jacquelin, Chantal Dubarry ; deuxièmes prix : Marie-Christine Bruneau, Jsel Benzaquen, Edith Sauvignet, Marielle Treguier. *Hommes*, premiers prix : Patrick Vilet, Régis Ducrocq.

Cinéma

LE TRENTE-DEUXIÈME FESTIVAL DE CANNES

« L'Occupation en vingt-six images » de Lordan Zafranovic

Dubrovnik, avril 1941. Sous la surveillance de l'état-major allemand, les troupes italiennes occupent la ville. Un Etat croate est fondé. Les oustachis deviennent les agents d'exécution du nouveau pouvoir.

C'est dans ce contexte historique que se déroule le film de Lordan Zafranovic, trente-cinq ans, un des meilleurs artisans actuels du cinéma yougoslave. Trois amis, qui, jusqu'alors vivaient dans l'insouciance, doivent faire des choix douloureux. Le premier, dont la famille est d'origine italienne, opte pour le fascisme. Aristocrate et beau-frère du précédent, le second entre dans un mouvement de résistance communiste. Le troisième est juif.

Lordan Zafranovic mêle habilement ces trois destins. Il décrit avec amour la beauté de Dubrovnik, avec émotion les conflits cornéliens qui naissent de la guerre, avec justesse les rapports entre les personnages. Quand il lui faut céder à la violence, il est d'une brutalité inouïe. Une scène de tuerie dans un autocar lève le cœur et provoque des évanouissements.

La plus grande faiblesse du film est finalement la direction d'acteurs. On y joue comme à l'Ambigu au début du siècle. Les « collabos » se reconnaissent à leur teint blafard et à leur rictus sardonique, les pères nobles débordent de noblesse, les ouvriers semblent sortir d'une fresque peinte par un tenant du réalisme socialiste, les amoureuses se tordent volontiers les poignets. Tant de conventions dans l'apparence et l'expression nous éloignent de la vérité. Le drame devient mélodrame et l'image imagerie. Trahison que ne méritaient pas le talent et la sincérité du réalisateur.

JEAN DE BARONCELLI.

■ Le prix Jean-Vigo vient d'être attribué au film de Jacques Davila « Certaines nouvelles » (coproduction Dovidis-S.F.P.).

Variétés

MICHEL JONASZ

Beau spectacle que celui donné lundi soir 21 mai à l'Olympia par Michel Jonasz, qui a trouvé, comme on dit, son créneau, qui a pris goût à la scène et laisse éclater une certaine plénitude dans un jeu de vibrations et de mots qui balancent, de cris et d'images-souvenirs, de douceur et de violence, de rythme enraciné dans une sensibilité profonde à la manière d'un chanteur de blues ou de soul.

Comme d'autres auteurs-compositeurs de sa génération, Jonasz a une écriture directe qui épouse la vie de tous les jours, une suite de sentiments ou d'impressions qui deviennent comme de petites chroniques portées par des mélodies tendres et déchirées, où l'humour a aussi parfois sa place entre les mots ou dans des plans de scène.

Jonasz en concert a maintenant une sorte de naturel un peu brésilien, une manière de goûter la vie, d'exprimer la chaleur des sentiments, la tendresse de l'amour et celle de l'amitié malgré la sensation d'incertitude et d'angoisse qui nous étreint certains jours devant les êtres et les choses.

L'univers du chanteur est large, ouvert, complexe, plein de contraste (la chanson *la Famille* aurait pu être chantée par Piaf, *Du blues* a été mis en vogue par Mitchell), avec le désir accompli d'entrer fortement dans le rythme, avec des envies de diversion et de parodie (sur le rock des pionniers et sur une mélodie de Schumann), avec une voix qui est travaillée parfois à la façon d'un instrument, qui dramatise.

CLAUDE FLÉOUTER.

« LA DROLESSE » de Jacques Doillon

(Suite de la première page.)

Lui, François, a près de vingt ans. Il est joué par Claude Hébert (qui a été Pierre Rivière dans le film de René Allio *Moi, Pierre Rivière…*). Elle, c'est une petite fille, une inconnue, Madeleine Desdevises.

François est un peu fou. Il vit dans une ferme, vend des vieux cartons, de la ferraille et des champignons. Il enlève « la drôlesse » sur le chemin de l'école et la séquestre dans sa chambre. A partir de là, un jeu se construit qui devient pour eux la réalité du bonheur. Jusqu'à ce que le malheur reprenne le dessus. Ils y jouent de toutes leurs forces, respectent des codes, observent des rites hors de nos normes, et, par amour, dominent les épreuves et les peurs qu'ils s'imposent mutuellement.

Leurs deux étrangetés ne sont pas identiques, mais se répondent. François peut avoir des mensonges d'enfant et Madeleine des attentions de femme, elle a aussi des fantaisies de gamine que François considère en adulte, avec la sagesse du cœur. La force de Jacques Doillon réside dans ces dialogues surprenants, où l'on ne sait jamais comment ce qui va passer dans l'imagination de l'un sera reçu par l'autre.

Leur tête-à-tête est précisément situé en Normandie, au fond du pays d'Auge, mais jamais Doillon ne profite du soin apporté à cette implantation. Il traite un fait divers, il parle de paysans, et, grâce à la fantastique énergie donnée aux deux acteurs, le film part dans une dimension autrement universelle, où l'assassinat de la solitude est en question.

CLAIRE DEVARRIEUX.

Expositions

FÉLIX VALLOTTON graveur et dessinateur de presse

Ubiquité de Félix Vallotton... Le voici exposé à Lausanne, bientôt à Genève, et un peu partout à Paris : peintures au Petit Palais (le Monde *du 26 avril), gravures et dessins de presse à Saint-Germain-des-Prés. Autant de faces d'un talent multiforme, de témoignages d'une activité inlassable qui, longtemps, s'est exercée sur trois fronts et, avant même de se pencher sur eux, il convient de reconnaître la souplesse d'un artiste capable de perpétuels rétablissements, se pliant, après les exigences de la palette, aux contraintes de techniques difficiles, puis, en bon journaliste, aux caprices de l'actualité.*

Pour les deux dernières disciplines on jugera donc également sur pièces — et quelles pièces ! — qu'on ne sera pas près de revoir dans ces « états ». Sans doute sont-elles reproduites en tout ou partie dans les albums d'Ashley Saint-James qui viennent d'être traduits en français (1). Livres indispensables pour la connaissance de Vallotton, car les textes de l'auteur, ses commentaires de chaque gravure, remettent pas mal de choses au point. Mais les originaux sont d'une qualité telle qu'on éprouve à les redécouvrir la même surprise heureuse que leurs contemporains devant cet art xylographique longtemps négligé, promu à son tour art majeur, et, sous l'impulsion d'Auguste Lepère, entièrement renouvelé par Vallotton.

C'est trop simple, dit-on parfois lors d'un premier contact avec ces planches où tout n'a l'air d'être rendu que par contrastes. Pas si simple, sinon le choc ressenti ne se propagerait pas en ondes successives dans les profondeurs de la conscience. Plutôt que de chercher à donner un nouveau souffle à une tradition occidentale défaillante Vallotton a eu recours aux leçons de l'estampe japonaise, dont l'influence fut si forte sur ce siècle finissant, ce siècle commençant. N'est-ce pas un japonisme transcendé qui préside à la naissance de la Mer, *dont l'infini se résume en quelques signes sous le disque écrasant du soleil ?*

En digne nabi, Vallotton a demandé la traduction d'une vérité intérieure aux ressources apparemment limitées de la xylographie, dans le Bain, *ce chef-d'œuvre, par exemple : du noir absolu émerge en blancs crus l'essentiel de la scène, un torse, la courbe de la baignoire et ses robinets, une robe, un peignoir, les carreaux clairs du carrelage. Chaque coup de canif compte. L'artiste parvient à un maximum d'intensité par le jeu des lignes, verticales ou obliques, droites ou courbes, tremblées comme celles des fenêtres de la maison hallucinée dans* la Nuit. *Il fait participer les détails décoratifs à l'expression indirecte de l'émotion, qui se fige ou s'anime.*

Le tumulte de la Rixe *dans un café est porté à son comble par la présence à peine esquissée des personnages immobiles du second plan.* La Charge, *des forces de l'ordre contre les manifestants, s'apparente à l'« engagement » des dessins politiques, et* les Nécrophores *s'agitent en plein humour noir. Et l'horreur nue de* l'Exécution *se lit dans l'épouvante pétrifiant les traits du condamné. Toutes ces images s'alignent sous le regard d'Edgar Poe, « tel qu'en lui-même... », formule qui n'était pas encore un lieu commun, puisque c'est précisément au poète du Corbeau que Mallarmé (ami de Vallotton) l'a dédiée.*

On l'a vu, cet art est rarement gratuit. Il ne l'est plus du tout lorsque Valloton collabore aux revues et journaux de l'époque, la brève Escarmouche *de Georges Darien, le* Courrier français, le Rire, le Cri de Paris, le Sifflet, le Canard sauvage, le Témoin, l'Assiette au beurre, *dont la galerie Documents présente l'introuvable collection de lithographies en couleurs avec la suite des dessins originaux. Dessins restitués dans leur contexte historique par les notes d'André Berelowitch et qui dénient son adjectif à la Belle Epoque : l'affaire Dreyfus, le scandale de Panama, les luttes sociales, le colonialisme. Ces faits sous-entendent pas mal d'atrocités que Valloton dénonce sans fard, comme il dénonce les mœurs d'une société odieuse ou ridicule, et les jeux cruels, d'une méchanceté insoutenable, des* Charmants Enfants. *Mais pourquoi cet observateur impitoyable, cet artiste impeccable au regard aussi froid que sa palette, a-t-il consenti à participer au « bourrage de crâne » officiel pendant la guerre de 1914-1918 ? Avant d'abandonner peu à peu le graphisme pour la seule peinture, Valloton était plus lucide.*

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) *Vallotton graveur, Vallotton dessinateur de presse*, 2 vol. aux Editions du Chêne. 50 F chaque. On rappelle à ce sujet *Félix Vallotton : lettres et documents*, présentés par Gilbert Guisan et Doris Jakubec, 3 vol. à la Bibliothèque des arts, et les Editions de l'Aire (diffusion en France : Labyrinthe, 22, rue Rambureau) ont réimprimé *la Vie meurtrière*, roman posthume de Félix Valloton, illustré par lui de gravures aussi cruelles que le texte, 278 pages, 30 F.

★ Galerie Sagot-Le Garrec, 24, rue du Four, et galerie Documents, 53, rue de Seine.

Théâtre

« SIEGFRIED 78 » de François-Régis Bastide

La fascination de l'auteur pour le romantisme allemand date de l'époque où il avait dix-sept ans : sa jeunesse pendant la deuxième guerre et la découverte de Giraudoux (*Amphitryon 38, Siegfried et le Limousin...*). François-Régis Bastide a combiné ces deux souvenirs des premiers enthousiasmes, les plus invulnérables. Comme on baptise un petit de façon presque superstitieuse en lui donnant le nom de ceux que l'on a aimés — gage de fidélité au passé embelli, symbole de reconnaissance et aussi porte-bonheur — comme on appelle un enfant donc, l'auteur du roman *la Vie rêvée* (1962) a choisi pour titre à sa première pièce jouée, *Siegfried 78*. Même si nous sommes en 1979, sur la place de Paris la question allemande fait tout à fait partie de « l'air du temps ».

L'histoire est celle d'un (bon) officier allemand qui, à la différence de l'amnésique de Giraudoux, n'a rien oublié. Sa mémoire s'est bloquée à la date du 20 juillet 1944, où Hitler aurait dû être tué. Ce retour en arrière trouvera un écho public. D'ailleurs, de-ci de-là, des phrases justes, des notations touchantes laissent penser que François-Régis Bastide sent les choses de façon aiguë.

Un canapé très laid

Seulement voilà : dans la mise en scène de Pierre Franck, la pièce *Siegfried 78* ressemble trop à son décor. Le soin de concevoir cet espace autour d'un énorme canapé a été confié à Jean-Denis Malclès. La laideur est d'une ambiguïté calculée, intelligible : salle ni ouverte ni fermée ; mi-studio de télévision, mi-bibliothèque d'intellectuel germanique (au fond, des plantes vertes, une pergola derrière, à droite, un paravent). Cette impression que les personnages ne sont nulle part dès lors qu'ils sont emprisonnés au milieu de meubles dérisoires et mal assortis correspond à tout ce qui, dans le texte, s'emberlificote. L'argument simple étant, au demeurant, que le tempérament français sera toujours à l'opposé du sentiment allemand, la raison cartésienne imperméable à la métaphysique inéluctable. Et comme les pôles contraires s'attirent…

Allez savoir. Ou plutôt sachez que les magiciens du rêve gagnent souvent à un jeu dont la pratique a prouvé qu'il est sinistre. Il est bien sûr question de musique, puis, un peu, de la politique américaine (couplet sur le Vietnam) et, plus tard, de la Samarie et de l'apôtre Simon. Toujours en refrain, Pierre-Siegfried von Forestier (le personnage principal interprété par Gabriel Cattand) repense au Führer, à l'échec de la conspiration, ce 20 juillet 1944.

Pour enrayer son obsession, ou la conjurer, le traître à la cause nazie est amoureux d'une Française, comédienne en rupture de carrière, à qui il a inculqué des rudiments de voyance extra-lucide : cette Maria (Francine Bergé) officie à la télévision, rassurant quotidiennement trois téléspectateurs choisis au « hasard ». Jusqu'au soir où Fred (Pierre Michael), ancien amoureux de Maria, chef d'orchestre raté, déjoue à l'antenne la supercherie des bonnes paroles. Au bout du compte, Maria suivra ce Français médiocre, ce n'est pas du vaudeville, ni un feuilleton, est-il dit, mais un problème de personnalité, de nature. Derrière ces trois, la doublure (Daniele Huet), la scripte (Martine Drai) : silhouettes de femmes. Pour les hommes : l'animateur sympa, le caméraman, le technicien, l'ingénieur du son… En somme, une équipe chargée d'observer, ou d'entretenir, le conflit entre inspiration et prosaïsme, activisme et paresse.

Le deuxième acte, situé hors des projecteurs, et de l'ambiance « plateau de télé » est meilleur que le premier, un peu plus théâtral, et sauve l'ensemble, dans une certaine mesure. Néanmoins, jamais la fenêtre n'est ouverte, jamais l'échelle n'est hissée assez haut. Et le spectateur ne parvient pas à voir de l'autre côté du mur. Là où l'art véritable évince la littérature, où la poésie rachète la convention.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre de l'Atelier, 20 h. 30.

« Andrea del Sarto » à Strasbourg

Entre deux productions hors des murs — le *Kafka* d'André Engel et Bernard Pautrat (*le Monde* du 15 mars) et une nouvelle version de l'*Antigone* de Michel Deutsch, un an après sa création en juin dernier, dans une grande bâtisse calcinée — le Théâtre National de Strasbourg reprend pied sur la scène à l'italienne avec un « classique » puisqu'il s'agit d'une pièce de Musset, mais peu connue et peu jouée : *Andrea del Sarto*.

Le peintre est vu au moment où, ayant renoncé aux rigueurs de l'art et à Raphaël, il se contente d'une gloire frelatée. C'est l'heure de la vérité et celle des trahisons révélées. Andrea del Sarto a dépensé en fêtes l'argent que lui a confié François Iᵉʳ pour acheter des tableaux. Par amour pour sa femme, dit-il, mais sa femme le trompe avec son meilleur ami. Il essaie de reprendre en main la situation en niant l'évidence, en séparant les amants. Il échoue, reste seul impuissant, et meurt.

L'adaptation est de Bernard Chartreux, qui a fait un montage de deux versions : celle écrite en pleine jeunesse, plutôt destinée à la lecture, et celle écrite dix-huit ans plus tard en 1851 pour être représentée à l'Odéon, dans un seul décor, sans figurants ni cavalcades.

A Strasbourg, l'histoire se passe au temps de Musset, dans un décor unique de eJan-Paul Chambas. Un mur courbe en boiseries d'une élégance austère encercle un plancher nu : l'atelier du peintre, dans lequel on pénètre, côté cour et jardin, par deux rideaux en perles de bois, invisibles, dont on entend les cliquetis. Le décor est unique, non pas les lieux. Il suffit, pour en changer, d'un pan qui s'écarte, d'une table en longueur, d'une balustrade, de tableaux exposés ou absents. Et surtout les éclairages d'André Diot modifient l'espace, le creusent, l'élargissent, le resserrent, font alterner les scènes d'intérieur et d'extérieur, recomposent toutes les nuances d'aubes, de crépuscules et de nuits. La chronologie va en zigzags, on ne sait pas si l'histoire dure un an ou une heure.

Andrea del Sarto (Bernard Freyd) est tout de suite un bonhomme tôt vieilli, empâté, que l'on saisit déjà entraîné dans une chute lourde, et comme rebondissant sur les marches d'un escalier. Il est pathétique et ridicule. La mise en scène de Dominique Müller insiste sur l'illogisme des enchaînements, l'ambiguïté de la pièce. Elle souligne la cruauté du drame, y superpose une ironie quelque peu méprisante. Les acteurs jouent à fond la sincérité, mais les personnages ne sont pas à la hauteur d'une telle intensité, et leurs comportements frisent le comique grinçant de la maladresse, un peu à la manière de Woody Allen.

L'effet est obtenu grâce à l'utilisation systématique du contre-emploi. Ainsi, la tendre femme dont le mari et l'amant sont censés disposer sans lui demander son avis est Christine Gagneux, sauvage et volontaire. L'amant qui n'arrête pas de pleurer faute de savoir choisir entre son amour et son amitié est Jean-Pierre Vincent, vif, futé, plus cynique que torturé.

Une partie du public rit, l'autre se choque d'entendre rire. Chacun prend selon son humeur les histoires de tromperies, la déchéance des artistes malhonnêtes envers leur art. Le spectacle est évidemment très beau et très intelligent. Il semble avoir été fait non pas pour expérimenter, mais pour vérifier des idées, des propositions théâtrales. C'est un spectacle qui se protège. Il y manque un élan, une inquiétude, une vraie douleur. Musset ne supporte pas le détachement, surtout avec une pièce comme *Andrea del Sarto*, dont seul le lyrisme pourrait faire passer la gaucherie.

COLETTE GODARD.

■ **Serge Baudo, chef de l'Orchestre de Lyon, a reçu dimanche soir à Prague le grand prix Edison, décerné par les Pays-Bas, pour son enregistrement de « Jeanne au bûcher », l'oratorio de Paul Claudel et d'Arthur Honegger, avec l'Orchestre philharmonique tchèque, aux éditions Supraphon-Arabella. Serge Baudo participe actuellement au festival musical le Printemps de Prague.**

■ **M. Jacques Stephant a été nommé administrateur général du Théâtre musical de Paris (ex-Théâtre du Châtelet) par le conseil d'administration de l'association, dont le président est M. Jacques Chirac et le vice-président M. Marcel Landowski.**

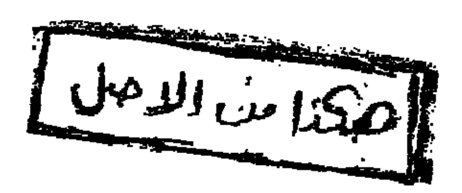
[Né en 1924, M. Jacques Stephant a assuré pendant vingt-deux ans les fonctions d'administrateur général du Théâtre des Champs-Elysées.]

■ **Un gala exceptionnel d'étoiles européennes de la danse a lieu jeudi 24 mai, à 21 heures, au Théâtre des Champs-Elysées, avec, entre autres, Paolo Bortoluzzi (Scala de Milan), Lynne Charles et François Klaus (Hambourg), Estela Erman (Wallonie), Claire Feranne (Opéra du Rhin), Chikahiza Natsuyama (Tokyo) et la Compagnie Dominique Bagouet.**

■ **Boris Chaliapine, dessinateur, peintre et sculpteur, vient de mourir à New-York des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-douze ans.**

[Fils du célèbre chanteur d'opéra russe Féodor Chaliapine, il était surtout connu pour sa collaboration artistique à « Time », dont il avait en vingt ans — de 1940 à 1960 — illustré quelque quatre cents couvertures de première page. Boris Chaliapine avait quitté la Russie révolutionnaire en 1917 et, après un passage en Europe — en France notamment, où il a reçu une partie de sa formation de peintre et de dessinateur, — il avait émigré aux Etats-Unis en 1935.]

■ **Plusieurs tableaux, dont un Greco représentant le Christ, des objets d'art, notamment des calices d'or et d'argent datant des quinzième, seizième et dix-septième siècles, ont été volés au cours du week-end dernier au musée de Caceres, dans le Sud-Ouest espagnol. Le vol, qui a été découvert le 21 mai, est estimé à plus de 100 millions de pesetas (plus de 6,7 millions de francs).**



DANS LES COULISSES DU CINÉMA FRANÇAIS

La production cinématographique française, qui cherche une impossible rentabilité dans l'exploitation en salle, devrait, pour compenser ses pertes, trouver de précieux revenus à l'étranger et dans la diffusion télévisée. L'exemple du cinéma américain, qui amortit ses investissements par des revenus égaux provenant de l'exploitation, de l'exportation et de la télévision (un tiers chacun), prouve qu'une industrie du cinéma saine doit jouer sur tous les tableaux de la diffusion.

Malheureusement, le film français, trop souvent produit pour l'Hexagone — et à son image, — s'exporte de plus en plus mal. La production ne tire de la vente à l'étranger que 11 % de ses ressources. Quant à la télévision, monopole d'État, elle profite de sa position dominante pour sous-payer les films et exercer à l'égard du grand écran un véritable brigandage.

A l'exportation : la chute

par DOMINIQUE POUCHIN

Juste — et triste — retour des choses ; voilà le cinéma français victime de son cliché le plus éculé : de cette vieille habitude, très hexagonale, qui oppose le « commercial » et la « qualité ». Ces beaux principes ont déjà leur sanction : le cinéma français s'exporte mal. Et s'il s'exporte mal, c'est qu'il n'a rien, ou pas grand-chose à exporter !

Cet inquiétant diagnostic, la commission Malécot, chargée, voilà deux ans, d'ausculter un cinéma malade, l'avait déjà clairement prononcé. « *Les succès commerciaux conçus selon des recettes éprouvées à destination d'un public national se répercutent rarement à l'étranger* », constatait son rapport, qui ajoutait : « *L'avenir du cinéma français s'apprécie ainsi à sa valeur culturelle, et c'est précisément cette valeur culturelle qui, élargissant son marché, assurera son avenir économique.* »

Les grimaces de M. de Funès

On ne semble guère en prendre le chemin. L'exportation, au contraire, est à la baisse. Son chiffre d'affaires — environ 100 millions de francs en 1978 — a chuté de 50 % en deux ans. Et il se réalise, en fait, sur une poignée de films : sur les cent cinquante longs métrages produits (pornographiques exclus), un tiers seulement ont bénéficié de contrats de vente à l'étranger, moins d'une dizaine y font recette... La profession française ne trouve pas le quart de ses revenus en dehors de l'Hexagone, ce qui est loin de compenser son manque à gagner en salles et le mauvais sort que lui réserve la télévision.

N'est-ce donc que fatalité ? Certains, peu pressés d'aller chercher plus avant des explications qui les remettraient en cause, invoquent encore le handicap de la langue. Que peut faire notre pauvre « parlant français » dans un monde soumis à l'anglophonie ? La bonne excuse ne résiste pas à l'examen : le cinéma anglais, qui n'avait besoin ni de sous-titres ni de doublage pour partir à la conquête des marchés de son empire défunt, est aujourd'hui moribond, après avoir cédé à l'invasion du grand frère américain.

A contrario, le cinéma italien, avec la langue de la seule péninsule, s'exporte deux *fois* plus que le français. Quelques-uns de ses films, dira-t-on, sont tournés en anglais. Fort peu, en réalité. Mais Fellini ou Rosi sont assurés de mieux se vendre dans le monde entier que les grimaces de M. de Funès ou les fortes répliques de M. Audiard.

Non, il faut chercher ailleurs. D'abord, encore une fois, du côté du financement. Les distributeurs, principaux bailleurs de fonds, doivent récupérer leur mise et prendre leur commission sur les recettes réalisées dans les salles françaises : ils auront donc naturellement tendance à favoriser les projets qui répondent le mieux au marché étriqué de nos frontières et des marges environnantes.

Recherche et prospection

Les producteurs ont, en revanche, le plus grand besoin de s'assurer des ressources directes de l'étranger. D'autant que, après les écrémages sur les recettes françaises (exploitants, distributeurs, fisc...), la rentabilité de leur produit est plus que mise à mal. Certains cherchent donc quelques préventes auprès de distributeurs étrangers — essentiellement les « majors » américaines, — mais ces derniers s'engagent rarement avant l'achèvement du film. Après le contrôle régulier et attentif des ventes, la prospection de débouchés extérieurs exige une infrastructure permanente que la plupart des producteurs ne peuvent entretenir, eux qui déjà emploient leur personnel (y compris les « gestionnaires ») « par intérim », film par film.

Seul Gaumont a commencé d'élaborer une politique d'exportation, en installant des « comptoirs » en Italie, au Brésil et à New-York. Rien de comparable avec l'appareil lourd des géants américains.

Ce n'est encore qu'une politique balbutiante, même si elle ne manque pas d'ambition. « *A New-York*, dit-on dans la vieille maison, *nous sommes un peu... comme Karmitz à Paris.* » Un bureau, deux salles et un accord avec un petit distributeur local d'art et essai... « *Voilà bien la preuve qu'on ne peut nous accuser d'être trop gros. Il vaudrait mieux, pour le cinéma français, nous reprocher d'être trop petit...* »

Hors Gaumont, la plupart des producteurs sont obligés de passer par l'intermédiaire d'exportateurs. On en compte une dizaine à Paris, dont trois seulement prennent en charge plus de dix films par an. C'est cet exportateur qui, pour le compte du producteur et moyennant commission (5 % à 12 % des recettes rapatriées), assurera la négociation des contrats et gérera le portefeuille. Mais ses structures — aussi légères que celles de son « *fournisseur* » — permettent rarement de mener à bien le travail de recherche et de prospection nécessaire.

On distingue trois types de contrats : le premier au forfait — prix fixe et définitif — est souvent utilisé par les « marchands de porno » ; le deuxième, en simple distribution avec perception d'un pourcentage sur les recettes, est réservé aux petits budgets de l'art et essai. La plupart des ventes se négocient avec un contrat intermédiaire qui accorde, au départ, un « minimum garanti » au producteur suivi d'un pourcentage sur les recettes qui sera d'autant plus faible que le minimum aura été élevé.

En fait, les producteurs, le plus souvent à court de trésorerie, cherchent à toucher le maximum d'argent au plus vite. Ils négocient donc des minima aussi chers que possible, ce qui transfère les risques sur le distributeur étranger. La méthode, parfois immédiatement juteuse, est finalement dangereuse : en cas d'échec, le client sera plus réticent à la prochaine occasion.

Cette politique à court terme a déjà fait perdre des marchés, notamment au Japon. Encouragés par les succès qu'y réalisaient les films d'Alain Delon ou la série des *Emmanuelle*, producteurs et exportateurs ont continué de négocier « en hausse ». Les échecs prenant le pas sur les succès initiaux, les portes des trois ou quatre clients nippons se sont vite fermées. La même gourmandise empêche de conquérir durablement de nouveaux marchés, peu ou mal prospectés, où il conviendrait — le temps de gagner la confiance des acheteurs — d'accepter de partager les risques avec eux.

Personne ne semble soucieux de se donner les moyens d'une politique à long terme. Faut-il donc s'étonner que les exportateurs français garnissent de plus en plus leurs portefeuilles... de films étrangers ?

A la télévision : le brigandage

La télévision, apothéose de l'invention des frères Lumière, est aussi le fossoyeur du cinéma... Le cinéma se meurt et les Français n'ont jamais vu autant de films... La concurrence des deux écrans nourrit bien des paradoxes que les professionnels du cinéma, pour une fois en harmonie, s'emploient, inlassables, à ressasser et réciter sur tous les tons, à toutes les portes pour qu'enfin on daigne les entendre. Sans grand succès jusqu'à présent. Hélas !

Doivent-ils, comme le chuchotent les plus lucides, s'en prendre d'abord à eux-mêmes ? Il est si vrai qu'ils ont « manqué le tournant » en feignant d'ignorer le petit écran à sa naissance, en refusant « d'y croire ». Funeste aveuglement : en oubliant de se mettre à temps « au service » de cette diffusion à domicile, l'industrie cinématographique a finalement un peu creusé sa tombe.

Laissons le passé. Reste à se débattre avec un présent délabré. Optant pour la facilité, sous le généreux prétexte de satisfaire le public, la télévision de l'État donne du film à foison : cinq cent vingt-six en 1978 sur l'ensemble des trois chaînes. Plus d'un par jour, sans compter les « télé-films » — le samedi soir de préférence, — qui, lorsqu'ils sont signés Boisset ou Granier-Deferre, ressemble à s'y méprendre à de vrais films, seulement amputés d'une petite demi-heure...

Réduire, contingenter ? C'est se battre à reculons. « *L'évolution est désormais acquise,* note le rapport de la commission Malécot. *Les batailles menées pour en freiner le cours sont des combats de retardement (...) livrés à contre-courant de l'opinion.* » Alors que faire ? Exiger que la télévision, cet exploitant exorbitant, paye le juste prix. En avançant cette revendication — simple équité — au premier rang de ses doléances, le cinéma a modifié, à son avantage, les termes du débat qui l'oppose aux chaînes. Il abandonne un point de vue étroit, corporatiste et impopulaire, pour ne plus réclamer que ce qui lui est dû.

1 à 2 centimes par téléspectateur...

Car, abusant sans vergogne de sa position dominante, la télévision achète pour une bouchée de pain les films qu'elle trouve sur le marché et se dispense en même temps — le public a bon dos — de l'effort de création originale qui lui revient. Ainsi fait-on de bonnes économies : une dramatique télévisée coûte 1 million ou plus ; les films s'achètent à moins de 200 000 francs de moyenne... Les chaînes, en effet, ne sont que trois face à une pléthore de vendeurs dont quelques-uns seulement sont en mesure de négocier un peu leurs prix.

Est-ce un hasard ? Ces rares privilégiés offrent les succès que les salles ont déjà consacrés. La télévision court à son tour derrière les « locomotives », laissant trop souvent de côté tous ces « petits budgets » que l'État — maître du monopole — a lui-même contribué à produire ! Les prix de cession des droits ont notablement augmenté, arguent en chœur les directeurs de chaîne. Certes, ils ont même doublé entre 1974 et 1975 : ce qui veut dire, ramenés au tarif de la redevance, qu'ils sont passés... de 1 à 2 centimes par téléspectateur ! Le petit écran verse aussi sa contribution au compte spécial de soutien à l'industrie cinématographique. Mais au forfait : 20 millions en 1977, sur une enveloppe globale quatorze fois supérieure...

En fait, en asséchant les comptes du film, la télévision menace ses propres approvisionnements : elle a besoin, au rythme actuel, de deux cent cinquante films français par an. Or la production « utile » pour elle ne dépasse guère quatre-vingts films. Ainsi s'explique qu'elle ait été amenée à s'intéresser de plus près à la production. FR 3, la « chaîne du cinéma », le statut de producteur : elle devait, par vocation culturelle, investir prioritairement dans des projets de « qualité ». Elle le fit. Elle ne le fait plus, ou si peu. Faisant dépendre son engagement sur un film du fait qu'il bénéficie déjà d'une garantie par un distributeur, elle écarte presque d'emblée la plupart des « petits budgets » qui s'adressent à elle pour trouver un complément indispensable à « l'avance sur recettes ».

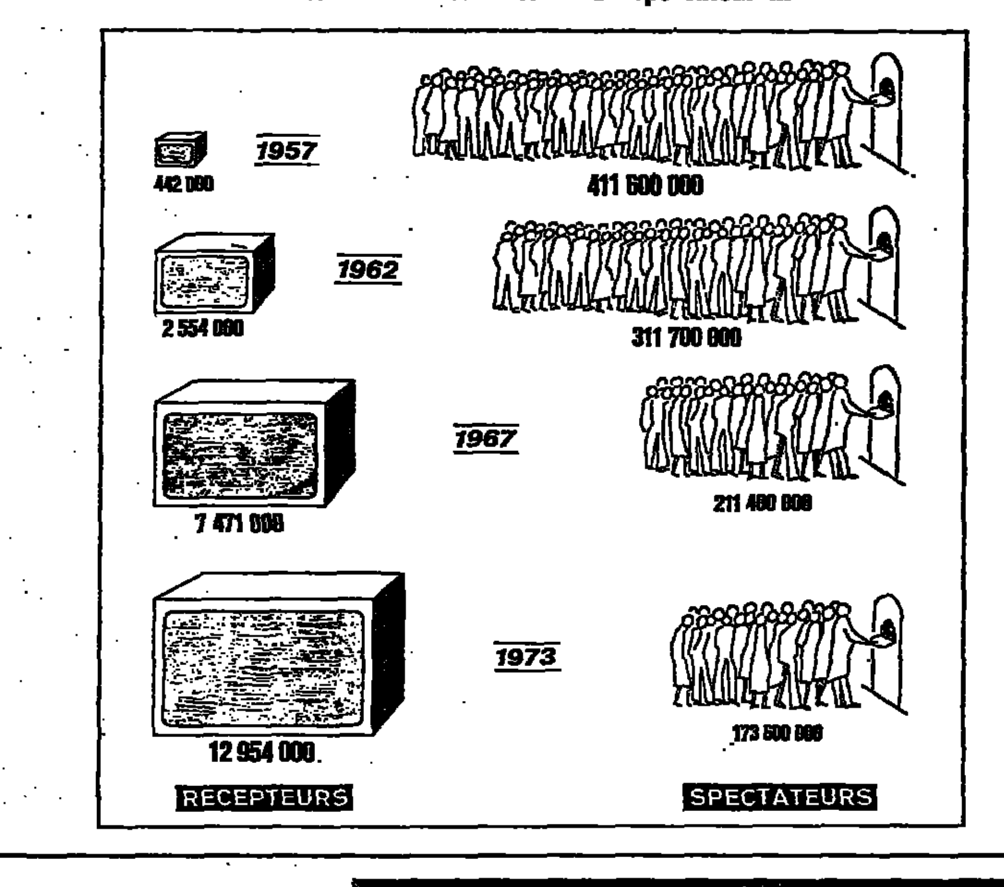
Les deux autres chaînes sont, elles, souvent appelées à coproduire. Mais, loin de sélectionner les projets et de s'engager à fond sur quelques cibles bien choisies, elles se contentent de saupoudrer ici et là pour profiter un peu plus tard d'un délai de passage raccourci.

Reste, bien sûr, la S.F.P., censée — noble intention — réveiller la création télévisuelle et se lancer à son tour dans le « grand cinéma ». Las ! En la boudant au profit de films plus sûrs et tellement moins chers, les chaînes elles-mêmes ont contribué à l'enterrer. Il n'est pas si lointain le temps où M. Jean-Charles Edeline, imprudemment passé de l'« exploitation-reine » à la « production-risque », se targuait, après quelques piques bien senties contre « *producteurs irresponsables, condottieri sans souci du marché* », de tout changer avec son nouvel outil. « *La S.F.P.*, jurait-il, *peut devenir le mammouth derrière lequel la production pourra s'engouffrer pour une nouvelle offensive, et la réussir (1).* » On sait ce qu'il en advint...

(1) *Cinéma d'aujourd'hui*. Printemps 1977, p. 191.

Nous publierons dans « le Monde » le jeudi (daté vendredi) une interview de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, sur la politique du gouvernement face à la crise du cinéma français.

En cinq ans : trente fois plus de récepteurs deux fois et demi moins de spectateurs...



CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : l'Enfant et les Sortilèges ; Œdipe roi.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : les Deux Orphelines.
Odéon, 20 h. 30 : l'Atelier.
T.E.P., 20 h. 30 : Qui est Anna Marks ?
Petit T.E.P., 20 h. 30 : l'Evénement.

Les salles municipales

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : James Galway ; 20 h. 30 : Ballet-Opéra de Hambourg.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 45 : Délire à deux.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : Siegfried 78.
Athénée, I, 20 h. 30 : Avec ou sans arbres. — II, 20 h. 30 : le Roi Lear.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Trois visages.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Pépé. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : la Fille d'Occitanie. — Théâtre du Soleil, 20 h. : Méphisto. — Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Spectacle XII, d'après les Justes.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Daunou, 21 h. : Remarie-moi.
Essaïon, I, 20 h. 30 : Autour de Mortin ; 22 h. : le Silence et puis la nuit. — II, 20 h. 30 : V. Hugo contre la peine de mort ; 22 h. : Au bois de mon cœur.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie...
Forum des Halles, 20 h. 30 : l'Enterrement du patron.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : l'Epouse prudente.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 30 : Sade, dix nouvelles. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : la Voix humaine ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : Etoile rouge.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Mathurins, 20 h. 45 : Oui.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Une case de vide.
Mogador, 20 h. 45 : la Périchole.
Montparnasse, 21 h. : le Philanthrope.
Nouveautés, 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Oblique, 18 h. 30 : Yes, peut-être ; 22 h. : la Liberté d'être fou (dernière).
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Plaisance, 20 h. 30 : la Vie secrète de Walter Mitty.
Plateau Saint-Merri, 20 h. 30 : la Foire aux patrons.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Raisin.
Renaissance, 20 h. 45 : la Perle des Antilles.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Grand' peur et misère du IIIe Reich.
Théâtre Adyar, 20 h. 45 : les Enfants.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : les Belges.
Théâtre du Marais, 20 h. 10 : Arlequin superstar.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Est-ce que tu m'aimes ?
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Sylvie Joly.
Tristan-Bernard, 20 h. 30 : l'Avocat du diable.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Mardi 22 mai

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : P.-J. Vaillard, Garcimore.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, C. Vebel, J. Mailhot.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : Au niveau du chou ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Popeck. — II, 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : les Après-Midi d'Emilie ; 21 h. : D. Lavanant ; 22 h. : R. Magdane.
Dix-Heures, 20 h. : les Etoiles ; 21 h. 15 : Clovis ; 22 h. 30 : Tchouk tchouk nougah.
Fanal, 21 h. 15 : le Président.
Point-Virgule, 20 h. 15 : le Client ; 21 h. 30 : Magnifique ; 22 h. 30 : Alors, heureuse ?
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : Trio Novalis (Schumann, Brahms, Berg...) ; 21 h. : E. Magnan, B. Eidi (Bach, Beethoven, œuvres contemporaines).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : C. Arrau (Chopin, Liszt).
Radio-France, grand auditorium, 20 h. : Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. G. Wich (Zimmermann).
Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez, sol. J.-P. Rampal (Capdenat, Cimarosa, Mozart).
Forum des Halles, 20 h. 30 : Introspection (opéra de chambre).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas, Chorale Vittoria (Mozart).
FIAP, 21 h. : M. Nadot, P. Guillot.
Cité internationale, 21 h. : Angela Hewitt (Mozart, Chopin, Schumann).
Salle Pleyel, 21 h. : V. Bellas (Mozart).
Palais des glaces, 20 h. 30 : Groupe choral et instrumental Le Kinnor (Rameau, Fauré, Haendel...).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre P. Kuentz (Mozart).
Eglise Saint-Médard, 20 h. 45 : Ensemble vocal Varenne (Ramirez).
Eglise Saint-Merri, 21 h. : Maîtrise de la Résurrection (Fauré).
Eglise Notre-Dame-des-Champs, 20 h. 30 : Ensemble polyphonique et instrumental de Montparnasse (Schutz).

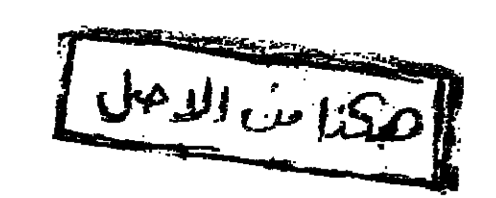
La danse

Orsay, 18 h. 30 : Danse-poème de l'Inde.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Ballet du Bolchoï (Isadora, Roméo et Juliette...).
Ranelagh, 20 h. 30 : Poumi Lescaut.
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : Peter Goss Dance Company.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 23 au 30 mai)

Carré Silvia Monfort, Jardin d'acclimatation (745-31-43), mer., sam. et dim., 15 h. et 18 h. 30 ; jeudi, 15 h. : Cirque Gruss à l'ancienne ; mer., sam., 14 h. 30 : Atelier-mime G. Le Breton.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer., jeudi, sam. et dim., 15 h. et 16 h. 15 : le Vieux Château.
Théâtre d'animation de Vincennes (365-44-41), mer. et dim., 15 h. : le Roman de Renart (marionnettes).
Atelier du Chaudron (Cartoucherie), Vincennes (328-97-04), sam. et dim., 15 h. et 16 h. 30 : l'Arbre fleuri (marionnettes) ; mer., 15 h. et 16 h. 30 : Punchinelle (marionnettes).
Atelier de l'Horloge (325-18-38), mer. et jeudi, 14 h. 30 : les Boîtes de peinture.
Café d'Edgar (320-85-11), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : les Turlupins.
Palais des glaces (878-33-47), mer., 14 h. 30 : le Chat noir (théâtre d'ombres).
Théâtre Astral, Parc floral de la Ville de Paris (374-83-59), mer., sam., dim. et mardi, 15 h. : la Dame au chapeau rose.
Théâtre des Blancs-Manteaux (261-35-36), mer., 14 h. 15 et 15 h. 45 ; sam., 16 h. ; dim., 16 h. 30 : M. Gabiolo et la Petite Sirène.
Théâtre de la Cité internationale, mer., 14 h. : Des animaux pas comme les autres ; mer., 16 h. : le Diable aux trois cheveux d'or.
Théâtre Fontaine (281-48-40), tous les jours, sauf sam., dim. et mer., 10 h. : la Farce de Maître Pathelin.
Théâtre Montparnasse (535-57-84), tous les jours, sauf sam., dim., fêtes, 14 h. 20 : les Fourberies de Scapin.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), mer., 14 h. 30 ; sam., 16 h. : *Robespierre le petit lapin magique*.
Théâtre de la Tanière (749-03-13), mer. et dim., 15 h. : les Pesants Soucis d'Augustin Léger.
Aulnay-sous-Bois, Rose-des-Vents (830-06-95), mer., ven., lundi et mardi, 9 h. 30 et 15 h. : Nef 31.
Boulogne-Billancourt, T.B.B. (603-60-44), mardi, mer., jeudi, 20 h. 30 ; mer. et jeudi, 14 h. : les Marionnettes de Budapest.
Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse : (enfants) Peter et Elliott le dragon, la Ballade des Dalton ; Molière, Jonathan Livingstone le goéland, Cendrillon, la Belle et le Clochard, Superman, le Petit Cheval bossu, Bambi, Goldorak, Allegro non troppo, la Fureur du danger, la Flûte à six Schtroumpfs, le Cid, le Tour du monde en quatre-vingts jours, la Princesse et le Petit Pois, Kounak, le lynx fidèle ; (adolescents) Mort sur le Nil, l'Homme de marbre, Dossier 51, la Fièvre du samedi soir, Retour, 2001 Odyssée de l'espace, Harold et Maude, Monty Python sacré Graal, Blue Collar, Un mariage, le Second Eveil, la Malédiction de la Panthère rose, Intérieurs, Alertez les bébés, l'Argent des autres, Confidences pour confidences, Nosferatu, fantôme de la nuit, Coup de tête, l'Amour en fuite, Perceval le Gallois, Cap Horn, les Guichets du Louvre, Un si joli village, le Balcon en forêt, Mais où et donc Ornicar, Viva el presidente, Slow Dancing, le Couteau dans la tête, l'Echiquier de la passion, Voyage au bout de l'enfer, Quintet, le Coup de sirocco, Rebecca, le Bal des vampires, le Skieur de l'Everest, le Souffle de la tempête, les Trente-Neuf Marches, la Grande Attaque du train d'or, Préparez vos mouchoirs, la Taverne de l'enfer, les Sœurs Brontë, l'Arbre aux sabots, Remember my Name, Un été 42 ; The Last Waltz, Little Big Man.



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, 16 h., 18 h. et 20 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien (16 h. : la Traviata, de C. Gallone ; 18 h. : Nero su Bianco, de T. Brass ; 20 h. : les Nouveaux Anges, d'U. Gregoretti) ; 22 h., Hommage à S. McLaine : Artistes et modèles.
Beaubourg, relâche.

Les exclusivités

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Murat, 16e (651-99-75).
ASHANTI (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
CLAUDE FRANÇOIS (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Madeleine, 8e (073-56-03), en soirée ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE COUP DU SINGE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
DEUX BONNES PATES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44).
DOUX, DUR ET DINGUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).
ET LA TENDRESSE ? BORDEL (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11).
L'ETRANGE AMOUR DE MANIA BECKER (Suéd., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
GIBIER DE PASSAGE (All., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LA GRANDE ATTAQUE DU TRAIN D'OR (A.), v.o. : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
HAIR (A.), v.o. : Quartier latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
HARDCORE (A.) (**), v.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Balzac, 8e (561-10-60).
L'HOMME EN COLERE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Ternes, 17e (380-10-41).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Action République, 11e (805-51-33).
INTERIEURS (A.) v.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
JE TE TIENS, TU ME TIENS... PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LA MADRIGUERA (la Tanière) (Esp.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).
LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
MELODY IN LOVE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Images, 18e (522-37-41), Lord-Byron, 8e (225-04-22).
MESSIDOR (Suis.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
PATRICK (Aust., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Eldorado, 10e (208-18-76), Cambronne, 15e (734-42-96), Murat, 16e (651-99-75).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA PROF JOUE ET GAGNE (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
QUINTET (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
REBECCA (Rééd., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
RETOUR A LA BIEN-AIMEE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02).

Les films nouveaux

FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP, film belge d'André Delvaux : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES MOISSONS DU CIEL, film américain de Terrence Malick : v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES FEMMES DE 30 ANS, film américain de George Kaczender ; v.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA TAVERNE DE L'ENFER, film américain de Sylvester Stallone ; v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
J'SUIS PAS UN DUR, MAIS ÇA VIENDRA, film français de Jacques Besnard : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
ROCK AND ROLL, film italien de V. de Sisti ; v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
INSPECTEUR BULLDOZER, film italien de F. Steno : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Moulin Rouge, 18e (606-34-25).

ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
SERIE NOIRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (651-99-75).
LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE SOUFFLE DE LA TEMPETE (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
S.O.S. CONCORDE (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
S.O.S. JAGUAR CASSE-GUEULE (It., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
TORRE BELA (Port., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Action-République, 11e (805-51-33).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
UN BALCON EN FORET (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47). H. sp.
UN ET UN (Suéd., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Olympic, 14e (542-67-42).
UN JOUET DANGEREUX (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
UN JOUR SUR LA PLAGE (Angl., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
UTOPIA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Lucernaire, 6e (544-57-34). H. Sp.
LA VENGEANCE D'UN ACTEUR (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA VILLE A PRENDRE (Fr.) : St-Séverin, 5e (033-50-91).
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).
LE VOLEUR DE BAGDAD (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
VUES D'ICI (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
VOYAGE AVEC ANITA (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
ZOO ZERO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; Olympic, 14e (542-67-42).

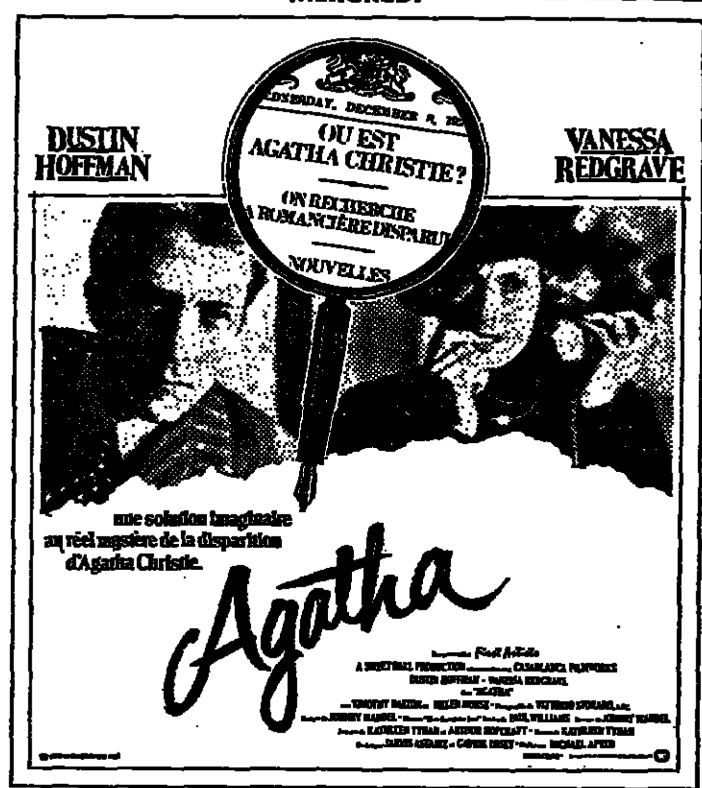
Les grandes reprises

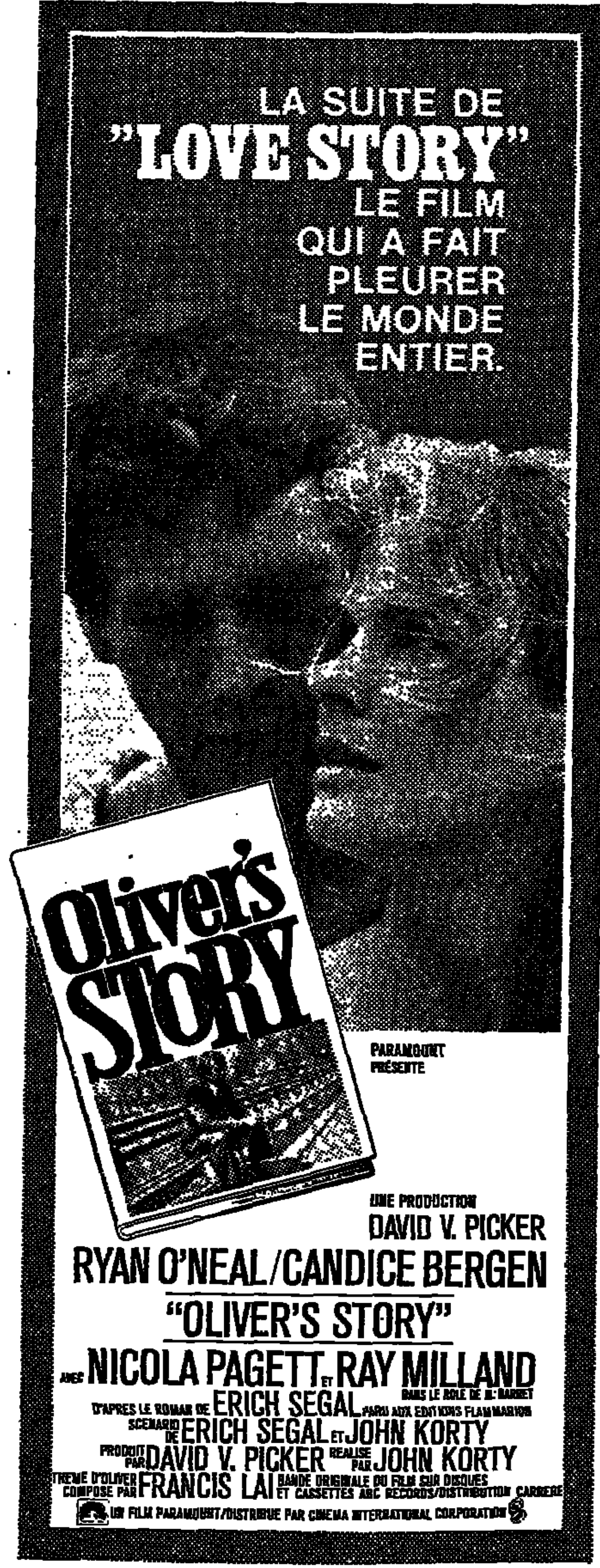
A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
L'AMOUR EN DANSANT (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES ANGES AUX FIGURES SALES (A., v.o.) : Styx, 5e.
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARGENT DE POCHE (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
BAMBI (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66), Napoléon, 17e (380-41-46), Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43).
BUFFALO BILL ET LES INDIENS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
CALMOS (Fr.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).
CARRIE (A., v.o.) (**) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
CETTE SACREE VERITE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE CID (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DUELLISTES (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DRIVER (A., v.o.) U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Paramount-Cité, 8e (225-45-76) ; v.f. Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Sécretan, 19e (206-71-33).
FLESH (A., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LA FUREUR DE VAINCRE (Ch., v.f.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

L'IMPERATRICE YANG-KWEI FEI (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) : 12e (343-52-97).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (2e partie) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MARATHON (A., v.o.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
MORE (A.) (**) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LA MORT N'ETAIT PAS AU RENDEZ-VOUS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PLAYTIME (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) (70 mm) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
SOLEIL VERT (A., v.f.) : Royal-Rivoli, 4e (272-61-44).
SWEET MOVIE (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) ; Escurial, 13e (707-28-04).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
VIRIDIANA (Esp., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

Les séances spéciales

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Le Marais, 3e (278-47-86), 14 h.
ARAN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 13 h.
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 12 h.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h.
DEHORS, DEDANS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-55), 14 h. 30.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60), 22 h. ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
L'ETAT SAUVAGE (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), 21 h.
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20.
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
LOLA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
LE NAVIRE NIGHT, Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.







RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 22 MAI

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Actualités : Raymond Barre.

Le premier ministre s'exprime, en principe, non sur l'Europe, mais sur « la situation générale » de la France.

21 h. 30, Sports : Football (Argentine-Hollande en direct de Berne).

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.



20 h. 45, Les dossiers de l'écran, téléfilm : « Philby, Burgess et Mac Lean », d'I. Curtis, réal. G. Labourasse, avec A. Bates, D. Jacobi, M. Culver.

Une célèbre affaire d'espionnage entre Londres, Istanbul, Washington, Beyrouth et Moscou, dans les années 1945-1951. Les services secrets britanniques et le K.G.B.

Vers 22 h., Débat : Les espions de la guerre froide.

Avec MM. Trevor-Roper, historien anglais ; D. Leitch, journaliste, auteur de Philby ; G. Nollau, ancien chef du contre-espionnage allemand ; P. Seale, journaliste à l'Observer ; A. Guérin, journaliste et écrivain ; R. Jacquard, journaliste et écrivain.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Centre national des indépendants et paysans ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LE GRAND CARUSO, de R. Thorpe (1951), avec M. Lanza, A. Blyth, D. Kirsten, J. Novotna, R. Hageman, C. Benton Reid.

La vie et les triomphes du ténor italien Enrico Caruso, de la fin du dix-neuvième siècle aux années 20.

Un film musical qui fait la part belle au ténor Mario Lanza et aux airs d'opéra.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, Sciences : les progrès de la science ; 20 h., Dialogues franco-canadiens... avec L. Sabourin et R. Paulian : francophonie et tiers-monde ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : André Hodeir ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le cinéma invisible. Juke-box. Joe Turner.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30, Rideau de scène ; 19 h. 5, Jazz.

20 h., Saison lyrique, en direct du grand auditorium : « Die Soldaten » (Zimmermann), par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France. Direction G. Wich. Avec C. Gayer, soprano ; A. de Ridder, ténor ; M. Hintzler, basse ; P.-C. Runge, baryton ;

23 h., Ouvert la nuit : Festival de Cannes ; 1 h., Jazz-pastel.



MERCREDI 23 MAI

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 19 h. 55, Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : L'inspecteur mène l'enquête (Le dernier éditorial). Réal. J.-P. Roux.

Le directeur du journal le Fanal, *à Nantes, est trouvé assassiné, puis l'imprimerie est ravagée par un incendie...*

22 h. 5, Livres en fête.

Avec E. Morin (Mais), *A. Chedid* (Cavernes et soleils), *A. Pieyre de Mandiargues* (Livre ceil ; la Nuit séculaire), *M. Sell* (Mourir d'absence), *Y. Kemal* (la Légende aux 1 000 taureaux), *Chesterton* (les Trois Cavaliers de l'apocalypse), *G. Elgozy* (De l'humour).

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Cécilia, médecin de campagne ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Qu'est-ce que l'Europe ? ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 15, Série : Super Jaimie ; 16 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 5, Sports : Cyclisme ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Actualités : Spécial élections européennes (en collaboration avec Europe 1).

Avec Jacques Chirac et Georges Marchais.

22 h. 10, Document de création : La vie passionnée des grands peintres (Van Dongen).

22 h. 40, Série : Bande à part (Bantini, ma sœur).

Elle est Malienne, correctrice dans une imprimerie et vit à Paris. Elle est féministe et africaniste et élève seule son enfant. Elle nous parle de sa vie quotidienne ici, de la polygamie, de l'excision, là-bas. Une vie de remise en question, une émission qui questionne. Une réalisation de Simone Vannier.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 35, Tribune libre : Mouvement des radicaux de gauche ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LE TIGRE DU CIEL, de J. Gold (1976), avec M. McDowell, C. Plummer, S. Ward, P. Firth, D. Wood, D. Daker.

La vie dans une escadrille de la Royal Air Force, en 1917, sur le front français.

Etude psychologique, réalisation sans fioritures, d'un style sec et documentaire, même pour les scènes de combats aériens.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La femme au dix-neuvième siècle : l'ouvrière ; à 8 h. 32, Le rôle de l'orfèvre ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Fils du roi d'Irlande », de P. Colum ; 11 h. 2, INA-G.R.M. : Les noces de la musique et de l'électricité ; 12 h. 5, « A » comme artiste ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Soliste : José Falgarona, piano ; 14 h., Un livre, des voix : « Un homme à vendre », de P. Ragueneau ; 14 h. 42, L'école des parents et des éducateurs : Handicapés mentaux et vie de tous les jours ; 14 h. 57, Points d'interrogation ; 15 h. 50, Libre appel : Drieu La Rochelle ; 17 h. 32, Libre parcours jazz : le Quartette d'Alby Cullaz ;

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, La science en marche : promenade au jardin des sciences ;

20 h., La musique et les hommes : la science et la musique ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... le cinéma invisible : Juke-box, Joe Turner.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Le matin des musiciens : le répertoire de la danse ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz à Courchevel ;

13 h., Les anniversaires du jour : Dranem ; 14 h. 15, Musique en plume : Lancen, Bonneau, Mozart ; 15 h., Musique France plus : Mozart, Rameau, Ohana, Monteverdi ; 17 h., Hommage à Jean Cras ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Sonate pour piano (Haydn) ; 20 h. 30, Festival de Besançon : « Symphonie n° 8 en si mineur, inachevée » (Schubert), « Concerto n° 1 pour clarinette en fa mineur » (Weber) ; « Symphonie n° 3 en ré majeur » (Schubert), par l'Orchestre national de France, direction N. Marriner ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Les nuits de Cannes ; 1 h., La fantaisie du voyageur.

INSTITUT

A l'Académie des sciences morales et politiques

M. EDGAR MORIN ET LA CRISE DE LA RATIONALITÉ

« *La crise moderne de la rationalité, c'est la détection et la révélation de la déraison au sein de la raison.* » Cette formule ne résume peut-être pas l'analyse brillante, toute en finesse, des avatars de la raison, de la rationalité, du rationalisme, de la rationalisation dans notre civilisation, que M. Edgar Morin a développés lundi devant l'Académie des sciences morales et politiques. Elle en indique du moins le sens, le ton. La raison par vocation émancipatrice de l'homme, et qui justifie les systèmes qui l'asservissent, le déshumanisent. Politiquement, socialement, car « la raison devient folle lorsqu'elle devient à la fois pur instrument du pouvoir, des puissances et de l'ordre et, en même temps, fin du pouvoir et des personnes.

Dénonçant la « *raison close* », qui rejette tout ce qui lui échappe, le désordre, le hasard, le singulier, la poésie, l'art (toléré comme un simple divertissement), « *tout ce qui est amour, douleur, humour* », « *tout ce qui n'est pas soumis au strict principe d'économie et d'efficacité* », etc., M. Edgar Morin lui oppose la « *raison ouverte* », qui « *peut et doit reconnaître l'irrationnel* », et aussi la « *raison complexe* ». « *Sauvegardons la rationalité comme attitude critique, mais en y ajoutant l'auto critique et la reconnaissance des limites de la logique.* » Car « *le réel excède toujours le rationnel* ».

ANCIENS COMBATTANTS

CHEZ LES ANCIENS DÉPORTÉS

Le congrès national des déportés du camp de Dachau, réuni à Narbonne les 19 et 20 mai, s'est prononcé pour l'imprescriptibilité des crimes nazis, déclarant dans une motion : « *Nous allons veiller à ce que soit votée, en République fédérale allemande, l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité, car, si cette loi n'était pas votée le 31 décembre, ce serait la réhabilitation de tous les criminels nazis non châtiés à ce jour.* »

Pour sa part, M. Maurice Plantier — qui se trouvait à Lyon le lundi 21 mai — a déclaré qu'il n'« *entendait pas réaliser des économies aux dépens du monde combattant* ».

Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants a annoncé, d'autre part, qu'il ne touchera pas au statut spécial des déportés et ne proposera pas, s'agissant toujours du droit à la réparation, une fiscalisation, même partielle, ou une interdiction du cumul entre une pension et un emploi rémunéré.

MISE EN PLACE D'UN FONDS DE CRÉATION AUDIO-VISUELLE

● Un *fonds de création audiovisuelle*, doté de 5 millions de francs et destiné à « *favoriser la réalisation d'œuvres d'auteurs et la recherche de nouveaux talents dans le domaine documentaire* », sera prochainement mis en place au ministère de la culture et de la communication.

Pour bénéficier d'une aide financière, les réalisateurs devront présenter des projets exploitables par les sociétés de télévision et choisis par l'une d'entre elles. La sélection des projets sera déterminée en fonction de l'apport artistique et de l'aspect novateur de l'émission. (Renseignements : Fonds de création audio-visuelle, 3, rue de Valois, 75042 Paris CEDEX 01.)

TRIBUNES ET DEBATS

MARDI 22 MAI

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, s'exprime sur TF 1 et R.T.L., à 20 h. 30.

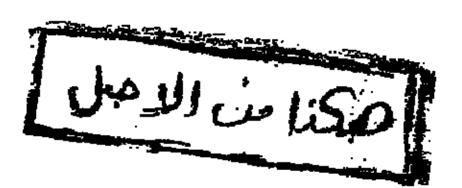
MERCREDI 23 MAI

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., est l'invité du journal de TF 1, à 13 h.

— Un débat sur « les femmes et l'Europe » réunit *Mmes Nicole Chouraqui* (R.P.R.), *Gisèle Charzat* (P.S.), *Louise Moreau* (U.D.F.) et *Jacqueline Hoffman* (P.C.), sur A 2, à 13 h.

— Un débat est consacré à l'histoire européenne, avec *MM. Arthur Conte, John Ardagh* et *Gerhardt Kirch*, sur France Inter, à 19 h. 15.

— *MM. Jacques Chirac*, président du R.P.R., maire de Paris, et *Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., répondent aux questions des journalistes sur A 2 et Europe 1, 20 h. 30.



Le Monde

Modes du temps

Cette passion pour la brocante...

Les faussaires déballent leurs outils

POUR donner au décor d'une maison de vacances un petit air de pays, rien ne vaut une armoire, un pétrin ou un buffet comme on en trouvait jadis dans les fermes des alentours. Mais un des plus clairs effets de la multiplication des résidences secondaires est d'avoir fait doubler, en moins de cinq ans, le prix des meubles régionaux. Et comme il est de plus en plus difficile de découvrir des pièces authentiques, les amateurs fervents de folklore l o c a l se rabattent sur les ustensiles d'art populaire et les vieux outils.

Au coin de la cheminée ou cloués sur les murs crépis, les bois sculptés ou les fers polis font le meilleur effet. C'est aussi une façon discrète de souligner son attachement au terroir, et de montrer qu'on sait cultiver ses racines... ou se les fabriquer !

Et comme sur le terrain du négoce l'offre va toujours vers la demande, les « brocantes au village » attendent les chineurs de curiosités comme au coin d'un bois. Dans ce nouveau champ de prospection, rares sont les produits authentiques. Car rien n'est plus facile que d'imiter cet art naïf et sans âge. Pour donner à un objet utilitaire un brevet de régionalisme, il suffit de prendre un couteau Opinel (de préférence à virole pour ne pas se couper les doigts) et de tracer dans le bois des étoiles et des rosaces, ou de tailler en creux des initiales, des dates, voire des signes cabalistiques que l'on baptise « marques de compagnonnage ». Les m o t i f s inspirés des traditions populaires sont assez simples. On se méfiera tout particulièrement des cœurs et des marguerites stylisés.

Dans bien des petites foires locales, des brocanteurs à l'affût des « pigeons », déballent des stocks d'outils poussiéreux dont quelques-uns sont négligemment mis en avant et « valorisés » par quelques inscriptions entaillées de fraîche date et savamment encrassées. Quant aux fers de serpettes ou de doloires, ils sont souvent trop polis... pour être honnêtes. Attention aussi aux outils dont les manches ont été retaillés dans des bois tendres, faciles à façonner, mais d'une fragilité inadéquate, ou des rondins piqués de vers, ce qui est aberrant pour des outils d'usage quotidien. Qu'importe, vous aurez droit en prime à un couplet écologique sur la beauté des manches usés par les poignes vigoureuses de plusieurs générations de paysans ou d'artisans.

Parmi les faux en circulation il est recommandé d'ouvrir l'œil sur les cuillers en bois, les pelles à grains, les fourches, les coffins de pierre à faux, les coffrets dits « de mariage », les plioirs à dentelle, les étuis sculptés, etc.

Passe encore si ces babioles sont dans l'ordre des prix : 100 F pour un petit rabot, 150 F pour un fléau ou une fourche à foin, 200 F pour un coupe-marc, 300 F pour une marque à beurre, 600 F pour une foëne (harpon de pêche). Mais les prix deviennent a b u s i f s lorsqu'un moule à fromage est vendu 300 F au lieu de 100 F s'il est orné de quelques m o t i f s géométriques. Une boîte à sel se négocie au double de sa valeur avec une simple rosace. Et l'on demande parfois 1 000 F pour une varlope en buis pour peu qu'elle soit datée et garnie d'initiales maladroites. A ces prix-là un bon couteau et un peu d'adresse permettent de sérieuses économies. Certains vicieux vont jusqu'à revendre à des marchands les sous-produits de leur propre artisanat !

Une double mise en garde est encore nécessaire pour les achats en salle des ventes. Tout d'abord, les enchères et les surenchères font grimper les prix entre amateurs passionnés mais mal informés — bien au-delà de ce qu'ils auraient payé en magasin. D'autre part, de nombreux outils médiocres, voire des faux, se glissent parmi les bons, présentés comme la collection d'un mystérieux M. X... Une r o u l e t t e de charron et un boutoir ont été récemment adjugés au prix fort (près de 500 F) parce qu'ils étaient munis d'un manche en forme de jambe de cheval, pour faire croire qu'il s'agissait d'outils de maréchal-ferrant, d'autres pièces étaient emmanchées avec des bois retaillés et sculptés...

Contrairement à une i d é e reçue, les commissaires-priseurs ne garantissent pas l'authenticité des objets « vendus en l'état » — ce qui exclut toutes réclamations ultérieures. Seules les ventes avec experts spécialisés donnent des sérieuses garanties (ce qui est le cas pour la vente d'outils de Mᵉ Savot, assisté de Philippe Boucaud, le 27 mai prochain à Orléans. Mais attention à l'escalade des enchères !).

Avant de se lancer dans la course à l'art populaire, il est bon de faire un tour dans les musées locaux pour observer les genres d'objets et les motifs particuliers à chaque région. Quelques ouvrages de base permettent également d'acquérir les connaissances nécessaires pour affronter les marchands du temple de l'antiquaille. (1).

Enfin, la meilleure façon de devenir soi-même un spécialiste averti est de concentrer son attention sur un thème de collection précis (outils de sabotier, de tonnelier, ou de bourrelier, par exemple). Vous serez alors au courant des prix, apprenant à les confronter d'un marchand à l'autre, sans vous en laisser conter. Sachez d'ailleurs que les antiquaires spécialisés — il y en a quand même — proposent pour la plupart des objets de qualité au plus juste prix. A vous de multiplier vos sources d'information.

Il est bon de cultiver son jardin pour faire fleurir l'art populaire... à condition de n'être point trop candide !

JEAN BEDEL.

(1) *L'Outil*, par Paul Feller et Fernand Tourret (A. de Visscher, édit.) ; *le Livre de l'outil*, par A. Velter et M.-J. Lamothe (Éditions Hier et Demain) ; *l'Argus de l'outil*, par Paul Oury, permet, grâce à de nombreuses photos, des identifications intéressantes, mais les cotes sont parfois fantaisistes (Balland, édit.).

CALENDRIER DES VENTES

Drouot. Rive gauche : principales ventes spécialisées :

23 mai : Archéologie, armes.

28 mai : Art nouveau, Art déco ; Céramiques, Extrême-Orient.

28-29 mai : Livres, estampes (architecture et jardins).

29 mai : Tableaux modernes ; Extrême-Orient.

30 mai : Timbres-poste ; Extrême-Orient ; Livres modernes ; Monnaies antiques.

31 mai : Art d'Islam ; Argenterie ; Bijoux ; Meubles 18e.

1er juin : Livres romantiques ; Tableaux modernes ; Argenterie ; Bijoux ; Art d'Orient.

Angers, 23 mai : Meubles, objets d'art.

Avignon, 27 mai : Montres anciennes, meubles, tableaux.

Bordeaux, 30 mai : Meubles 18e.

Bourg-en-Bresse, 27 mai : Meubles, bronzes, ivoires.

Brest, 29 mai : Meubles, argent, armes.

Chartres, 24 mai : Vins fins ; 25 mai : Bronzes, cannes.

Enghien, 27 mai : Bronzes, tableaux 19e.

Joigny, 27 mai : Curiosités, vases de Gallé.

Lyon, 29 mai : Archéologie, monnaies ; 31 mai : Livres, journaux.

Melun, 27 mai : Livres, papillons.

Morlaix, 27 mai : Livres ; 4 juin : Faïences Révolution, argenterie.

Nancy, 27 mai : Meubles et objets 1900.

Nantes, 26, 27 mai : Meubles bretons, curiosités.

Orléans, 27 mai : Art populaire, curiosités ; 28 mai : Cartes postales.

Rouen, 26 mai : Cartes postales (H. Grantel) ; 28 mai : Bijoux (21 h 30).

Versailles, 27 mai : Meubles, objets, tableaux anciens (Palais des congrès, 14 h.). Orfèvrerie (Chevau-Légers, 10 h. 30-14 h. 15) ; 29 mai : Meubles et objets Charles X (Palais des congrès, 21 h.) ; 30 mai : Meubles 18e, tableaux (Hôt. Rameau, 21 h.).

SALONS D'ANTIQUITÉS

Avignon (84) : 1er-4 juin. Bracieux (41) : 2-3 juin. Chessy (77) : 2-4 juin. Colmar (68) : 26-27 mai. Eauze-en-Armagnac (32) : 19-27 mai. Herbault (41) : 3 juin. Montargis (45) : 2-3 juin. Vaison-la-Romaine (84) : 2-3 juin. Bièvres (91) : 3 juin (Journée de la photo-ventes, échanges).

FOIRES A LA BROCANTE

Auch (32) : 24-26 juin. Boulogne-sur-Mer (62) : 2-3 juin. Gisors (27) : 2-4 juin. Paris (Forum des Halles) : 24 mai-1er juin : Modes d'autrefois : vêtements, dentelles, bijoux. Paris (Louvre des antiquaires) : jusqu'au 25 juin, l'Art forain.

Moins outrancières, moins violentes

Disco fringues

ELLE a déjà pris quelques rides, la mode « disco ». Venue des Etats-Unis, née avec Travolta, elle a fait ses premiers pas au Palace et son nom reste intimement lié à la musique et à la danse. Une musique différente, un rythme répété, martelé, lancinant.

Le « disco » fut un succès, devint un phénomène largement exploité par les fabricants de prêt-à-porter, et répercuté par les magazines de mode. Les vêtements créés pour accompagner cette danse étaient des habits de fête. Un uniforme brillant, clinquant, outrancier et agressif, mais qui, à l'opposé du punk, était gai. Ses tissus-vedettes étaient le satin, les paillettes, le lurex et des couleurs violentes, acides, fluorescentes, qui, la nuit, éclatent.

∴

Pour montrer, pour mettre en valeur ces corps en mouvement qui prenaient plaisir à la danse, on tailla donc des tenues « supermoulantes ». La plus sexy, qui fut le tube de la saison — trente mille pièces furent vendues l'hiver dernier, — fut baptisée « s l o o g h y ». Son histoire mérite d'être racontée. Serge Kruger, un ancien « disc-jockey » de la Main bleue, converti au prêt-à-porter, découvrit un jour un matériau dont on se servait pour gainer les rasoirs électriques et les transistors. De ce polyuréthane, Serge Kruger fit des pantalons à taille unique, des bustiers, des collants sans pied. Une seconde peau en somme. Certainement davantage révélatrice qu'agréable à porter.

Cette mode-phénomène, qui s'était développée comme une traîné de poudre scintillante, ne s'arrêta pas aux vêtements. Elle gagna les accessoires : ceintures, peignes, sacs, bijoux, chaussures. Et même sur les joues on pouvait voir briller des larmes pailletées.

∴

Si le « disco » règne encore, c'est surtout aux Halles. On trouve des jupes en lamé chez Bass, des bustiers accompagnés de pantalons-corsaire en imitation serpent chez Boazar, des robes « fluo » chez Freeway, des pulls perlés chez Francis Laurent. Colette Nivelle, qui, bien avant le « disco » habillait le show-business de costumes « strassés », poursuit parallèlement à sa collection de mode en coton ses créations « disco ». Des robes très raides tant elles sont pailletées, mais aussi des jupes de gitane floues, parsemées de pastilles brillantes. Dans la même boutique, on peut voir les créations de Japa et, notamment, des imperméables noirs de rockers, en coton caoutchouté noir, cloutés de strass multicolores. Beaux et, bien sûr, coûteux.

Mais la grande flambée de l'hiver dernier s'éteint. Le succès de cette mode, sa vulgarisation, l'excès de son éclat, l'ont tuée.

Rue du Four, boulevard Saint-Germain, on voit surtout du coton. Chez Sacha, qui vient d'ouvrir une troisième boutique, face au Printemps, les paillettes ont disparu, et le coton laqué dont sont faites jupes, combinaisons et pantalons ne brille plus que discrètement. Seules quelques touches « fluo » éclairent les chaussures, des escarpins-aiguille aux baskets. Dans les grands magasins aussi, la vogue du satin et du lamé, qui battit son plein avant les fêtes, a vécu. Seuls, quelques articles comme le T-shirt à thèmes figuratifs, le collant sans pied que l'on porte sous les robes-tuniques, les lunettes de strass et les écharpes en mousseline parsemées de points d'or se vendent encore bien.

∴

Le « disco » violent de l'hiver dernier a donné naissance aux couleurs vives de l'été. Les formes moulantes sont devenues des jupes corolles « superdansantes ». Portées avec des hauts de danseuse ou des bustiers, elles évoquent la Brigitte Bardot des années 50. Monica, dans sa boutique de la rue Lamennais, en a fait le thème de sa collection. Une mode sexy certes, mais plus légère et moins outrancière.

FLORENCE BRETON.

MODES DU TEMPS

A deux places
pour les petits appartements

Confidences sur canapé

De nouvelles boutiques — ou des magasins rénovés — présentent des canapés aux lignes séduisantes. C'est dans ce domaine du siège que les efforts de création sont le plus constants.

L'enseigne Julie Prisca a déménagé de la rue de Seine aux Halles. Liliane Samsovici présente dans ce nouveau magasin très clair, agrémenté de plantes et de fleurs, les meubles qu'elle a créés avec Jean-Pierre Vigneux. « *J'aime les formes douces des canapés à l'américaine ; je les habille d'un tissu aux couleurs fraîches qui leur donne un style décontracté.* » Et elle nous montre un long canapé de quatre places à l'armature en hêtre massif, dont le dossier courbe et les accoudoirs sont rembourrés et les deux grands coussins de siège garnis de vrai duvet. Il est recouvert d'un satin de coton pastel (jaune, bleu, rose) et vaut 5 050 F ; il se fait aussi en deux places. Devant ce canapé, une table basse rectangulaire en chêne traité à l'huile de lin est encadrée d'un liséré de miroir qui anime le bois d'un clin d'œil au 1930. C'est en s'inspirant de ce style qu'elle affectionne que Liliane Samsovici a imaginé un autre canapé, de deux places, à coussins en mousse : il est garni d'un somptueux tissu blanc moucheté d'or. Très sophistiqué, un canapé de star, à haut dossier galbé, est habillé d'un satin champagne.

Le décorateur Henri Béchard et sa femme Ginette viennent de doter leur magasin de mobilier contemporain d'une annexe consacrée aux canapés. On retrouve dans cette petite boutique — au décor ensoleillé par des tissus muraux champagne et mandarine — tout le raffinement et l'amour du travail parfait des Béchard. « *Pour les appartements parisiens*, dit Ginette, *aux surfaces souvent restreintes, ce sont les canapés à deux places qui sont le plus demandés.* » Ils sont représentés ici par plusieurs modèles aux formes compactes, mais très harmonieuses. « Lutétia » est un canapé entièrement déhoussable, dont les coussins sont soulignés par un passepoil. « Coralia » a les lignes droites de son dossier et de ses accoudoirs adoucies par un double jeu de coussins ; ce canapé est recouvert d'un tissu jaune vif (4 900 F). Un petit canapé d'angle est constitué d'une chauffeuse droite, à dossier bas, et d'une chauffeuse dont le haut dossier angulaire s'abaisse à l'oblique de chaque côté ; il est garni d'un tissu matelassé de ton pêche. Une table basse, longue et étroite, a son plateau en paille de Nobilis recouverte d'une laque transparente (2 400 F).

Le magasin Mobilier international, situé à Saint-Philippe-du-Roule, vient d'être entièrement remanié. Agrandi d'un premier étage et d'un sous-sol, sa décoration a été conçue pour en faire un immense appartement.

« *Cette rénovation*, dit Georges Schulmann, *coïncide avec notre vingt et unième anniversaire. Nous avons été les pionniers du style contemporain en France et, si nous continuons à importer du mobilier (notamment italien et allemand), nous faisons de plus en plus appel aux créateurs français.* » C'est ainsi qu'on peut voir un canapé de Jacques Grange dont le dossier et les accoudoirs sont très hauts et entièrement rembourrés. Dans le programme des bibliothèques créées par Gérard Gallet s'insèrent des canapés qui épousent les formes triangulaires des panneaux latéraux. Dans ces sièges, de lignes très originales, on est assis confortablement, en particulier dans les angles formés par les accoudoirs à pans. Recouvert d'un tissu blanc de Casal, le canapé deux places vaut 7 331 francs.

C'est un très grand classique du contemporain que Patrick Dolfuss a choisi d'exposer dans sa boutique Arcasa. Ce canapé Lota, dessiné en 1924 par l'Irlandaise Eileen Gray, est présenté pour la première fois en France. Sa réédition permet d'admirer les proportions parfaites de ce siège de 2,40 m de long, aux accoudoirs en bois laqué beige et noir. On s'y enfouit dans le moelleux d'un long et unique coussin de siège en plumes de canard et des deux coussins de dossier. Un coussin carré adoucit chacun des accoudoirs. Le prix de ce canapé (11 700 F) est à la mesure de son renom international.

JANY AUJAME.

★ Julie Prisca, 4, rue Bachaumont, 75002 Paris. Henri Béchard, 17, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Mobilier International, 166, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris. Arcasa, 219, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

Les Américains l'appellent le « léotard »

Des dessous prennent le dessus

Sur la vague du rétro, la danse, sous toutes ses formes, envahit le temps des loisirs et sa popularité internationale est à l'origine d'une nouvelle façon de s'habiller qui fait déjà courir les Américaines de tous âges. Comme le jean et le survêtement de jog, on peut prévoir que le « léotard », comme on l'appelle outre-Atlantique, envahira tout le marché féminin et enfantin.

Au départ, les fabricants américains de maillots de danse pour professionnels se voient proposer par Dupont de Nemours une nouvelle matière « seconde peau », un mélange extensible dans les deux sens de lycra et de polyester, donnant un fin jersey lumineux, prenant merveilleusement bien la teinture, laissant respirer la peau. Vendus en maillots décolletés et échancrés du bas, avec ou sans jambes, ces « léotards » s'adaptent à tous les costumes, et les danseuses les trouvent si agréables qu'elles les font passer de la scène à la ville, en hauts du soir, sous-pulls, collants, voire justaucorps complets, à mettre de jour comme de nuit.

Le phénomène s'explique par la vague de remise en forme qui, outre le jog, pousse la femme à se trouver un propre moyen d'expression physique : saut à la corde, gymnastique, danse, claquettes, etc., tout cela pour mettre son corps en valeur.

Le tournant est pris depuis près d'un an. *Capezio* et *Danskin*, les plus célèbres fabricants américains, sont pris d'assaut et, devant l'immensité de la demande, confient à des stylistes le soin de créer des garde-robes à base de ces maillots. Rudi Gernreich, ancien danseur, qui, après 1968, avait lancé le maillot de bain « topless » sans soutien-gorge, adapte maintenant ses costumes pour les amateurs de danse et de mouvement. Des jupes à ceinture coulissée transforment, en un clin d'œil, un maillot de répétition en ensemble de crépuscule. Une tunique portefeuille sur un collant en fait une robe de bureau.

En principe, les jerseys extensibles paraissent plutôt conçus pour les corps jeunes et minces. Mais les spécialistes utilisant le Lycra pour les maillots de bain une-pièce reconnaissent qu'il « gomme » les rondeurs, surtout quand il s'agit de justaucorps d'un même tenant, de la tête aux pieds, qu'il suffit alors d'habiller d'une jupe un peu ample, ou fendue, et d'une chemise blousante.

Les stylistes américains mélangent les Lycra extensibles aux autres fibres comme le coton, la laine ou la soie pour accroître la souplesse des vêtements traditionnels. Mais ceci est pour l'avenir. Les séparables de l'automne sont coordonnés aux hauts et aux collants de jour et traités en fantaisies disco, supermoulantes et sexy pour le soir.

Deux autres circonstances jouent en faveur du léotard : le bon rapport qualité-prix, avec le justaucorps vendu entre 150 F et 200 F. Non moins important, les besoins d'économies de chauffage vont, dès l'hiver prochain, rendre indispensable le port des dessous chauds. Or, le spécialiste français en la matière, *Damart*, est axé sur le confort du thermolactyl et des contextures douillettes, tandis que les autres fabricants s'en tiennent à l'aspect et aux couleurs de la lingerie traditionnelle. Ces dessous-dessus seront alors imbattables tant par leur finesse moulante que par l'étendue de la palette de couleurs.

A Paris actuellement, on commence à en trouver, notamment chez *Alésia-Sport*, où Pierre Klimo, passionné de danse, importe de New-York les *Danskin* et les *Capezio*, ainsi que les chaussures du second, dans une gamme allant des pointes pour ballerines aux claquettes. Les justaucorps sont en Lycra damassé, superbement décolletés, à manches retroussables et bas échancrés ou longs, avec ou sans pieds (de 150 F à 200 F). Les jupes s'enroulent en mouvement portefeuille, sous le genou (200 F environ).

Monica, derrière l'austère chambre de commerce, réveille tout le quartier par l'exubérance de ses vitrines. Elle utilise un mélange de Lycra et coton pour ses maillots de danse, réalisés par Jean Le Bourget aux couleurs éclatantes des bandes dessinées de Walt Disney, dont elle a l'exclusivité en imprimés. Beaucoup de bustiers, parfois baleinés, et des jupes en deux tons de tulle à nouer sur le côté pour les séances disco.

Crait, fournisseur de l'Opéra de Paris, interprète en fantaisies du soir des modèles à bretelles d'un seul tenant aux pantalons bouffants à la zouave, ainsi que des justaucorps entiers, unis ou pailletés, bleu roi, noir, rouge ou violet (de 85 F à 155 F) à la « Boutique à danser » des Galeries Lafayette.

NATHALIE MONT-SERVAN.

★ Alésia-Sport, 72-74, rue d'Alésia, fermé le lundi matin. Centre-Sport, 262, faubourg Saint-Honoré. Monica, 5, rue Lamennais.



(Croquis de MARCQ.)

CAPEZIO : maillot de danseuse à décolleté plongeant en Lycra damassé bleu lavande et jupe portefeuille unie. 150 F et 200 F, Alésia-Sport, 72-74, rue d'Alésia ; Centre-Sport, 262, faubourg Saint-Honoré.

MONICA : léotard en Lycra et coton, décolleté camisole et manches longues avec une jupe asymétrique en deux tons de tulle rose, nouée à la taille. 130 F et 300 F, 5, rue Lamennais.

CRAIT : combinaison-bustier à bretelles et pantalon bouffant en Lycra noir, 85 F à la « Boutique à danser » des Galeries Lafayette et chez les spécialistes de tenues de danse et de gymnastique.

ÉCHOS

Cartes postales actualité

La carte postale continue de serrer de près l'actualité de façon brûlante. Deux nouvelles séries viennent d'être tirées chacune à mille exemplaire. La première concerne la manifestation du 23 mars 1979 contre le démantèlement de la sidérurgie française (rassemblements, heurts et barricades). La seconde est consacrée au séjour de l'ayatollah Khomeiny à Neauphle-le-Château, et il est important de préciser qu'elle ne porte pas la mention « carte postale ». Chaque série comprend six cartes et coûte 30 F. On peut aussi se procurer, à la même adresse, le reportage en six vues sur la grève de l'Opéra en décembre dernier.

★ Jean-René Gendre, 24, rue des Bourets, 92150 Suresnes. Téléph. : 772-06-12. Joindre le règlement à la commande. L'envoi est franco de port.

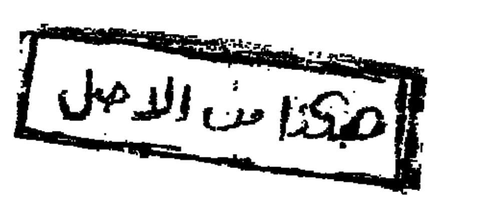
Modes d'autrefois aux Halles

Le chapiteau Saint-Eustache au Forum des Halles accueillera sa première exposition « Modes d'autrefois » du 24 mai au 4 juin (ouvert de 12 à 20 heures, sauf le mardi). Réalisée par la SADEMA (Société d'animation et de diffusion pour ensembles modernes et anciens), la manifestation comprend une partie commerciale genre foire aux puces et une culturelle sous la présidence de Mme Madeleine Delpierre, conservateur du Musée de la mode et du costume de la Ville de Paris, et de M. Jacques Damiot, conservateur du Musée de la femme, à Neuilly. Les thèmes choisis sont « La Belle Epoque » pour la première, « Variations autour d'une femme » pour le second.

Chanel à l'Interallié

Tout un ensemble de modèles Chanel seront présentés le mardi 5 juin, dans les jardins du Cercle de l'Union interalliée, à 16 h. 30. Le défilé commencera par une rétrospective de classiques, suivie d'éléments de printemps de la collection haute couture, puis du prêt-à-porter d'automne.

Un nombre de places limité peut être retiré au secrétariat du Cercle, 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Participation aux frais : 50 F par personne. Les inscriptions seront closes le 30 mai.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux





emplois internationaux emplois internationaux



OUTRE-MER MUTATIONS
Voir rubrique EMPLOIS
« INFORMATIONS DIVERS »

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :

LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Miele

APPAREILS ELECTROMENAGERS ET INDUSTRIELS

recherche

2 chefs de produits

pour développer son département **CUISINES INTEGREES** expérience souhaitée

pour son département **MATERIEL INDUSTRIEL**

Responsable chacun du département concerné, vous aurez en charge la commercialisation du matériel «cuisine» ou du matériel «industriel» : machines de buanderie et de laverie, machines de laboratoires et de collectivités.

Vous assurerez la coordination de l'activité des délégués commerciaux entre le terrain et le siège.

- diplômés d'une école de commerce et/ou justifiant d'une première expérience réussie dans la vente et l'animation d'une équipe.
- déplacements fréquents.
- voiture fournie - frais de déplacements.

Envoyer lettre de candidature manuscrite, CV et photo à MIELE S.A. BP 1000 - 93151 Le Blanc Mesnil.

NCR FRANCE

SYSTEMES INFORMATIQUES

recherche

pour son département EDUCATION - Réf. ED

- **Instructeur en Informatique**
- **Instructeur en Informatique et Gestion**
- **Instructeur de Vente de Systèmes**

FONCTION : Formation du
- Personnel de Vente et de Support
- Utilisateurs.

ACTIVITES PRINCIPALES :
Etudier, développer, créer ou adapter des cours sur les PRODUITS et les SYSTEMES.

EXIGENCES DES POSTES :
- Diplômé de l'Enseignement supérieur.
- Connaissance à un haut niveau de l'Informatique et/ou de la Gestion.
- Expérience de l'analyse et de la programmation et/ou vente de Systèmes Informatiques.
- Aptitude à l'enseignement ou expérience de l'Enseignement.
- Compréhension de l'anglais écrit et parlé.

AVANTAGES DU POSTE :
- Partage du temps par Tiers : Etudes, Enseignement, Pratique.
- Statut : CADRE.
- Rémunération intéressante.
- Situation d'avenir.

Envoyer lettre et CV en rappelant la référence ED à DIRECTION DU PERSONNEL — *Tour Neptune 20, Place de Seine 92086 PARIS LA DEFENSE*



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CHEF COMPTABLE

ELECTROMENAGER - F 90.000 +

LA SOCIETE - filiale française d'une multinationale americaine - CA F 100 millions - recherche son chef comptable. Il aura en particulier en charge la comptabilité générale, comptabilité fournisseurs et clients, la paie, le reporting. Il dependra du Controller.

LE CANDIDAT - 25 ans au moins. DECS ou équivalent. 2/3 ans au minimum d'expérience dans une société de fabrication multinationale, avec la pratique des systemes de gestion anglo-saxons. Absolument capable d'initiative.



Bilingue Français - Anglais.

RESIDENCE - Région Evreux.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé avec photo et pretentions a G. de Sainte Marie sous réf. M 114 TEG - Tour Maine Montparnasse - 33 av. du Maine, 75755 Paris Cedex 15. Discrétion assuree.

The Executive Group management consultants

DIRECTEUR D'UNITE AUTONOME

SUD - Un groupe Français de notoriété internationale recherche pour l'une de ses usines spécialisées dans la conception et la fabrication de biens d'équipement, un **CADRE** pour superviser l'ensemble des activités d'une de ses filiales.
Rattaché à la Direction générale, il dirigera la société comprenant 250 personnes.
Entièrement responsable de ses objectifs il sera chargé de gérer les commandes, la production, les expéditions, et de saisir les informations comptables.
Ce poste conviendrait à un praticien de 35 ans minimum, ingénieur diplômé, ou d'une expérience équivalente, maitrisant parfaitement la fonction dans une entreprise de taille comparable.
La connaissance pratique de la technologie du bois est souhaitée.

Ecrire avec CV détaillé, photo et prétentions sous Nº 25793 à

J.R.P. 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS qui transmettra

IMPORTANT GROUPE METALLURGIQUE ET MINIER RECHERCHE POUR SON COMPLEXE INDUSTRIEL SITUE DANS LE NORD

ingénieur métallurgiste Réf. 675

X, MINES, CENTRALE, PHYSIQUE et CHIMIE de PARIS

Débutant ou ayant 1 à 2 ans d'expérience, son premier poste sera un poste d'étude métallurgique.
Il évoluera rapidement vers un poste de production.
Poste convenant à un jeune ingénieur de haut niveau, intéressé par le Génie Chimique ou Physico-chimique, lisant couramment l'Anglais. Allemand souhaité.

ingénieur métallurgiste entretien Réf. 676

ARTS & MÉTIERS

Débutant ou ayant 1 à 2 ans d'expérience.
Poste convenant à un jeune ingénieur orienté vers la technique, esprit curieux, dynamique.

Adresser dossier de candidature détaillé, en précisant la référence à :

SVP RESSOURCES HUMAINES
65 avenue de Wagram 75017 Paris

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT (CSNCR)

SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE
dans le domaine sous-marin
recherche
pour bureau d'études (80 personnes)
Région TOULON

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
(E.S.E. ou équivalent)

Ayant 2 ans d'expérience. Le candidat devra posseder de bonnes connaissances en Composants et Circuits, notamment dans le domaine analogique.
Aprés une période d'intégration, sa responsabilité pourra aller de l'étude jusqu'à la mise en œuvre de systémes complexes. Poste à pourvoir rapidement.

Envoyer C.V. et prét. à THIVILLIER DARRAS (CUXAC) - 168, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY, qui transmettra.

SOCIETE ELECTRONIQUE
GRENOBLE

recherche DANS LE CADRE DE SON DEVELOPPEMENT

ingénieurs de test

Chargés de l'écriture et de la mise au point des programmes sur machines de test automatiques - type Fairchild Sentry et Teradyne.

PROFIL :
ingénieurs électroniques ayant de bonnes connaissances des circuits logiques, automatismes, microprocesseurs et de bonnes notions d'informatique.

Expérience souhaitée : 2 à 3 ans dans le même domaine. Anglais lu et parlé.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. à :

Société pour l'Etude et la Fabrication de Circuits Intégrés Spéciaux
85 X 38041 Grenoble Cedex France

E.F.C.I.S.

PS Conseil

Une société française de dimension internationale, figurant parmi les plus importantes sociétés de sa branche d'activité, renforce son potentiel de recherche en créant le poste d'

INGÉNIEUR FRIGORISTE

Métropole Nord **80.000 F**

Dans le cadre d'un programme technique et au sein d'une petite équipe (5 à 6 personnes), il aura pour mission d'effectuer les études nécessaires au développement de nouveaux matériels, depuis la conception jusqu'à la réalisation. Il aura des liaisons fréquentes tant avec l'atelier des prototypes qu'avec la station d'essais. Sa fonction le mettra en contact avec différents organismes professionnels ou scientifiques. Ce poste, fonctionnel, devrait intéresser un ingénieur diplômé de type AM ou thermicien ayant obtenu le diplôme IFFI. Agé d'au moins 27 ans, il devra justifier d'une première expérience dans le domaine du froid. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 80.000 francs. Il s'y ajoute de nombreux avantages sociaux et d'intéressantes perspectives de développement. Les réponses seront traitées confidentiellement par Daniel LANDEAU.

Adresser C.V., sous réf. A/494M *à :*
PS CONSEIL
19, Résidence Flandre - 59170 CROIX

Groupe Distribution
BOIS ET DERIVES
Siège à ARCACHON
C.A. 18 millions
recherche

CADRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE
80 000 à 100 000 F

Le poste conviendrait à jeune cadre possédant D.E.C.S. complet, désirant seconder P.-D.G. dans société performante.

Il devra assurer la responsabilité des budgets de l'informatique et du juridique.

Adresser candidature s/réf. 2259

sepi 56, rue Servient, 69003 LYON.

LEADER REGIONAL
(5.000 personnes)

Dans notre spécialité, notre EXPANSION nous conduit à la mise en place d'un NOUVEAU GROS SYSTEME (Télétraitement, bases de données).

Notre Service Informatique recherche pour étoffer sa Division ETUDES :

UN ANALYSTE

Vous avez déjà une bonne expérience de l'analyse, vous connaissez le langage cobol, vous avez une expérience en gros système, vous aimez l'informatique de gestion.

Vous êtes peut-être, alors, le cadre que nous recherchons.

Adressez CV + prétentions à No 11.998 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra. Discretion assurée.

AUDIT INFORMATIQUE

Nous sommes un Cabinet d'audience internationale en Audit et Expertise Comptable implanté en France et en Afrique.
Nous recherchons le responsable de notre cellule nationale d'audit informatique localisée à LYON.

De formation supérieure (Ecole de Commerce ou d'Ingénieur), le candidat justifiera de connaissances comptables sanctionnées par un diplôme (DECS minimum) et d'une expérience de l'informatique de gestion de 5 ans minimum comme chef de projet et/ou chef de service informatique.

L'essentiel de sa tâche consistera à conduire des missions d'appréciation de l'organisation informatique et de la fiabilité des systèmes automatisés des entreprises ainsi qu'à mettre en œuvre l'ordinateur pour les auditeurs financiers.
Le candidat aura l'occasion d'exercer sa responsabilité individuelle à un haut niveau.

Envoyer C.V. et prétentions à Jacques Royer Helios - 7, rue de Chaillot - 75116 Paris.

HAVAS CONTACT

Société Installations Electriques Industrielles de l'Est recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS

ESE, ENSI ou similaire. Anglais courant indispensable. 2 ans d'expér. min. en chiffrage, étude et réalisation.

MISSION : concevoir, vendre et réaliser des installations très diverses.
CLIENTS : Industries et collectivités France et étranger.

Postes d'avenir, large autonomie.

Adres. C.V. dét. s/réf. IE au SERVICE DU PERSONNEL — CIEI —, B. P. 3001 68061 - MULHOUSE CEDEX.

Assoc. cherche

RESPONSABLE

pour animer, diriger et gérer. Import. respons. exige motiv. social. Ecr. lettre pers. + C.V. à No 7851 «le Monde» Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

Sté matières premières aromatiques Sud-Est, recherche pour atelier fabrication

UN DIPLOMÉ I.U.T. CHIMIE
ou EQUIVALENT

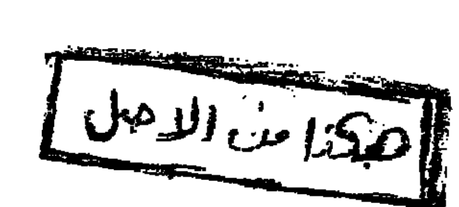
2 ans expérience minim. activité similaire. Adr. C.V. sous No 7850 «le Monde» Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Cabinet de conseils d'entreprises recherche pour régions NORMANDIE ET BRETAGNE

CONSEILS EN DROIT FISCAL

CONSEILS EN DROIT DU TRAVAIL

Expérience professionnelle d'au-moins 3 années indispensable + formation universitaire.
Env. C.V., photo et prétentions ss réf. 107 à Mme BOISSONADE 8, chemin Scribe 92190 MEUDON, qui transmettra.



UNE BANQUE FRANÇAISE DE RENOMMÉE MONDIALE

dans le cadre de son nouveau plan quinquennal

RECHERCHE

des INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

POUR L'ÉTRANGER :

des INGÉNIEURS DÉBUTANTS ou EXPÉRIMENTÉS

Ils auront à exercer auprès des filiales étrangères des fonctions d'Organisation et d'Informatique. Dépendants de la Direction Générale Paris, ils effectueront des missions de 6 mois à 2 ans. Les candidats retenus parleront obligatoirement anglais et, si possible, une autre langue : leur autonomie sera fonction de leur expérience.

Réf. : 069

POUR PARIS :

des INGÉNIEURS ORGANISATEURS

Ils définiront, en collaboration avec les utilisateurs, des modèles de Gestion et des systèmes d'information importants. Ils assureront la mise en place effective des nouveaux systèmes dans les réseaux bancaires.

Réf. : 070

des INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Ils s'intégreront à des groupes - projet informatiques et participeront à l'étude et à la réalisation de systèmes informatiques s'appuyant sur des techniques de pointe.

Réf. : 071

Pour tous ces postes, une formation complémentaire et permanente, ainsi que de larges perspectives d'évolution de carrière, sont assurées.

Ecrire en précisant la référence à A.L. CONSEIL, 123, avenue de Villiers - 75017 PARIS, qui garantit discrétion et réponse.

SDRC

STRUCTURAL DYNAMICS RESEARCH CORPORATION (U.S.A.)

Il s'agit d'une Compagnie de Conseils et de Services en ingénierie spécialisée en Génie mécanique, en analyse et résolution de problèmes pour les utilisateurs et les constructeurs de tous les types de moteurs, machines et véhicules. Ses services concernent des packages de simulation et des technologies pour des analyses de structures, de phénomènes vibratoires, etc...

Etant donné l'implantation de notre siège européen en FRANCE et notre expansion, nous recherchons

des Ingénieurs

Grandes Ecoles (Centrale, A & M, PONTS, T.P., INSA, ENSTA) spécialisés en génie mécanique, possédant éventuellement une formation complémentaire aux U.S.A. pour prendre en charge la réalisation de projets.

Les candidats doivent être bilingues anglais-français et avoir une expérience professionnelle de 3 ans minimum concernant les industries mécaniques, électromécaniques ou hydrauliques ainsi que des connaissances en analyse de structures et de phénomènes vibratoires.

Si vous êtes intéressés par une carrière évolutive au sein d'une Société multinationale et que vous répondiez aux critères énoncés ci-dessus écrivez en envoyant CV, prétent. et références sous réf. 79.052 à :

CAPIC – 18 rue Volney – 75002 PARIS

RESPONSABLE DES COMPTABILITES (NIVEAU GROUPE)

Est recherché par une société française, implantée à l'étranger, réalisant un C.A. de F 2 milliards dans les biens de grande consommation.

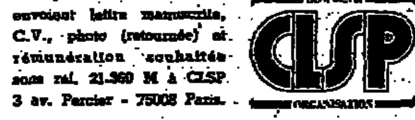
Il est responsable de la comptabilité générale et analytique du groupe, des déclarations et des aspects fiscaux, des immobilisations, de la consolidation, des prévisions et de la gestion de la trésorerie à court terme.

Il s'assure en permanence de l'efficacité de son service comprenant environ 50 personnes ; conçoit et met en place toutes les procédures nécessaires ; assure la maintenance et le développement d'applications nouvelles en informatique ; veille au respect des pratiques comptables ; analyse et commente les résultats et les écarts et apporte toutes suggestions permettant d'améliorer la fiabilité des résultats.

Il participera à la création et à la mise en place d'un système de gestion, sur matériel informatique, pour l'une des divisions.

Ce poste conviendra à un très bon technicien comptable âgé de 38 ans minimum, niveau expertise comptable, ayant déjà acquis au moins 5 ans d'expérience à un poste de responsabilité et utilisant des moyens informatiques.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous réf. 21.360 M à CLSP 3 av. Percier - 75008 Paris.





4,rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur commercial adjoint
référence SC 458 AM

GROUPE EUROPEEN PRODUITS GRAND PUBLIC DE MARQUE RENOMMEE, en raison de sa rapide expansion recherche un Directeur Commercial Adjoint.

Une opportunité particulièrement intéressante est offerte à candidat de formation supérieure désirant valoriser une expérience de vente ou de marketing de quelques années acquise dans secteur dynamique grand public.

Le titulaire du poste participera activement à l'élaboration de la politique commerciale et à toutes les actions de promotion.
Il sera responsable de la mise en place, en liaison avec le service informatique, disposant d'un IBM 370/138 et de mini-ordinateurs, des études de marché et du développement du réseau de distribution.

La réussite dans ces fonctions lui ouvrira de larges perspectives d'avenir au sein d'une équipe de direction dynamique et performante.

Rémunération : 200.000 F.

Poste : ville universitaire proche PARIS.

Directeur du personnel et administratif
référence UE 460 AM

SOCIETE FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL

recherche un Directeur du Personnel et Administratif. Rattaché à la Direction Générale, il sera responsable : • de la direction du personnel de l'usine et du siège • des questions juridiques et contentieuses • de la gestion des polices d'assurances, des brevets, des services communs du siège.
Ce poste conviendrait à un diplômé d'enseignement supérieur (école supérieure de commerce ou droit) ayant une expérience solide et polyvalente à dominante "personnel" et une personnalité affirmée. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Ordre de grandeur de rémunération : 150.000 F.

Lieu de travail : PARIS.

Ingénieur organisation grande école + si possible MBA - INSEAD...
référence LY 452 CM

BANQUE MORGAN PARIS

renforce son département Organisation et propose un poste intéressant et évolutif à Ingénieur Grande Ecole (+ complément MBA, INSEAD, ISA souhaité). Ce candidat à fort potentiel devra avoir une première expérience de 3 à 5 ans acquise au sein d'un groupe important ou d'un cabinet spécialisé.

Il devra être capable de conduire des projets en animant une équipe pluridisciplinaire (organisateur, informaticien, utilisateur).

Connaissance anglais courant.

Jeune ingénieur ventes exportation haut niveau
référence PZ 456 CM

UN GROUPE FRANÇAIS RENOMME dans le domaine des biens d'équipement en aciers spéciaux (plus de 50 % à l'exportation)

renforce son équipe commerciale et recherche un Ingénieur de Ventes à l'exportation. Il aura une forte motivation pour la vente, des talents de négociateur, le goût des voyages, la capacité d'avoir des contacts à tous niveaux, prouvés par une expérience réussie de 4 ans dans la vente de biens d'équipement (la connaissance de l'ingénierie et du génie chimique serait un atout).

Une formation école d'ingénieurs et la connaissance parfaite de l'anglais sont indispensables.

Poste à PARIS.

Conseil en création ou en développement d'entreprises P.M.I.
référence OY 455 AM

ORGANISME DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

recherche pour développer l'INDUSTRIALISATION EN MILIEU RURAL un Ingénieur Conseil de formation supérieure (grande école de commerce ou d'ingénieur) ayant quelques années d'expérience acquise au sein de P.M.I.

Il aura un rôle d'assistance très polyvalente (Marketing, Finances, Gestion, etc.) soit pour susciter et piloter la création de petites entreprises, soit pour aider au développement d'entreprises existantes. Poste actif et très complet, impliquant nombreux contacts, dynamisme et esprit d'équipe.

Poste ville SUD-OUEST.

Ingénieur en organisation
référence VF 461 AM

UNE FIRME INDUSTRIELLE RENOMMEE, filiale d'un important groupe international

recherche un Ingénieur ECP, AM, ENSI... 2 à 3 ans d'expérience d'organisation ou de fabrication (si possible dans secteur mécanique) capable de mener des actions d'organisation variées et d'intervenir comme chef de projet.

Cette situation permet une évolution de carrière au sein d'un groupe pratiquant des méthodes modernes de gestion.
Connaissance de l'anglais nécessaire.

Lieu de travail : banlieue Nord-Est de Paris.

Cadre exportation débutant
référence NX 454 AM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, CA 500 millions de francs, plus de 50 % à l'exportation

recherche un Jeune Diplômé ESC pour animer et gérer un réseau de distribution à l'exportation. Ce poste conviendrait à un candidat ayant des qualités commerciales et le sens de l'organisation.
Anglais courant indispensable. Connaissance d'une deuxième langue étrangère appréciée.

Poste à PARIS. Déplacements environ 10 % du temps.

Assistante
référence MW 453 CM

IMPORTANTE SOCIETE EN EXPANSION

recherche pour seconder au niveau du groupe le chef de service emplois-formation, une Assistante. Elle devra • collaborer à l'ensemble des activités du service : recrutement, analyses de poste, gestion de formation... • disposer d'une formation psychologue ou gestion de personnel et d'une première expérience au sein d'un service de personnel ou cabinet spécialisé.

Lieu de travail : ville CENTRE FRANCE.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

DIRECTEUR FINANCIER

200.000 +

La filiale française d'un important groupe multinational (industrie alimentaire) recherche son directeur financier, membre du Comité de direction.

Cette filiale a un C.A. de F 600 millions pour 1500 personnes employées, dont 120 cadres.

Responsable de 35 personnes, le directeur financier contrôle trois services.
- comptabilité budgétaire. Plan. Reporting.
- comptabilité générale.
- trésorerie et crédit.

Les candidats devront être issus de l'enseignement supérieur du management (option Finances-Comptabilité) et avoir une expérience d'au moins cinq ans, dans un poste financier de bon niveau, dans une multinationale utilisant les méthodes financières anglo-saxonnes.

Agé de plus de 30 ans, il devra être bilingue français anglais. Gros travailleur, de fort potentiel il saura à la fois pratiquer intelligemment analyse et synthèse.



Voiture de fonction.
Base proche région parisienne.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à G. de Sainte Marie, sous référence M 116 - TEG - Tour Maine Montparnasse 33 av. du Maine 75755 Paris Cedex 15.
Discrétion assurée.

The Executive Group
management consultants

GRAND GROUPE INDUSTRIEL

recherche

3 INGÉNIEURS CHIMISTES
(Référence A.)

Diplômés d'une Ecole Nationale Supérieure de Chimie, pour prendre en charge les laboratoires d'exploitation d'usine situés en BANLIEUE PARISIENNE

Les candidats devront être spécialement intéressés par le traitement des eaux potables, avoir une bonne pratique de la langue Anglaise et des notions d'Allemand.

Les qualités humaines qu'ils auront démontrées seront nécessaires à l'entière prise en charge de leur laboratoire.

2 TECHNICIENS CHIMISTES
(Référence B.)

Titulaires d'un D.U.T ou B.T.S. Chimie, capables d'assurer le contrôle des résultats obtenus dans ces laboratoires sur un matériel hautement perfectionné. Une bonne pratique de l'Anglais et des notions d'Allemand sont nécessaires.

Des informations détaillées sur ces postes seront fournies en écrivant sous le nº 12.129 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra, en rappelant la référence du poste choisi.

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE

recherche pour ses SERVICES D'ETUDES

UN JEUNE INGENIEUR ARTS ET METIERS

Les disciplines abordées, qui sont traitées au niveau système, relèvent de la mécanique et de l'opto-électronique.

Possibilité de carrière particulièrement intéressante pour candidat de valeur.

Ecrire avec C.V., photo à No 12636 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra.

SOCIETE DE SERVICES EN INFORMATIQUE EN PLEINE EXPANSION

recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT

Grande Ecole ou équivalent

— ayant le goût d'entreprendre, l'esprit d'initiative, des qualités brillantes d'informaticien ;
— pour réaliser des logiciels de gestion sur mini-ordinateur (analyse fonctionnelle en contact avec la clientèle, élaboration des solutions, contrôle et participation à la programmation).

Envoyer C.V. et prétentions à Société INFASS, 4, rue du Général-Leclerc, 91230 MONTGERON.





JEANRENAUD

DIVISION COMMUTATEURS

recherche

INGENIEUR DE VENTES

25 ans minimum
Formation électromécanique, électricité ou électronique

Rattaché à la Direction des ventes, il a pour mission la promotion et la vente des produits dans un secteur géographique.

Ce poste conviendrait à un ingénieur motivé par la vente.

Expérience dans un secteur d'activité similaire et anglais souhaités.

Résidence PARIS - Voyages - Province

ITT Instruments Composants

Ecrire au Directeur du Personnel de la SPI - ITT JEANRENAUD
Boite Postale 359
39105 DOLE



THOMSON-CSF

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

Niveau IV et V

Formation BTS - DUT - AFPA

Participeront à :
— L'installation et l'assistance technique d'équipements (radars, systèmes d'armes, télécommunications) ;
— Des travaux sur systèmes mini et micro-informatiques.

Pour tous ces postes les candidats devront être disponibles pour des déplacements en France et à l'étranger.

Env. C.V., prét. à nº 12.059 - CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra

GROUPE SOFIAM - NOUVELLES RÉSIDENCES DE FRANCE

Société importante de promotion et de construction recherche :

UN RESPONSABLE DE PROGRAMMES

de haut niveau, en région parisienne, encadré par un directeur de programmes.

Il participe au montage des opérations, les gère et les administre.
Il bénéficie de l'appui de l'ensemble des services techniques de la Société.
Les candidats sont diplômés de l'Enseignement Supérieur (HEC - ESSEC SUP de CO - Sciences PO), particulièrement motivés par les problèmes immobiliers.
Deux à trois ans d'expériences sont indispensables.
De solides qualités de méthode et de coordination sont nécessaires pour ce poste, qui ouvre de très larges perspectives d'évolution.
Les candidats intéressés devront adresser un dossier au groupe :

SOFIAM - NOUVELLES RÉSIDENCES DE FRANCE
23, rue de l'Amiral d'Estaing - 75116 Paris

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

MEDECIN

Responsable de la cellule Documentation et Prospective Médicale

La direction médicale d'un laboratoire pharmaceutique international composé de plusieurs divisions (réactifs biologiques, produits d'allergologie, produits "d'auto-médication", etc...) cherche un nouveau collaborateur pour lui confier la création d'une unité de documentation répondant aux besoins des différentes divisions et permettant l'information de celles-ci. Il coordonnera aussi dans cette optique la participation de la direction médicale aux congrès et manifestations concernant les produits du laboratoire. Par ailleurs, il apportera plus particulièrement son conseil médical à l'une des divisions.

Son esprit de recherche sera mis à l'épreuve dans son rôle de prospective médicale, idées nouvelles et orientations nouvelles (au niveau des produits ou des applications).

Une expérience de quelques années dans la documentation et la pratique de l'anglais sont nécessaires.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 25 M à ENTREPRENDRE, 11, rue du Faubourg Poissonnière, 75009 Paris, qui est chargé de cette recherche.

Discrétion et réponse assurées.

ENTREPRENDRE

Plain Chamas

relations humaines et sociales

Réf. J 12

GERVAIS DANONE FRANCE, 1 Md 500 M de C.A., 5000 personnes, 18 établissements, propose à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur disposant d'au moins 5 ans d'expérience de la fonction personnel en usine et ouvert à une évolution de carrière dans le secteur humain et social d'assurer, auprès du Directeur des Relations Humaines et Sociales, la fonction Études. Les responsabilités qui lui seront confiées : conception et mise en place d'un système d'informations sociales, préparation des négociations avec les organisations syndicales, participation aux réunions paritaires, études nécessaires à l'élaboration de la politique sociale et à la coordination de son application, recherche des moyens de décentralisation de l'administration du personnel... lui permettront d'acquérir une bonne connaissance de la société, des hommes, de la politique humaine et sociale. Ce sera pour lui l'occasion d'aborder les questions sociales avec un certain recul et au niveau global de l'entreprise, et de préparer ainsi l'élargissement ultérieur de ses fonctions. Lieu du poste : Levallois-Perret (92).

responsable gestion du personnel

Réf. JC 24

DIEPAL-JACQUEMAIRE (1100 personnes, 360 MF de C.A.), recherche le responsable de la gestion des ressources humaines de son établissement principal.

Cet établissement compte 750 personnes réparties entre une unité de production de 300 personnes et les divers services du siège (commercial, administratif, personnel).

Le poste couvre les responsabilités suivantes : participation aux prévisions de structure et d'effectifs; analyse des ressources et des besoins; mutations, promotions, recrutements; études de qualification des postes.

Il sera confié à un diplômé de l'enseignement supérieur (études orientées de préférence vers les questions humaines et sociales) ayant nécessairement effectué des stages de longue durée ou acquis une première expérience dans la fonction personnel.

Ce poste, qui offre des perspectives de responsabilités plus larges dans le domaine des relations humaines et sociales, est à pourvoir dans un site agréable à 20 minutes de Lyon: Villefranche-sur-Saône.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. correspondante, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée à : BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres, 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone — bsn.gervais danone

HAVAS CONTACT

UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS RECHERCHE PLUSIEURS

Auditeurs Confirmés

pouvant rapidement assumer la responsabilité de missions en France et à l'étranger afin de vérifier, pour le compte de la société mère, la sécurité et l'efficacité de la gestion de ses filiales.

Les candidats auront :
- une pratique de plusieurs années des techniques d'audit.
- de solides connaissances et/ou une expérience pratique de la comptabilité ainsi qu'une bonne compréhension des différentes fonctions de l'entreprise.
- une formation supérieure (Grandes Ecoles Scientifiques ou de Gestion).
- une bonne connaissance d'une ou deux langues étrangères.

Une compétence ou une expérience dans un secteur opérationnel (ventes, transports, informatique, production, etc.) sera particulièrement appréciée.

Adresser C.V. et prétentions à HAVAS CONTACT, 156 Boulevard Haussmann 75008 Paris, sous réf. 76 747 M.

HAVAS CONTACT

RTC

La Radiotechnique Compelec

recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

de CIRCUITS LOGIQUES et ANALOGIQUES pour TELECOMMUNICATIONS.

INGÉNIEUR CONCEPTEUR

pour réalisations de CIRCUITS INTEGRES sur programmes ordinateur

Préférence sera donnée aux candidats ayant une expérience professionnelle en ces matières ou aux débutants spécialisés.

Ecrire avec C.V. détaillé à R.T.C. La Radiotechnique Compelec Services du Personnel - 130, Avenue Ledru Rollin 75011 PARIS.

CGO — COMPAGNIE GENERALE D'ORGANISATION

recherche

Ingénieurs Informaticiens

spécialistes temps réel FORTRAN, ASSEMBLEUR, sur MITRA 125, HP, DEC ou micro-processeurs pour développements systèmes et logiciel de base.

Chefs de Projet

sur grands systèmes (IBM/IMS, DL1, CII-HB/IDS.DM4).
- 2 gestion de production,
- 2 gestion commerciale et financière.

Programmeurs et Analystes Programmeurs

COBOL, PL1 ASSEMBLEUR expérimentés systèmes gestion base de données et Télétraitement (IMS/CICS, IDS/TDS, SYSTEME 2000, TOTAL, FORTE/DMS, IDMS...).

Envoyer C.V. et photo à COGI - C.G.O. 12 Bis, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX

Publiscope Junior



Filiale française du premier constructeur européen d'ordinateurs, nous souhaitons renforcer notre impact sur le marché des «grandes entreprises» dans les secteurs : industrie, distribution et finance, par l'intégration de nouveaux collaborateurs.

Les candidats retenus devront justifier d'une formation commerciale supérieure s'appuyant sur une connaissance approfondie des problèmes de gestion dans l'un des secteurs précités.

ICL — Les candidatures détaillées et les prétentions sont à adresser à ICL Recrutement, 16 Cours Albert 1er, 75008 Paris, (sous référence C 931)

LA CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour son Service Informatique (IBM 370/158 sous OS/VS 1) installé à SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES (78)

INGÉNIEUR ANALYSTE

(Référence SQ 303.)

Responsable de projets informatiques, de la phase de définition à la mise en œuvre opérationnelle Ingénieur diplômé, ayant 2 ou 3 ans d'expérience dans conduite projets informatiques dans le domaine de la gestion.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

(référence SQ 304.)

Pour réaliser des applications bancaires (titres, tenue des comptes, opérations sur l'étranger et trésorerie).

Diplôme informatique et quelques années d'expérience. Bonne connaissance COBOL/ANS et ASSEMBLEUR IBM - Connaissance C.I.C.S. et/ou mini-ordinateurs appréciée.

Adresser C.V. photo et prétent. sous le n° 12.218 à : C.N.C.A. Service Recrutement Carrières Cedex 26. — 75300 PARIS Brune

Orienter et faire aboutir nos recherches

Les réalisations industrielles que nous concevons et livrons "clé-en-main" utilisent des développements technologiques très avancés, dans divers domaines.

Nous disposons pour cela de structures d'étude et de recherche importantes, par leurs effectifs comme par leurs moyens matériels. Leurs activités sont ouvertes sur l'avenir, et débouchent sur des innovations techniques et la création de nouveaux produits.

Autour de la Direction Générale, une équipe d'ingénieurs de haut niveau oriente ces recherches, coordonne les travaux des unités concernées, et prépare les futures activités de l'entreprise.

Pour renforcer cette équipe, nous souhaitons recruter un

Ingenieur Grande Ecole

généraliste de formation (X, Centrale...), ayant une expérience de 3 à 5 années de coordination de projets, dans l'ingénierie ou la Recherche.

Participant à la réflexion de fond sur la création de nouveaux produits, il initie les recherches et les études, fixe leurs orientations, mobilise les services intéressés, coordonne et synthétise leurs travaux.

Polyvalent et créatif, c'est aussi un organisateur capable d'entretenir de bons contacts professionnels avec les spécialistes de domaines variés. L'Anglais est indispensable, l'Allemand serait un atout.

Nos dimensions et la position privilégiée de notre entreprise dans son secteur permettent d'intéressantes possibilités d'évolution.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous la réf. 76738 M/DQI, à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

ORGANISME FINANCIER Paris - Est recherche

Chef du Service Comptabilité Générale

Pour assurer le fonctionnement de sa comptabilité générale.

Le candidat aura acquis une expérience de plusieurs années comme responsable d'un Service de Comptabilité Générale ou comme second d'un Service important. Il assumera la responsabilité hiérarchique de l'ensemble de son Service, soit 18 personnes environ.

Une préférence sera accordée à un candidat possédant une expérience bancaire.

Envoyer lettre de présentation manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 90522 à

ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris

THOMSON-CSF

DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS

INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

A VOCATION ÉLECTRONIQUE

Pour la conception et l'étude de systèmes complexes et d'équipements modernes de communications

S'intégrant à des équipes jeunes, ces ingénieurs utiliseront des techniques de pointe, spécialement en traitement du signal micro et mini-informatique et intégration à grande échelle.

Les dimensions de la division et du groupe ouvrent de larges perspectives d'évolution.

Adresser lettre de candidature, curriculum vitae et photo à J.-M. ANTOINE, 11/16, rue du Fossé-Blanc. — 92231 GENNEVILLIERS.

LE GROUPE DOCKS DE FRANCE

UN DES LEADERS DE LA DISTRIBUTION

RECRUTE

afin de faire face à son développement en

HYPERMARCHÉS :

SUPERVISEUR, DIRECTEURS et DIRECTEURS ADJOINTS

Les candidats devront :

— *avoir plusieurs années d'expérience dans le poste confirmées par des résultats probants ;*

— *avoir une bonne formation de base (études supérieures souhaitées) ;*

— *être géographiquement disponibles pour des affectations en n'importe quel point du territoire national.*

Envoyer CV manuscrit à N° 7854, LE MONDE Pub. 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT

Pour une importante société française dont le siège est à Paris travaillant dans la mécanique et l'électronique.

Ce cadre supérieur faisant partie du Comité de Direction, prendra en charge :
- les activités en développement,
- la conception et la réalisation d'un plan de redéploiement industriel.

Le candidat devra être âgé de plus de 40 ans, et avoir une formation supérieure (X, Centrale, A. & M.) et une bonne expérience industrielle.

La rémunération annuelle ne sera pas inférieure à 250.000 francs et les perspectives de carrière sont très intéressantes.

Ecrire à : I.D. CONSEIL

Monsieur Claudon 12, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Publiscope Junior

Cadre Administratif

Propriété Industrielle

H ou F

L'un des plus importants groupes pharmaceutiques français (800 personnes) recherche un Cadre Administratif pour prendre en charge les responsabilités suivantes :
- Dépôt des brevets (France et étranger) et suivi des dossiers
- Echéances
- Relations avec l'administration
- Documentation propriété industrielle, suivi de la législation
- Diffusion des informations à l'intérieur de la société.

La personne recherchée possède un niveau d'Études Supérieures (Droit, H.E.C.J.F. ...) et une expérience en matière de propriété industrielle. Autonome, elle est également capable de travailler en équipe. Anglais parlé et écrit INDISPENSABLE - Lieu de travail : PARIS.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 905234 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Christiane MONTEIL.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — **BERNARD KRIEF CONSULTANTS** 1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06 — *MEMBRE DE SYNTEC*

S.S.C.I. Rercherche

INGÉNIEURS 1 A 5 ANS EXPÉRIENCE

Bonne connaissance d'un assembleur ;

Expérience mini temps réel/télécom. appréciée ou Expérience système sur C.I.I.-H.B. 64 ou 66 appréciée.

Salaire élevé. Possibilité d'évolution rapide de carrière au sein d'une jeune société.

Adresser curr. vitae, photo et prétentions à : ATYA PRODUCTIONS 145, avenue Malakoff - 75116 PARIS.

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche

un ingénieur informaticien

Niveau études supérieures - 2 ans d'expérience, connaissant APL et un langage : PL1 ou COBOL.

Pour participer à ses activités de fournitures de données.

Il assurera la gestion des banques de données en :
- proposant la définition des banques ;
- réalisant les outils de chargement et mises à jour ;
- assurant la maintenance en relation avec les producteurs de données.

Il participera à la maintenance des SGBD et aux activités technico-commerciales.

Adresser C.V. à :
CISI, Direction du Personnel, 35, boulevard Brune, 75014 Paris.

Emplois et Carrières

صكنا من الاصل

Auditeurs Confirmés

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

T.I.I.B. E.T.T. recrute

AGENTS TECHNIQUES

AT2 ou AT3, DUT électronique, logique pour remplacement longue durée, région TRAPPES. TEL. : 062-95-68.

Importante Société recherche pour poste fixe

JNE DUT - COBOL

TELSINTER 60, bd Malesherbes Paris-8e 292-06-77 M. Lespinas.

ORSAY

RADIO ELECTRICIEN OU TECHNIC. ELECTRONICIEN pour étude de prix et de produits auto-radio et accessoires. Angl. souhaité. Ecrire avec C.V., G. Pierard D'STAR B.P. 91403 ORSAY.

P.-D. G. de P.M.E. (négoce) rech. pr l'assister un responsab. animation et administration de son Serv. commercial France. Salaire env. 100.000 F + prime sur objectif. Lieu de travail Pontoise. Envoyer lettre manusc. + C.V. détaillé + photo No 21.613, Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur-2e.

URGENT

INGÉNIEURS

chauffage climatisation INTERTECH, 123, rue Saint-Lazare, Paris (8e). - 292-46-02.

---

ingénieur commercial

120/140 000 Frs
Banlieue Parisienne

Vous êtes ingénieur Electromécanicien ou Electronicien, vous vendez des composants, éventuellement des systèmes. Vous connaissez les marchés militaires, l'aéronautique ou l'aérospatiale. Vous parlez anglais et êtes évolutif. Nous sommes une filiale américaine bien implantée en France, notre progression cette année est importante, le poste que nous vous proposons est une création.

référence 4116

ingénieur commercial

120/140 000 Frs
Banlieue parisienne

Il s'agit d'améliorer notre position sur le marché de l'électronique professionnelle civile. Les transports, le rail, la route, l'instrumentation, sont nos terrains de chasse privilégiés. Vous le savez bien, il faut des câbles, des connexions, des composants et chaque nouveau modèle, prototype ou produit nécessite une étude, des essais, une proposition et, souhaitons-le, une commande au bout.

Vous êtes ingénieur, parlez l'anglais convenablement, mais surtout avez une habitude et une réussite certaines de la vente.

référence 4117

responsable des relations extérieures

104 000 Frs
Banlieue parisienne

Avoir travaillé dans une agence de publicité, dans un service de promotion des ventes, connaître les relations avec la presse, avoir été maquettiste, sont autant d'atouts pour ce poste. Au début, vous serez essentiellement chargé de mettre en place toute notre documentation de Français en Anglais ; ensuite, vous penserez stands et expositions.
L'Ecole du Louvre, des Attachés de Presse, ou une bonne Ecole de Commerce ont dû normalement vous avoir préparé à cela.
L'anglais est un «must».

référence 4118

Merci d'envoyer votre C.V. à Michel GARNIER en précisant la référence :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD
à qui nous avons confié cette recherche

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

COLLABORATEUR CABINET

Fiduciaire comptable et juridique recherche pour Dakar, Collaborateur. Age quarantaine, expérimenté, ayant sens des responsabilités.

Ecr. avec C.V. et prét. No 67.566, Havas Contact, 156, bd Haussmann, Paris-8e.

Pour participer aux activités de son service Recrutement. Société PARIS-15e recherche

ASSISTANT GESTION PERSONNEL

Ce jeune collaborateur, de formation BAC+2, a nécessairement une première expér. dans un service de personnel, si possible en recrutement. Il est familiarisé avec la gestion de nombreux dossiers. De préférence, il connaît la dactylographie et l'anglais. Le poste, qui est à pourvoir rapidement, se situe au sein d'une petite équipe. Le travail y est dynamique et varié. Merci d'écrire (joindre C.V., photo et préciser votre dern. rémunération) en spécifiant s/ l'enveloppe la réf. 5.446, à MEDIA PA 9, bd des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DE BIENS D'EQUIPEMENT
recherche

CONTROLEUR COMPTABLE de haut niveau

pour examen des comptes d'organismes industriels décentralisés et réalisation d'études particulières.

Ce poste ne peut être confié qu'à un candidat possédant au minimum le CERTIFICAT SUPERIEUR DE REVISION COMPTABLE, ayant une expérience minimum de trois ans dans un poste similaire (société industrielle ou cabinet).

Age souhaité : 35 ans environ.

Ce poste requiert une excellente capacité de rédaction de rapports et des connaissances en fiscalité et informatique.

Lieu de travail : PARIS. Déplacements en province (50% du temps environ).

Adresser C.V. avec obligatoirement photo et prétentions à No 12191, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE SECTEUR DE POINTE
recherche pour son Siège Social BANLIEUE SUD :

ingénieur informaticien

pour analyse et programmation d'applications à caractère économique et financier.

Débutant accepté, toutefois expérience de quelques années appréciée et en particulier connaissance des ordinateurs IBM 370 et si possible d'un 3790.

Formation école d'ingénieurs avec option informatique (Sup. élec, ENSI, ECP, etc...).

Restaurant d'entreprise.

Nombreux avantages sociaux dont 5 semaines de congés payés.

Envoyer curriculum vitae manuscrit + photo à No 12261, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.



Société de Promotion de Centres Commerciaux chargée notamment de la réalisation du Forum des Halles
recherche
pour son Unité de Gestion Locative

LE ou LA RESPONSABLE DE SON UNITE DE GESTION DE 250 BAUX COMMERCIAUX

Fourchette de salaire brut comprise entre 70.000 et 85.000 F/annuel, fonction de la valeur de la candidature.

Responsabilités :
- mise en place de cette unité de gestion
- facturation des loyers
- relance des clients
- pré-contentieux
- contentieux.

Qualités requises :
- méthode
- sens de l'organisation
- précision
- disponibilité
- autorité.

Formation juridique, comptable ou organisation administrative appréciée. 13ème mois, intéressement, avantages sociaux.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite à SERETE AMENAGEMENT Direction du Personnel - 63, rue la Boétie - 75008 PARIS.

INGÉNIEUR
A & M, ENSI, ENI, INSA

Responsable assistance technique à la production

Au sein d'une équipe devra :
- assurer le développement et la promotion des fonctions process et assurance qualité.
- étendre l'utilisation des techniques mathématiques appliquées à la fabrication, (statistiques, plans d'expérimentation, etc.)
- effectuer la liaison avec les services techniques aux USA.

Dans la structure évolutive d'une très importante société, l'aspect créatif et diversifié du travail devrait permettre au candidat retenu de progresser vers des postes de haut niveau.
- 2 à 5 ans d'expérience industrielle.
- Anglais lu et parlé indispensable.
- complément de formation assuré.
- lieu de travail : région parisienne.

Envoyer C.V. + photo et prétentions sous la référence 783-659 M.
REGIE PRESSE 85 bis rue Réaumur 75002 PARIS qui transmettra.

AUCHAN

NOUS AVONS L'EXPANSION. IL NOUS MANQUE LES HOMMES

des meneurs! des responsables! des dirigeants!

Nous sommes une des entreprises les plus performantes dans le secteur de la distribution. En vue de l'ouverture dans les 2 années à venir de nouvelles unités d'hypermarchés dans la région parisienne, nous recherchons :

- **des cadres expérimentés** ayant déjà eu des responsabilités dans la direction d'équipes;
- **de jeunes universitaires** (ou diplômés E.S.C.) 25 ans minimum, ayant la volonté et la capacité d'évoluer rapidement vers des postes à responsabilités importantes.

Nous proposons : • des fonctions largement autonomes • de réelles opportunités d'évolution directement liées à votre efficacité personnelle • nous vous confierons très vite la responsabilité d'une unité commerciale où vous aurez la possibilité de vous épanouir et de vous réaliser.

Si les responsabilités ne vous font pas peur, écrivez sous réf. N 384 avec C.V. manuscrit et photo à : Monsieur Jean-Paul Sanson - Hypermarche Auchan, Avenue Joffre 94120 Fontenay-sous-Bois.

Assistant Service Etudes et Prospectives

Un poste évolutif se libère par promotion.
Vous êtes PHARMACIEN débutant (option industrie).
Vous avez fait l'I.A.E.
Vous avez la pratique de l'Anglais courant.

Notre société (IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE, filiale d'un groupe international) est prête à vous accueillir au sein de sa division Marketing, dans un poste d'ASSISTANT SERVICE ETUDES ET PROSPECTIVES.

Nous vous confierons :
- la réalisation d'études de Marché,
- le suivi des statistiques commerciales,
- la participation à l'établissement des plans de développement,
- la mise en oeuvre de nouveaux projets informatiques.

Lieu de travail : proche banlieue OUEST.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en mentionnant sur l'enveloppe la référence 1.117 à :

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

Mettre l'informatique au service des études financières

Les dimensions et la technologie particulière de nos réalisations industrielles impliquent une gestion financière rigoureuse, fondée sur des analyses et des études prévisionnelles précises et variées. L'Informatique est donc un outil important du Service Études et Opérations Financières qui recrute un

Correspondant Informatique

dont les fonctions principales sont de :
- suivre en liaison avec les services intéressés la maintenance et l'exploitation des systèmes intéressant le Service des Études et Opérations Financières ;
- participer au développement de nouveaux systèmes d'information financière ;
- représenter son service dans tous les groupes de travail, actions, réunions... liés à ces activités.

Ces fonctions pourront être ultérieurement élargies à la gestion de bases de données.

Ce poste conviendrait à un cadre ayant réuni les compétences suivantes :
- gestion financière des contrats à moyen et long terme ;
- expérience professionnelle en milieu industriel ;
- exploitation de systèmes informatiques de gestion.

Une expérience en matière de gestion de bases de données serait appréciée.

Ce poste est situé à Paris.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous la réf. 76737 M/NUD, à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

---

steria

Pour participer dans la Région Parisienne à des projets temps réel faisant appel aux techniques les plus récentes,

recherche des

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Une bonne connaissance des langages suivants serait appréciée :
- PL 1
- GAP 2
- COBOL

Les Postes offerts présentent un intérêt certain dans un milieu d'Informaticiens où les possibilités d'évolution sont grandes.

Les candidats adresseront leur C.V. et prétentions à :

steria 147, rue de Courcelles 75017 PARIS
A l'attention de Mme Y. FOSTIER

SITA

SOCIETE INTERNATIONALE DE TELECOMMUNICATIONS AERONAUTIQUES

(1600 personnes) implantée dans plus de 100 pays et regroupant plus de 200 compagnies aériennes recherche pour Paris : un ou une

RESPONSABLE SYSTEME

dans le cadre de l'élargissement du service logiciel au sein de son département informatique et statistiques.

Le ou la candidat (e) aura acquis une expérience d'au moins 4 ans dans les domaines suivants :

CICS - DOS - VM - CMS

Il ou elle possédera en outre une connaissance des bases de données, moniteur TP et la pratique du langage PL1, et Assembleur.

Notre matériel existant est un système 138 1 méga octets, terminaux 3278 évoluant dans le futur vers un IBM 4341 2 méga octets.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

La rémunération (14 mois) est fonction de l'expérience et des motivations des candidat(e)s.

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé sous référence RS 100 à P.LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Très importante entreprise d'ingénierie (4000 personnes - C.A. 15 Milliards de Francs) recrute, pour seconder le responsable du Département "Gestion des Programmes" un

Ingénieur Spécialiste Planification

Au sein de la Division Coordination, ce Département assure le soutien logistique des Chefs de Programmes, en matière d'ordonnancement, classification, gestion de modification... pour des projets de très grandes dimensions, en France et à l'Etranger.

Collaborateur direct du Chef du Département, l'ingénieur recruté devra acquérir rapidement une vue d'ensemble des programmes en cours. Il se verra déléguer des responsabilités d'assistance aux Chefs de Programmes, pour définir, planifier et organiser les travaux des différentes unités d'études.

Les candidats ont une solide expérience (5-10 ans) de la planification de contrats importants à long terme, de préférence acquise dans l'ingénierie.

L'Anglais est nécessaire. Des connaissances informatiques sont souhaitées.

Candidatures et c.v. sont à adresser sous la référence 76757 M/DQI à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT



DAF France
recherche

2 FUTURS CHEFS D'ENTREPRISE

qui, après stage et prise de responsabilités au Siège se verront confier

UN POSTE DE DIRECTION EN FRANCE

Expérience 3 ans
de la vente de biens d'investissements.
Bonnes connaissances de l'anglais.
Age environ 30 ans.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à :
DAF FRANCE
Service du Personnel
95470 SURVILLIERS

TRANSEC

CISI

recherche

programmeurs
débutants et/ou confirmés

Dans le cadre de son activité internationale ils pourront acquérir des connaissances techniques diversifiées et approfondies.
Ils travailleront en équipe sous la responsabilité de chefs d'équipes expérimentés dont le rôle est notamment de former et d'assister les membres de l'équipe.
Ils réaliseront de gros projets de transformation de systèmes d'applications complexes impliquant, dans certains cas, l'utilisation de technique télétraitement et gestion base de données.
Ces postes s'adressent à des diplômés de l'enseignement supérieur (DUT informatique ou équivalent) ou expérience professionnelle de quelques années.

Adresser votre C.V. à CISI, Direction du Personnel,
35, boulevard Brune, 75014 Paris

Emplois et Carrières.

INGÉNIEUR - SYSTÈME

Vous êtes

Diplômé Grande Ecole ou 3e Cycle Universitaire

Vous avez

— minimum 30 ans
— minimum 5 ans d'expérience dans une équipe système ou d'exploitation dans un environnement grand système, de préférence HB 66.

Vous souhaitez

participer au démarrage d'un HB 66 DPS1 avec TSS, DM IV, Station Remote Batch, Terminaux.

Nous vous offrons

— une large possibilité d'initiative au sein d'une équipe jeune ;
— la possibilité d'affirmer vos compétences techniques et d'organisation.

Nous sommes

LE SERVICE INFORMATIQUE D'UNE ADMINISTRATION

Votre C.V. avec prétentions et photo nous sera transmis sous la réf. no T799179M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

We are the French subsidiary of a large US corporation producing and distributing high technology equipment in Europe.
(T.O. ± 500.000.000 FF).

We seek the collaboration of a

comptroller

Paris 250.000 FF

The ideal candidate, aged 35-45 years, will have a university degree, 5-10 years experience in a similar position with a multinational or US company. Fluent English is mandatory. He will be responsible for : assets, auditing, accounting, financial statements, budgets and profit plans (US reporting).

Please send in confidence and in English your detailed application to:
Yves van den Bogaerde,
Management Consultant,
rue Major Pétillon 37,
B-1040 Brussels.



THOMSON-CSF

Activité Spatiale

INGÉNIEURS SYSTÈMES
Grandes Ecoles

(ESE, ENST, ENSA, ...)
Débutants ou quelques années d'expérience

MISSION :
— Conception ;
— Développement ;
— Gestion de projets spatiaux.

DANS LES DOMAINES SUIVANTS :
— TELECOMMUNICATIONS ;
— TRANSMISSIONS D'IMAGES ;
— ELECTRONIQUE RAPIDE.

Anglais écrit et parlé.

Lieu de travail : MEUDON-LA-FORET
Lignes de cars gratuits

Adresser C.V., rémunération souhaitée, photo au Service du Personnel - Département ESPACE SATELLITES. B.P. 51 - 92360 MEUDON-LA-FORET

BANQUE HERVET
recherche
pour l'une de ses agences parisiennes

EXPLOITANT CONFIRMÉ
Classe VI Fondé de Pouvoirs

pour lui confier la responsabilité d'un fonds de clientèle d'entreprises.
Pour occuper ce poste il faut :
- être diplômé de l'enseignement supérieur
- avoir une expérience professionnelle minimum de 4 ans dans le poste
- une bonne connaissance des entreprises et de leur gestion
- un goût prononcé pour la prospection
- le sens du risque.

Le salaire sera fonction de l'expérience et de la personnalité du candidat.
Adresser c.v. détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions à :

BANQUE HERVET Direction du Personnel
127, av. Charles de Gaulle 92201 NEUILLY-SUR-SEINE.

Plain Champs

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL RECHERCHE

JURISTE

30 ans environ
niveau DES ou Doctorat
ayant expérience plusieurs années application Droit Social.
Expérience barreau serait appréciée.
Le poste, plus spécialement orienté sur le contentieux social, est susceptible d'évoluer dans les différents domaines du Droit des Affaires.
Adresser curriculum vitae avec photo à HAVAS CONTACT, 156 Bd Haussmann 75008 PARIS - sous réf. 76.754M - qui transmettra.

HAVAS CONTACT

transac groupe CGE

leader de la péri-informatique française recherche pour faire face à sa croissance exceptionnelle en vue de nouveaux développements de mini-ordinateurs

INGENIEURS DE FORMATION INFORMATIQUE

GRANDES ECOLES ou UNIVERSITES

2 à 6 années d'expérience dans le domaine des langages évolués et des compilateurs.

Ces postes sont à pourvoir à Paris et dans la banlieue Sud.



Prière envoyer candidature manuscrite avec photo et prétentions à M. MABIT
TRANSAC S.A.
Centre Pierre Herreng
91680 Bruyères le Chatel.

UN IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche pour sa filiale spécialisée
dans le FINANCEMENT AUTOMOBILE

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

- Assurer le développement du Produit à travers un réseau national ;
- Mener des actions d'information et de formation auprès des Responsables du réseau à tous les niveaux ;
- Assurer en permanence l'animation commerciale du produit ;
- Proposer et mener toutes actions visant à sa promotion.

FORMATION SUPERIEURE
ECOLE DE COMMERCE DE PREFERENCE

Envoyer C.V., prétentions et salaire à no 12.217, CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

IMPORTANTE SOCIETE DE MECANIQUE
5000 personnes - Ets Multiples
recherche à PARIS, son

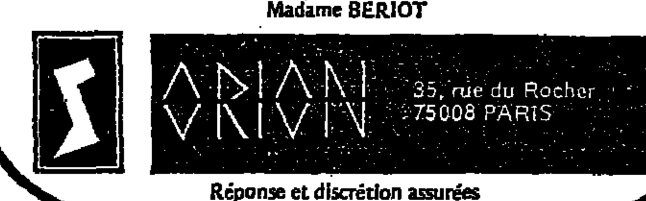
Responsable du service informatique

SA MISSION :
Il sera chargé au terme d'une étude préalable, de quelques mois, des besoins et des moyens existants dans la société, de proposer et de mettre en place les solutions de rationalisation qu'il aura fait accepter par la Direction Générale dont il dépendra.

LE POSTE :
nécessite d'avoir fait la preuve de ses compétences tant techniques qu'humaines et conviendrait à un candidat ayant à son actif une expérience réussie de quelques années dans une fonction de même nature.
Il pourra assurer à terme des missions de conseil envers les filiales françaises et étrangères de la Société.

L'HOMME :
de 35 ans minimum, et de formation supérieure devra avoir une bonne pratique de la gestion de la production, des techniques budgétaires, statistiques et comptables

Adresser lettre manuscrite C.V., photo et prétentions sous réf. 1130 à Madame BERIOT



Réponse et discrétion assurées

LA FEDERATION NATIONALE DE LA BIJOUTERIE
recherche le

CHEF de son SERVICE EXPORT

Le candidat de 30 ans minimum sera parfaitement bilingue Anglais/Français et parlera et écrira l'Allemand. Autodidacte ou diplômé d'une école commerciale, il sera un homme de terrain ayant l'expérience des salons étrangers, des produits de consommation de luxe et des voyages. Le goût des contacts et le sens de la diplomatie font partie de ses qualités.

Rémunération : 90.000 F/an +
Adresser C.V. et photo à
FEDERATION NATIONALE BJOCDPPF
58, rue du Louvre, 75002 PARIS

LE DIRECTEUR COMMERCIAL
d'une Société de produits alimentaires de grande consommation, leader dans sa branche, recherche

CHEF DE SERVICE PROMOTION

Il devra concevoir et budgétiser des actions promotionnelles en collaboration avec les Chefs de Produits.
Il établira le plan annuel de promotion et en assurera l'application.
Il aura une formation E.S.C. ou équivalente et une expérience professionnelle d'un à deux ans.

Le candidat devra posséder une imagination créative, du réalisme, un sens des contacts humains, savoir animer un groupe et faire preuve de rigueur.

Env. lettre man., C.V., ph., prét., ss le no 12.367 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.



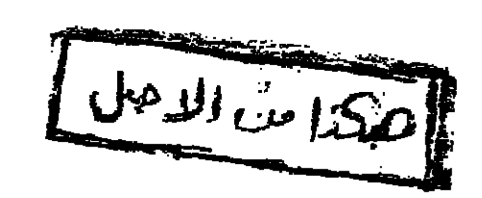
THOMSON-CSF

INGÉNIEURS I et II

POUR :
— Etude et conduite d'affaires domaine trafic et gestion informations centralisées ;
— Travaux sur systèmes mini et micro-informatiques ;
— Etude d'installations et conduite de chantiers.

Pour tous ces postes les candidats devront être disponibles pour des déplacements en France et à l'étranger.

Env. C.V., prét. no 12.053 - CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.



offres d'emploi

NÉO-RESTAURATION
NOUVEAUX « PRODUITS »

L'un des grands Groupes de la RESTAURATION PUBLIQUE aux moyens puissants souhaite agrandir à PARIS son équipe « MÉTHODES & DÉVELOPPEMENT » avec

2 JEUNES CHEFS DE PROJET ADJOINTS

ayant chacun la responsabilité entière de SECTEURS tels que : décoration, mobiliers, matériel de cuisson, climatisation, organisation du personnel, saisie de l'information,... (concernant un ou plusieurs projets de nouveaux types de Restaurants en France).

POSTES ÉVOLUTIFS

INDISPENSABLE

- Formation : préf. INGÉNIEUR diplômé (+ si possible IAE) ou Universitaire.
- EXPÉRIENCE (2 ans mini. : débutants s'abst.) d'études très concrètes, en CABINET D'ORGANISATION, *engineering*, Sce Achats ou Sce Marketing.

DISCRÉTION ABSOLUE - Lettre manusc., C.V. dét., rémunération et photo ss. réf. 4100





TECHNICON

Leader mondial en Appereillages d'Analyses Médicales et Industrielles recherche dans le cadre de l'expansion de son Département Industrie un

chimiste

Formation : chimie, biochimie ou physico-chimie. Maîtrise, DUT, BTS, DEST ou équivalent.

POUR SON LABORATOIRE D'APPLICATIONS :
- Première expérience de la chimie analytique.
- Bonne connaissance de l'instrumentation.
- Grande disponibilité (voyages à raison de 30 % de son temps en France, Afrique Noire et Moyen-Orient).
- Bonne connaissance de l'Anglais nécessaire.

Si nous avons suscité votre intérêt, nos dossiers de candidature sont disponibles auprès de Monsieur COLISTRO
TECHNICON
B.P. 10 — 95330 DOMONT

Un actif ensemble de Sociétés de moyenne importance

(FABRICATION PAPETIÈRE DIVERSIFIÉE)

C.A. global 100 millions
2 Usines - 350 personnes
recherche

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF

SIÈGE : NORD PARIS

Les attributions du poste le situe comme collaborateur direct du P.D.G.

Principales caractéristiques du candidat recherché :
- aptitude au travail en équipe ;
- habitude des relations avec les banques ;
- capacité de maîtriser les problèmes comptables (D.E.C.S.) pour assurer le contrôle permanent de la situation financière des sociétés ;
- connaissances des problèmes d'informatique.

ANGLAIS SOUHAITE ET, SI POSSIBLE, ALLEMAND.

Ce poste peut compter une éventuelle extension des responsabilités selon la valeur et la qualité de l'insertion du collaborateur.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à n° 12.223.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

CORT

Conseil en Organisation

recherche

2 CONSULTANTS

GESTION DE LA MAINTENANCE

Notre Société, dont la notoriété est solidement établie, souhaite compléter sont équipe d'ingénieurs spécialistes de l'organisation et de la gestion de la Maintenance.

Vous êtes Ingénieurs, diplômés d'études supérieures. Vous avez acquis 5 ans d'expérience minimum dans un poste de responsabilité en ENTRETIEN et vous êtes disponibles pour effectuer de nombreux déplacements.

Vous recherchez une Société sérieuse et un poste vous donnant la possibilité de réussir votre développement personnel grâce à la variété des problèmes traités, une large autonomie d'action, l'intégration dans une équipe soudée et un salaire motivant.
C'est ce que nous vous offrons.

Ecrire avec C.V., photo et prét. ss réf. 2518 M à
CORT 65, Av. Kléber 75116 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

sema selection

page 16



ROUSSEL-UCLAF recherche le

responsable du Service des Contrats

Ce Service est chargé de la rédaction, de la négociation et de l'interprétation des contrats de licence, de distribution et de joint-venture, et plus généralement de tous contrats commerciaux pour l'ensemble des filiales du groupe en France et à l'étranger.

Ce poste basé à Paris nécessite une solide formation juridique, complétée si possible par une formation en gestion ou en propriété industrielle.

Le candidat devra avoir une dizaine d'années d'expérience professionnelle (de préférence dans l'industrie chimique ou pharmaceutique), pouvoir s'adapter à la diversité des sujets traités et posséder une grande facilité de contacts à tous les niveaux.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 102 (ment. sur enveloppe) à Emplois et Carrières, 30, rue Vernet, 75008 Paris, qui transmettra.

Emplois et Carrières

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE

recherche

JEUNES INGENIEURS INSA

ayant quelques années d'expérience pour assister le Chef de Section de réalisation de matériels spatiaux et de générateurs H.T. tant pour les problèmes techniques (électrotechnique) que ceux de gestion.

Le candidat retenu aura nécessairement le sens des responsabilités et du commandement.

Ecrire avec CV, photo à No 9.634 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE

Industries de base et de transformation
recherche pour son
Centre Informatique de Paris
équipé d'un système IBM 370
(OS VS1, CICS)

ANALYSTE-PROGRAMMEUR DE GESTION

Bonne expérience analyse organique et programmation Cobol
Connaissance de CICS, 1 an de pratique.
Expérience assembleur souhaitée.

POSTE A POURVOIR :
— maintenance d'une importante application de gestion commerciale (Batch et temps réel).

Lieu de travail : quartier des Champs-Elysées. Horaire personnalisé. Base 40 heures par semaine. Restaurant d'entreprise.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions sous le n° 11.941 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

ENERTEC
Schlumberger

recherche pour son Département
ACQUISITION DES MESURES, AERONAUTIQUE ET SPATIAL

INGENIEUR D'ETUDES CHEF DE PROJETS

GRANDE ECOLE : SUP AERO, CENTRALE, ESE ou équivalent

3 ans d'expérience en acquisition de mesures ou équipement aéronautique si possible.

CONNAISSANCES :
- analogique et numérique
- utilisation microprocesseurs
- technologies embarquées en environnement sévère.

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

GRANDE ECOLE : SUP AERO si possible

3 ans d'expérience dans domaine aéronautique et spatial.

Adresser C.V. à ENERTEC SCHLUMBERGER, 1, rue Nieuport 78140 VELIZY VILLACOUBLAY.

SOCIÉTÉ PRODUITS AROMATIQUES POUR INDUSTRIE ALIMENTAIRE

recherche

DEUX INGÉNIEURS CHIMISTES

LIEU DE TRAVAIL : proche banlieue EST PARIS.

1) POUR LABORATOIRE DE RECHERCHE, analyses et mises au point.

2) POUR UN POSTE TECHNICO-COMMERCIAL : mise au point au laboratoire et déplacements commerciaux.

Envoyer curric. vitae et prétentions sous n° 795 à : PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

Domaine
Télécommunications exportation
recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

possédant formation grandes écoles et expérience de plusieurs années dans le secteur Electronique.

Ils seront chargés de :
- préparer et défendre les propositions ;
- négocier jusqu'aux contrats avec clientèle de haut niveau.

POSTES DE RESPONSABILITES POUR CADRES DYNAMIQUES ET AMBITIEUX

Langues parlées et écrites :
— ANGLAIS - ARABE,
— ANGLAIS - ESPAGNOL.

Lieu de travail : Banlieue Nord-Ouest de Paris.

Ecrire avec C.V., photo, prétent. à IMPACT I.C., 41, av. Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

WATERMAN

JEUNE JURISTE D'ENTREPRISE

Le développement sur ses marchés traditionnels (instruments à écrire de qualité) et la diversification entreprise (briquets montres) conduisent la société Waterman S.A à créer le poste de juriste d'entreprise.

Rattaché (e) au Président, il (elle) prend en charge les problèmes relevant de sa compétence et assure les relations avec les spécialistes extérieurs pour toutes les questions juridiques plus complexes.

Nous souhaitons rencontrer UN (E) GENERALISTE ayant une formation juridique supérieure (minimum maîtrise) et une expérience de 2 à 5 ans. Celle-ci a été acquise de préférence dans un cabinet. Naturellement, la taille de Waterman S.A implique que le (la) titulaire du poste ait de bonnes connaissances dans les domaines aussi variés que Droit des Affaires, Droit Social, Droit International.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 423 BM, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

ALIMENTAIRE
LEADER FRANCAIS & EUROPEEN

DANS SES SPECIALITES
EN EXPANSION CONTINUE
recherche pour son Siège près de PARIS

CHEF DE PRODUIT CONFIRME

Définition large de la fonction :
RESPONSABLE DES PRODUITS spécialement sur le marché français. Son action portera sur l'ensemble des éléments du MARKETING-MIX.

"UN VRAI SPECIALISTE"
- 3/4 ans EXPERIENCE de C.P. PRODUITS DE GDE CONSOMMATION (si possible ALIMENTAIRES) dans Entreprise réputée pour son marketing opérationnel
- ALLEMAND ou ANGLAIS très apprécié

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite. C.V détaillé, rémunération et photo ss réf. 4096 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

Directeur Commercial

Marque prestigieuse de prêt à porter féminin Haute Couture recherche son Directeur Commercial.

Une formation supérieure n'est pas absolument exigée mais une réelle connaissance de ce produit est tout à fait nécessaire pour réussir dans cette fonction.

Préférence sera donnée au candidat qui alliera à ses qualités d'excellent commercial celles d'un bon gestionnaire, qui maîtrisera parfaitement l'anglais. Il aura également le sens de la mode et le goût du travail en équipe.

Le poste est basé à Paris mais des déplacements de courte durée sont à prévoir.

Il sera répondu à tous les candidats adressant un dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 2601 M à :

DAPHNE SAMSON
32, rue de Sablonville
92200 NEUILLY / SEINE

Important Constructeur d'Ordinateurs recherche pour la région parisienne (Ouest de Paris)

INGENIEUR COMMERCIAL
(CONFIRME)

Ingénieur confirmé dans la vente de moyen système, il possède un gros potentiel qui lui permet une grande autonomie allant jusqu'à la signature du contrat. L'expérience de la vente en milieu industriel et la connaissance de l'anglais seraient appréciées.

INGENIEUR COMMERCIAL
(DEBUTANT)

Une petite expérience du terrain serait appréciée en particulier dans la vente d'Ordinateurs de bureau. Il faut posséder de véritables aptitudes à la vente et de bonnes notions d'anglais. Le candidat possédant ce potentiel pourra évoluer rapidement au sein d'une large organisation en pleine évolution.



Les candidats intéressés sont invités à envoyer CV, photo et salaire actuel à Fabrizio RUSPOLI Cabinet Claude VITET, 20, rue de la Trémoille 75008 PARIS sous la référence 7946 FEM.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Pour faire face à son expansion SOCIETE DE CONSEIL spécialisée dans l'ASSISTANCE TECHNIQUE en RELATIONS SOCIALES

recherche

CONSULTANTS (ES)

pour leur confier des missions concernant :

- *l'ensemble de la gestion des ressources humaines et principalement la formation ;*
- *ils ont une formation supérieure, quelques années d'expérience de la fonction personnel de préférence sur le terrain, ainsi que de l'animation de séminaires et sont disponibles pour de fréquents déplacements en province.*

Les Consultants intéressés adressent C.V. manuscrit et prétentions sous référence 7.911 à :

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris

Filiale importante Société américaine

Leader dans son secteur de biens d'équipements industriels intermédiaires : matériels de contrôle pour process industriels : 1.200 personnes en Europe dans 6 pays ; en développement constant,

recherche

pour sa Direction Européenne basée à Paris-Neuilly

DIRECTEUR PLANNING PROUITS ET ÉTUDES DE MARCHÉS POUR L'EUROPE

Fonctions :
- Suivre les marchés sur lesquels la Société est présente ;
- Coopérer à l'établissement des plans de marketing ;
- Coordonner le lancement des produits nouveaux ;
- Assister le Responsable Opérationnel Europe dans ses décisions de marketing.

Profil :
- 28 ans minimum ;
- Formation de base ingénieur, complétée si possible d'une formation en marketing ;
- Expérience marketing et vente dans le secteur d'activité ou dans un domaine proche ;
- Anglais courant.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à S.U.M.S. B.P. 2 - 94230 CACHAN.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi

Importante société
de constructions mécaniques
Paris Sud recherche

POUR DIRIGER SON SERVICE "ESSAIS ET DEMONSTRATIONS"
en France et à l'étranger

INGENIEUR
ayant une bonne expérience d'un service essais de véhicules automobiles, tourisme ou poids lourd.

Envoyer CV, photo et prétentions sous Nº 7214 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

T.I.I.B. 149, av. Aristide-Briand Antony (92) recherche pour région ESSONNE (91)
5 AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS
avec D.U.T., expérimentés circuits logiques et analogiques plus automatisme
Tél. : 660-25-94

Société de fabrication robinetterie industrielle pétrole filiale groupe important recherche pour son bureau de Paris
INGÉNIEUR CCIAL
Responsable clientèle Paris et zone nord de la France
28 ans minimum
Formation technique supérieure
1re expérience vente produits industriels réussie
Anglais courant
Disponible et autonome
Fixe élevé + intéress. au C.A.
Adr. lettre manusc., C.V.+photo à IVC Vannes EPCO nº 23 2e Avenue Z.I. 13127 Vitrolles.

Société 16e arrdt (activité immobilière) recherche
CHEF COMPTABLE
Plusieurs années expérience exigées
Libre rapidement - 5 X 8 X 13
Adresser C.V. manuscrit, photo, prétentions à S.F.E.P. 21 bis, rue Lord Byron Paris (8e), qui transmettra

ORGANISME DE FORMATION recherche
ANIMATEURS DE FORMATION
- Pour animer des stages de perfectionnement aux relations sociales en banlieue et en province ;
- Ayant eu de préférence une expérience de l'entreprise dans un poste opérationnel.

Toutes les candidatures adressées sous référ. 7910 à COFAP, 40, rue de Chabrol - 75010 Paris seront examinées confidentiellement.

UN BOULOT ETUDIANT SYMPA ET BIEN PAYE
L'OFUP rech. de jeunes directeurs de campagne promotion-vente pour la rentrée. Activité compatible avec les études. Rémunération élevée. Formation assurée. Ecr. à l'OFUP, 21, r. Rollin, 75240 PARIS Cedex 05.

COLLABORATEUR grand standing pour contacts haut niveau. Téléph. : 508-02-67 et 233-46-74.

ECONOMES pour saison
VILLAGES DE VACANCES
600 lits - Tél. : 887-04-40

Le CENTRE NATIONAL de l'EQUIPEMENT HOSPITALIER crée les 2 postes suivants :

INGÉNIEUR
RELATIONS INDUSTRIELLES Réf. A
Formation Grande Ecole ou Université, ayant si possible connaissance industrie du matériel médical.

INGÉNIEUR
ÉCONOMISTE Réf. B
Formation Ecole de Commerce ou équivalent, pour études de marché et études coût/efficacité.

Pour ces 2 postes la connaissance de l'anglais est souhaitée. Adr. C.V. + photo + prétentions en précisant la référ du poste choisi à
CNEH, 5 bis, rue Pérignon 75015 PARIS

P.M.E. en pleine expansion proxim. CHARTRES rech.
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
expér. 3 ans minimum
COBOL-ANS indispens.
connaiss. matér. NCR souhaitée mais non déterminante.
Ecr. SEGA SELECTION 46, rue Poissonnière, 75002 PARIS. Tél. 508-46-72

INFORMATIS
pour importants démarrages en FRANCE, en Amérique du Sud et au Moyen-Orient
INGÉNIEURS LOGICIELS
maîtrisant l'un des systèmes SOLAR - PDP 11 - MITRA
4 ans expérience temps réel
INGÉNIEURS MICROS
INTEL 80/80 - ZILOG 80
Postes à responsabilités
26, r. Daubenton, 5e. 337-99-22

Importante Société Industrielle Française Produits Grand Public recherche (pour Paris)
JEUNE CADRE DE MARKETING
Format. ESSEC, ESC, ou sim. 2 à 3 ans d'expér. d'études de marché « produits grand public »

Bonne maîtrise des statistiques appliquées à l'étude de marché indispensable.

Mission :
En collaboration avec le DG, études d'orientation de la Sté sur les marchés français et étranger, à moyen et long terme, en particulier pour les nouveaux produits.

Bonnes possib. d'évolution

Allemand ou Anglais indisp.

Adresser C.V. détaillé à SELETEC Conseil en recrutement 67009 STRASBOURG CEDEX sous référence 848.

PROGRAMMEURS
Analystes-programmeurs
S/IBM 370 et HB 64
BETINA ETT 10, rue Tiphaine Paris (15e) - 575-43-05

secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE (Rond-Point Champs-Elysées) recherche pour l'immédiat
UN ou UNE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF (VE)
Connaissances droit des affaires, comptabilité nécessaires.
Expérience 5 ans minimum.
Convention collective industries chimiques.
Position assimilée cadre.

Env. C.V. manuscrit + photo nº 12.655 - CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

IMPORTANTE SOCIETE ACCESSOIRES AUTOMOBILES recherche pour son service publicité SITUE A BAGNOLET
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
POSSEDANT B.T.S. BILINGUE ANGLAIS (Allemand apprécié.)
Poste à pourvoir rapidement. Adresser C.V., photo et prétent. sous référence 20.721 à GRAFA, 11, rue Laugier - 75017 Paris, qui transmettra.

représent. offre

LUMINAIRES
Société en pleine expansion recherche
3 V.R.P. EXCLUSIFS
avec voiture.
Secteur : Nord, Est, Bretagne.
Situation stable.
Ecr. nº T 13.029 M, Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Les Editions ALTERNATIVE et Parallèles cherchent leur
REPRESENTANT exclusif sur R.P.
Intégré au sein d'une équipe il aura LA RESPONSABILITE de la diffusion auprès des libraires parisiens
Expérience souhaitée. Ecr. avec C.V. dét., photo, à M. Droulers, 47, r. Saint-Honoré, 75001 Paris.

formation profession.

CEFIA
Formation Professionnelle privée en
INFORMATIQUE
Stages de
PROGRAMMEUR
EN 14 SEMAINES
Dégagé des O.M.
Bac requis ou +
Pour entretiens et tests d'admission
Tél. : 355-95-96
62, rue Amelot, 75011 PARIS.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

demandes d'emploi

EX - P.-D. G. société connue meneur d'hommes, 47 ans
- Grande expérience dans tous les secteurs (ING/COMMERCIAL) d'une P.M.I. (y compris EXPORT) ;
- Sérieuses références morales et d'efficacité ;
- Grande disponibilité ;
- Langues : anglais, italien.

ETUDIERAIT TOUTES PROPOSITIONS
Discrétion d'honneur assurée.

Ecrire B.P. nº 13, BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex 92.101.

JEUNE CADRE DES TRANSPORTS
Bonne expérience Agence Maritime.
Maîtrise en Droit des Affaires.
Bilingue français-anglais.
Déplacements possibles : FRANCE et ETRANGER
RECHERCHE
SITUATION D'AVENIR ou SERVICE A DEVELOPPER.
Ecrire : Cabinet EUROGESCO, 43, boulevard Malesherbes, 75008 PARIS, qui tr.

EXPORT ALLEMAGNE
H.E.C., 40 ans, domicilié R.F.A. expér. vente chimie verre, ch. nouvelle situation. T. 387-88-61.

EXPORT PAYS EST
Ingénieur d'affaires diplômé génie chimiq. + électronique + commerce international, spécialiste process contrôle 15 ans, 5 langues, recherche situation EXPORT. Ecrire nº 12.177 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Inspecteur technique S.A.V.
Travaux publics - levage
rech. poste à responsab. simil. ou chef d'atelier de préf. Rég. Paris-Nord possib. déplacement. Ecr. nº 6.050 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TRILINGUE CHINOIS-ANGLAIS.
J. F., 26 ans, trilingue de contact écrit et parlé + bonnes connaissances ESPAGNOL, après séjours U.S.A. et CHINE étudie toutes propositions pour poste fixe France, Chine, Hongkong ou poste France et missions Asie avec contrat français. Libre dès juillet. Ecrire nº 67.604 Havas-Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris qui transmettra.

J. H., 31 a., trois. cycle Sc. Eco. Expér. entrep. Anglais, espagnol, étud. ttes prop. chargé d'études Etudes Eco. génér. Ets Banc., gde entrepr. Libre de suite. Ecr. nº 1.042 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

51 a., nomb. ann. expér. profes. rédact.-aide docum., ch. poste stable. Accept. changer d'emploi pr collect. de jnes à caract. soc. Ecr. nº 1.025 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Chef salaison expérimenté cherche place à responsabilités. Téléphone : 255-56-50.

Libanaise, 38 ans, études supérieures, esprit d'initiative, habitude des contacts, parlant : français, arabe, anglais, roumain ; bonnes connaissances en italien, russe. Expér. édition/traduct., interprétariat, accueil. Faire propositions à M. LION, Allée de la Croix-Sainte-Come 95270 - LUZARCHES.

DOCTEUR EN DROIT
32 ans, diplômé SC. PO, M.B.A. expér. conseil juridique société actuellement juriste d'entrepr. anglais, espagnol, rech. poste de responsabilité dans service juridique d'une entrepr. Paris, rég. paris. ou conseil P.M.E Ec. nº T 13328 M - Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur - Paris (2e).

ETUDIANTE cherche emploi dur. le mois de juillet sr Paris. Téléph. : 702-34-04, le soir. Mlle Marie VILLA.

Eliminez un intermédiaire. Tél. au 874-90-53. Je peux directem., selon vos besoins, par intermit., être votre secrétaire-rédactrice-dactylographe-hôtesse.

DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE
39 ans, HEC, recherche poste similaire ou de responsable formation ou entreprise. Ecrire nº T 13.207 M - REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - Paris-2e.

JEUNE AVOCAT
Ayant eu 2 ans d'expér. administration de biens, souhaitant reconversion dans entreprise, étudie toutes propositions PARIS - PROV. - ETRANGER Ecrire C.E.K., 56, boulevard de la République - 92100 Boulogne.

EXPERT ELEC. recherche sit. cabinet études, contrôles, Expert. Ecr. nº 7853, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Energies nouvelles, économies énergie sont des techniques passionnantes et d'avenir déjà commencé. Je ch. travail dans ces branches. J'ai 30 a., B.T. tuyauterie, chaudronnerie, BTS const. métal. et bât., 4 a. exp. FPA + 4 a. BE. Que me prop.-vs ? Benoit, 3, r. Guynemer, Vincennes.

Cadre supérieur, parlant plus. langues, disponib. pour missions durant w.-e. et jours fériés. Ecr. T 13273 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ingén. d'affaires Electronicien, spécialiste vidéo et B.F. Expér. enseignement, ch. situation en rapport. Téléphone : 303-58-50

J. Homme 18 ans 1/2, CAP Aide-Comptable, 1re an. DECS (Service milit. fin 82), Libre de suite, ch. situation (quartier 14e, 15e, 6, 5e, préfér.). 222-66-70, ou écrire : I.C.M., 83, r. Rennes-6e

Homme, 32 ans, B.T.S. Chimie. Ingénieur Biochimiste INSA, recherche situation. Ecr. nº 7845, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Secrét. administrative confirm. (rédactrice adm.), sens respons. et organisat. Expér. coordinat. serv. adm., édit., not. angl., it., ch. em. st. Paris. 5X8X13. 4.500 Ecr. nº 7045, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

enseignem.

ECOLE DE LANGUES basée à DUBLIN, désire établir contact av. écoles de langues françaises ou av. personnes souhaitant la représenter ds différentes villes de France. Ecr. M. GANTIER, 63 av. Faidherbe 92600 Asnières.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

DIRECTEUR FINANCIER. — 44 ans - Formation supérieure — Expérience éprouvée des divers aspects de la gestion d'entreprise : diagnostic, détermination des choix fondamentaux, planification et programme d'action, trésorerie, prévision et contrôle budgétaire, calcul de rentabilité des investissements. Habitué aux situations nouvelles et difficiles exigeant capacité d'animation et de création au sein de sociétés importantes 2 000 à 30 000 personnes.
RECHERCHE : poste similaire ou fonction de direction générale d'une PME (Section BCO/JCB).

DIRECTEUR TECHNIQUE ET COMMERCIAL. — 54 ans - Expérience mécanique de précision et instrument de mesure - Etudes, méthodes, fabrication, contrôle, animation des représentants - Marketing - Anglais - Stage gestion du personnel.
RECHERCHE : poste en rapport, région indifférente - Déplacements acceptés. (Section BCO/JCB).

DIRECTEUR TECHNIQUE. — Expérience mécanique de haute précision, optique et instruments de contrôle, détermination objectifs de production (gammes), gestion budget - Spécialiste études et recherches - Brevets.
RECHERCHE : situation France - Déplacements acceptés. (Section BCO/JCB).

CADRE SUPERIEUR. — 58 ans - Formation BTE, CEGOS, Centres de productivité - Spécialiste en organisation - Produits alimentaires et marchandises générales (nouveauté, bazar, 5e rayon).
Très orienté par la prospective dans : le cadre de la grande distribution, l'application des techniques de la logistique industrielle, l'innovation des produits de grande consommation.
RECHERCHE : société en expansion (tous secteurs) Paris et régions Sud de Paris. (Section BCO/JCB).

s'adresser à: ANPE
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

capitaux ou proposit. comm.

FERMES et PLANTATIONS d'ORANGES et d'AUTRES FRUITS
avec un rendement important
à vendre
en CALIFORNIE DU SUD-U.S.A.
INVESTISSEMENT minimum de 100 000 $ U.S., financement de 50 % possible par nos soins. Nous procurons la gérance à un taux fixe avec un personnel qualifié, d'une expérience de plus de 20 ans.
Vous serez invité à faire une visite sur place. Les investisseurs sérieux peuvent demander un rendez-vous individuel avec un représentant qualifié et compétent.
Toutes les réponses sont strictement confidentielles.
CAL FRUIT INTERNATIONAL Inc. Ltd. Arabellastrasse 5/203 D-8000 Munchen 81. Tél. : 089/916851 - Rép. Féd. d'Allemagne.

Rech. particip. investissements. Gar. fonc. Rent. nette 12-13 %. TEL. : 950-49-74.

Qui fournit de la paraffine à des prix intéressants ? Besoin annuel : plusieurs milliers de tonnes. Propositions sous chiffre nº 562 à REGIE-PRESSE GmbH, Rathenauplatz 1 a, D-6000 Frankfurt, qui transmettra.

Disposant TOULOUSE CENTRE d'un local de 700 m2, accessible pour camions + bureaux avec téléphone recherche dépôt fabrique. Ecr. N.E. 5.282 HAVAS, 31002 TOULOUSE.

occasions

GRAND CHOIX de moquette en solde. Exemple de prix velours sur mousse en 4 m. 19,99F/m2. TEL. : 340-72-72.

information divers

OUTRE-MER MUTATIONS 47, rue Richer, PARIS-9e. Offres d'emplois étranger par répertoires hebdomadaires.

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**
Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (238 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bons réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

travail à domicile

Demande

Faites frapper vos thèses et manuscrits sur IBM à boule par J.F. expérimentée. T. 535-28-85.

Femme cherche travx de dactylographie sur IBM et de composition sur composphère IBM. TEL. : 337-52-77.

Offre

Editeur cherche correcteur expérimenté à domicile, possédant si possible vocabulaire médical. Ecr. à Mlle Christine PASQUET 11, r. G.-Braque, 75014 PARIS.

automobiles

vente

12 à 16 C.V.

A vdre Mercedes 280 SL, 1968. Beige, int. cuir noir H.T. Boite mécan., parf. état. Peint. nve (factures). T. : 189-18-63 le soir.

+ de 16 C.V.

Part. vd JAGUAR 4 L 2 janv. 78, gris métal., cuir bleu. Etat nf. Tél. hres burx M. PAUL, (73) 92-45-23.

divers

104 - 305 - 504
Essence et Diesel
79, peu roulé. Garanties.
Auto-Paris XV 533-69-95.
63, rue Desnouettes, 75015 Paris.

ALFA ROMEO
Véhicules sortant de l'usine
Prix export en DM

Sud Super	1,5 L.	9.750
Sud Super	1,3 L.	9.460
Sud TI	1,5 L.	10.460
Sud Print	1,5 L.	12.500
Giulietta	1,6 L.	12.500

etc., livrabl. de ste, dep. Bonn. Auto Hessel - Bonn Allemagne Tél. : 19-49/2221-462086 + 69-80.

box-parking

PARKINGS A VENDRE
14, rue Cardinet, 75017 Paris. Mardi, jeudi, de 16 h. à 19 h.

L'immobilier

Immobilier (information) Immobilier (information)

crédit foncier de france

Nous prêtons aussi pour L'ANCIEN

BON A DÉCOUPER :
Je souhaite être informé(e) sur les prêts du Crédit Foncier.
NOM ____________
ADRESSE ____________
____
TÉL. : ____________
LE MOND.

A PARIS
14 rue des Capucines, 2e ☎ 260.35.30
8-10 bd de Vaugirard, 15e ☎ 273.88.00
et dans 100 autres villes

BLACK STUDIO

locations non meublées Offre

Paris

PARIS (19e)
Métro Place-des-Fêtes
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
5 PCES 87 m2 - Loyer 1.955 F Charges 507 F. Parkg 147 F. S'adresser au Régisseur 25-29, rue des Lilas, Paris. Tél. : 202-05-68 de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

PASTEUR, très beau 3-4 Pces, 7e ét., asc. tt conft. Tél. 3.200 + ch. 548-76-25.

ALESIA. Studio, tout confort, loyer 970 F net. 707-03-83.

Mº PLACE-DES-FÊTES
FACE SORTIE COMPANS
Immeuble première location
GARDERIE D'ENFANTS
3/4 pièces, 91 m2, 2.360 F park. ss-sol et provisions s./ch. compris. Visites : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 13 heures à 18 heures. 3, RUE DES LILAS.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 F maxi. 283-57-02

villégiatures

Bord de mer dans Parc VILLA ANCIENNE 1 séjour, 1 sal., 3 ch., 2 s. de bns, 1 cuis., Tél. Plage privée 3 km de Cannes. Juill., sept. Libres. Ecrire à HAVAS CANNES 19443/06.

locations meublées Offre

Paris

14e Part. loue 4 mois : sél., 2 ch., 2 balc. s/jardin et place. 2.100 F + ch. T. 540-58-96.

Av. FOCH, gd séj. + 4 chbres 220 m2. SOLEIL. LUXUEUX. 15.000 F ch. comp. - 266-92-15

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE rech. du studio au 6 pces, Paris, et villa banlieue Ouest. Pptaire direct. : 265-67-77

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing. 4 P. et plus. - 285-11-08

immeubles

GENTILLY 2 corps bâtim. 4 et 2 étages
24 LOCATAIRES + 8 PARK.
Rapport 80.000 F. P. JOUBERT A. Stoops - Tél. : 825-42-17 - 49-15

PONTOISE - Centre
Vends libre bel immeuble avec plusieurs apparts - Ccial possib. Dépendances - Garages - Jardins M. BERNARD, 17, r. Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS - 742-99-09.

CHARENTE. Chef-lieu canton. Vends immeuble. Conv. pour antiquités - brocante. S'adresser M. GUINAUDEAU 16450 ST-CLAUD T. (45) 71-35-12.

ACHÈTE EN 48 HEURES
Paris ou périphérie immeubles libres et boutiques libres ou louées. Tél. M. Gérard : 563-11-40 (Heures bureaux). C.F.I., 8, av. Hoche, 75008 Paris.

bureaux bureaux

A céder AVENUE GEORGE-V
Sur Cour 380 m2
BUREAUX MODERNES (2 niveaux)
Construction 1974 - LIBRES IMMEDIATEMENT, avec possibilités plusieurs parkings et accès à Self-Restaurant
(reprise de contrat de crédit-bail)
TELEPHONER AU 225-97-29 (POSTE 470)

BUREAUX MEUBLES à louer 8e arrd. : 256-16-74. 9e arrd. : 770-35-85.

EXCEPTIONNEL
AVENUE CHAMPS-ELYSEES Entrée + 6 bureaux + réserve 160 m2, 4 lignes de téléphone. 8.500 F par mois — 293-45-55.

PARIS
Porte de La Chapelle
BUREAUX NEUFS
à louer en partie arrière d'un ensemble d'habitation, dans un petit imm. de deux niveaux de chacun 745 m2 divisibles. Parkings disponibles. SOGEI, 7, rue des Cordelières, 75013 PARIS. TEL. : 331-65-61.

A VENDRE
5e ARRONDISSEMENT
PANTHEON, 5 burx. 120 m2 à aménager + sous-sol éclairé 200 m2. Gde hauteur sous plaf. 4 parkings. PRIX : 950.000 F.
Tél. : 707-20-29

PARIS OU NEUILLY BUREAUX à partir de 550 F. AGENCE MAILLOT : 293-45-55.

locaux commerciaux

NICE vend plein centre magasin radio-télévision-électro-ménager 900 m2 aménagement récent bureaux, locaux techniques. Gros chiffre d'affaires. Prix intéressant cause départ. Ecrire HAVAS 06011 NICE. Cedex référ. 0655.

appartem. achat

URGENT RECHERCHE 5/7 pièces, tt cft, 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL - 265-90-85

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. T. 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

Rech. appts 2 à 5 pces PARIS préfère rive gauche, avec ou sans travx. Urgt, paiem. cpt chez notaire. — Tél. 873-20-67

Dauphine Immobilier recherche pour investisseur paiement cpt, 1, 2, 3, 4 pièces à Paris. 329-83-20

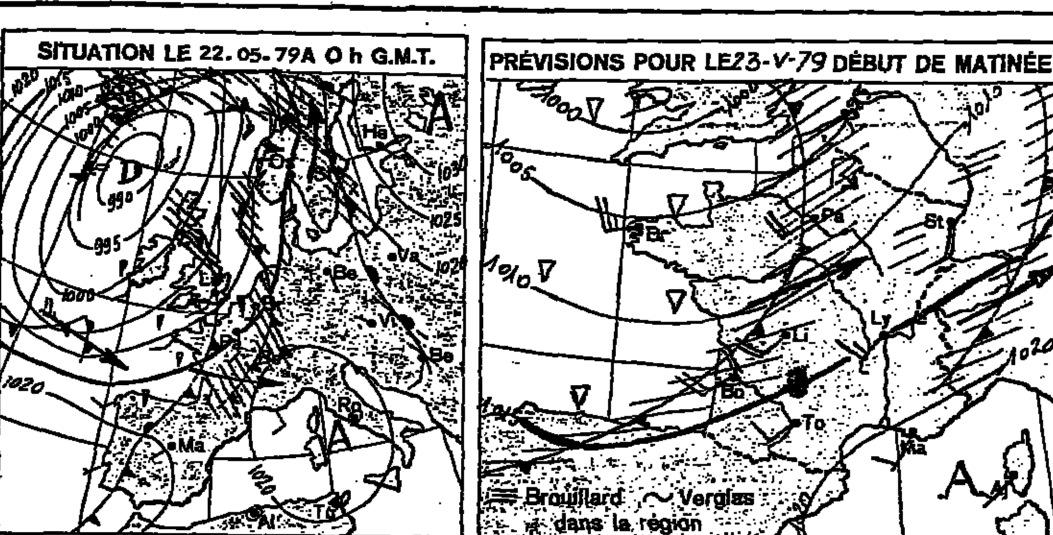
RECH. pr. placement 2 à 3 P. confort. ou possib. bon XVIIIe, HUSSON. - 255-66-18

constructions neuves

5e ARRONDISSEMENT
Ds petit programme neuf, achèvement prévu DECEMBRE 79, CONSTRUCTEURS PRIVES cèdent au prix préférentiel SURFACE à définir. Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs.
Tél. : 707-20-29

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 22 mai à 0 heure et le mercredi 23 mai à 24 heures :

Une vaste zone dépressionnaire persistera sur l'Europe occidentale avec un centre principal situé au nord-ouest de l'Irlande. Cet élément continuera à diriger sur la France un courant perturbé de sud-ouest.

Mercredi, nos régions s'étendant des Pyrénées centrales au sud des Alpes et aux régions méditerranéennes resteront en bordure de ce courant et, malgré quelques nuages, bénéficieront d'assez belles éclaircies.

Sur le reste de la France, les nuages seront en moyenne assez abondants. Le matin, quelques résidus pluvieux affecteront le Nord-Est, le Jura et le nord des Alpes, tandis qu'un autre passage pluvieux atteindra le Bassin parisien, le Nord, le Limousin et le Bordelais. Ce passage nuageux progressera vers l'est dans la journée et sera suivi par l'ouest d'un temps plus variable, les précipitations prenant alors un caractère d'averses parfois orageuses, mais plus espacées.

Les vents, de sud-ouest dominant, seront très irréguliers en force ; ils seront parfois assez forts à forts au passage des perturbations.

Les températures varieront peu par rapport à celles de mardi.

Mardi 22 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014,4 millibars, soit 760,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 mai ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 20 et 8 degrés ; Biarritz, 23 et 11 ; Bordeaux, 20 et 11 ; Brest, 14 et 8 ; Caen, 15 et 8 ; Cherbourg, 13 et 7 ; Clermont-Ferrand, 23 et 10 ; Dijon, 22 et 12 ; Grenoble, 24 et 12 ; Lille, 15 et 9 ; Lyon, 21 et 12 ; Marseille, 21 et 15 ; Nancy, 19 et 11 ; Nantes, 15 et 9 ; Nice, 19 et 12 ; Paris-Le Bourget, 16 et 9 ; Pau, 21 et 12 ; Perpignan, 19 et 13 ; Rennes, 16 et 9 ; Strasbourg, 21 et 13 ; Tours, 17 et 10 ; Toulouse, 20 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 10 degrés ; Amsterdam, 15 et 10 ; Athènes, 24 et 17 ; Berlin, 22 et 13 ; Bonn, 19 et 11 ; Bruxelles, 16 et 9 ; Le Caire, 21 (min.) ; îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 19 et 10 ; Genève, 21 et 12 ; Lisbonne, 19 et 12 ; Londres, 15 et 8 ; Madrid, 22 et 10 ; Moscou, 18 et 9 ; Nairobi, 23 et 13 ; New-York, 22 et 17 ; Palma-de-Majorque, 21 et 9 ; Rome, 23 et 10 ; Stockholm, 14 et 9.

Visites et conférences

MERCREDI 23 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., façade, portail gauche, Mme Bachelier : « Notre-Dame et ses parties hautes ». —

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Sully ».

15 h., 1, place Malesherbes, Mme Pennec : « Les beaux quartiers autour de la place ».

15 h. 30, entrée, hall gauche, côté parc, Mme Legregeois : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Place-des-Fêtes : « Adieu Belleville » (Mme Hager).

15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel de Lauzun » (M. de La Roche), entrées limitées.

15 h., 13, rue Scipion : « Hôtel Scipion-Sardini » (Mme Ferrand).

15 h., métro Saint-Paul - le Marais, Mlle Candemi : « Les hôtels du Marais » (Lutèce-Visites).

15 h., 292, rue Saint-Martin : « L'abbaye de Saint-Martin-des-Champs et le Musée des arts et techniques » (Tourisme culturel).

15 h., métro Mabillon : « Le village de Saint-Germain-des-Prés » (M. Teurnier).

CONFERENCES. — 13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).

14 h. 30, Centre Beaubourg, petite salle, premier sous-sol, Mme Rosine Trogan : « L'histoire de Paris ».

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 390

HORIZONTALEMENT

I. Caractérise ce qui n'est pas mesuré. — II. Très précieuses. — III. Marque une division ; Qui ont donc été avancés. — IV. Qui exigent un acquittement. — V. Etalent de belles brioches. — VI. N'accueillit pas comme une idole ; Se mettait en boule. — VII. N'était parfois que prétexte ; Symbole. — VIII. Tissu ; Possessif. — IX. Serait atteint de mégalomanie s'il se prenait pour un aigle. — X. Nom qu'on donne à ceux qui sont fidèles. — XI. Entre en tournant ; Peut porter les armes.

VERTICALEMENT

1. Qui préfère donc rester en grève. — 2. Peut se faire à la vapeur ; Cri d'horreur. — 3. Un vague sujet ; Aiment bien que les gens restent assis. — 4. N'admettra pas ; Croquait le marmot. — 5. On les appelle quand on veut changer de couvert. — 6. Fut condamné à Nicée ; Bon quand on fait des tartines. — 7. Fit don de sa tunique ; Peut être taquinée quand on fait une ballade. — 8. Démontre ; Fut mis à mort par les Delphiens. — 9. Etait cruel ; Permet l'aération du bidet.

Solution du problème n° 2 389

Horizontalement

I. Arrogance. — II. Moulinier. — III. Bu ; Etre. — IV. Alevinées. — V. Semé ; Ces. — VI. Suisse. — VII. Are ; Epris. — VIII. Tacheté. — IX. Est ; Râper. — X. Sue ; Elu. — XI. Arêtes.

Verticalement

1. Ambassades. — 2. Rouleur ; Sua. — 3. Ru ; Emietter. — 4. Olives. — 5. GI ; Secret. — 6. Anencéphale. — 7. Nitée ; Repus. — 8. Cérès ; Ite. — 9. Eres ; Iseran.

GUY BROUTY.

Vie quotidienne

Les services ouverts ou fermés pour les fêtes de l'Ascension

● PRESSE. — Les quotidiens parisiens paraîtront normalement le jeudi 24 mai.

● BANQUES. — Fermées du mercredi 23 à partir de 11 h. 45 ou 12 h. au vendredi 25 au matin.

● GRANDS MAGASINS. — Les grands magasins parisiens seront ouverts toute la journée (Magasins Réunis, l'après-midi seulement). Ils seront ouverts les vendredi 25 et samedi 26 mai aux heures habituelles.

● R.A.T.P. — Service réduit des dimanches et jours fériés.

● ALLOCATIONS FAMILIALES. — La caisse d'allocations familiales de la région parisienne indique que ses guichets et services d'accueil situés 10-12 et 18, rue Viala (Paris-15e), 64-68, rue du Dessous-des-Berges (Paris-13e), 9, rue de Liège (Paris-9e), 78, rue du Général-de-Gaulle (Maisons-Alfort), Tour Ouest Carrefour Pleyel (Saint-Denis), 36, avenue F.-Joliot-Curie (Garges-les-Gonesse), 119-121, avenue Jules-Quentin (Nanterre), Tour Essor, 14, rue Scandicci (Pantin), 2, avenue des Prés (St-Quentin-en-Yvelines), seront fermés au public du mercredi 23 mai à 12 h. au vendredi 25 mai au matin. Cependant le mercredi 23 mai après-midi les centres de diagnostics et de soins ainsi que les cliniques dentaires resteront ouverts aux heures habituelles.

● SECURITE SOCIALE. — Les guichets resteront ouverts le mercredi 23 mai dans les centres de paiement ou dans les services chargés de régler les prestations au public jusqu'à 14 h. Pour les prises en charge et les renseignements, une permanence sera assurée jusqu'à 15 h. 30. Les centres et les services seront ouverts normalement au public le vendredi 25 mai.

● P.T.T. — Les bureaux de poste seront fermés le jeudi 24 mai et il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile. Cependant les bureaux habituellement ouverts le dimanche et le bureau situé au chef-lieu de département, de 8 heures à 12 heures, assureront les services téléphonique et télégraphique, la vente des timbres-poste au détail, ainsi que, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets recommandés en instance ou adressés, soit poste restante, soit aux abonnés des boîtes postales.

● MUSEES. — Les musées nationaux seront fermés le jeudi 24 mai à l'exception du Musée national du château de Fontainebleau, du Musée national du château de Versailles et Trianon, des Musées nationaux des châteaux de Malmaison et de Bois-Preau, Galerie nationale du Grand Palais (exposition « L'art en France sous le Second Empire »), Musée national des monuments français, musée Rodin, musée Gustave-Moreau. La Bibliothèque nationale sera fermée le jeudi 24 mai. Le musée Marmottan et le Palais de la découverte seront ouverts.

Les musées de l'Hôtel national des Invalides (Musée de l'armée, Musée des plans-reliefs, église Saint-Louis, dôme royal) seront ouverts le jeudi 24 mai de 10 heures à 18 heures. Exceptionnellement, le public aura accès au tombeau de Napoléon Ier jusqu'à 19 heures. Des documentaires et des films sur les deux guerres mondiales seront projetés en permanence dans la salle de cinéma du Musée de l'armée. Au Musée des arts décoratifs, les expositions « Hector Horeau », « Dessins pour la maison pompéienne du prince Napoléon », les salles Napoléon III du musée resteront ouvertes. Les autres salles du musée seront fermées.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 22 mai 1979 :

DES DÉCRETS

● Concernant l'octroi d'une indemnité complémentaire au conjoint non retraité du bénéficiaire de l'indemnité viagère de départ obtenue avant soixante-six ans ;

● Portant codification des textes législatifs concernant les ports maritimes (première partie : législative), ensemble le code qui lui est annexé (partie législative et (deuxième partie : réglementaire), ensemble le code qui lui est annexé (partie réglementaire).

L'immobilier

POINT DE VUE

Ne pas oublier la montagne

par MICHEL BARNIER (*)

AUX yeux de nombreux observateurs, la nécessaire restructuration de l'outil industriel français fait courir le risque d'un abandon progressif des objectifs traditionnels de l'aménagement du territoire : le développement équilibré des activités de l'ensemble des régions de notre pays. Les secteurs géographiques les plus touchés par la crise ou les plus affectés par les conséquences immédiates du « redéploiement » requièrent, en effet, l'attention privilégiée des pouvoirs publics, allant jusqu'à absorber l'intégralité de leurs préoccupations. Et cela peut paraître légitime. Mais l'effort entrepris en faveur des zones fragiles, telles que la montagne, doit être à tout prix poursuivi. Il n'est pas le contraire, mais le complément de notre redressement économique.

D'une part, il faut bien réaliser que, du fait de la densité de sa population et de sa répartition géographique, le territoire français demeurera nécessairement un pays à prédominance rurale. D'autre part, sa faiblesse en ressources d'énergie continuera d'imposer, au cours des prochaines années, un type de développement « à l'économie », marqué par une croissance douce. Il y a donc lieu, à mon sens, de définir pour la France une politique d'aménagement originale, tenant compte de ces deux exigences fondamentales. Et je prétends que l'action en faveur de la montagne doit y occuper une place de choix : elle n'est pas un boulet pour les finances publiques, mais un atout dans la guerre économique que nous vivons.

C'est bien ce sentiment qui avait conduit Georges Pompidou à promouvoir une politique d'aménagement du territoire qui prenne en compte, de manière spécifique, les problèmes de la montagne. C'est bien dans cet esprit que le président Giscard d'Estaing a prononcé en 1977, à Vallouise, un discours qui a suscité de vrais espoirs et confirmé la volonté politique des pouvoirs publics.

Dans ce sens, j'exposerai brièvement cinq propositions qui pourraient orienter aujourd'hui l'action gouvernementale en ce domaine, au moment où s'organise à tous les niveaux la réflexion pour le huitième Plan.

En ce qui concerne les activités industrielles et artisanales tout d'abord, la France a tout à gagner de leur prospérité en zone de montagne. Je noterai ainsi que l'un des secteurs industriels qui ont fait la preuve de la plus grande vitalité, sur le plan du nombre d'emplois créés comme sur celui des échanges avec l'extérieur, est celui de la production d'articles de sports et de matériels sportifs : à hauteur de 34 %, le chiffre d'affaires de la branche est composé de matériels de ski et de montagne, dont les deux tiers à l'exportation. De tout temps, l'habileté manufacturière des montagnards a donné naissance à des industries hautement sophistiquées, génératrices de substantielle valeur ajoutée. Les expériences de sous-traitance dans les ateliers ruraux ont montré que les grands groupes ne s'y étaient point trompés et que chacun, investisseurs et salariés, y trouvaient leur compte.

Or, les aides publiques ne sont pas toujours modulées à partir de ces potentialités. Pis : avec la délocalisation observée de certaines implantations sidérurgiques, l'atout que constitue la proximité des ressources en énergie hydro-électrique est de moins en moins valorisé. Pourquoi, dans ces conditions, ne pas minorer le tarif d'électricité pour les petites industries de pointe acceptant de s'installer en zone de montagne ? L'espace occupé par les grands ouvrages — et donc retiré aux autres actifs, agricoles en particulier — mériterait, à mon sens, à tout le moins, cette compensation.

Entraver l'exode rural

Le tourisme en haute montagne, si décrié par certains, reste par ailleurs incontestablement générateur d'emplois et de gains en devises. Sait-on assez qu'il a, en de nombreux endroits, entravé l'exode rural et qu'il attire sans cesse une nouvelle clientèle étrangère ? Sait-on que trois millions huit cent mille Français auront effectué durant la saison hivernale 1978-1979 un séjour de vacances d'une durée de quatre jours et plus, et que ce nombre a triplé au cours de la décennie passée ? Que dix « lits touristes » créent un emploi et que ces emplois sont permanents pour 30 % d'entre eux. Or, il reste, sans dommage pour le patrimoine naturel, de nombreux sites skiables à aménager et de nombreux équipements. Même si le « plan neige » a connu ses excès ou ses insuffisances (par exemple pour les communications routières et ferroviaires qui ont été négligées), il faut se battre avec les armes que l'on possède.

L'équipement touristique de la moyenne montagne devrait faire l'objet, pour sa part, d'un effort renouvelé et persévérant. Il ne sera pas le fait des promoteurs, et il est bien connu que, plus diffus qu'en haute altitude, il est bien intégré aux autres activités, plus favorable aux échanges culturels « vrais », plus respectueux des sites et bénéfique au maximum de la population locale. Sa relance est donc nécessaire : elle passe, indiscutablement, par la valorisation des moyens d'accueil existants grâce, en particulier, à des incitations directes à la location, à l'amélioration des modes de financement des gîtes et auberges rurales. Je propose, en ce sens, que soit mis en place un « Fonds national pour l'aménagement des gîtes ruraux ».

Les résultats quantitatifs de cette relance ne sont pas toujours aisés à établir. Mais c'est souvent *a contrario* que l'on juge de la nécessité d'une politique : que se passerait-il si on ne faisait rien ? Or, ici même, ses fondements sont clairs : les touristes étrangers sont très sensibles au « tourisme vert », les commerces locaux reçoivent un coup de fouet, certes saisonnier, mais souvent déterminant pour leur survie, les revenus d'appoint qui en découlent irriguent toutes les catégories socio-professionnelles. Ainsi, pour autant que l'Etat maintienne, par ailleurs, les services publics ruraux et ne ferme pas les écoles dans les villages montagnards, la population en âge de travailler restera « au pays » et n'ira pas grossir les troupes urbaines de demandeurs d'emploi tandis que la balance des échanges avec l'extérieur en sera marginalement améliorée.

Une autre orientation fondamentale concerne l'encouragement à la « pluri-activité » en zone montagnarde. Il s'agit là d'un problème délicat, j'en conviens. Cette pluri-activité est dirigée principalement vers les agriculteurs. Mais, à cet égard, il faut être sans ambiguïté : elle n'est pas seulement la solution à un déclin des activités agricoles. L'Allemagne de l'Ouest, qui a atteint, en matière agricole, des rendements spectaculaires, a développé, de façon étonnante, ce régime ; une agriculture en expansion n'exclut donc pas la nécessité de sa mise en place. Mais, *a contrario*, la fragilité naturelle de l'agriculture de montagne l'appelle. La pluri-activité est, ici, particulièrement adaptée lorsque l'activité complémentaire est saisonnière et lorsque la fonction de salarié s'exerce durant des journées au cours desquelles aucune activité ne pourrait s'exercer à la ferme. Elle est nécessaire lorsque l'exploitation agricole ne peut être agrandie pour des raisons physiques ou à cause d'un marché foncier non maîtrisé.

Sait-on que, déjà, presque la moitié des agriculteurs de France ne vivent pas seulement de leurs revenus agricoles, et que 35 000 employés des bâtiments et travaux publics, 8 000 hôteliers et 33 000 commerçants-détaillants sont, par ailleurs, des agriculteurs ? Qu'il s'agit d'un phénomène en croissance et que 80 % des doubles actifs ont moins de quarante ans ? Or les différents régimes sociaux, fiscaux et d'aides financières de l'Etat ont été établis pour l'exercice à plein temps des activités productives. Et leur cloisonnement rend particulièrement incomfortable la situation des pluri-actifs et revêt, en conséquence, un caractère « désincitatif ».

Il ne convient pas forcément d'élaborer un statut de la pluri-activité, trop « corporatiste » dans son esprit, mais de faire en sorte que ne se produise aucune pénalisation en zone de montagne pour celui qui exerce plusieurs activités. Cela en harmonisant et en simplifiant les régimes, en favorisant les transitions d'un régime à l'autre et en retenant le principe, pour chaque actif, d'un seul régime de protection sociale. Et, dernière limite, en faisant que ces avantages ne se traduisent pas par une concurrence déloyale envers ceux qui exercent cette activité à temps plein.

Toutes ces propositions ont en commun de faire se rejoindre des objectifs économiques — compétitivité internationale et développement local des massifs — et des objectifs sociaux : maintien d'un tissu humain et prise en compte des loisirs des Français. Toutes nécessitent une impulsion et une coordination permanente des initiatives : la mer a sa délégation interministérielle, pourquoi — et ce sera ma dernière proposition — ne pas créer une délégation interministérielle de la montagne ?

Il ne s'agira, certes, pas là d'une solution miracle, mais la politique de la montagne, sous peine d'être oubliée sous les assauts des événements, a, sans nul doute, besoin d'un nouveau « fer de lance » !

(1) Député (R.P.R.), vice-président du conseil général de la Savoie.



Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Les associations de quartier réunies à Marseille

« Il faut que la loi établisse nettement l'obligation d'une véritable concertation »

De notre correspondant

Marseille. — Les délégués de vingt et une villes de France sont venus deux jours durant, les 11 et 12 mai, à Marseille, participer au carrefour national des associations de quartier (Carnaq), à l'invitation de la confédération générale des comités de quartier (CIQ) de Marseille, qui regroupe les cent soixante CIQ de la ville.

On les appelle comités d'intérêts locaux, comme à Lyon, ou comités de participation à l'urbanisme et à la vie de la cité, comme à Paris. Les CIQ, bien que dotés de statuts différents ou confrontés à une réalité politique diverse, sont tous composés de citoyens désireux de participer activement à la vie de leur ville et surtout de faire entendre leur voix, face aux grands projets d'aménagement.

Les présidents des associations des grandes villes avaient déjà senti le besoin de confronter leurs expériences en créant, le 15 mai 1976, à Paris, à l'initiative de représentants de plusieurs grandes villes (M. Pierre Scherrer pour Lyon, M. François Serrand pour Paris, et les délégués de Grenoble, Rouen, Strasbourg, Orléans et Nancy), le carrefour national des comités de quartier, qui avait choisi comme secrétaire national M. René Olmeta, alors président de la confédération des CIQ de Marseille. Sructuré en association, le Carnaq est aujourd'hui présidé par M. Frédéric Grenier, actuel président de la confédération marseillaise, ayant succédé à M. Olmeta, lequel participe aujourd'hui directement à la gestion municipale en tant qu'adjoint aux sports de la ville de Marseille.

A la mairie le rôle de M. Olmeta aura été de faire prendre en considération par la municipalité marseillaise ces amateurs de bonne volonté qu'étaient les délégués des CIQ, qui sont devenus aujourd'hui de véritables interlocuteurs capables de dialoguer avec l'administration et les élus qui sont présents dans les commissions extra-municipales (1). Les CIQ assurent un relais du pouvoir municipal, faisant du grand port méditerranéen un précurseur en matière de démocratie locale directe.

C'est donc à titre d'exemple que Marseille a servi de cadre à ce colloque de deux jours sur la concertation puisque les CIQ y ont pignon sur rue, que la municipalité leur fournit un siège et assure l'entretien du secrétariat. Les participants ont donc pu visiter quelques-unes des quatre-vingts réalisations qui reçoivent tous les jours des Marseillais de tous âges et permettent à leurs associations de se rassembler dans des maisons communes ; maisons de jeunes ou maisons pour tous que la ville construit, mais dont elle confie la gestion (subventionnée) aux associations d'éducation populaire dont l'expérience est reconnue sur le plan national (Fédération Léo-Lagrange, centres de culture ouvrière, maisons de jeunes et de la culture, etc.).

Une autre part importante des travaux du carrefour a consisté au dépouillement des sondages réalisés auprès de toutes les associations de quartier de France sur leurs rapports avec le pouvoir local. Il révélerait que le dialogue s'établit avec plus ou moins de bonheur selon la personnalité des maires et l'ancienneté des structures de concertation en place. Une constatation : plus aucune municipalité n'ignore ou ne feint d'ignorer l'existence des associations comme ce fut longtemps le cas, même si leurs souhaits sont encore accueillis ici ou là avec réticence. Cependant, tous les intervenants se sont trouvés d'accord pour reconnaître que le texte gouvernemental, prévoyant dans les villes de plus de deux mille habitants la publication d'un document simplifié concernant les grandes opérations d'aménagement et mis à la disposition des habitants durant quinze jours au moins, est insuffisant sur le plan de la concertation. « *Il ne s'agit pas de se contenter d'une simple information sur les décisions déjà prises* », ont précisé les délégués. « *Nous demandons que la loi établisse nettement l'obligation d'une véritable concertation pour les projets qui concernent toute la collectivité.* »

Encore que, comme l'a fait remarquer M. Gaston Defferre, venu s'entretenir avec les délégués, « *la volonté politique d'une municipalité est plus importante que le texte d'une loi, qui ne peut pas modifier un état d'esprit* ». « *Quand un pouvoir local a la volonté de mettre en place une structure*, a précisé le maire de Marseille, *elle va même sans texte de loi.* »

JEAN CONTRUCCI.

(1) Créées en 1965, elles sont au nombre de dix-sept.

CONTROVERSE

La Mayenne appartient-elle à la Bretagne ?

Traditionnellement enfermée dans cinq départements (Finistère, Morbihan, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine et Loire-Atlantique), la Bretagne « officielle » est désormais réduite à quatre (la Loire-Atlantique en est exclue). C'est une « région-accordéon » ou, pour mieux dire, en peau de chagrin. Or, pour quiconque veut regarder en face la réalité historique, cette ancienne province regroupe en fait six départements ou tout au moins cinq et demi. Il convient en effet d'ajouter aux susnommés la Mayenne.

Au neuvième siècle la domination bretonne s'étend de façon incontestable jusqu'au-delà de Saint-Lô avec, pour limites minimales, les cours de la Vire et de la Mayenne. Les Bretons de cette époque apportaient avec eux leur culture et, bien sûr, leur langue dont ils usèrent pour les toponymes à l'intérieur de leurs territoires ; ceux-ci sont restés, même après le recul de la langue dont ils sont issus. Il n'est donc pas surprenant de retrouver en Mayenne (surtout dans la portion occidentale) de nombreux noms celtiques à peine déformés.

Ainsi la partie occidentale du département de la Mayenne (dont la rivière du même nom forme la limite) appartient de plein droit à la Haute-Bretagne et non pas au Maine, ni à cette fumeuse invention moderne des Pays de la Loire, région-dépotoir où a été également remisée la Loire-Atlantique. Les membres du conseil général d'Ille-et-Vilaine ne s'y étaient pas trompés, qui avaient voté à l'unanimité le rattachement de la Mayenne à la région.

LAURENT POTTIER DE QUERVEZEN
(Nanterre).

Picardie

A Amiens

Le quartier Saint-Leu en ruine

De notre correspondant

Amiens. — « *Un tragique accident s'est produit à Amiens. Un habitant de la rue des Granges a été enseveli sous les décombres d'un immeuble dont la Ville avait confié la démolition à une entreprise privée.* » Ainsi commence le communiqué publié par la mairie d'Amiens (le maire est M. René Lamps, P.C.), à la suite de la mort d'un homme.

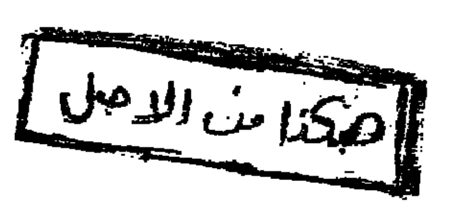
Cette affaire ramène sur le devant de la scène le problème du quartier Saint-Leu, serré entre les bras de la Somme, au pied de la cathédrale. Pendant que les discussions académiques continuent sur le sort du plus vieux quartier d'Amiens, dont certains veulent protéger le site et restaurer les vieilles maisons, la Ville rachète toutes les constructions vides et bien souvent les fait abattre en raison de leur mauvais état.

La municipalité demande que « *tous les moyens nécessaires à la restauration du quartier lui soient rapidement accordés* ». Il est exact que la Ville d'Amiens ne dispose pas du budget nécessaire à la vaste opération qu'elle a commencé à mener. Le plan adopté fin 1977 (*le Monde* du 30 novembre 1977) prévoyait 45 millions de francs de dépenses. Les élus communistes avaient dit à cette époque : « *L'Etat paiera sous la pression de la lutte.* »

Le comité de défense du quartier Saint-Leu, de son côté, fait circuler une pétition exigeant des mesures de sécurité et dans laquelle il est question du « *mépris avec lequel on traite les habitants* ». Le comité met en question le dialogue engagé à l'initiative de la municipalité : « *On interroge les habitants, on les consulte sur les mesures à prendre pour sauver leur quartier de la démolition, mais les innombrables réunions auxquelles ils ont participé n'ont abouti à aucun résultat : les maisons restaurées se comptent sur les doigts d'une main alors que les maisons abattues ne se comptent plus.* » Dernier sursaut des habitants avant qu'il ne reste plus de Saint-Leu qu'un souvenir de peintres du dimanche et peut-être quelques maisons qu'on montrera aux touristes ?

MICHEL CURIE.





ÉQUIPEMENT

AU CONSEIL DE PARIS

• Un seul conseil des prud'hommes dans la capitale
• Un musée Picasso à l'hôtel Salé

Le Conseil de Paris, réuni lundi 21 mai, a successivement approuvé le projet de reconstitution du Jardin de l'intendant à l'hôtel des Invalides, adopté le principe de la création d'une nouvelle ZAC « Saussure », accepté de louer à l'État l'hôtel Salé en vue de la création d'un musée Picasso, et élu un nouvel adjoint supplémentaire au maire, M. Krieg (R.P.R.). Les conseillers de la capitale ont d'autre part refusé de porter de un à trois le nombre des conseils des prud'hommes.

Réunie lundi après-midi en formation de conseil général du département de Paris, l'Assemblée de la capitale a donné son avis sur l'application de la nouvelle loi relative aux conseils de prud'hommes. Ce texte prévoit notamment que, à partir du 15 janvier 1980, tout le *territoire* national sera couvert à raison d'au moins un conseil de prud'hommes *par* ressort d'un tribunal de grande instance. La loi prévoit également l'extension des compétences de la juridiction prud'homale à l'ensemble des *professions* et la prise en charge par l'État des dépenses de fonctionnement de cette juridiction.

Dans son rapport au conseil général, M. Lucien Lanier, préfet de Paris et de la région d'Ile-de-France, a relevé que, dans la capitale, ces nouvelles dispositions *« apporteront en pratique de moindres changements que sur le reste du territoire »* et précise que le projet de carte prud'homale prévoit le maintien d'un seul conseil de prud'hommes, sans toutefois prendre position.

La commission départementale s'était, en revanche, prononcée en faveur de la création de trois conseils à Paris, en raison de l'encombrement actuel et de la lenteur avec laquelle les affaires sont jugées. Mme Christiane Schwartzbard (P.C.), avait souligné l'insuffisance du nombre des conseillers. *« Il y en a deux cent quatre-vingt-quatre, alors qu'il en faudrait mille six cents »*, avait-elle affirmé. Les organisations patronales et syndicales, ainsi que la chambre de commerce et d'industrie, avaient émis un avis identique.

M. Christian de La Malène (R.P.R.), rapporteur général du budget départemental, s'étant prononcé contre la position de la commission départementale, défendue par son rapporteur M. Louis Moulinet (P.S.), celle-ci a été repoussée par 46 voix contre 28 (trente-trois conseillers n'ont pas pris part au vote).

Les conseillers de la capitale ont ensuite approuvé, à l'unanimité, le projet de reconstitution du Jardin de l'Intendant à l'hôtel des Invalides (*le Monde* du 19 mai), ainsi que le plan d'aménagement de la nouvelle ZAC « Saussure », dans le dix-septième arrondissement. Ce texte prévoit notamment une extension du périmètre de l'opération et la définition d'un nouveau choix d'urbanisme (aménagement d'un grand cheminement piétonnier, création d'un jardin public central de 3 700 mètres carrés, diminution sensible des hauteurs prévues, limitation du programme d'habitations à cinq cent soixante-cinq logements, et redistribution des équipements publics).

Au cours du débat, M. Claude Voguet (P.C.) a regretté l'absence de dispositions en faveur du maintien des activités industrielles dans la zone.

Le Conseil de Paris a également approuvé la location à l'État de l'hôtel Salé (situé 5, rue Thorigny, 3e) en vue de l'installation du musée Picasso.

Les travaux de restauration, financés conjointement par la Ville et l'État (12 millions de francs), sont en voie d'achèvement. Le musée pourrait être inauguré en 1981.

● *Un nouveau maire pour la Butte.* — La commune libre du Vieux-Montmartre à Paris a un nouveau maire. M. Jehan Mousnier, journaliste et poète, succède à Bernard Salmon, décédé le 8 avril dernier. C'est le fils d'un chansonnier de la Butte qui a eu son heure de gloire à la Belle Époque.

TRANSPORTS

La Compagnie générale maritime va signer un contrat d'entreprise avec l'État

• Liberté dans la fixation des tarifs
• Importante réduction du nombre des marins

Le gouvernement va signer dans quelques jours avec la Compagnie générale maritime (C.G.M.) — née en 1974 de la fusion entre la Transat et les Messageries maritimes — et avec la Compagnie générale maritime et financière (holding qui regroupe les participations de l'État) — un contrat d'entreprise valable pour les années 1979 et 1980.

Ce contrat, comparable dans son principe à ceux qui ont été conclus entre l'État et Air France ou d'autres compagnies nationales, donnera à la C.G.M., dont la situation financière se dégrade chaque année davantage (plus de 450 millions de déficit en 1978), des directives très sévères pour aboutir à un « redressement vigoureux » et déterminera en contrepartie le niveau des aides accordées par l'État à l'armement national.

Après 1980, note en préambule le contrat, il sera procédé à un examen en commun des résultats obtenus. S'il apparaît que les progrès et les actions engagées permettent de réunir les conditions d'un redressement durable, les pouvoirs publics et la compagnie arrêteront conjointement les moyens à mettre en œuvre en vue d'assurer, dans le cadre des orientations du plan d'entreprise quadriennal, la consolidation financière et commerciale du groupe. Cette consolidation est, en effet, nécessaire pour pouvoir, si la conjoncture internationale le permet, reprendre une politique d'expansion.

La C.G.M. doit s'assigner comme objectif une amélioration des résultats d'exploitation de 110 millions de francs en 1979 et 180 millions en 1980 par rapport aux chiffres de 1978. Pour accroître sa productivité, la C.G.M. jouira de la même liberté que les autres armements français pour l'achat, l'affrètement, la vente des navires, le choix des lignes desservies et les tarifs. Bien que le contrat précise qu' *« aucune obligation particulière ne peut lui être imposée si elle n'a fait l'objet d'une compensation financière préalable »*, ce régime proche du droit commun signifie que la C.G.M. ne sera plus tenue d'assurer les obligations de services publics maritimes, notamment vers les DOM-TOM, ce qui, notons-le au passage, illustre une conception contestable de l'intérêt national.

La coopération et la répartition des cargaisons au sein de consortiums, de pools, de conférences internationales devenant des pratiques de plus en plus courantes, la C.G.M. ne pourra s'y soustraire mais elle devra veiller à participer directement à la gestion des pools et à occuper une part du marché correspondant au minimum au trafic précédemment maîtrisé par la C.G.M.

Fin 1980, la C.G.M. devra ne posséder en propre que quarante-huit navires (contre soixante et un actuellement). Mais ce nombre pourra être porté à cinquante-quatre si la conjoncture mondiale permet d'ici là de trouver un emploi pour les anciens cargos réfrigérés et certains des navires qui appartiennent à la série des « peintres » et qui sont des cargos porte-conteneurs très modernes.

Au plan financier, la rentabilité du capital investi doit très nettement s'améliorer puisque l'État demande que le « ratio » retenu passe de 2,3 en 1977 à 3,7 en 1978, 5,5 cette année et 6,7 en 1980. La gestion de l'entreprise dont la lourdeur a maintes fois été dénoncée devra être plus économe sur les points suivants : administration générale, dépenses commerciales, traitement du fret à terre et manutention portuaire, frais d'assurance, dépenses d'approvisionnement, d'entretien et de réparation (sur ce dernier point les syndicats tirent la sonnette d'alarme, car la sécurité à bord des navires exige un parfait état du matériel).

Les frais généraux passeront de 45,2 millions en 1977 à 40,7 millions en 1980, les dépenses immobilières se stabiliseront, les dépenses d'armement (hors frais de personnel) tomberont de 208 millions en 1977 à 161 millions en 1980. Au titre de la décentralisation, la C.G.M. abandonnera un étage à la tour Winterthur, à la Défense, avant la fin de 1980, et deux autres étages avant le 15 juillet 1981.

Le total du personnel sédentaire devra être réduit (dans des proportions faibles, il est vrai), de 2 718 personnes au 1er janvier 1978 à 2 550 ou 2 500 au début de 1981, et sa productivité passer de 100 en 1977 à 121 en 1980. C'est, en revanche, un effort beaucoup plus grand qui est demandé aux navigants (d'où leur hostilité au plan gouvernemental et le mauvais climat qui règne à l'intérieur de la C.G.M. et de ses filiales), puisque leur nombre devrait baisser de 21 % en deux ans et leur productivité passer de 100 en 1977 à 134 en 1980. L'État et la C.G.M. estiment que les équipages de cette compagnie coûtent trop cher par rapport aux armements privés. L'évolution des soldes (traitements) et accessoires de soldes sera donc étroitement surveillée, de même que les congés. La C.G.M. supprimera, sur certains navires, le poste de troisième lieutenant « pont » et un marin au service hôtellerie. La suppression d'un lieutenant mécanicien est elle aussi envisagée.

Ces dispositions ont déjà provoqué un tollé de protestation chez les officiers. La C.G.C. dénonce la politique d'affrètement, par la C.G.M., de navires étrangers qui viennent prendre la place de navires français vendus, et déclare : *« Il y a actuellement cinquante-quatre seconds capitaines de première classe originaires des Messageries, et dix-huit originaires de la Transat, qui ont plus de quarante-cinq ans. Une partie d'entre eux risquent de ne jamais commander et de n'avoir qu'une retraite à la quinzième catégorie. »*

Sans doute les préretraites seront-elles facilitées (cinquante-deux ans et demi pour les officiers, cinquante et un ans pour le personnel d'exécution), mais ces dispositions ne permettront pas à elles seules d'améliorer la pyramide des âges de la C.G.M.

En tout cas, pour l'État et le contribuable, cette opération de « dégraissage » dénommée « compensation des surcharges spécifiques » supportées au titre des retraites du personnel sédentaire, des accidents du travail et des préretraites, coûtera cher, puisqu'on évalue la facture à 72 millions de francs en 1979 et 83 environ en 1980.

Puisqu'il s'agit d'un contrat et que l'État est l'actionnaire privilégié de la C.G.M., il fournira à la compagnie — pour l'épauler dans sa tâche de redressement — une dotation en capital qui devrait atteindre 230 millions en 1979 et 200 millions l'année suivante.

Le contrat, qui s'accompagne d'un renforcement de la tutelle exercée par les ministères de l'économie, du budget, et des transports, ainsi que par le contrôleur d'État (1), stipule enfin que la politique à l'égard des filiales et des prises de participation doit concourir au redressement financier du groupe :

— La compagnie ne devra consentir des apports de fonds que lorsque ses intérêts financiers et commerciaux le justifieront ;

— Elle devra se séparer ou procéder à la dissolution de celles de ses filiales ou participations dont les résultats, en termes financiers et commerciaux, ne sont pas suffisamment favorables ;

— La compagnie et ses filiales s'abstiendront pendant la durée du contrat de développer des activités dépourvues de complémentarité avec le transport maritime.

En définitive, si contrat il y a (la C.G.M. s'engage à améliorer sa gestion et l'État l'y aide), c'est un contrat dont les limites ont été tracées avec une rigueur extrême par le gouvernement et qui semblent correspondre, pour l'avenir, davantage à une vision de l'esprit qu'à une volonté d'expansion maritime.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Le contrôleur d'État exerce une mission générale et permanente de contrôle du respect des engagements pris par la compagnie dans le cadre du contrat.

Le Monde

économie

ÉNERGIE

« Opération Gaspi »

L'Agence pour les économies d'énergie lance une grande campagne pour inciter les automobilistes à conduire le plus économiquement possible. Se rappelant sans doute le succès du personnage de « Bison Futé » *lorsqu'il était responsable des routes, M. Jean Poulit, nouveau directeur de l'Agence, lance cette fois le* « Gaspi », *sorte de petit bonhomme rose avec un gros ventre et une tête prolongée d'un entonnoir.*

Ce personnage que l'on va voir fleurir sur les murs, les écrans, représente en fait un litre d'essence économisé. Tous les automobilistes vont donc être invités à « chasser le Gaspi », *comme l'a précisé lundi 21 mai M. André Giraud, ministre de l'industrie, en présentant l'opération. Un concours est prévu et des prix viendront récompenser les meilleurs* « chasseurs de Gaspi ». *Pour conduire en douceur et économiser 20 % de carburant, l'Agence suggère de suivre les sept conseils suivants :*

Vérifier les pneumatiques : le manque de pression accélère l'usure et augmente la consommation de carburant ;

Régler le moteur : allumage, bougies, vis platinées, filtre à air ;

Démonter la galerie lorsqu'elle n'est pas utilisée ;

Eviter les accélérations intempestives, les à-coups ;

Passer la vitesse supérieure dès que le moteur a atteint 2 000 tours environ, après une accélération progressive ;

Réduire la vitesse de pointe qui apporte peu à la « moyenne » mais coûte cher en carburant ;

Choisir des itinéraires peu encombrés.

M. Giraud espère que l'opération « Gaspi » *permettra d'économiser dès cet été 100 000 tonnes de pétrole, ce qui représenterait en année pleine une économie de 300 000 tonnes (soit l'équivalent de 120 millions de francs de devises). Depuis 1973, la demande de carburants auto en France a augmenté de 12 % environ et celle de gas-oil de 32 %, alors que celles de fuel-oil domestique et de fuel-oil industriel ont diminué.*

Bref, comme l'écrit Libération *ce mardi 22 mai :* « Après avoir mis un tigre dans votre moteur », *il faut maintenant* « l'enlever ! »

LA RÉUNION DE L'A.I.E. A PARIS

Octobre sera le « mois international des économies d'énergie »

Les vingt pays membres de l'Agence internationale de l'énergie, qui tiennent à Paris au siège de l'O.C.D.E. leur troisième réunion ministérielle, ont décidé un certain nombre d'actions pour renforcer les économies d'énergie et développer des sources alternatives.

Le conseil de direction de l'A.I.E. a adopté mardi 22 mai des *« déclarations d'intention »* relatives à la mise en œuvre de quatre nouveaux projets en matière de développement des technologies du charbon. Deux des projets (auxquels participeront six pays dont les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale) portent sur l'utilisation d'un mélange de charbon et de pétrole pour le chauffage urbain notamment. Un troisième projet concerne la mise au point de brûleurs a faible émission d'oxyde d'azote et le quatrième vise à développer des procédés de combustion du charbon permettant un meilleur rendement.

Outre la volonté d'accélérer le développement des technologies charbonnières, les ministres de l'A.I.E. ont approuvé huit nouveaux programmes de recherche et de développement portant sur les technologies d'extraction du pétrole, l'énergie géothermique, les économies d'énergie et l'énergie solaire. Seize des vingt pays membres de l'A.I.E. seront associés à l'un ou à plusieurs de ces projets. Enfin l'A.I.E. a décidé que octobre 1979 serait *« le mois international des économies d'énergie »*. D'importantes campagnes d'information seront menées auprès du public dans chaque pays membre afin de le sensibiliser aux nécessaires mesures d'économie.

Lundi, tous les intervenants à la réunion de l'A.I.E. avaient insisté sur la gravité de la situation énergétique mondiale. M. Guido Brunner, commissaire européen chargé de l'énergie, avait indiqué : « *qu'à moyen ou à long terme ni l'économie mondiale dans son ensemble ni le système monétaire dans son ensemble ne pourront supporter le niveau actuel des importations américaines de pétrole* ». M. Brunner a critiqué le Congrès pour avoir rejeté le plan de rationnement du président Carter.

M. Emile Van Lennep, secrétaire général de l'O.C.D.E., s'est montré tout aussi inquiet. Selon lui, il faudrait que la production pétrolière des pays de l'OPEP augmente de 5 à 6 millions de barils/jour d'ici à 1985 pour que les pays de l'O.C.D.E. atteignent un taux de croissance annuel de 3,5 %. Or pour M. Van Lennep on peut *« sérieusement douter »* que les pays de l'OPEP augmentent dans de telles proportions leur production, ce qui obligerait les pays de l'O.C.D.E. à *« se contenter d'ici à 1985 d'un rythme de croissance égal ou inférieur au taux peu satisfaisant enregistré ces deux dernières années »*. M. Somoda, ministre des affaires étrangères du Japon, s'est prononcé pour une *« coopération plus étroite entre pays industrialisés et producteurs de pétrole »*.

Le secrétaire d'Etat américain à l'énergie M. Schlesinger a jugé que depuis la crise de 1973 la performance des pays occidentaux dans le domaine énergétique était *« acceptable »* mais *« insuffisante »* face à l'importance du problème actuel. La crise iranienne a avancé *« l'heure de vérité pour l'Occident dans la situation pétrolière »*. Regrettant que le Congrès ait repoussé le plan de rationnement du pétrole présenté par l'administration Carter, le secrétaire d'Etat américain s'est cependant montré confiant. Selon lui, les Etats-Unis feront passer bientôt les prix de leur pétrole extrait sur leur territoire au niveau des prix pratiqués su le maché international, et les Américains ont, toujours selon M. Schlesinger, assimilé le *« message »* de la pénurie de pétrole. *« Dans leur cœur, ils savent qu'il y a un problème. »*

Le conseil devait examiner, ce mardi, une demande déposée par la Suède qui souhaite bénéficier du système de répartition des stocks prévu par l'AIE en cas de crise. Selon le représentant suédois, le déficit pétrolier de son pays est de 8 à 9 % par rapport à la situation normale.

DOUBLEMENT DU PRIX DES CARBURANTS EN BULGARIE

En Bulgarie, les prix des carburants ont été doublés le 21 mai. Le litre de super coûte maintenant l'équivalent de 5 francs. En outre, le gouvernement a aussi imposé des restrictions sur la circulation, dans le but d'économiser le carburant : les automobilistes n'auront pas le droit de circuler un week-end tous les deux mois (alternativement, chaque mois, les voitures ayant un numéro pair ou impair). — *(A.P.)*

SOCIAL

Selon « Entreprise et Progrès »

La loi Beullac sur la concertation avec les cadres a eu des « effets très positifs »

La concertation dans l'entreprise : c'est le thème d'un rapport que Entreprise et Progrès, association de réflexion patronale, a soumis, vendredi 11 mai, à M. Boulin, ministre du travail. Ce rapport est, en fait, une synthèse — non chiffrée — établie à partir des réponses de quelque deux cents dirigeants d'entreprise auxquels on avait demandé leurs propositions pour développer la concertation entre direction et personnel d'encadrement.

M. Paul Appell, président de Entreprise et Progrès, souligne d'abord que la loi dite Beullac sur la concertation (1) a eu des *« effets très positifs »* : bien que purement incitative, elle aurait entraîné une vaste consultation dans de nombreuses entreprises. On constate une grande diversité dans les actions préconisées, mais une *« ligne de convergence »* se serait dégagée. La concertation entre cadres et dirigeants n'est ressentie ni comme une *« mode »* ni comme une *« bonne œuvre »*, mais comme une *« nécessité »* pour améliorer le fonctionnement de l'entreprise.

La concertation doit être une *« pratique quotidienne et informelle »* et porter sur toutes les décisions à prendre, des plus importantes aux plus mineures. Il s'agit de *« libérer l'initative à tous les niveaux »* : la concertation ne vise donc pas les seuls cadres et dirigeants, mais l'ensemble du personnel. Elle se caractérise par le fait de *« consulter avant la décision, les personnes compétentes ou directement concernées et d'expliquer, une fois la décision prise, les principales raisons de celle-ci »*.

Cela implique que les cadres puissent disposer des informations sur l'entreprise qui leur paraissent nécessaires, sauf lorsque le secret est indispensable, notamment en matière de fusions, précise M. Appell.

Le rapport ne va pas au-delà de ces principes généraux. La concertation doit être un *« état d'esprit »*, et il faut bien se garder de la *« décréter »* : *« d'éventuelles contraintes, notamment législatives, sont ressenties comme inappropriées et même néfastes »*. *« L'hétérogénéité des situations — entreprises d'avant-garde et entreprises retardataires — exclut toute solution uniforme »*, explique M. Appell. La concertation n'est pas l'affaire de *« comités institutionnels »*, et le président d'Entreprise et Progrès y voit pour preuve l'*« échec »* du *« comité de concertation »* né d'un accord C.N.P.F.-C.G.C. de 1974.

(1) Cette loi du 2 janvier 1978 incitait les dirigeants des mille cinq cents entreprises employant plus de cinq cents salariés à remettre à leurs cadres, avant le 1er janvier 1979, un rapport sur les moyens de développer la concertation. Le gouvernement doit présenter, l'année prochaine au Parlement, ses propositions sur les suites à donner à cette loi.

● *Quatorzième jour de grève au Grand Hôtel.* — En grève depuis quatorze jours, les personnels des quatre établissements parisiens de la Société nouvelle du Grand Hôtel (Meurice, Prince de Galles, Grand Hôtel et Café de la Paix), cadres et employés occupent leur lieu de travail. Une assemblée générale du personnel est organisée ce mardi matin. Les syndicats redoutent que, sous couvert de développer les activités internationales du groupe par le canal de Meurice International Hotels-Londres, la Société « dilapide » son capital.

La Fédération des médecins de France « repousse » la signature de l'avenant tarifaire pour 1979

Après le refus de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) de signer avec les caisses d'assurance-maladie l'avenant tarifaire pour 1979, le second syndicat — la Fédération des médecins de France (F.M.F.) — a décidé, samedi 19 mai, de « repousser » la signature de cet avenant et de réclamer une reprise des discussions « dans les plus brefs délais ».

Comme le C.S.M.F., la F.M.F estime insuffisante la majoration de la consultation qui, selon le projet d'avenant, devrait passer de 40 F à 41 F le 1er octobre et à 42 F au 1er janvier 1980. Mais, à la différence du premier syndicat qui demande la réunion d'une *« commission de conciliation »*, la F.M.F juge qu'une nouvelle réunion avec les dirigeants des caisses pourrait déboucher sur un compromis, sans avoir à utiliser une procédure — celle de la conciliation — non prévue par la convention qui lie les médecins à la Sécurité sociale.

A ce conflit larvé, qui pourrait déboucher sur un grève administrative dans les commissions médicales chargées de faire respecter le système dit de l'autodiscipline, s'ajoute un conflit local en Seine-et-Marne. Les médecins du syndicat uni de ce département, réunis en assemblée générale extraordinaire la semaine dernière à Melun, ont protesté contre la décision des caisses d'assurance-maladie qui viennent d'annoncer leur intention d'engager une procédure de déconventionnement à l'encontre de sept de leurs confrères. La raison officielle invoquée par les caisses est le non-respect des tarifs conventionnels et de la cotation des actes.

Pour le docteur Marcel Goldstein, président du syndicat, *« ce comportement des caisses vise des médecins qui ont engagé contre elles depuis 1975 une procédure judiciaire pour non-respect des obligations du contrat conventionnel »*. Il considère le déconventionnement comme *« une véritable tentative d'assassinat social »*, et annonce que la quasi-totalité des médecins du syndicat (ils sont près de trois cents), appuyés par la Confédération des syndicats médicaux français, ont décidé, si cela est nécessaire, d'engager toutes les instances judiciaires, de fermer leurs cabinets (en assurant cependant toutes les urgences) et de rompre toutes les relations administratives avec les caisses en cessant de remplir les feuilles d'assurance.

Reprise du travail chez Creusot-Loire (Châteauneuf) et à La Lainière de Roubaix

A l'usine Creusot-Loire — division Marrel, de Châteauneuf, près de Rive-de-Gier (Loire), — le travail a repris lundi 21 mai après soixante-neuf jours d'une grève bouchon, entamée mardi 20 mars par les treize ouvriers de l'atelier du train à tôle. Six semaines plus tard, le mouvement s'était étendu — mardi 24 avril — à l'ensemble de la tôlerie, occupant au total deux cent quatorze ouvriers.

Le conflit, indique notre correspondant à Saint-Etienne, a pris fin avec la signature d'un protocole d'accord, intervenue vendredi dernier entre les syndicats et la direction (*le Monde* daté 20-21 mai). En outre, au cours des ultimes négociations de lundi, la direction a consenti quelques concessions concernant l'octroi de certaines primes.

Reprise confuse du travail, en revanche, à la Lainière de Roubaix (trois mille cinq cents salariés). Après un mouvement de grève déclenché le 17 mai dernier et soutenu par la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O., les grévistes ont obtenu un accord qui porte sur l'amélioration des relations de travail, l'augmentation de la prime semestrielle, la décision de ne pas sanctionner le personnel en grève et l'ouverture de négociations sur les salaires.

Selon notre correspondant à Lille, la journée de lundi s'est déroulée dans la plus grande confusion : des cadres sont intervenus pour débloquer une porte, ce qui a permis l'entrée d'une centaine d'ouvriers, mais après la signature de l'accord, vers 12 h 30, un noyau dur d'éléments cégétistes s'est opposé à la reprise du travail et a reconstitué des piquets de grève. En fait, plus de 30 % du personnel ont pu reprendre le travail.

Dans l'après-midi, la police est intervenue pour dégager les piquets de grève, sans incident. Elle avait été appelée par la direction, une ordonnance en référé rendue la semaine dernière ayant stipulé que l'accès de l'usine devait être libre. Ce mardi matin, la situation semble s'être normalisée.

Situation tendue chez Solmer et Sollac

En revanche, à l'usine Solmer de Fos-sur-Mer, la situation est toujours bloquée et l'intersyndicale C.F.D.T., C.G.T., C.F.T.C. organise à Fos, mercredi 23 mai, une *« marche de soutien »* des salariés des Bouches-du-Rhône. De son côté, la direction a cependant annoncé lundi, qu'elle *« acceptait de reprendre le contact avec les syndicats »* en précisant que *« l'ordre du jour ne saurait porter que sur les conditions matérielles de la reprise. »*

Un deuxième conflit salarial a éclaté dans une usine sidérurgique, chez Sollac, à Hayange (Moselle). Deux cents ouvriers des hauts fourneaux, en grève depuis mercredi 16 mai, menacent de bloquer, par leur action revendicative, toutes les installations de Sollac (12 000 salariés). Cent ouvriers sidérurgistes des services agglomération et transport ont été mis en chômage à partir de dimanche soir. L'aciérie de Serémange, faute d'approvisionnement en fonte, est à l'arrêt, les grévistes bloquant également, depuis jeudi, la voie ferrée de l'aciérie pour empêcher son approvisionnement depuis l'usine de Dillingen, en Sarre.

La direction a engagé une procédure en référé pour obtenir le dégagement de cette voie ferrée.

● *Une collecte de solidarité en faveur des sidérurgistes de Lorraine.* — L'Union départementale C.G.T. du Val-de-Marne a rassemblé plus de 73 000 francs lors de la collecte organisée en faveur des sidérurgistes de Lorraine. Sur cette somme, 60 000 francs ont été remis, le 21 mai, à la délégation des sidérurgistes venus de Sacilor Agondhange et Hambas. Le reste sera versé au Fonds national de solidarité.

TIERS-MONDE

A LA CINQUIÈME CNUCED

Les points d'affrontement entre pays nantis et nations en développement se multiplient

Manille. — *En cette troisième semaine des travaux de la cinquième CNUCED, il n'apparaît pas encore très clairement quels en seront les résultats mobilisateurs, sauf — ce qui est important — le maintien du libre-échange. C'est une impression d'émiettement et de dispersion qui domine encore certains — mais ils sont une minorité — volontiers soupçonnés de prendre leurs désirs pour des réalités. Ils inclinent à penser que l'événement marquant sera l'éclatement plus ou moins consommé du « groupe des 77 ». Ceci fait suite à l'initiative (qui a tant fait parler d'elle) prise par le Costa-Rica et appuyée par la plupart des pays latino-américains, d'inclure les problèmes de l'énergie (et particulièrement du pétrole) dans l'ordre du jour. Cette initiative, qui s'est immédiatement heurtée à l'opposition farouche de l'OPEP, dont l'influence est prépondérante au sein des nations afro-asiatiques, se présentait toujours, le 21 mai, comme un obstacle à surmonter.*

De notre envoyé spécial

Un des moindres paradoxes de la conférence n'est pas que les projets de résolutions présentés au nom du groupe des « 77 » le soient par Cuba. Ce pays a été, à cause de son prestige durable de porte-fanion de la lutte contre l'impérialisme choisi comme *« coordinateur »* des positions défendues par le groupe. C'est ainsi qu'on trouve, dans le texte présenté pour le compte des « 77 » par la délégation cubaine, une condamnation des pratiques restrictives, inspirée en droite ligne de la doctrine libérale la plus intransigeante. Les pays développés y sont invités *« à mettre fin à leurs politiques actuelles qui visent à maintenir des productions non compétitives quand l'avantage comparatif a évolué en faveur des pays en développement »*...

Dans un autre projet de résolution, présenté aussi par Cuba, il est dit que *« les pays socialistes d'Europe orientale devraient porter leur aide au développement à des niveaux satisfaisants, et donner des renseignements détaillés sur ces apports »*. La balance serait-elle moins égale quand il s'agit de passer à la procédure d'application des principes généraux ainsi posés ? Dans la plupart des cas, les pays industrialisés considèrent que les méthodes proposées par les « 77 » sont beaucoup trop contraignantes et de nature à constituer une ingérence dans leurs affaires.

Les refus des pays industrialisés

Les projets de résolution étant désormais pour la plupart déposés, il est d'ores et déjà possible de se faire une idée des concessions que les pays riches sont disposés à faire et des recommandations qu'en tout état de cause ils repousseront comme inacceptables. Ainsi, Cuba a proposé, au nom des « 77 », la création d'un *« mécanisme de surveillance constante »* afin d'*« éviter la mise en place, dans les pays développés, de capacités de production excessives et non rentables qui suscitent une demande de mesures protectionnistes »* (*le Monde* des 20-21 mai). Si les partisans les plus convaincus de l'économie de marché peuvent trouver leur compte dans une telle formulation, les pays industrialisés ne sont pas disposés, comme dit un de leurs représentants les plus qualifiés, à *« comparaître en permanence devant une instance qui se ferait l'arbitre de leurs politiques d'ajustement »*.

Les pays nantis s'opposeront aussi à toute résolution qui viserait à promouvoir, dans le domaine monétaire et dans l'organisation du crédit international, des solutions propres à dessaisir le F.M.I. et la Banque mondiale de leurs responsabilités actuelles. Cependant, la France, qui remplit la fonction de porte-parole des Communautés européennes (non représentées en tant que telles à la CNUCED), est particulièrement désireuse de voir maintenir dans leur état actuel les procédures d'aménagement et de consolidation des dettes garanties au sein de ce qu'il est convenu d'appeler le « club de Paris ». Aussi la création, réclamée par les « 77 », d'une « commission internationale de la dette », qui se substituerait au club des créanciers ou, du moins, participerait activement à ses décisions, est-elle accueillie avec défaveur.

En ce qui concerne l'allégement de la dette publique, il est reconnu, *mezzo voce*, qu'il conviendrait de prendre certaines mesures, en sus de celles qui ont déjà été annoncées par un certain nombre de pays dont la France (à la veille de la conférence). Il s'agirait de faire bénéficier de l'annulation de la dette un certain nombre de pays non classés parmi les plus démunis, mais qui connaissent, tel le Pakistan, une situation financière difficile.

Enfin, dans le domaine des transferts de technologie, un code de conduite à valeur trop contraignante ferait certainement, de la part des pays riches, l'objet de sérieuses réserves. En revanche, les pays développés, en dépit d'une attitude américaine jugée globalement très réticente et *« sur la défensive »*, sont prêts à poursuivre l'application du « programme intégré » pour les produits de base, lequel a pris beaucoup de retard. Ils sont aussi prêts à envisager des mesures propres à assurer la compensation de la baisse des recettes d'exportation et à mettre en place des *« programmes spéciaux »* en faveur des nations les plus défavorisées.

PAUL FABRA.

هكذا من الاصل

L'ÉVÉNEMENT

LE NOUVEAU SYSTÈME D'INDEMNISATION DU CHOMAGE

APPLICABLE au 1er juillet prochain, l'« accord national interprofessionnel modifiant et complétant le régime d'allocations spéciales aux travailleurs sans emploi de l'industrie et du commerce créé par la convention du 31 décembre 1958 » institue un nouveau système d'indemnisation du chômage. Conclu le 16 mars dernier et officiellement signé le 27 du même mois par le C.N.P.F. et la Confédération générale des P.M.E. d'une part, et par la C.G.T., la C.F.D.T., F.O., la C.F.T.C. et la C.G.C. d'autre part, il vise essentiellement à augmenter les ressources des chômeurs les plus défavorisés.

Etendant la durée et le bénéfice des prestations à presque toutes les catégories de sans-emploi — avec, notamment, des dispositions particulières pour les jeunes à la recherche d'un premier travail et pour les femmes seules, — la nouvelle convention est, en revanche, moins favorable aux salariés licenciés pour raisons économiques : sauf pour les « smicards », en effet, les fameux « 90 % », instaurés en octobre 1974, sont supprimés, et l'allocation spéciale est désormais dégressive. Les syndicats ont accepté avec courage cette remise en cause des droits acquis — les « chômeurs économiques » continuant cependant d'être correctement indemnisés — afin que soient relevées, de façon substantielle, les autres allocations et notamment l'allocation de base qui concerne les deux tiers des chômeurs secourus.

Le nouveau système, qui constitue une refonte complète de la convention de 1958, a été enfanté dans la douleur : il a fallu, pour aboutir à cet accord, quatorze réunions et une bonne centaine d'heures de discussions entre les partenaires sociaux depuis le 1er juin 1978 ; il a fallu la rupture du 5 décembre 1978 entre le C.N.P.F. et les syndicats et l'adoption, à vitesse accélérée, par le Parlement de la loi-cadre du 16 janvier 1979 élaborée par le ministère du travail et de la participation.

Mais le résultat est positif : les dispositions qui vont entrer en vigueur instaurent en la matière une meilleure justice sociale, même si elles ont le défaut d'être aussi compliquées que les précédentes, en multipliant les types d'allocations. Le patronat, les syndicats et l'Etat — qui a porté sa participation financière de 4,8 milliards de francs en 1978 à 7 milliards de francs en 1979 — y ont mis du leur pour réaliser ce que les partenaires sociaux ont appelé un « immense effort de solidarité ». Il en coûtera, pour cette année, une somme globale de 27 milliards de francs à la collectivité nationale.

Mais c'est le prix à payer pour secourir les travailleurs qui, en nombre toujours grandissant, sont matériellement et moralement frappés par la crise de l'emploi, quand les pouvoirs publics s'avèrent impuissants, malgré la création des « pactes nationaux » en faveur de l'embauche, à combattre le fléau du chômage.

Page établie par
MICHEL CASTAING

LES CINQ TYPES D'ALLOCATIONS

Cinq types d'allocations seront servis, à partir du 1er juillet, aux travailleurs privés d'emploi : *l'allocation spéciale* — nouvelle appellation de l'allocation supplémentaire d'attente (ASA) réservée aux salariés licenciés pour raisons économiques, — qui est désormais dégressive ; *l'allocation de base*, profitable aux deux tiers des chômeurs secourus ; *l'allocation de fin de droits* — mesure nouvelle qui concerne ceux qui, comme son nom l'indique, ont *épuisé* tous leurs autres droits ; *des allocations forfaitaires* pour les jeunes à la recherche d'un premier emploi, pour certaines catégories de femmes seules et pour les détenus libérés ; enfin, *l'allocation de garantie de ressources*, qui ne subit guère de modifications par rapport à l'ancien régime.

Le système qui va entrer en vigueur sera applicable aux salariés dont la rupture du contrat de travail aura été notifiée à compter du 1er juillet. Pour ceux qui sont en cours d'indemnisation à cette date, leurs droits précédents seront réglés au 1er octobre, date à laquelle ils bénéficieront du nouveau régime.

Des dispositions particulières ont été prises pour ceux qui perçoivent actuellement l'ASA (90 % du salaire antérieur brut) : les allocataires, qui, à la fin du trimestre en cours au 1er octobre, n'auront plus droit qu'à trois mois de versement, seront maintenus dans le régime antérieur jusqu'à l'expiration de leur quatrième trimestre d'indemnisation. Quant aux bénéficaires de l'ASA qui seront âgés de plus de cinquante-six ans au 1er juillet ils verront leurs droits maintenus — c'est-à-dire les « 90 % » — jusqu'au terme du quatrième trimestre d'indemnisation.

D'autre part, toutes les indications chiffrées, mentionnées ci-dessous et relatives aux montants des diverses allocations attribuées, ont pour valeur le 1er avril 1979. Le conseil d'administration de l'UNEDIC révisera, le 1er octobre prochain, le montant des allocations minimales, des allocations forfaitaires et la partie fixe de l'allocation de base et de l'allocation spéciale, en fonction de l'élévation du coût de la vie. Il en sera ainsi chaque année, aux mêmes dates, le 1er avril et 1er octobre.

I. — L'ALLOCATION SPÉCIALE.

● *Ayants droit* : les salariés âgés de moins de soixante ans qui ont été licenciés pour raisons économiques.

● *Durée* : l'allocation spéciale est servie pendant douze mois au maximum, sans possibilité de prolongation. Elle peut être supprimée au bout de six mois. Après cent quatre-vingt-deux jours d'indemnisation, en effet, la *commission paritaire de l'ASSEDIC compétente* examine le dossier de l'intéressé et décide, au vu des efforts accomplis pour retrouver un travail, s'il y a lieu ou non de reconduire l'allocation pour la seconde période de versement.

En cas de réponse négative, la personne concernée peut, dans les quinze jours qui suivent la notification, faire appel. Sa situation est alors réexaminée. Si la commission de l'ASSEDIC revient sur son jugement, l'allocation est reversée *avec ou sans effet rétroactif* à la date de suspension. Si elle maintient sa position, le chômeur n'a plus droit qu'à *l'allocation de base*, tout comme celui qui a touché l'allocation spéciale pendant une année complète et qui n'a pas été réembauché.

● *Montant* : le principe de la dégressivité ne joue pas pour les chômeurs qui percevaient les salaires les plus modestes : l'allocation spéciale ne peut être inférieure à 90 % du SMIC (soit 1 817 F actuellement) pendant toute la durée de son attribution.

Pour les autres, la formule applicable est la suivante : un « fixe » de 20 F par jour, ajouté à 65 % du dernier salaire brut perçu, cela pour le premier trimestre d'indemnisation. Ensuite, selon le principe de dégressivité désormais adopté, toujours la part fixe de 20 F par jour, mais : 60 % du salaire antérieur brut au deuxième trimestre d'indemnisation ; 55 % au troisième trimestre — si le contrôle au bout de 182 jours a été positif, et 50 % au quatrième.

Un exemple : le travailleur qui, à la veille de son licenciement pour raisons économiques, avait un salaire de 3 500 F par mois recevra : 600 F (20 F × 30 jours) + 2 275 F (65 % de 3 500 F) = 2 875 F, soit près de 83 % de sa dernière rémunération. En fin d'indemnisation (quatrième trimestre), il recevra 2 350 F par mois, soit près de 68 % de son dernier traitement. L'accord du 27 mars précise que le pourcentage du salaire de référence ne peut être inférieur à 70 % du SMIC (soit 1 413 F actuellement).

Autre clause : l'allocation spéciale globale ne peut être servie au-dessous de 75 % du salaire antérieur brut par mois pour le premier trimestre d'indemnisation ; 70 % pour le deuxième ; 65 % pour le troisième et 60 % pour le quatrième. Cette convention profite aux chômeurs qui gagnaient plus de 6 000 F par mois, c'est-à-dire, d'une façon générale, aux cadres. Exemple : un ingénieur rémunéré 9 000 F par mois aurait dû toucher après licenciement pour raisons économiques : 600 F (20 F × 30 jours) + 5 850 F (65 % de 9 000 F au premier trimestre) = 6 450 F. Il percevra 75 % de 9 000 F, soit 6 750 F.

● PLAFOND : le salaire maximum pris en compte pour le calcul de l'allocation spéciale reste fixé à quatre fois, le plafond de la sécurité sociale, soit actuellement 17 880 F par mois.

Enfin, une autre nouveauté : les salariés licenciés pour fin de chantier (notamment les travailleurs du bâtiment et des travaux publics) sont désormais considérés comme des « licenciés économiques » et ont donc droit à l'allocation spéciale. Mais leur situation sera réexaminée au quatre-vingt-onzième jour d'indemnisation (à la fin du premier trimestre) au lieu du cent quatre-vingt-deuxième jour.

II. — L'ALLOCATION DE BASE.

● Ayants droit : tous les salariés, âgés de moins de soixante-cinq ans, qui ont été mis au chômage pour des raisons autres qu'économiques.

● *Montant* : il comporte la même partie fixe — 20 F par jour — que l'allocation spéciale. S'y ajoute un pourcentage du salaire de référence fixé à 42 % (au lieu de 40,25 % ou 35 % dans l'ancien système). En aucun cas, l'allocation de base ne peut être inférieure à 53 F par jour, soit environ 1 600 F par mois. Elle représentera 80 % du salaire pour un traitement antérieur de 2 000 F, 62 % pour 3 000 F, 54 % pour 5 000 F, 50 % pour 7 500 F, 48 % pour 10 000 F, etc. Le plafond est le même que pour l'allocation spéciale (17 880 F par mois).

● *Durée* : elle est différente selon l'âge des bénéficiaires. En effet, l'allocation de base est versée pendant 365 jours (un an) aux salariés âgés de moins de cinquante ans lors de la rupture du contrat de travail, pendant 791 jours (vingt-six mois) si le chômeur a entre cinquante et cinquante-cinq ans, et pendant 912 jours (trente mois) s'il a plus de cinquante-cinq ans. Des prolongations de droits, de trois mois en trois mois, peuvent être accordées par la commission paritaire de l'ASSEDIC compétente, après examen du dossier de l'intéressé. Les salariés qui sont encore indemnisés à l'âge de soixante et un ans et huit mois continueront, eux, de recevoir l'allocation de base jusqu'à soixante-cinq ans.

III. — L'ALLOCATION DE FIN DE DROITS.

● *Bénéficaires* : les chômeurs qui ont épuisé leurs droits à l'allocation de base.

● *Montant* : l'allocation de fin de droits est fixée à 20 F par jour.

● *Durée* : comme pour l'allocation de base, elle est variable selon l'âge des ayants droit. L'allocation de fin de droits est attribuée pendant 274 jours (neuf mois) aux salariés âgés de moins de cinquante ans *lors de la rupture du contrat de travail* — et non au terme de la perception de l'allocation de base, — pendant 365 jours (douze mois), si l'intéressé a entre cinquante et cinquante-cinq ans, et pendant 456 jours (quinze mois) s'il a plus de cinquante-cinq ans. Là aussi, des prolongations de droits peuvent être accordées.

La durée totale d'indemnisation (allocation spéciale plus allocation de base plus allocation de fin de droits) ne peut excéder *trois ans* pour les chômeurs âgés de moins de cinquante ans au moment de leur licenciement et *cinq ans* pour ceux âgés de plus de cinquante ans. Toutefois, précise l'accord du 27 mars, la commission du fonds social des ASSEDIC procédera à un « examen systématique » des dossiers des chômeurs, dont tous les droits sont expirés et pourra décider l'octroi éventuel d'une aide dont elle fixera le montant.

IV. — LES ALLOCATIONS FORFAITAIRES.

Des allocations forfaitaires sont versées à certaines catégories de jeunes et de femmes : lire ci-contre ces dispositions particulières. Elles sont également attribuées aux détenus libérés : pour ceux-ci, elles sont d'un montant de 20 F par jour et sont accordées pendant un an — avec ou sans prolongation de droits — dès l'inscription au chômage.

V. — L'ALLOCATION DE GARANTIE DE RESSOURCES.

● *Montant* : c'est le même que celui en vigueur dans le précédent système : 70 % du salaire antérieur brut. En aucun cas, l'allocation journalière ne peut être inférieure à 115 % de l'allocation de base minimale, actuellement fixée à 53 F : soit 60,95 F par jour et, calculé sur un mois, 90 % du SMIC.

● *Ayants droit* : les salariés qui ont été licenciés après leur soixantième anniversaire ou qui sont, à cet âge, en cours d'indemnisation (allocation de base ou de fin de droits), sous réserve des dispositions suivantes : ils doivent avoir appartenu pendant au moins dix ans à un ou plusieurs régimes de sécurité sociale au titre d'emplois salariés occupés dans l'industrie ou le commerce, ou au titre de périodes assimilées à ces emplois à condition de justifier d'une année continue ou de deux années discontinues d'affiliation — dans une ou plusieurs entreprises — au cours des cinq ans précédant le licenciement.

D'autre part, les travailleurs licenciés après l'âge de cinquante-cinq ans, qui, *lors de leur soixantième anniversaire*, ne reçoivent ni l'allocation spéciale ni l'allocation de base, peuvent bénéficier de la garantie de ressouces s'ils justifient de dix ans d'appartenance au régime de chômage de la convention de 1958, y compris les périodes d'indemnisation. Toutefois, cette condition ne sera exigée que progressivement, d'année en année, pour les salariés qui travaillent pour le compte d'employeurs relevant depuis moins de dix ans du champ d'application de cette convention.

Enfin, cette allocation est également servie aux salariés qui ont donné leur démission, après l'âge de soixante ans — pré-retraite volontaire, — dans le cadre des dispositions prévues par l'accord du 13 juin 1977, lequel est prorogé jusqu'au 31 mars 1981.

● *Durée* : l'allocation de garantie de ressources est attribuée jusqu'à l'âge de soixante-cinq ans.

DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR CERTAINES CATÉGORIES DE JEUNES ET DE FEMMES

Des allocations forfaitaires, variant de 20 F à 40 F par jour, sont attribuées aux jeunes gens et jeunes filles âgés d'au moins seize ans — les textes ne fixant pas la limite d'âge maximum — et à certaines catégories de femmes seules. Ces jeunes doivent être des « primo-demandeurs », c'est-à-dire à la recherche de leur premier emploi, et ces femmes seules ne doivent pas, bien sûr, entrer dans d'autres catégories de chômeurs secourus. Type de bénéficiaire féminin de ces allocations : celles qui désirent retravailler après une période plus ou moins longue d'inactivité.

A) Les primo-demandeurs

1) *Ceux qui, dans l'ancien système, percevaient à la fois l'aide publique et les allocations ASSEDIC recevront 40 F par jour.* — Ce sont : les apprentis ; les titulaires d'un contrat emploi-formation ; les diplômés de l'enseignement technologique d'un niveau égal ou inférieur au niveau III (B.T.S ou I.U.T.) ; les titulaires d'un certificat de formation professionnelle délivré par un centre AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes) ; les jeunes sans emploi après un stage de formation préparatoire à la vie professionnelle ou un stage pratique en entreprise suivi dans le cadre de la loi du 6 juillet 1978 (deuxième « pacte national » en faveur de l'embauche des jeunes).

2) *Ceux qui bénéficiaient des seules allocations ASSEDIC toucheront 30 F par jour.* — Ce sont, essentiellement, les jeunes gens qui viennent d'être libérés de leurs obligations militaires.

3) *Ceux qui n'avaient droit qu'à l'aide publique percevront 20 F par jour.* — Il s'agit des bacheliers de l'enseignement secondaire ; des titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent ; des titulaires d'un diplôme de sortie d'une école professionnelle de l'Etat ou d'une école privée reconnue par l'Etat ; des diplômes de l'enseignement technologique d'un niveau supérieur au B.T.S. ; des jeunes ayant achevé un cycle complet d'études technologiques sans avoir obtenu de diplôme ; des titulaires d'un diplôme délivré par un centre de formation professionnelle après un stage agréé ou conventionné permettant une qualification professionnelle ; des jeunes ayant effectué un stage agréé ou conventionné de préformation ou de formation professionnelle.

● *Pour prétendre à ces allocations forfaitaires*, qui sont servies pendant une durée maximale d'un an — des prolongations de droits pourront, cependant, être accordées de façon exceptionnelle par la commission paritaire compétente de l'ASSEDIC en regard des situations individuelles, — il faut être à la recherche d'un premier emploi depuis au moins six mois. Toutefois, cette condition est supprimée pour les apprentis, les titulaires d'un contrat emploi-formation et les jeunes gens libérés du service national. Ceux-ci seront indemnisés dès leur inscription au chômage.

B) Les femmes seules

Les femmes seules recevront 40 F par jour, si elles répondent aux critères suivants : être, depuis moins de deux ans, veuve, divorcée, séparée judiciairement ou être célibataire assumant la charge d'au moins un enfant ; satisfaire d'autre part à des conditions de formation : soit une formation initiale ou un stage agréé ou conventionné à l'instar de ceux demandés aux jeunes à la recherche d'un premier emploi ; soit un stage agréé de formation professionnelle d'au moins cinq cents heures.

● *Les conditions de durée et d'attribution* de ces allocations forfaitaires sont les mêmes que celles faites aux jeunes. Il convient d'être, en particulier à la recherche d'un travail depuis six mois et plus, sauf pour les femmes qui ont suivi un stage de cinq cents heures : celles-ci toucheront ces indemnités trois mois après leur inscription au chômage.

COUT : 27 milliards de F pour 1979.

COMPTE tenu de l'aggravation de la crise de l'emploi et de l'entrée en vigueur, au 1er juillet, du nouveau système, l'indemnisation du chômage coûtera, selon les prévisions établies, 27 milliards de francs en 1979 contre 20,8 milliards de francs en 1978. La part de l'Etat sera de 7 milliards de francs contre 4,8 milliards de francs l'an passé, sans que l'on sache avec précision si elle servira à financer plutôt l'ancien système ou plutôt le nouveau, 1979 étant « à cheval » entre les deux modes d'indemnisation.

On sait, en revanche, que la quote-part de l'Etat est désormais directement versée dans le « pot commun » géré par l'UNEDIC et que cet organisme, qui regroupe les caisses d'assurance-chômage, peut maintenant être passible de la Cour des comptes puisqu'il sera responsable de fonds publics...

Pour assurer le financement des nouvelles dispositions, le taux des cotisations sociales a été porté, au 1er avril, de 3 % à 3,6 %. L'accord du 27 mars prévoyant que le supplément de contribution sera supporté à raison de 60 % pour les entreprises et de 40 % par les salariés lorsque le taux des cotisations sociales dépassera 3 %, la part globale des salariés est désormais de 0,84 % et celle des employeurs de 2,76 %.

Les partenaires sociaux, pour faire pression sur les pouvoirs publics, sont également convenus que l'aide publique, qui est actuellement de 16,50 F par jour, passerait à 18 F en attendant l'application du nouveau système. Le ministère du travail et de la participation semblait lui aussi favorable à cette augmentation, qui aurait, du reste, dû intervenir au début de cette année, mais, à ce jour, aucune mesure n'a été prise en ce sens.

Enfin, le C.N.P.F. et les syndicats entendent entreprendre des « démarches communes » pour obtenir, de la part de l'Etat, le financement intégral des indemnités de formation qui sont versées dans le cadre des droits institués en faveur des salariés victimes d'un licenciement économique. En 1978, ces indemnités de formation, qui ont profité à vingt mille deux cent cinquante-deux nouveaux stagiaires, se sont élevées à 548,4 millions de francs.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ÉTRANGER

En Turquie

Le patronat lance un avertissement au gouvernement

L'aide financière serait définie fin mai

Le Japon a accepté, le 17 mai, de se joindre aux autres membres de l'O.C.D.E. pour accroître l'aide financière destinée au relèvement économique de la Turquie. M. Sonoda, ministre nippon des affaires étrangères, a donné à Tokyo cette assurance à son homologue turc, M. Okcun. Le Japon pourrait apporter, d'après les estimations des journaux de Tokyo, 50 à 70 millions de dollars, selon l'importance des contributions américaine et ouest-allemande. L'aide japonaise à la Turquie s'élevait fin 1978 à environ 60 millions de dollars.

Ankara. — « *Où va la Turquie ?* » La publication dans les principaux quotidiens du pays d'un réquisitoire très sévère — sous forme d'une page entière de publicité — de l'association des industriels turcs (TUSIAD) contre la politique économique du gouvernement a été fraîchement accueillie dans les milieux du pouvoir. Le premier ministre, M. Ecevit, devait la qualifier de « *coup de poignard dans le dos* », au moment où les pourparlers avec le Fonds monétaire international semblent aboutir à un compromis.

Les hommes d'affaires turcs ont lancé un avertissement au gouvernement (1) : « *Avec une conception économique qui s'écarte de plus en plus d'une économie de marché, nous ne pourrons trouver auprès du monde occidental ni la place qui devrait légitimement nous revenir, ni des crédits suffisants, ni des capitaux étrangers nécessaires pour des investissements.* » Pour eux, « *la force fondamentale qui doit mener le pays vers l'abondance dans la démocratie, c'est la libre entreprise.* »

De leur côté, les chambres d'industrie ont formulé le souhait qu'une mentalité « *dénuée de préjugés, constructive, positive et réaliste* » se saisisse du pouvoir.

Demi-feu vert du F.M.I.

A cette attaque, le premier ministre a réagi avec autorité : « *On ne saurait,* a-t-il dit, *ni fonder ni faire tomber un gouvernement par un mémorandum payé par des hommes d'affaires. Le seul souverain dans ce pays, c'est le peuple, et non ceux qui l'exploitent.* » M. Ecevit a notamment défendu l'ouverture — dénoncée par le secteur privé — de magasins vendant les produits de première nécessité et gérés par les municipalités, les TANSA qui, selon lui, jouent un rôle uniquement régulateur profitant non seulement aux producteurs et aux consommateurs, mais aussi aux commerçants. Enfin M. Ecevit a accusé le chef de l'opposition de droite, M. Demirel, d'avoir inspiré le grand capital : l'ancien président du conseil avait notamment déclaré que le cri d'alarme de la TUSIAD constituait en fait « *l'annonce de décès du gouvernement actuel* ».

Les divers partis de droite ont été unanimes à condamner la réaction, à leurs yeux excessive, de M. Ecevit. En revanche les syndicats affiliés aussi bien à la Turkis (modéré) qu'à la Disk (gauche), ainsi que plusieurs autres organisations professionnelles progressistes, ont critiqué la campagne lancée par la TUSIAD, la qualifiant d'« *opération tendant à renverser le gouvernement* ». Cependant M. Berker, président de la TUSIAD, a affirmé que la déclaration patronale n'avait pas de portée politique, mais un but strictement économique.

De notre correspondant

Pour les experts, en tout cas, le secteur privé a sa part de responsabilité dans la crise actuelle. Il a toujours négligé de chercher à produire les matières premières dont la Turquie est dépendante, tout en prenant une part minime dans le développement des exportations. Nombreux sont aussi ceux qui estiment injustifiées les accusations contre le prétendu « pro-étatisme » du gouvernement : en 1978, la majorité des entreprises turques ont enregistré, par exemple, des profits supérieurs — de 60 % à 220 % — à ceux de l'exercice précédent. En outre, le secteur privé continue toujours de jouir d'un régime assez protectionniste et ses prix sont souvent supérieurs à ceux des produits équivalents, fabriqués à l'étranger qui pourraient être importés. Avant la récente décision du gouvernement d'acheter les devises fortes au prix du marché parallèle, la majeure partie des industriels turcs « *s'approvisionnaient* » plus facilement au marché noir en Allemagne fédérale afin de payer leurs importations et en répercutaient les frais sur les consommateurs turcs.

Un dialogue réaliste se renouera-t-il entre les milieux d'affaires et le gouvernement ? Une partie du patronat, tout en approuvant le contenu du message de la TUSIAD, reproche à celle-ci d'avoir choisi un mauvais moment. Les représentants modérés du secteur privé, comme le président de la chambre d'industrie d'Istanbul, qui, dans le passé, avaient réussi à établir un dialogue constructif avec les dirigeants d'Ankara, tenteront tout pour dissiper le malaise. De son côté, M. Ecevit pourrait se montrer moins susceptible, d'autant que les pourparlers avec le Fonds monétaire international se sont conclus, le 16 mai, dans une atmosphère très constructive, selon le ministre turc des finances, qui s'est félicité de l'« *accord général* » réalisé. Il demeure des points de divergence entre le F.M.I. et Ankara, mais on s'attend ici que, le 30 mai à Paris, les pays membres de l'O.C.D.E. se décident enfin à annoncer le montant des crédits susceptibles d'être fournis à la Turquie, qui les sollicite depuis plus d'un an. Grâce à ce « *demi-feu vert* », la Turquie serait d'ores et déjà assurée, à moins d'un imprévu, de recevoir, dans une première étape, quelque 780 millions de dollars qu'elle utilisera sous le contrôle du F.M.I.

ARTUN UNSALL.

(1) La TUSIAD avait publié, une seule fois, des déclarations similaires pour dénoncer, en août 1971, la philosophie dirigiste de certains membres du gouvernement « au-dessus des partis » de M. Erim. Celui-ci devait ensuite former un nouveau cabinet, après la démission de certains ministres technocrates mal aimés du secteur privé.

En Arabie Saoudite

La très triste histoire de la société Oger

Si des entreprises disparaissent pour ne pas avoir exporté, certaines peuvent mourir d'avoir trop exporté. Tel est le cas de la société française de construction Oger, filiale de Campenon-Bernard (groupe Paribas).

Tout commence voilà un peu plus de deux ans. En janvier 1977. Spécialisée dans la construction de tours et d'immeubles de prestige en région parisienne, la société Oger s'inquiète de la diminution de ses commandes avec la crise qui sévit en France dans le bâtiment. Pour maintenir un chiffre d'affaires annuel de 250 millions de francs, l'entreprise regarde — un bon réflexe — vers l'étranger. Survient un contrat digne des Mille et une nuits : la construction et la décoration d'un palais-hôtel pour le roi d'Arabie saoudite à Taïf. Le tout à réaliser en huit mois moyennant 580 millions de francs (le Monde du 30 mai).

Une fois versés 120 millions de francs au « partenaire saoudien » qui avait « amené l'affaire », et réglés tous les sous-traitants (la plupart français). Il reste à Oger un bénéfice net d'environ 60 millions de francs. De quoi combler, et au-delà, les pertes des années précédentes.

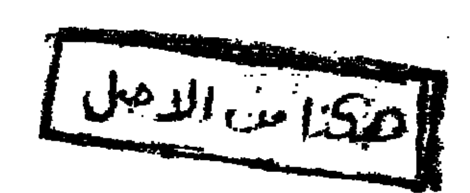
Oger s'étant bien acquitté de sa tâche, les Saoudiens multiplient les commandes : deux autres palais-hôtels, une extension de celui de Taïf, des villas de luxe, des bureaux, un hôpital. Le tout représentant plusieurs milliards de francs : une filiale locale — Oger-Saoudie — est créée pour mener à bien toutes ces opérations ; le partenaire saoudien y détient 40 % et Oger 60 %.

« Tout cela est bel et bon », dira-t-on. Voire. Car les dirigeants et l'actionnaire d'Oger ont commis apparemment une double erreur : les bénéfices du marché saoudien n'ont pas été réinvestis dans des actions de prospection commerciale ou de diversification en France ou ailleurs ; en misant tout sur l'Arabie Saoudite, l'entreprise devenait particulièrement vulnérable.

Ce qui devait arriver est arrivé. Dans un premier temps, le partenaire saoudien a « souhaité » réinvestir une partie de ses commissions en rachetant la totalité d'Oger-Saoudie. Dans un second temps, c'est toute l'activité à l'exportation d'Oger qui vient d'être reprise par le nouveau propriétaire d'Oger-Saoudie (cela incluant le siège social et des dépôts situés dans la banlieue parisienne). Enfin, le nom même d'Oger aurait également été cédé.

Bref, l'entreprise se désagrège. On vend le matériel de chantier. Le personnel français, parmi lequel des licenciements avaient déjà été opérés en 1978, fond comme neige au soleil. Même si chez Campenon-Bernard on s'affirme décidé à « prendre de nouvelles affaires », on peut se demander si, une fois les quelques chantiers parisiens en cours achevés, Oger existera encore en tant que telle. Oui, une bien triste histoire, en vérité...

J.-M. QUATREPOINT.



ÉTRANGER

EN GRANDE-BRETAGNE

L'économie va prendre, sous l'impulsion de Mme Thatcher un grand virage libéral

De notre correspondant

Londres. — A en juger par le vigoureux discours de Mme Thatcher, à l'occasion de l'ouverture solennelle du Parlement (*le Monde* du 17 mai), le gouvernement conservateur est décidé à appliquer son programme sans restriction ni compromis. Malgré cette rhétorique de la fermeté, le zèle réformateur du premier ministre est limité par les réalités peu encourageantes de la situation

Certes, un grand virage vers le *libéralisme économique a été pris :* rétablissement de certains soins payants dans les hôpitaux, attribution de la quatrième chaîne de télévision au réseau commercial, vente à prix réduit des logements municipaux aux locatoires en mesure de les acheter, fin de l'expérience travailliste d'un brassage des écoliers venus d'horizons sociaux différents et, surtout, abolition de la commission de contrôle sur les prix. Autant de mesures confirmant la détermination du gouvernement d'honorer sa promesse de « libérer » l'individu de la « tyrannie » de l'Etat.

Le gouvernement donne pourtant l'impression de vouloir avancer avec prudence sur la voie des réformes, sans doute pour éviter au corps social des secousses trop brusques.

Dès la semaine dernière, par des indiscrétions orchestrées, les milieux officiels ont mis en garde le public contre tout espoir d'une forte réduction des impôts directs. La faute, bien sûr, en incombe au gouvernement travailliste, qui, dans les dernières semaines avant les élections, aurait abandonné toute discipline monétaire pour satisfaire les revendications salariales du secteur public. Selon la formule, il aurait signé *« des chèques post-datés »* que l'équipe actuelle doit honorer. Le gouvernement lui-même n'a pas perdu de temps pour augmenter les traitements de la police et de l'armée (représentant 162 millions de livres), envisageant même, d'ici à la fin de l'année, une hausse des allocations sociales, ainsi qu'une prime pour les retraités...

L'impasse budgétaire serait de 9 milliards de livres (81 milliards de francs) et non pas de 10,5 milliards, comme l'avait annoncé le gouvernement travailliste. Les prévisions officielles, pour l'année fiscale en cours, l'établiraient entre 10 et 11 milliards de livres (90 à 100 milliards de francs).

Pourtant, les dirigeants conservateurs ne peuvent revenir sur l'un des engagements essentiels de la campagne qui a, pour une large part, déterminé leur succès : celui de réduire l'impôt sur le revenu. Mais ils ont promis en même temps de ramener l'impasse au-dessous de la limite de 8,5 milliards (76,5 milliards de francs) fixée par leurs prédécesseur travaillistes. Confronté à cette double nécessité, le gouvernement devra limiter ses ambitions. Il procédera à une réduction modérée des impôts directs, suffisante cependant pour donner à l'industrie les stimulants qu'elle souhaite et encourager les individus au travail.

Baisser les impôts directs, oui, mais...

Les conditions politiques encouragent la modération. Pour rester dans les limites de l'impasse, le « trou » créé par la réduction des impôts directs devra être comblé par une augmentation des impôts sur la consommation (impôts indirects, T.V.A.). Le gouvernement a conscience que la hausse des impôts indirects doit rester dans certaines limites. Déjà l'abolition de la commission des prix s'est traduite par une hausse impopulaire des prix du pain, du gaz, de l'électricité...

Le relèvement, inévitable, du prix du pétrole, un niveau plus élevé du taux de la T.V.A., se répercuteraient sur l'indice des prix de détail avec, pour résultat, d'encourager les revendications salariales et de cristalliser l'opposition du mouvement syndical.

Pour sortir des difficultés financières de cette première année, le gouvernement est obligé de faire des coupes importantes dans les dépenses publiques. A moins d'accepter le risque d'un conflit social majeur, la prudence est de règle. Il n'est pas facile au gouvernement de commencer son mandat par des mesures impopulaires de réduction du personnel, d'envisager la hausse du prix des ordonnances médicales ou de celui des repas à l'école. Sans parler de l'accroissement du chômage qui résulterait de la suppression brutale des subventions à l'industrie.

La nouvelle stratégie industrielle, élaborée dans un relatif secret par le nouveau ministre, Sir Keith Joseph, prend ainsi une importance particulière. La mise en vente des actifs de certaines entreprises nationalisées, ainsi que des actions détenues par l'Etat, contribuerait sensiblement à réduire l'impasse et, du même coup, à financer la réduction des impôts directs. Sir Keith, le théoricien du parti (sa première décision a été de recommander à ses hauts fonctionnaires la lecture d'un certain nombre d'ouvrages, dont ceux d'Adam Smith, de Schumpeter (1) et les siens propres) doit, cette semaine, apporter des précisions sur les formules qu'il envisage : soit une dénationalisation pure et simple, soit la réduction de la participation financière de l'Etat, compensée par un apport de capitaux privés. Ainsi les industries du gaz et de l'électricité, les services des postes et télécommunications, la British Airways et, probablement, la British Aerospace, seront vraisemblablement réorganisés sur de nouvelles bases. Le gouvernement favorisera l'achat des actions par les ouvriers des entreprises dénationalisées.

Sur le plan social, le gouvernement cherche à éviter un affrontement ou, en tout cas, à le retarder. M. Prior, ministre de l'emploi, multiplie les consultations avec les dirigeants syndicaux pour tenter de les convaincre de la nécessité d'une réforme visant seulement à corriger les abus et non pas à restreindre les droits du pouvoir syndical. En tout cas, la réforme ne sera pas soumise au Parlement, avant la fin de l'année, et il semble que le gouvernement ait renoncé à un des points très controversés de son programme social, celui de réduire sensiblement les avantages sociaux aux familles des grévistes.

Les aumentations accordées par le gouvernement à la police et à l'armée et celles envisagées maintenant pour les médecins et dentistes du service national de santé, encouragent les ouvriers métallurgistes, les travailleurs de l'électricité, ceux du bâtiment, à maintenir, sinon même à accroître, leurs revendications salariales, le tout accompagné d'une menace de grève. Les syndicats du personnel hospitalier ont, quant à eux, déjà annoncé que leurs membres refuseraient, à partir du 1er janvier, de pourvoir aux soins des malades « privés ».

HENRI PIERRE.

(1) Economiste autrichien né en 1883. Il fut, en Autriche, ministre des finances (1919) et émigra aux Etats-Unis en 1935. Il expliquait la croissance économique par les innovations et accordait à l'entreprise un rôle primordial. Conservateur, il prévoyait l'effondrement du capitalisme ; anticommuniste, il annonçait la victoire du socialisme.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,4455	4,4475	— 110	— 75	— 210	— 165	— 585	— 510
$ can. ...	3,8415	3,8450	— 125	— 80	— 225	— 175	— 565	— 485
Yen (100).	2,0300	2,0335	+ 45	+ 85	+ 85	+ 125	+ 270	+ 335
DM	2,3180	2,3205	+ 15	+ 50	+ 55	+ 95	+ 170	+ 230
Florin ...	2,1240	2,1265	— 20	+ 15	— 25	+ 10	— 65	— 10
F.B. (100).	14,4350	14,4480	— 20	+ 85	— 165	+ 5	— 755	— 415
F.S.	2,5570	2,5595	+ 115	+ 155	+ 245	+ 290	+ 720	+ 785
L. (1 000).	5,1820	5,1960	— 210	— 155	— 380	— 310	—1065	— 955
£	9,0770	9,0850	— 345	— 275	— 660	— 545	—1755	—1580

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 1/4	5 5/8	5 3/8	5 3/4	5 5/8	6	6 5/16	6 11/16
$ E.-U. ..	10 1/16	10 7/16	9 5/8	10	10 1/16	10 7/16	10 9/16	10 15/16
Florin ...	6 7/8	7 3/8	7 3/8	7 13/16	7 9/16	8 1/8	8 1/4	8 11/16
F.B. (100).	5	6 1/2	7 1/2	8 1/4	8	8 3/4	8 3/4	9 1/2
F.S.	5/8	1	1	1 3/8	1 1/4	1 5/8	2 1/8	2 1/2
L. (1 000).	11 3/4	15 1/4	11 1/2	12 1/2	11 5/8	12 3/8	11 3/4	12 3/4
£	11 1/4	12 1/4	11 7/8	12 5/8	11 7/8	12 5/8	11 7/8	12 5/8
Fr. franç..	6 7/8	7 3/8	10 1/8	10 3/4	10 1/8	10 3/4	10 1/4	10 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

LE GROUPE PARIBAS S'INTÉRESSE AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES MOYENNES

« La croissance du groupe Paribas devrait se poursuivre en 1979 », a déclaré, lundi 21 mai, M. Gerard Eskenazi, directeur général de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas. En 1978, le bénéfice net du groupe a progressé de 11,6 %, atteignant 572,3 millions de francs (contre 513 millions de francs en 1977).

M. Pierre Mousse, P.-D.G. du groupe, après avoir fait un large tour d'horizon des activités internationales de Paribas, a annoncé la création d'une nouvelle société, Avenir-Participations, destinée à prendre des participations minoritaires dans des entreprises moyennes afin de contribuer au renforcement de leurs fonds propres. Le capital de cette société (40 millions de francs) sera détenu par Paribas (30 %), le groupe de la Mutuelle générale française (14,5 %), le groupe Drouot (14.5 %), la Mutuelle centrale de réassurance (14,5 %), la Garantie mutuelle des fonctionnaires (14.5 %), British Petroleum Pension Fund Trust (12 %).

Les dirigeants du groupe n'ont pas fait allusion à la plainte déposée auprès de la Commission des opération de Bourse (C O B) par un de leurs actionnaires, qui dénonce leur politique d'information.

MATRA PREND LE CONTROLE DE PÉRITEL

La société des Engins Matra va prendre une participation majoritaire dans Péritel, société spécialisée dans la péritéléphonie (répondeurs, composeurs automatiques, amplificateurs de voix, combinés mains libres, petits standards privés). Née voilà six ans, Péritel emploie aujourd'hui quatre cents personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 100 millions de francs. Par cet investissement Matra accentue ainsi sa pénétration dans la télématique. La firme présente dans les satellites, et dans la mini informatique (avec des matériels de l'Américain TRW), et bientôt dans les circuits intégrés par son accord avec la firme d'Outre-Atlantique Harris ; elle s'intéresse aussi au téléphone. Elle y entre par la petite porte. Mais Matra ne se limitera vraisemblablement pas à cette seule opération...(*le Monde* des 20-21 mai).

La commission de la concurrence favorable à un renforcement de Vallourec sur le marché des tubes soudés

Les sociétés Vallourec et Tubes de la Providence, jusqu'à maintenant grands concurrents sur le marché français des tubes d'acier, vont pouvoir fusionner, après l'avis favorable émis par la commission de la concurrence et de la consommation (1).

Selon la commission, *« cette concentration permettra aux entreprises intéressées de rationaliser leur production sans modification des effectifs »*. Cette précision est importante car Tubes de la Providence s'apprêtait à licencier, en raison des mauvais résultats enregistrés depuis 1974. Situation commune à toutes les industries de petits tubes soudés, qui ont souffert de la baisse de la demande à l'intérieur de la C.E.E.

Atteinte à la concurrence ? Certes, Vallourec ne fait que renforcer sa position dominante : elle sera le plus gros actionnaire de cette nouvelle société, suivi de la société belge Cockerill, dont Tubes de la Providence était la filiale française. Vallourec détient déjà 40 % du capital de Vincent Bourget, troisième producteur français de petits tubes d'acier soudes, lequel détient, pour sa part, 30 % du capital de Tubes de Chevillon (quatrième producteur en France).

Cette fusion, malgré les atteintes évidentes qu'elle porte à la concurrence au niveau du marché national — la société issue de l'entente représentera 80 % de la capacité française de production — est considérée comme bénéfique par la spécialisation qu'elle va conférer aux producteurs français, au sein de la C.E.E., déplaçant la concurrence a une échelle européenne et internationale.

La France devra améliorer sa performance, pour le moment médiocre : 13 % de la production européenne des petits tubes soudés. Une des justifications de l'entente est également de permettre à Vallourec et à Tubes de la Providence, qui exportent actuellement respectivement 14 et 41 % de leur production, de vendre plus à l'étranger.

C'était la première demande d'autorisation de concentration qu'examinait la commission de la concurrence depuis sa réforme. La réponse positive qu'elle a donnée est un pari risqué sur la concurrence internationale.

(1) Avis publié au Bulletin officiel des services des prix du 19 mai.

MONNAIES ET CHANGES

LES BANQUES CENTRALES STABILISENT LE DOLLAR

(Suite de la première page.)

Ainsi, à Paris, la devise américaine valait 4,20 F environ au début de l'année. Elle vaut aujourd'hui près de 4,45 F. Cette hausse de 6 % environ vient s'ajouter aux majorations de prix décidées par les pays de l'OPEP. Dans ces conditions, tout laisse supposer que le plafond de la facture pétrolière, fixé à 58 milliards de francs en début d'année, sera dépassé (on parle de 64 milliards alors que nos achats de « brut » en 1978 ont été de 48.9 milliards seulement).

Ces pronostics en tout cas ne sont pas de nature à conforter le franc français. De fait, depuis quelques temps, notre devise donne des signes de faiblesse. Mardi matin, le cours du deutschemark a ainsi frôlé 2,32 francs à Paris, avant de baisser sur intervention de la Banque de France. En quelques semaines, le franc a fléchi de 1 % par rapport au deutschemark. Ce n'est pas catastrophique, ce n'est pas non plus rassurant.

● *Les résultats de la Foire de Paris.* — La dernière Foire de Paris a reçu un million cent soixante-dix mille visiteurs au lieu de un million deux cent cinquante-huit mille l'année précédente.

TREFIMETAUX CÈDE SES ACTIVITÉS « CABLES » AU GROUPE ITALIEN PIRELLI

La société Tréfimétaux, filiale du groupe Pechiney - Ugine - Kuhlmann (P.U.K.) vient de signer avec le groupe italien Pirelli un important accord concernant son activité « câbles ». Aux termes de cet accord, les usines de câbles de Tréfimétaux seraient réunies dans une nouvelle société « Tréfimétaux-Câbles », dont Pirelli détiendrait 80 % du capital.

Au siège de Tréfimétaux on indique que cette opération est rendue nécessaire par l'internationalisation croissante du marché. Avec un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs dans le secteur « câbles », le groupe ne couvre en effet que 3,6 % du marché européen. L'accord conclu avec Pirelli, premier fabricant mondial de fils et câbles isolés, devrait *« ouvrir aux usines françaises de câbles l'accès à des technologies de niveau international, ainsi qu'à un réseau d'exportations spécialisé touchant les principaux marchés mondiaux »*. D'autre part les 160 millions de francs versés par Pirelli à l'occasion de cette transaction permettront de consolider le développement des autres activités de la profession.

L'opération, qui est soumise à l'approbation des autorités de tutelle, concerne trois mille huit cents personnes réparties dans sept usines situées à Anfreville (Seine-Maritime), Charvieu, Chavanoz (Isère), Saint-Maurice (Val-de-Marne), La Ferté-Fresnel (Orne), Port-à-Binson (Marne) et Argenteuil (Val-d'Oise). Les personnels de Tréfimétaux - Câbles *« conserveraient les avantages attachés à leur présent statut et il n'est pas envisagé de restructuration »*, précise un communiqué de Tréfimétaux.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SIEGE SOCIAL, 23, rue Balzac - 75008 Paris.
Société anonyme au capital de 2.459.087.900 F
R. C. Paris B 562 095 166

AVIS DE CONVOCATION

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mercredi 20 juin 1979 à 10 heures au Centre International de Paris (Palais des Congrès), Salle bleue, à Paris (17e), 2, place de la Porte-Maillot, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. — Rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1978 ;
2. — Rapport général des commissaires aux comptes ;
3. — Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966. Approbation de ces conventions ;
4. — Approbation des comptes de l'exercice 1978 et du bilan au 31 décembre 1978 ;
5. — Affectation des résultats. Fixation du dividende ;
6. — Renouvellement des mandats de deux administrateurs ;
7. — Nomination d'un administrateur ;
8. — Démission d'un commissaire aux comptes. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes ;
9. — Nomination d'un commissaire aux comptes suppléant.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit de prendre part à cette assemblée ou de s'y faire représenter.

Toutefois, pour être admis à assister à cette assemblée ou à s'y faire représenter, les actionnaires propriétaires d'actions nominatives devront être inscrits sur les registres de la société cinq jours francs avant l'assemblée et les actionnaires propriétaires d'actions au porteur devront, dans le même délai, déposer ou faire immobiliser leurs titres dans l'un des établissements mentionnés ci-dessous ou chez un intermédiaire agréé (banque ou agent de change) qui tiendront à la disposition des intéressés des formules de pouvoir et des cartes d'admission :

— Crédit Lyonnais,
— Crédit Commercial de France,
— Banque Nationale de Paris,
— Société Générale,
— Banque de Paris et des Pays-Bas,
— Lazard Frères et Cie,
— Crédit Industriel et Commercial,
— Crédit Chimique,
— Banque de l'Indochine et de Suez « Indosuez »,
— Crédit du Nord,
— Société Lyonnaise de Dépôts et de Crédit Industriel,
— Banque de l'Union Européenne,
— Banque Worms,
— Banque Rotschild,
— Société Marseillaise de Crédit,
— Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet,
— Banque de Savoie,
— Société Nancéienne de Crédit Industriel et Varin Bernier,
— Caisse Centrale des Banques Populaires,
— Crédit Suisse,
— Société de Banque Suisse,
— Union de Banques Suisses,
— Pierson, Heldring et Pierson (Amsterdam),
— Banque Bruxelles Lambert,
— Deutsche Bank (Francfort, Düsseldorf, Hambourg).

L'avis préalable, prescrit par l'article 130 du décret n° 67.236 du 23 mars 1967, a été publié au *Bulletin d'Annonces Légales Obligatoires* du 10 mai 1979.

Le Conseil d'Administration.

PAPETERIES DE GASCOGNE

Les Papeteries de Gascogne annoncent les résultats suivants pour l'exercice 1978 :

— Vente de papier : 133 213 tonnes, en augmentation, par rapport à 1977, de 11,4 % ;

— Vente de sacs : 116 468 000, en augmentation, par rapport à 1977, de 4,8 %.

Ces ventes ont correspondu à un chiffre d'affaires, hors taxes, de 429 millions 857 651,01 F, en progression de 13,9 % sur l'exercice précédent.

La marge brute d'autofinancement s'élève à + 24 millions 604 072,05 F. Après 19 millions 926 518,56 F d'amortissements et 720 600 F de provisions, le bénéfice net d'exploitation est de 3 millions 956 953,49 F et le bénéfice net comptable de 1 million 467 004,47 F.

Le conseil proposera à l'assemblée générale la distribution d'un dividende de 1 F par action.

Le chiffre d'affaires consolidé des Papeteries de Gascogne, publié pour la première fois, s'est élevé, pour 1978, à 806 millions de francs.

Perspectives pour 1979 : l'année 1979 a commencé d'une manière satisfaisante. Les économies et gains de productivité réalisés à tous les échelons, la bonne tenue des prix de vente des papiers et d'autres éléments conjoncturels favorables permettent d'indiquer qu'au cours du premier semestre 1979, la société aura retrouvé une rentabilité normale. Ceci est également vrai pour toutes les filiales dans les diverses activités : bois, papiers complexes, plastiques et distribution, qui sont bénéficiaires.

IMMINDO S.A.

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 18 mai 1979 sous la présidence de M. Gérard Dangelzer et a approuvé les comptes de l'exercice 1978.

Au 31 décembre 1978, le patrimoine de la société était composé de 14 immeubles représentant 887 appartements, 9.638 mètres carrés de surfaces commerciales et 1.404 garages et parkings. Il convient de rappeler que, deux nouveaux immeubles d'habitation ont été achevés en 1978 à Paris : 83-85, rue de l'Ouest, et 75-77, rue Saint-Charles. Par ailleurs, en février 1979, IMMINDO a été autorisée à réaliser une nouvelle opération. Il s'agit d'un immeuble de 36 appartements situé à Puteaux dont l'achèvement est prévu pour le quatrième trimestre 1980.

Au titre de l'exercice 1978, les recettes locatives de la soiété se sont maintenues à un niveau comparable à celui de 1977 (16,28 millions de francs contre 16,36 millions de francs en 1977), en raison des vacances intervenues dans la location des immeubles de bureaux qui sont aujourd'hui à nouveau totalement loués. L'exploitation des immeubles d'habitation s'est déroulée de façon très satisfaisante avec un taux d'occupation proche de 100 %.

Le bénéfice de l'exercice 1978 s'établit à 13,44 millions de francs contre 14,22 millions de francs en 1977, et l'assemblée a décidé la distribution d'un dividende global de 11 F (dont 0,15 F de primes à la construction), contre 10,50 F au titre de l'exercice précédent. Le dividende sera mis en paiement à compter du 11 juin 1979, la partie imposable à l'impôt sur le revenu étant de 8,68 F, et la partie exonérée, de 2,32 F.

L'exercice en cours enregistrera une augmentation des produits locatifs à la suite des relocations intervenues dans les immeubles de bureaux et de l'exploitation sur une année entière des deux nouveaux immeubles d'habitation.

CODETEL

Réunis en assemblée générale ordinaire le 17 mai 1979, sous la présidence de M. Jean Gibert, les actionnaires de Codetel ont approuvé les comptes de l'exercice 1978.

Le résultat net s'élève à 110 millions 395 776,60 de francs, après dotation de 127 millions 954 671,28 de francs aux amortissements. L'assemblée a décidé de distribuer une somme de 100 millions, soit un dividende de 12,50 F à chacune des huit millions d'actions qui constituent le capital. Après dotation à la réserve légale de 5 millions 530 000 F, le solde du bénéfice a été porté au report à nouveau, qui passe ainsi de 12 millions 339 506,76 F à 17 millions 215 283,36 F.

Le conseil d'administration, réuni à l'issue de l'assemblée, a fixé au 31 mai 1979 la date de mise en paiement du dividende en échange du coupon n° 9.

Au cours de la même réunion, le conseil a pris acte de la désignation de M. Jacques Masson comme représentant permanent de la Banque nationale de Paris, vice-présidente, au conseil de la société.

En remplacement de M. Jacques Masson, qui était administrateur à titre personnel, le conseil a nommé comme administrateur M. Jacques Caplain.

D'autre part, M. Jean Gibert a donné sa démission de président du conseil d'administration pour le 17 août 1979, date à laquelle il sera atteint par la limite d'âge légale. Le conseil l'a nommé président d'honneur et a nommé, pour lui succéder à cette même date à la présidence, M. Jacques Caplain.

Enfin, sur proposition conjointe de M. Jean Gibert et de M. Jacques Caplain, M. Eric Dufoix a été nommé directeur général à compter de cette même date.

S.E.T.I.M.E.G. S.A.

Avis d'assemblée

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale à caractère mixte le mardi 26 juin 1979, à 10 heures, au siège social de la société, 88, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine (92200), salle du conseil, au troisième étage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

— Rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société au cours de l'exercice 1978 et rapport des commissaires sur les comptes de cet exercice et sur les opérations visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966 ;

— Approbation des comptes et du bilan au 31 décembre 1978, ainsi que des conventions visées à l'article 101 « affectation des résultats et quitus aux administrateurs » ;

— Modification des statuts de la société en leur article 6 « capital » du titre 2 ;

— Création et annulation de séries de numéros des titres de SETIMEG ;

— Modification de l'article 4 « siège social » du titre 1 des statuts de la société ;

— Renouvellement de mandats d'administrateurs.

Les propriétaires d'actions au porteur doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette assemblée générale à caractère mixte, déposer leurs titres au Crédit du Nord, 6 à 8, boulevard Haussmann, 75009 Paris, service « assemblées », avant le 17 juin 1979.

Des pouvoirs sont tenus à la disposition des actionnaires dans la banque ci-dessus désignée.

Le conseil d'administration.

MANURHIN

Après arrêté définitif des comptes consolidés, la marge brute d'autofinancement consolidée, réalisée par le groupe Manurhin au cours de l'exercice 1978, s'établit à 92 millions 555 000 F en regard de 84 millions 888 000 F l'année précédente.

Le bénéfice net consolidé s'élève à 28 millions 496 000 F et enregistre un accroissement de 34,5 %, dans lequel intervient l'apport de la nouvelle participation dans les établissements René Lebranchu et fils.

Le chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre 1979 se monta à 284 millions 835 000 F, contre 180 millions 975 000 F en 1978, soit une augmentation de 57,4 %, étant précisé que la part dans l'augmentation revenant à la filiale susnommée est de 56 millions de francs

Moulinex

L'assemblée générale ordinaire réunie le 19 mai 1979 sous la présidence de M. Jacques Viziox, président du conseil de surveillance, a approuvé les résolutions présentées par le directoire, présidé par M. Jean Mantelet.

Les ventes totales consolidées de 1978 se sont élevées à 1.952.678.000 F soit une progression de 16,03 % sur l'année 1977.

Les exportations, qui représentaient en 1977 59,7 % des fabrications, ont atteint 60 % en 1978.

Le résultat n'a pas suivi la progression des ventes en raison des arrêts de fabrication intervenus en juin 1978. Ainsi le bénéfice n t s'établit à 53.609.000 F contre 65.422.000 F pour l'exercice précédent.

Il a été décidé la distribution d'un dividende de 2 F auquel s'ajoute un impôt déjà payé au Trésor de 1 F soit un revenu global de 3 F. Ce dividende identique à celui de l'exercice précédent s'applique à un capital augmenté d'un peu plus de 10 % notamment par l'attribution d'actions gratuites effectuée au mois d'août 1978 et prenant effet rétroactivement au 1er janvier 1978. Il sera mis en paiement le 18 juin 1979 contre remise du coupon n° 9.

Dans son allocution, M. Jean Mantelet a rappelé la décision de la société de redoubler d'efforts de créativité et d'orienter ses fabrications vers des produits de « haut de gamme » nécessitant une technique de plus en plus avancée.

COMPAGNIE LEBON

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Compagnie Lebon s'est réunie le 16 mai 1979 et a approuvé les comptes de l'exercice 1978, qui se soldent par un résultat de 16 291 694 F contre 14 530 010 F en 1977 ; l'assemblée a décidé la répartition d'un dividende de 15,50 F par action, soit, avec un avoir fiscal de 7,75 F, un dividende total de 23,25 F, qui sera mis en paiement le 11 juin 1979. Cette même assemblée a ratifié les nominations faites à titre provisoire par le conseil, en qualité d'administrateurs, de MM. Jean-Jacques Wilmot-Roussel et Jacques Getten ; elle a d'autre part réélu en qualité d'administrateurs M. Bernard Clerc et la Société de placements internationaux (SPI).

IMMOBANQUE

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 18 mai 1979, sous la présidence de M. Gérard Billaud, et a approuvé les comptes de l'exercice 1978.

Au cours de cet exercice, la société a conclu dix-neuf contrats, représentant un montant d'engagements, hors taxes, de 80 167 000 F, qui se répartissent en dix-huit opérations de crédit-bail et d'une opération de location simple.

La progression des engagements, sensiblement supérieure aux objectifs, s'est réalisée dans un contexte économique où n'est pas intervenue la reprise des investissements que l'on pouvait escompter.

Au 31 décembre 1978, Immobanque gérait cent cinquante-quatre opérations, contre cent trente-six à la même date de l'année précédente correspondant à un montant total d'engagements bruts, hors taxes, de 868 850 000 F, contre 783 015 000 F au 31 décembre 1977.

L'ensemble du patrimoine reste marqué par une nette prépondérance d'immeubles situés à Paris et dans la proche banlieue (68,50 %) et par l'importance des locaux à usage de bureaux, qui représentent plus de 46 % des immobilisations brutes.

Les recettes locatives, hors taxes, de la société ont progressé de plus de 13 %, passant de 112 885 000 F à 127 602 000 F.

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 29 650 366 F, contre 19 millions 513 774 F pour 1977. La distribution de 85,14 % de ce résultat permet d'attribuer, à compter du 1er juin 1979, un dividende par action de 23 F, contre 20,50 F au titre de l'exercice précédent. Ce dividende, en progression de 12 %, s'applique à un capital social porté de 81 087 300 F à 109 754 800 F (+ 35 %), par suite de la conversion enregistrée en 1978 de plus de 60 % de l'emprunt obligataire émis en 1974.

L'assemblée générale des actionnaires a renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Gérard Billaud, Eugène Rançon, du Crédit industriel et commercial et de la Banque de l'Indochine et de Suez. Le conseil d'administration qui a suivi a reconduit MM. Gérard Billaud et Georges Mazaud dans leurs fonctions respectives de président et de directeur général.

MOTEURS LEROY-SOMER

Le 24 avril 1979, le directoire de la société Moteurs Leroy Somer a présenté, au conseil de surveillance, les comptes de l'exercice 1978.

Le chiffre d'affaires de la société, y compris l'activité des ateliers électriques de Nantes, Salmon et Martello, s'est élevé à 807,718 millions de francs, dont 27,5 % à l'exportation.

Le résultat net, qui ne comprend pas de reprise de provision pour investissement, s'est monté à 28,325 millions de francs après les déductions suivantes :

	M.F.
Amortissement	26,881
Provision pour investissement	5,309
Provis. pour hausse des prix	2,008
Participation 1978	9,826
Impôt sur les bénéfices	29,900

Le bénéfice d'exploitation, après 4,447 millions de francs de provision pour créances douteuses, s'est élevé à 84,456 millions de francs.

Le directoire convoquera, pour le 8 juin 1979, l'Assemblée générale ordinaire, à laquelle il proposera la mise en distribution d'un dividende de 13 F par action.

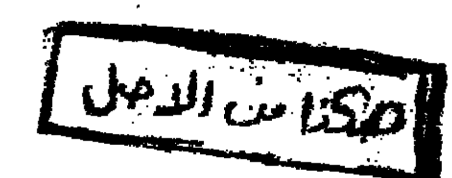


VOYAGE DE M. LAURÉ PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE EN TCHÉCOSLOVAQUIE

M. Lauré, président de la Société générale, s'est rendu en Tchécoslovaquie les 14, 15 et 16 mai.

Il a assisté à l'inauguration par M. Prouteau, secrétaire d'Etat aux P.M.E., des Journées techniques françaises à Prague. Il a eu par ailleurs des entretiens avec d'importantes personnalités politiques et économiques tchécoslovaques : M. Rohlicek, vice-président du conseil ; M. Ler, ministre des finances ; M. Bahyl, ministre de l'industrie mécanique, ainsi qu'avec les principales personnalités bancaires, notamment avec M. Potac, président de la Statni Banka Ceskoslovenska, et M. Vrakovy, directeur général de la Ceskoslovenska Obchodni Banka.

Ces entretiens ont porté essentiellement sur le développement des échanges franco-tchécoslovaques et les perspectives de coopération qui s'offrent actuellement aux deux pays dans le cadre du programme de développement industriel tchécoslovaque.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
21 MAI

Nouvelle hausse de l'or Repli des actions

En forte hausse à Londres, le métal jaune a très logiquement repris la vedette lundi à la Bourse de Paris. Le lingot s'est établi en progrès de 800 F à 39 400 F, mais la « prime » (différence entre le cours britannique et français) est restée autour de 5,4 %. Le napoléon valait 310,10 F contre 309 F à la veille du week-end.

Les emprunts indexés sur l'or ont bien entendu profité de ce nouvel envol et le 4 1/2 % 73 a progressé de 2 % à 950 F, tandis que le 7 % 73 se montrait bien disposé à 5 450 F (+ 0,70 %).

Sur le marché des actions françaises, relativement actif, les boursiers procédaient ce 21 mai à la réponse des opérations conditionnelles engagées au cours des trois précédents mois. Pas de surprise de ce côté-là : la majorité de ces « primes » ont été abandonnées par les professionnels, sauf sur quelques valeurs et les titres pétroliers qui s'effritaient pourtant ce lundi. L'indicateur instantané, qui a cédé plus de 0,6 % aujourd'hui, montre que la liquidation qui aura lieu mardi 22 mai sera probablement perdante (— 3,3 % pour le moment).

En dépit des efforts entrepris par les investisseurs institutionnels pour limiter les dégâts, le nombre de baisses est resté largement supérieur à celui des hausses (Pompey, Finextel, Dumez : + 3 à 4 %). Les plus mauvaises performances de la séance ont été réalisées par Saulnes, C.E.M. et Usinor, en repli de 5 % environ. A noter également le recul concédé par Michelin (— 1,3 %), tandis que Matra, consciencieusement « ramassé » par une « main » a pu se maintenir autour de son cours précédent.

Aux valeurs étrangères, les mines d'or ont continué de bénéficier de la hausse du métal.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 7 1/4 %

LONDRES

Les mines d'or sont en vedette mardi au Stock Exchange, où leur hausse, en liaison avec celle du métal, est impressionnante. Les fonds d'Etat et les pétroles se raffermissent également dans un marché par ailleurs mieux orienté que la veille.

Or (ouverture) (dollars) 265 15 contre 256 40

VALEURS	CLOTURE 21/5	COURS 22/5
Beecham	663	665
British Petroleum (1)	10 84	10 29/32
Courtaulds	105	107
De Beers	454	447
Imperial Chemical	370	373
Rio Tinto Zinc. Cor.	310 ..	311
Shell	740 ..	753
Vickers	194	196 ...
War Loan 3 1/2 %	32 7/32	32 ...
*West Driefontein	40 1/4	40 1/2
*Western Holdings	30 1/4	30 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

DRAGAGES ET TRAVAUX PUBLICS. — Augmentation de capital par souscription d'une action nouvelle à 200 F, pour cinq anciennes. Le capital passerait de 89,8 millions de francs à 107,76 millions.

S.F.I.M. — Emission à 300 francs d'une action nouvelle pour six anciennes. Le capital passerait de 15,22 millions de francs à 17,75 millions.

TESTUT ACQUITAS. — Augmentation de capital par émission de deux actions nouvelles à 100 F l'unité, pour neuf anciennes. Le capital passerait de 14,95 millions de francs à 18,3 millions.

SEARS RŒBUCK. — Bénéfice net du premier trimestre 1979 : 150,02 millions de francs contre 155,38 millions un an plus tôt.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	18 mai	21 mai
Valeurs françaises	104,5	104
Valeurs étrangères	122,9	123,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	89,3	88,8

NEW-YORK

Indécision

Les boursiers américains ne savent plus sur quel pied danser. Chacun a pu s'en rendre compte au cours de la séance du lundi 21 mai, à l'issue de laquelle l'indice Dow Jones, qui gagnait un moment 3 points, a terminé à 842,43 (+ 0,52 seulement).

La faiblesse relative (on a vu pire...) du volume des transactions illustre bien l'indécision générale : 25,57 millions d'actions ont été échangées contre 26,72 millions à la veille du week-end.

Sur 1 891 valeurs cotées, 811 ont tout de même progressé contre 640 baisses et 440 inchangées.

Faut-il prendre la « crise de l'énergie » au sérieux ? L'Etat de Washington, après la Californie, est touché par le rationnement. Les présidents des cinq grandes compagnies pétrolières ont expliqué et justifié leur pessimisme. Le renvoi de M. Schlesinger, secrétaire à l'énergie, a même été évoqué jusqu'à ce que la Maison Blanche démente une telle rumeur. Bref, les conditions nécessaires à l'investissement boursier ne sont pas réunies...

VALEURS	COURS 18 5	COURS 21 5
Alcoa	52 7/8	53 1/2
A.T.T.	58 5/8	58 3/8
Boeing	39 5/8	40 1/8
Chase Manhattan Bank	35 ..	35 3/4
Du Pont de Nemours	135 1/4	134 3/4
Eastman Kodak	58 ..	58 1/2
Exxon	51 5/8	52 ...
Ford	43 1/4	43 3/4
General Electric	49 3/4	50 1/8
General Foods	30 1/8	29 7/8
General Motors	59 3/4	59 3/4
Goodyear	16 1/4	16 1/4
I.B.M.	307 1/2	309 1/4
I.T.T.	28 ..	28 ...
Kennecott	23 3/8	23 1/4
Mobil Oil	75 1/2	75 1/8
Pfizer	29 5/8	29 3/8
Schlumberger	72 3/8	69 1/4
Texaco	25 5/8	26 3/8
U.A.I. Inc.	25 3/4	26 1/8
Union Carbide	37 5/8	38 1/4
U.S. Steel	22 1/2	22 1/2
Westinghouse	17 1/2	17 3/8
Xerox	59 1/8	59 3/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21/5	22/5
1 dollar (en yens)	219 30	218 75

BOURSE DE PARIS - 21 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	36 20	1 515	SAN (Sté) Centr.	664	684	Laffitte-Bail	200	208 ..	Imminvest	128	130 50
5 %	56 ..	1 507	S.P.E.G.	182 50	177 50	Locabail Immob.	321	323	Cie Lyon. Imm.	132 20	133 50
5 % 1920-1960		1 507	U.A.P.	552	554	Loca-Expansion	151 60	151 60	UFIMEG	120	121
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958		... ..	Electro-Banque	157 50	157 30	C.G.V.	219	219	Comindus	446	[illegible]
E.D.F. parts 1959	107 60	... ..	Eurobail	166 ..	166	Fonc. Cht.-d'Eau	670	670	(Li) Dév. R. Nord	155	[illegible]
Ch. France 3 %	d178 ..	d180 ..	Financière Sofal	385	371	(M.) S.O.F.I.P.	... ..		Electro-Financ.	289	[illegible]
			Foncia-Crédit	386 ..	385	Fonc. Lyonnaise	855	855	(M) Et. Particip.	77	[illegible]
			Fr. Cr. et B. (Cie)	101	101 ..	Immob. Marseille	1261	1211	Fin. Bretagne	73	[illegible]
A.G.F. (Sté Cent.)	420 ..	438	France-Bail	308	310	Louvre	296	296 ..	Fin. Ind. Gaz Eaux	614	[illegible]
Ass. Gr. Paris-Vie	1748 ..	1748	Hydro-Energie	18 90	18 70				Fin. et Mar. Part.	91	[illegible]
Concorde	370 ..	370 ..	Immobail B.T.P.	231 ..	238	SINVIM	135	140	France (La)	...	[illegible]
			Immobanque	367 ..	371 50	Cogifi	180 ..	182 ..	La Mure	54	[illegible]
Epargne France	270 ..	276 ..	Immofice	274 ..	275 ..	Foncina	154 ..	156 50	Lebon et Cie	245	[illegible]
Financ. Victoire	289	289 ..	Interbail	272 ..	271	Gr. Fin. Constr.	170 30	171	(NY) Lardex	122	[illegible]
France I.A.R.D.	215	215	— (obl. conv.)	272	265 50	Immindo	173	176	Cie Marocaine	33	[illegible]

[illegible]

HORS COTE

[illegible]

SICAV

	Emission frais incl.	Rachat net
[illegible]		
Gestion Mobilière	*233 85	223 34
Mondiale Invest	201 12	192 80
Oblisem	*139 32	123 ..
Optimavalor	*201 58	192 44
Plaminter	*314 78	300 51
S. I. Est	*492 16	469 84
Soginco	*135 50	129 36
Sogintor	*441 47	421 45
Valorem	*190 43	181 79

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
790 ..	4,5 % 1973	932 ..	950 ..	952 ..	949 90
2990 ..	C.N.E. 3 %	3634 ..	3612 ..	3612 ..	3612
325 ..	Afrique Occ.	313 50	310 ..	308	310 ..
395	Air Liquide	397	395	339	395
94	Als. Part. Ind	91 ..	89 50	89 50	89 10
345	Als. Superm.	312	312	312	306
[illegible]					
350 ..	E.J. Lefebvre	338 ..	324 ..	326 10	322
104 ..	Esso S.A.F.	121 ..	117 ..	117 ..	118 70
340 ..	Eurafrance	324 ..	323 ..	323 ..	321 ..
840 ..	Europe n° 1	776	760 ..	773 ..	778 ..
370 ..	Ferodo	378 50	375 ..	375	373 ..
460 ..	— obl. conv.	452 50	446 20	446 20	446 20
[illegible]					
125	Nouvel. Gal.	114 ..	112	112	112 ..
205	Olida-Caby	198 50	195 20	199 50	192
100	Opfi-Paribas	103 20	102 50	102 30	102 10
111	Paris-France	113 70	116 ..	114 ..	113
109	Pechelbronn	115 50	117 40	117 40	115 80
93 ..	P.U.K.	93 10	92 50	92 20	92 50
[illegible]					
385	Tél. Ericsson	335 40	322	326	321
230	Thomson-Br.	212	210	211 60	219
250	— (obl.)	249	246 50	246 50	241 60
380	U.I.S.	425	426	426	426
246	U.C.B.	218	218	217	216 10
245	Un. F. Bques.	221	220	220	224 40
225	U.T.A.	205	201	201	205
[illegible]					
255	Gen. Motors	255 50	269	269	269 10
21	Goldfields	23 90	24	24 05	24
24	Harmony	28 50	27 80	27 70	27 80
5	Hitachi	5 15	6 25	5 20	5 25
310	Hœchst Akti.	311	311 50	311 10	311 10
36	Imp. Chem.	35 25	34 ..	34	34 20
89	Inco Limited	87 50	87 20	87 20	87 50
[illegible]					
101	Cie Petr. Im.	107 80	107 80	107 80	105 70
23	De Beers (S.)	32 75	33 40	33 45	33 40
650	Deuts Bank	598	593	595	600
390	Dome Mines	484	500	501	500
588	Du Pont Nem	598	600	599	588
270	East Kodak	255 80	255 10	256 50	255 50
18	East Rand	24 35	25 ..	25 10	24 50
131	Ericsson	137 90	138	138	136
230	Exxon Corp.	230	235 40	237 10	235 40
193	Ford Motor	194	194 50	194 50	193
98	Free State	111 80	115	114	114 10
10 ..	Gen. Electric	219 60	218 60	219	218
56	St Helena Co.	62 ..	62 50	62 50	63
515	Schlumberger	321	321 ..	314 90	320 ..
67	Shell Fr. (S.)	67 50	65 90	65 95	65 60
595	Siemens A. G	585	582	582	580
44	Sony	41 75	42 70	42 60	42 50
270	Unilever	262 ..	262	262	..
25	Union Corp.	31	31 ..	31 40	31
114	U. Min. 1/10	112 50	113	113	... ..
133	West Driet.	175 80	180 60	180	182 ..
49	West Deep	61 10	62 20	61 70	62
126	West Hold.	145 10	149 50	149 ..	149 50
452	Xerox Corp.	262 80	260 20	260	261 40
1	Zambia Corp.	0 91	0 90	0 91	0 88

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21 5	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 443	4 454	4 340	4 540
Allemagne (100 DM)	213 070	231 540	223	237
Belgique (100 F)	14 412	14 430	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	212 180	212 410	207	218
Danemark (100 krd)	82 020	81 970	80	85
Norvège (100 k)	84 940	85 550	81 500	86 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 100	9 092	8 900	9 400
Italie (1 000 lires)	5 201	5 194	5	5 500
Suisse (100 fr.)	256 200	256 540	249	261
Suède (100 krs)	101 090	101 130	96 500	102
Autriche (100 sch.)	31 405	31 446	30 750	32 250
Espagne (100 pes.)	6 712	6 731	6 550	6 850
Portugal (100 esc.)	8 940	8 945	8 500	10 500
Canada ($ can. 1)	3 856	3 851	3 720	3 950
Japon (100 yens)	2 027	2 031	1 940	2 040

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21 5
Or fin (kilo en barre)	37900	38000
Or fin (en lingot)	38600	35400
Pièce française (20 fr.)	309	310 10
Pièce française (10 fr.)	218 10	218 60
Pièce suisse (20 fr.)	296 80	300 10
Union latine (20 fr.)	254 50	290
Souverain	366 60	370 60
Pièce de 20 dollars	1640	1650
Pièce de 10 dollars	911	935
Pièce de 5 dollars	610	
Pièce de 50 pesos	1519 50	1548 ..
Pièce de 10 florins	289 ..	298 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 22 mai 1979 a été tiré à 614 728 exemplaires.

A B C D E F G

A Strasbourg

MM. Barre et Schmidt reçoivent le prix Europe

Après avoir passé la nuit à Annecy, où il avait participé, lundi soir, à un meeting, M. Raymond Barre devait se rendre, mardi matin 22 mai, à Strasbourg pour y recevoir, en compagnie de M. Helmut Schmidt, le prix Europe, qui a été décerné aux deux chefs de gouvernement par la Fondation Freiherr von Stein et dont la remise suscite un certain malaise en Alsace (*le Monde* du 22 mai).

MM. Barre et Schmidt devaient être accueillis, au Palais de la musique et des congrès, par MM. Pierre Pflimlin, maire de la ville, et Alfred Töpfer, fondateur du prix. Le premier ministre et le chancelier allemand devaient prononcer chacun un discours en présence notamment de MM. Emilio Colombo, président du Parlement européen, et Alain Poher, président du Sénat.

Présentant cette cérémonie, les *Dernières nouvelles du lundi* — numéro hebdomadaire des *Dernières nouvelles d'Alsace* — écrivaient notamment, lundi 21 mai : « *Les entourages des deux chefs de gouvernement sont depuis quelques semaines sur le qui-vive. Ils ont été alertés sur le fait que le généreux donateur, Töpfer, a fait preuve, dans le passé, d'autres générosités. Bref, les antennes diplomatiques de la R.F.A. en France, résidant en Alsace, ont prévenu les uns Bonn, les autres Matignon, sur le* « mauvais choix » *qu'auraient fait MM. Barre et Schmidt en acceptant ce prix. On dit que M. Barre n'oserait pas se désister afin de ne pas créer d'incident diplomatique avec la R.F.A., et que M. Schmidt n'oserait pas non plus se désister, afin de ne pas créer d'incident diplomatique avec Paris...* »

D'autre part, Jacques Coubard écrit notamment dans *l'Humanité* du 22 mai, sous le titre : « Le prix de la honte » : « *... On aurait tort de réduire la portée du prix* « Europe », *du scandale qu'il provoque à un simple incident de parcours. Ni à Bonn ni à Paris on n'a hésité une seconde à participer à une cérémonie placée sous le parrainage que l'on sait. On y voyait l'occasion d'une promotion politique, d'une opération de* « réconciliation ». *Mais les projecteurs éclairent soudain les coulisses. Derrière le sinistre personnage d'Alfred Töpfer, un des maîtres de l'agroalimentaire, qui récolte aujourd'hui, grâce au Marché commun, ce qu'il sema sous l'occupation, on voit se profiler l'ombre de ceux qui tirent les ficelles de cette Europe-là...* »

Le développement de l'artisanat va être encouragé par le gouvernement

Une série de mesures visant à encourager le développement des entreprises artisanales vont être prises par le gouvernement. Ces dispositions, dont la mise en œuvre sera échelonnée dans le temps, seront regroupées en une « *charte de développement de l'artisanat* ». M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, a mis en place à cet effet quatre groupes de travail, composés de fonctionnaires et de professionnels. Leurs travaux, axés notamment sur les problèmes humains, administratifs et financiers posés par le développement de l'artisanat, déboucheront, vers la fin de l'année, sur un ensemble de propositions concrètes qui seront mises en œuvre par paliers.

Deux séries de mesures à l'étude ont été déjà retenues. Les premières visent à éliminer les blocages psychologiques et financiers au développement des entreprises artisanales, liés à l'existence de « seuils » d'emploi. Ainsi l'embauche d'un premier compagnon, dans les entreprises ne comptant aucun salarié, sera encouragée, grâce à des aides financières et à l'allègement des formalités administratives. De même le passage « *critique* » de neuf à dix salariés, qui entraîne actuellement un alourdissement de 3,6 % environ de la masse salariale (du fait du paiement obligatoire d'un certain nombre de charges supplémentaires) sera aménagé « *à titre expérimental* », par l'octroi d'un abattement sur les charges financières nouvelles.

La seconde série de mesures vise à développer l'apprentissage. L'aide financière du gouvernement aux centres d'apprentissage sera renforcée, la participation de l'État aux dépenses d'équipement de ces centres pouvant être notamment portée à 80 % de l'investissement. Par ailleurs, les formalités d'agrément des maîtres d'apprentissage seront accélérées, et la rémunération versée par ces « maîtres » à leurs apprentis pendant que ceux-ci sont en centre de formation leur sera remboursée, grâce au produit de la taxe d'apprentissage. Enfin, les classes de pré-apprentissage seront multipliées dans les centres d'apprentissage.

M. JACQUES CHIRAC CRÉE UN ORGANISME DE CONTROLE DES SERVICES DE LA VILLE DE PARIS

M. Jacques Chirac vient de créer à la mairie de Paris un service d'inspection et de contrôle placé sous la responsabilité de M. Lucien Valentin, ancien sous-directeur du service de la Protection maternelle et infantile. Un arrêté a été publié à ce sujet au Bulletin municipal officiel du 22 mai.

Ce nouveau service qui travaillera en liaison étroite avec M. Camille Cabana, secrétaire général de la mairie, aura plusieurs missions. Il contrôlera et donnera son avis, par exemple, sur des dossiers concernant « *les établissements, régisseurs, concessionnaires de la ville, ainsi que les sociétés groupements, associations ou organismes liés à la ville par des rapports institutionnels, conventionnels ou financiers* ». Ce service pourra aussi faire des recherches ou des études « *sur toute structure ou activités municipales en vue de l'amélioration soit du fonctionnement du service, soit de procédures administratives.*

Le maire vient, ainsi, de se doter d'un instrument de contrôle interne sur la marche quotidienne de la mairie qui emploie trente-trois mille fonctionnaires. Après la bourrasque qui a soufflé à l'Hôtel de Ville de Paris avec la mise en place du nouveau statut de Paris et d'une nouvelle municipalité, un tel service apparaissait nécessaire pour « *resserre les boulons* ».

SELON UN DÉPUTÉ AUSTRALIEN

Un habitant sur six du Timor-Oriental serait mort depuis l'intervention indonésienne

La répression dans la partie orientale de l'île de Timor, occupée par l'Indonésie depuis 1975, aurait fait entre cent et deux cent mille morts, ont affirmé dimanche 20 mai des participants à un séminaire international sur Timor-Oriental à Lisbonne. Le député travailliste australien Ken Fray a dit : « *c'est proportionnellement bien pire que ce qui s'est passé, par exemple, au Cambodge et personne ne paraît s'en soucier* » ; il a estimé que un sixième des habitants avaient été tués ou étaient morts de faim ou de maladie. De son côté, M. Noam Chomsky, professeur au M.I.T. (Institut de technologie du Massachusetts), a dénoncé « *la complicité des États-Unis et d'autres pays démocratiques industrialisés* » avec le régime du général Suharto. L'armée indonésienne, a-t-il dit, utilise des avions américains OV-10 Bronco, des hélicoptères, du napalm et des défoliants dans une « *guerer d'annihilation* » contre les nationalistes. Il a fait état d'informations en provenance des Églises locales.

D'autre part, à Luada, le représentant du mouvement nationaliste du Frétilin en Angola, M. Roque Rodrigues, a dénoncé « *l'aide des pays occidentaux à l'Indonésie, sous forme d'hélicoptères français ou de sous-marins ouest-allemands* ». Le Frétilin bénéficie du soutien des anciennes colonies portugaises d'Afrique.

Pour obtenir la participation de l'Indonésie au sommet des pays non-alignés en septembre à La Havane, le gouvernement cubain a envoyé à Djarkarta en avril son ministre de l'industrie lourde, M. Rodriguez. Celui-ci a remis au général Suharto une lettre de M. Castro déclarant que la question de Timor ne serait pas discutée à cette occasion, comme elle l'avait été à la dernière conférence à Colombo en 1976, ou chaque année aux Nations unies lors de l'Assemblée générale.

En Ouganda

LES TROUPES GOUVERNEMENTALES ACHÈVENT L'OCCUPATION DU NORD DU PAYS

Les troupes ougando-tanzaniennes se sont emparées, dimanche 20 mai, de la ville de Gulu, à 270 kilomètres au nord de Kampala, et du pont de Pakwach, à 120 kilomètres plus à l'ouest. Après la reprise de Gulu, la plus grande base aérienne du nord, et du pont de Pakwach sur le Nil, seule la ville d'Arua reste aux mains des troupes se réclamant du maréchal Amin, actuellement réfugié en Libye. Les forces ougando-tanzaniennes n'ont rencontré que peu de résistance à Gulu, où elles ont été accueillies par des scènes de joie de la part des membres de l'ethnie des Acholis. On ne signale pas de victimes parmi les cinquante prêtres étrangers exerçant leur ministère dans la région.

Après le Sénat (*le Monde* du 10 mai), la Chambre des représentants américaine a adopté, lundi, un projet de loi tendant à autoriser la reprise de l'aide à l'Ouganda, si ce pays « *ne viole plus les droits de l'homme* ». D'autre part, une délégation de la Communauté économique européenne est arrivée lundi à Kampala, où elle doit avoir une série d'entretiens avec les dirigeants ougandais afin de déterminer les besoins du pays. — (*A.F.P., A.P., U.P.I.*)

A l'appel du P.C.F.

RASSEMBLEMENTS D'AGRICULTEURS DANS LA RÉGION PARISIENNE

A l'appel du parti communiste, deux mille agriculteurs sont « montés », ce mardi 22 mai, dans la région parisienne. Ces rassemblements ont pour objectif de faire expliquer à la population parisienne ce que, selon le parti communiste, vingt années d'expérience du Marché commun et d'Europe agricole représentent pour les paysans français, ainsi que les risques que leur fait courir l'élargissement de la C.E.E. à l'Espagne, au Portugal et à la Grèce.

Dans l'après-midi, à 17 h. 30, un meeting central devait rassembler à la tour Montparnasse les différentes délégations. M. André Lajoinie, membre du bureau politique et vice-président du groupe parlementaire communiste à l'Assemblée nationale, devant y prononcer un discours.

A Toulon

UN INSTITUTEUR EST FRAPPÉ PAR LE PÈRE D'UN ÉLÈVE

(*De notre correspondant.*)

Toulon. — A la suite d'une banale réprimande, M. Michel Moltessier, trente ans, instituteur à l'école primaire des Œillets, un établissement de la banlieue de Toulon qui accueille trois cent vingt-deux élèves, a été frappé le vendredi 18 mai par un parent d'élève. Près d'un quart des enfants qui fréquentent l'école des Œillets sont des Maghrébins et des gitans. A peu près tous résident dans des H.L.M.

Son fils, âgé de neuf ans, ayant été réprimandé et mis au coin pendant une récréation, M. Antoine Santiago, trente ans, vint à la sortie de l'école interpeller M. Moltessier, qui fut frappé à quatre reprises au visage. Conduit en ambulance au centre hospitalier de Toulon, l'instituteur a dû interrompre ses activités pour douze jours.

De son côté, le père soutient que son fils a subi des brutalités. Il présente, à l'appui de ses dires, un certificat médical « *attestant qu'il portait de nombreuses ecchymoses sur le corps* ». Le directeur de l'école est, quant à lui, formel : l'enfant a seulement été réprimandé.

MM. Moltessier et Santiago ont, chacun de leur côté, déposé une plainte. Les enseignants de l'école des Œillets, soutenus par l'association des parents d'élèves Cornec et le comité d'intérêt local du quartier, ont déposé un préavis de grève en accord avec la section départementale du Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.), qui a aussi demandé à l'administration de se porter partie civile. C'est la troisième fois qu'un instituteur est victime de violences à l'école des Œillets.

CHARLES GALFRÉ.

UNE CENTAINE DE PERSONNES ONT OCCUPÉ DES LOCAUX DU C.N.R.S. A PARIS

Une centaine de membres du personnel du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) qui ont occupé, lundi 21 mai à Paris, pendant près de trois heures, les locaux de la direction de cet organisme, ont été évacués en fin d'après-midi sans incident par la police. Ces personnels et les représentants du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), du Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (S.N.T.R.S.-C.G.T.) et du Syndicat national des personnels contractuels de l'éducation nationale (SNPECEN-FEN), voulaient ainsi protester contre les menaces de licenciements pesant sur sept personnes appartenant à la catégorie des I.T.A. (ingénieurs, techniciens, administratifs). Ces derniers ont, en effet, refusé les trois propositions de réaffectation que le C.N.R.S. leur avait soumis, comme cela est la règle en pareil cas lorsqu'un ITA voit son poste supprimé, ou, lorsqu'il a pris un congé de longue durée (enfant à élever, convenance personnelle, longue maladie).

En accord avec eux, les syndicats estiment que les propositions qui ont été faites ne sont pas conformes et ne sauraient, par conséquent, donner lieu à des licenciements. Comme les locaux du C.N.R.S. étaient occupés, la commission paritaire — direction et syndicats — chargée de statuer sur ces cas n'a pu se réunir.

MORT DE LA COMÉDIENNE CLAUDE GÉNIA

La comédienne Claude Génia vient de mourir, à Tours dans une clinique, à la suite d'un cancer. Elle était âgée de soixante-six ans.

[Née en Russie en 1913, elle était arrivée en France très jeune. En 1934, elle obtient un premier prix de comédie au Conservatoire national d'art dramatique, est engagée à l'Odéon et débute dans les emplois d'ingénues. Mais c'est dans des rôles plus forts, auxquels son talent aigu et sa voix grave donnent un charme mystérieux, qu'elle se fait connaître. Elle interprète Giraudoux (*Electre, La guerre de Troie n'aura pas lieu, la Folle de Chaillot*), Cocteau (*les Parents terribles*), Ionesco (*Jeux de massacre, Tueur sans gages*). De 1958 à 1966, elle assure la direction artistique du Théâtre Édouard-VII. On la voit aussi au cinéma (*le Père Goriot, la Vérité sur Bébé Donge*) et à la télévision, où elle vient d'incarner Coco Chanel.]

Nouvelles brèves

● *Mouvement de grève sur le réseau Sud-Est à la S.N.C.F. du mercredi 23 mai 16 h. au jeudi 24 mai 9 h.* Les organisations régionales C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. appellent à la grève les agents d'accompagnement des trains du réseau Sud-Est pour protester contre des sanctions qu'ils estiment arbitraires. La direction de la S.N.C.F. indique que des perturbations limitées sont à prévoir.

● *Le groupe Volvo ouvrira à Pékin un bureau de vente et de représentation*, a annoncé le 17 mai le directeur de la société. Volvo a par ailleurs révélé qu'elle mène depuis six mois des négociations avec la Chine pour l'implantation dans ce pays d'une usine de montage de camions dont la capacité atteindrait au bout d'une dizaine d'années cinquante mille poids lourds de 16 tonnes par an.

● *Le drame de Bonnay (Somme).* — M. René Thomas, le père nourricier de Philippe Régier, qui avait été grièvement blessé par ce dernier vendredi 18 mai, est décédé (*le Monde* du 22 mai). Philippe Régier, vingt-quatre ans, avait tué trois membres de sa famille de placement et s'était donné la mort. Le bilan de ce drame est en définitive de cinq morts.

● *Un concert* donné par les compositeurs étrangers boursiers du gouvernement français aura lieu à la SACEM le mercredi 23 mai, à 20 h. 30. En première partie du programme, quatre œuvres du Yougoslave Bashkim Shekhu, élève d'Ivo Malec (225, avenue Charles-de-Gaulle - 92000 Neuilly).



